



**INSTITUT
DES SCIENCES ET DES
PRATIQUES D'ÉDUCATION
ET DE FORMATION**

**Master 2 Sciences de l'Education
Parcours Expertise et Recherche en Education**

Année universitaire 2019-2020

MEMOIRE

**Etude Comparative
des choix d'orientation des élèves de 3^{ème} issus des territoires :
rural – isolé moyenne montagne et
urbain défavorisé – quartier politique de la ville**

BUISSONNET
Alicia
N° étudiante : 5193363

Sous la direction de M. CHAMPOLLION Pierre
Université Lumière Lyon 2 – laboratoire *Education, Cultures et Politiques*

Avec clause de confidentialité

Sans clause de confidentialité

Remerciements

Merci France pour tes relectures quotidiennes, ton soutien, et ton amour maternel. Bubu pour tes visites spontanées dans mon bureau où je restais enfermée pendant 12h, pour vérifier que j'étais toujours en vie. Merci pour nos discussions informelles sur l'éducation, qui m'ont permis de préciser mes recherches. Merci chers parents de votre soutien inconditionnel et de m'avoir transmis la passion de l'éducation. Rachel, merci pour tes corrections finales et tes messages d'amitié pour me sortir la tête de l'eau. Julie pour tes images et vidéos qui m'ont donné des pauses récréatives entre deux éléments de dossier. Mériame pour avoir été mon binôme cette année de Master. Tu as été présente dans mes moments de doutes et interrogations, merci encore. Léo thanks for your assistance in order to verify if I've written the abstract in english or in frenchglish. Pierre, un grand merci pour ton accompagnement et ton soutien cette année. Travailler avec toi a été un privilège. Partager nos expériences, me transmettre ton savoir, a enrichi ce mémoire et nourri mes réflexions et positionnements sur le sujet. Vincent, tu as rendu accessibles les terrains d'enquête, merci de m'avoir fait confiance. Enfin merci JC. Merci d'être auprès de moi quotidiennement. De me supporter dans mes moments de faiblesse, sous la pression, quand je suis grognon, merci de me rassurer, de m'aimer, de m'aider et de me soutenir quoi qu'il arrive.

Merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à ce mémoire de recherche.

Résumé

Notre projet de recherche est une comparaison entre deux collèges de l'académie de Grenoble en matière de construction du projet d'orientation des élèves de 3^{ème}. Le premier établissement, classé « réseau d'éducation prioritaire » (REP), se situe en zone urbaine sensible dans un quartier catégorisé « politique de la ville ». Le deuxième établissement, classé « sport étude et nature » (SEN), se trouve dans une zone rurale isolée de moyenne montagne. Ce deuxième établissement a la particularité de recruter une partie de ses élèves sur le territoire national. Il s'agit certes du collège de secteur, mais son maintien sur le territoire dépend aussi des élèves internes scolarisés en section sport-études. L'objectif de la recherche est de vérifier si, et comment, le territoire est un élément déterminant dans la construction des vœux d'orientation des élèves de 3^{ème}. Nous faisons l'hypothèse que les *territorialités*, soit les relations qu'entretiennent les habitants avec leur territoire, y compris les représentations de celui-ci, influencent les choix d'orientation des élèves de 3^{ème}. Trois cohortes sont comparées dans ce mémoire : les élèves de 3^{ème} locaux du collège Sport et Nature, les élèves internes en 3^{ème} au collège de la Chapelle en Vercors et les élèves de 3^{ème} du collège Lucie Aubrac. La méthodologie de recherche a été contrainte par la crise sanitaire du Covid-19 et la situation de confinement national. Les adaptations méthodologiques nous ont permis de recueillir des données quantitatives et qualitatives validant partiellement l'hypothèse de recherche. Le contexte territorial influence les projets d'orientation des élèves locaux de la Chapelle en Vercors. Les options sportives suivies au collège contribuent aux choix d'orientation des élèves internes du collège Sport et Nature. Tandis que seulement 27% des élèves de la Chapelle en Vercors s'orientent dans des filières professionnelles, 57% des élèves de Lucie Aubrac le font. L'accompagnement pédagogique, dans le processus d'orientation des élèves de 3^{ème} du collège Lucie Aubrac, s'appuie sur le contexte territorial. Les résultats de cette recherche génèrent de nouvelles hypothèses et de nouveaux questionnements en vue de recherches futures. Une poursuite de la recherche en thèse permettrait, en les étoffant, d'étayer, comprendre, analyser et interpréter les données qualitatives et quantitatives supplémentaires, afin de mieux répondre aux hypothèses de recherche.

Mots-clés

Adolescence, orientation, quartier sensible, rural isolé, territoire, territorialité

Abstract

Our research project is a comparative work between two middle schools based in the regional education authority of Grenoble, focusing on the building up of academic plans for ninth grade pupils. The first middle school, labeled as a « priority education network », is located in a sensitive urban area, more specifically in a neighborhood that is part of a program of the city aiming at promoting zones which suffer from poverty and the ensuing issues. As for the second middle school, it is labeled as a « sports study and nature » school and is located in a remote and isolated rural area three thousand feet up in the mountains. This second school is special in that it welcomes pupils from all across the country. Although it is the middle school of choice for the young people in its area, it relies on pupil athletes who enroll in sports study programs, and usually live on the school premises, to keep on existing. The goal of this research is to see if and how the geographical area can be a decisive part of ninth grade pupils' academic plans. We are making the hypothesis that territorialities, that is to say the relationships between people and the area they live in, including the representation of said area, can influence the plans that ninth grade pupils have for their future. Three groups of pupils are compared in this thesis: the local ninth graders from the sports and nature school, the boarder ninth graders from the middle school of La Chapelle en Vercors, and the ninths graders from the Lucie Aubrac middle school. The research methodology has been limited because of the Covid-19 sanitary crisis and the resulting national lockdown. The methodological adaptations we made have still allowed us to gather quantitative and qualitative data that partially confirm our hypothesis. The territorial context does influence the academic plans of local pupils from La Chapelle en Vercors. Sports programs that pupils enroll in also play a part in the choices of boarder pupils from the Sports and Nature school. 57% of pupils from the Lucie Aubrac middle school choose to continue their studies in vocational pathways whereas only 27% of pupils from La Chapelle en Vercors choose this way. The educational support in the process of making academic plans for ninth graders of the Lucie Aubrac middle school is based on the territorial context. The results of this research give rise to more hypotheses and questions, with future researches to be made. Pursuing this research more deeply would allow to better support, understand, analyze and interpret additional qualitative and quantitative data, in order to be able to give better answers to research hypotheses.

Key words

Adolescence, academic guidance, sensitive urban area, remote rural area, territory, territoriality

Sommaire

Introduction	p 1 à 6
Partie 1 : Le cadre conceptuel mobilisé	p 7 à 47
<i>1. Concepts d'espace, de territoire et de territorialité</i>	p 7 à 26
<i>1.1. Les différentes dimensions du territoire</i>	p 7 à 16
1.1.1. L'espace : questionnement et illustration avec les territoires enquêtés	p 7 à 10
1.1.2. Le territoire : questionnement et illustration avec les territoires enquêtés	p 10 à 13
1.1.3. La territorialité : questionnement et illustration avec les territoires enquêtés	p 13 à 16
<i>1.2. Les enjeux de l'interrogation du concept de territorialité</i>	p 16 à 23
1.2.1. L'intérêt des territorialités pour nos enquêtes	p 16 et 17
1.2.2. Une territorialité spécifique sur le quartier de La Villeneuve	p 17 à 21
1.2.3. Une territorialité rurale-montagnarde particulière dans le Vercors	p 21 à 23
<i>1.3. Lien avec le questionnement de recherche</i>	p 23 à 26
1.3.1. L'influence des territorialités sur le comportement scolaire, individuel et social	p 23 et 24
1.3.2. Les enjeux éducatifs dans les deux territoires d'enquête	p 24 et 25
1.3.3. Les enjeux sociaux dans les deux territoires d'enquête	p 25 et 26
<i>2. L'orientation scolaire en 3^{ème}</i>	p 26 à 33
<i>2.1. Les enjeux pédagogiques de l'orientation</i>	p 26 à 30
2.1.1. Le processus de l'orientation du point de vue de la psychologie de l'adolescent	p 26 et 27
2.1.2. L'orientation scolaire et professionnelle : une étape dans l'émancipation de l'élève	p 27 et 28
2.1.3. L'orientation : une pratique éducative d'accompagnement	p 28 à 30

<i>2.2. Des enjeux éducatifs en adéquation avec une volonté politique et administrative</i>	p 30 à 32
2.2.1. La réforme de l'orientation dans la loi de 2013 : enjeux et modifications	p 30
2.2.2. Les pratiques professionnelles face à la pression institutionnelle	p 30 et 31
2.2.3. La problématique adolescente de construction identitaire face à l'élaboration d'un projet professionnel	p 31 et 32
<i>2.3. Eclairage des différentes dimensions de l'orientation</i>	p 32 et 33
2.3.1. L'orientation « spontanée »	p 32
2.3.2. L'orientation « effective »	p 32 et 33
2.3.3. L'orientation « institutionnalisée » ou « procédurale »	p 33
3. Les déterminants du projet d'orientation	p 33 à 45
<i>3.1. L'influence des territoires dans les choix d'orientation</i>	p 33 à 39
3.1.1. L'effet territoire	p 34 et 35
3.1.2. L'effet établissement et l'effet maître	p 35 à 38
3.1.3. L'effet classe	p 38 et 39
<i>3.2. La mobilisation sociale des familles dans l'accompagnement du projet d'orientation de l'élève</i>	p 39 à 42
3.2.1. L'effet « origine sociale »	p 39 et 40
3.2.2. La distance école – famille	p 40 et 41
3.2.3. La reconnaissance et la valorisation de l'élève dans son orientation	p 41 et 42
<i>3.3. Les pratiques éducatives d'accompagnement sur les territoires investigues</i>	p 42 à 45
3.3.1. Au niveau des établissements scolaires	p 42 à 44
3.3.2. Liens et partenariats à l'échelle de l'éducation populaire	p 44 et 45
3.3.3. Au niveau familial	p 45
Conclusion partie 1	p 45 à 47

Partie 2 : L'orientation des élèves de 3^{ème} des deux collèges	p 48 à 85
1. Méthodologie contrainte par le confinement et réorganisation en fonction du contexte de crise sanitaire	p 48 à 59
1.1. Méthodologie prévue : présentation des instruments d'enquête et de l'échéancier	p 48 à 54
1.1.1. À la Chapelle en Vercors et au quartier de la Villeneuve	p 48 à 51
1.1.2. Au collège Sport et Nature de la Chapelle en Vercors	p 51 à 53
1.1.3. Au collège Lucie Aubrac du quartier de la Villeneuve à Grenoble	p 53 et 54
1.2. Adaptations méthodologiques liées à la situation de confinement national	p 54 à 56
1.2.1. Nouvelle méthodologie pour investiguer les territorialités de La Chapelle en Vercors et du quartier de la Villeneuve	p 54 et 55
1.2.2. Nouvelle méthodologie pour recueillir les données du collège Sport et Nature de La Chapelle en Vercors	p 55 et 56
1.2.3. Adaptations méthodologiques pour recueillir les données du collège Lucie Aubrac de Grenoble	p 56
1.3. Biais et difficultés générées par ces adaptations	p 56 à 59
1.3.1. Par rapport aux territoires d'enquête	p 56 et 57
1.3.2. Par rapport au collège Sport et Nature de La Chapelle en Vercors	p 57 et 58
1.3.3. Par rapport au collège Lucie Aubrac de Grenoble	p 58 et 59
2. Une comparaison territoriale	p 59 à 73
2.1. Les caractéristiques des territoires investigues	p 59 à 63
2.1.1. La Chapelle en Vercors	p 59 et 60
2.1.2. Le quartier de la Villeneuve	p 60 et 61
2.1.3. Enjeux politiques, éducatifs et sociaux des territoires expliquant le choix de ces terrains d'enquête	p 61 à 63

<i>2.2. Les établissements enquêtés</i>	p 63 à 69
2.2.1. Le collège Sport et Nature	p 63 à 65
2.2.2. Le collège Lucie Aubrac	p 65 à 67
2.2.3. Les enjeux éducatifs des établissements expliquant le choix de ces terrains d'enquête	p 67 à 69
<i>2.3. Des territorialités identifiées</i>	p 69 à 73
2.3.1. Le Vercors et sa territorialité montagnarde	p 69 à 71
2.3.2. La Villeneuve et sa territorialité urbaine	p 71 et 72
2.3.3. La volonté des habitants de lutter contre les représentations stigmatisantes de leur territoire	p 72 et 73
3. Recueil de données	p 73 à 84
<i>3.1. Données recueillies à Grenoble</i>	p 73 à 76
3.1.1. Le quartier de la Villeneuve	p 73 et 74
3.1.2. Le collège Lucie Aubrac	p 74 à 76
3.1.3. Limites et contraintes des données recueillies	p 76
<i>3.2. Données recueillies à La Chapelle en Vercors</i>	p 76 à 78
3.2.1. La commune de La Chapelle en Vercors	p 76 et 77
3.2.2. Le collège Sport et Nature	p 77 et 78
3.2.3. Limites et contraintes des données recueillies	p 78
<i>3.3. Méthodes de traitement des données recueillies</i>	p 78 à 84
3.3.1. Présentation des méthodes utilisées : limites et contraintes	p 78 à 83
3.3.2. Traitement des données de Grenoble	p 83
3.3.3. Traitement des données de La Chapelle en Vercors	p 83 et 84
Conclusion partie 2	p 84 et 85

Partie 3 : analyse et interprétation des données	p 86 à 125
1. Analyse des résultats obtenus	p 87 à 106
1.1. La Chapelle en Vercors	p 87 à 97
1.1.1. Lien territoire et orientation	p 87 à 89
1.1.2. Comparaison sur 3 ans	p 90 à 95
1.1.3. Comportements en matière d'orientation	p 96 à 98
1.2. Le quartier de la Villeneuve	p 98 à 101
1.2.1. Distance géographique école – domicile dans le projet de formation	p 98 et 99
1.2.2. Caractéristiques des filières d'orientation professionnelle	p 100
1.2.3. Comportements en matière d'orientation sur l'année 2019	p 101
1.3. Interprétation et comparaison des résultats dans les deux collèges	p 102 à 107
1.3.1. Interprétation des résultats obtenus	p 104 et 105
1.3.2. Comportements similaires ou différents en matière d'orientation	p 105 et 106
1.3.3. Variable territoriale dans la validation de l'hypothèse	p 106 et 107
2. Accompagnement des élèves dans leur projet d'orientation	p 107 à 118
2.1. L'influence du territoire dans le choix d'orientation	p 107 à 110
2.1.1. L'effet territoire	p 107 à 109
2.1.2. Effet établissement – effet maître	p 109 et 110
2.1.3. Similarités et différences entre Grenoble et La Chapelle en Vercors	p 110
2.2. Le rôle des familles dans l'accompagnement des élèves dans leur projet d'orientation	p 110 à 115
2.2.1. La Chapelle en Vercors : pour les élèves extérieurs	p 112 et 113
2.2.2. La Chapelle en Vercors : pour les élèves locaux	p 113 et 114
2.2.3. Au collège Lucie Aubrac	p 115 et 116

2.3. Les pratiques éducatives d'accompagnement au sein des établissements	p 116 à 119
2.3.1. À La Chapelle en Vercors	p 116 et 117
2.3.2. Au quartier de La Villeneuve	p 117 et 118
2.3.3. Similarités et différences dans ces pratiques	p 118 et 119
3. Interprétations des résultats au regard de l'hypothèse de recherche	p 119 à 126
3.1. Validation ou infirmation des hypothèses	p 119 à 122
3.1.1. Sur le site de La Chapelle en Vercors	p 119 à 121
3.1.2. Sur le site du quartier de La Villeneuve	p 121
3.1.3. Limites pour valider ou infirmer les hypothèses	p 121 et 122
3.2. Formulation de nouvelles hypothèses pour approfondir la recherche	p 122 à 124
3.2.1. Concernant le collège Sport et Nature	p 122 et 123
3.2.2. Concernant le collège Lucie Aubrac	p 123
3.2.3. Hypothèses de comparaison des établissements	p 123 et 124
3.3. Pistes de poursuite de la recherche – propositions	p 124 à 126
3.3.1. Proposition d'un troisième établissement pour une étude comparative	p 124
3.3.2. Entretiens qualitatifs	p 124 et 125
3.3.3. Méthodes quantitatives	p 125 et 126
Conclusion partie 3	p 126 et 128
Conclusion générale	p 128 à 131
Références bibliographiques	p 132 à 135
Liste des barres, histogrammes, secteurs et tableaux du mémoire	p 87 à 115
Barres 1 : Choix d'orientation des élèves de 3 ^{ème} de La Chapelle en Vercors par options suivies au collège	p 88

Histogramme 1 : Répartition des 52 élèves de 3 ^{ème} de La Chapelle en Vercors par options	p 87
Histogramme 2 : Répartition des élèves de 3 ^{ème} de La Chapelle en Vercors par options selon leur domicile	p 88
Histogramme 3 : Choix du lycée des élèves de La Chapelle en Vercors après la 3 ^{ème}	p 89
Histogramme 4 : Répartition des élèves de 3 ^{ème} de La Chapelle en Vercors selon leur domiciliation	p 90
Histogramme 5 : Choix d'orientation des élèves de 3 ^{ème} de La Chapelle en Vercors	p 90
Histogramme 6 : Répartition des élèves de 3 ^{ème} de La Chapelle en Vercors par options	p 91
Histogramme 7 : Orientation des élèves de 3 ^{ème} de La Chapelle en Vercors inscrits en APPN	p 92
Histogramme 8 : Orientation après la 3 ^{ème} des élèves de La Chapelle en Vercors en section sportive biathlon	p 92
Histogramme 9 : Choix d'orientation des élèves de 3 ^{ème} de La Chapelle en Vercors en section sportive équitation	p 93
Histogramme 10 : Orientation dans les filières sportives des élèves de La Chapelle en Vercors après la 3 ^{ème}	p 95
Histogramme 11 : Interprétation des choix d'orientation liés au territoire d'origine des élèves de 3 ^{ème} de La Chapelle en Vercors	p 95
Histogramme 12 : Choix des élèves de 3 ^{ème} du collège Lucie Aubrac en filières professionnelles	p 100
Histogramme 13 : Répartition des catégories socioprofessionnelles des élèves de 3 ^{ème} du collège Lucie Aubrac	p 115
Secteur 1 : Répartition des élèves de 3 ^{ème} de La Chapelle en Vercors en 2020	p 87
Secteur 2 : Choix d'orientation des élèves de 3 ^{ème} de la Chapelle en Vercors	p 89
Secteur 3 : Choix des lycées des élèves locaux de 3 ^{ème} de	

La Chapelle en Vercors en 2018	p 93
Secteur 4 : Choix des lycées des élèves de 3 ^{ème} locaux de	
La Chapelle en Vercors en 2019	p 94
Secteur 5 : Choix des lycées des élèves de 3 ^{ème} locaux de	
La Chapelle en Vercors en 2020	p 94
Secteur 6 : Distance géographique des lycées généraux et technologiques	
choisis par les élèves de 3 ^{ème} du collège Lucie Aubrac	p 98
Secteur 7 : Distance géographique des lycées d'enseignement professionnel	
choisis par les élèves de 3 ^{ème} du collège Lucie Aubrac	p 99
Secteur 8 : Projets d'orientation des élèves de 3 ^{ème} du collège Lucie Aubrac	p 101
Secteur 9 : Choix d'orientation des élèves de 3 ^{ème} du collège Lucie Aubrac	
en enseignement professionnel	p 101
Secteur 10 : Répartition des catégories socioprofessionnelles pour tous les élèves	
de 3 ^{ème} de La Chapelle en Vercors	p 111
Secteur 11 : Répartition des catégories socioprofessionnelles des élèves	
de 3 ^{ème} extérieurs à La Chapelle en Vercors	p 112
Secteur 12 : Répartition des catégories socioprofessionnelles des élèves de 3 ^{ème}	
issus du territoire de La Chapelle en Vercors	p 113
Tableau 1 synthétique de présentation des résultats bruts de l'orientation	
(vœux et taux) dans les deux établissements	p 103
Tableau 2 synthétique de présentation des différences de résultats bruts	
de l'orientation (vœux et taux) entre les deux cohortes d'élèves de	
La Chapelle en Vercors, puis entre les élèves de La Chapelle en Vercors	
(tous publics) et les élèves de Lucie Aubrac	p 104

Annexes

p 137 à 164

Annexe 1 : Image aérienne de Grenoble située au-dessus du Quartier de La Villeneuve	p 137
Annexe 2 : Images aériennes du quartier de La Villeneuve	p 137 et 138
Annexe 3 : Image aérienne du quartier de La Villeneuve avec l'ancien collège Lucie Aubrac	p 139
Annexe 4 : Image aérienne du quartier Arlequin	p 139
Annexe 5 : Images de l'architecture des immeubles du quartier de La Villeneuve	p 140 et 141
Annexe 6 : Images des coursives des immeubles de l'Arlequin	p 142
Annexe 7 : Image des Gorges de la Bourne, porte d'accès à La Chapelle en Vercors	p 143
Annexe 8 : Vues aériennes de La Chapelle en Vercors	p 144
Annexe 9 : Vue aérienne du collège Sport et Nature de La Chapelle en Vercors	p 145
Annexe 10 : Image de la cour intérieure du collège Sport et Nature	p 145
Annexe 11 : Attestation de confidentialité transmise aux parents d'élèves des collèges	p 146
Annexe 12 : Autorisation parentale pour les entretiens qualitatifs des élèves	p 147
Annexe 13 : Base méthodologique des guides d'entretien pour l'équipe pédagogique	p 148 à 150
Annexe 14 : Guides d'entretien élèves	p 151
Annexe 15 : Présentation du projet de recherche transmise aux parents d'élèves	p 152
Annexe 16 : Questionnaire élèves de 3 ^{ème}	p 153 à 159
Annexe 17 : Questionnaire parents d'élèves de 3 ^{ème}	p 160 à 164

Introduction

Pour commencer, il nous paraît important d'introduire ce dossier par le questionnement qui le précède. Notre parcours personnel et professionnel a largement contribué à alimenter et éclairer pour nous la question de la relation entre *éducations* et *territoires*. Le terme *éducations* renvoie à la pluralité des formes éducatives présentes dans notre société. Toutes accompagnent l'individu dans sa quête d'identité. Elles lui transmettent des valeurs, des savoirs, des outils, pour devenir un citoyen de pleine conscience, avec un esprit critique lui permettant de s'insérer socialement et professionnellement dans la société. De l'éducation familiale, à l'éducation populaire en passant par l'éducation scolaire, toutes les missions et actions d'éducation ont conduit à la construction de l'Homme en vue de son émancipation. Nous avons eu, tout au long de notre parcours professionnel, la possibilité d'approcher ces différentes formes éducatives. L'Education, qu'elle soit formelle, non formelle voire informelle, a toujours été notre cœur de métier.

D'autre part les enjeux professionnels d'éducation étaient reliés à la question de *territoire* et au sentiment d'appartenance que pouvait éprouver chaque individu à un espace donné et déterminé. Quelle relation entretient l'homme avec un espace géographique, comment le fait-il vivre et comment se l'approprie-t-il, ont été des problématiques remises sans cesse en question. De l'éducation de prévention à l'éducation populaire, le rapport qu'entretiennent les jeunes à leur quartier ou la symbolique des banlieues dans la construction de leur identité, nous ont accompagné tout au long de notre processus de professionnalisation. Plus tard, dans le cadre de notre poste de direction d'équipements sociaux, la question du rapport entre les habitants et leur territoire nous aidait déjà à comprendre les besoins et les attentes de notre public ; permettant ainsi de discerner les richesses présentes sur le territoire et de les rendre accessibles. Nous avons toujours pensé que le territoire entretenait une très forte relation avec l'homme et sa quête d'identité.

Par ailleurs, cette question de *territoires* est très forte dans notre projet de recherche car elle renvoie également à un parcours personnel. Le passage de l'enfance dans un quartier populaire d'une grande ville à l'adolescence dans un village montagnard isolé, a marqué sensiblement notre construction de soi. Les représentations, valeurs, identités, rencontres et modes de fonctionnement propres à chaque territoire, ont éveillé notre sensibilité et notre curiosité. L'adaptation de l'individu à chaque territoire favorise, selon nous, le vivre ensemble. Il a fallu s'adapter et comprendre les mécanismes sociaux apparaissant différents aux yeux d'une petite fille de quartier devenue adolescente dans un village rural isolé. L'accompagnement éducatif et les pratiques pédagogiques rencontrées lui ont permis de trouver sa place au sein de ce nouvel environnement. Les modes de relations, la manière

de communiquer, le champ lexical, la gestuelle, l'attitude, tout différait de l'ancien territoire connu jusqu'alors. Les modes de fonctionnement propres aux territoires, les relations sociales alimentées par une culture territoriale, ont suscité l'envie d'éclairer le phénomène territorial et plus particulièrement, découvrir ses multiples formes présentes dans notre société.

Tout au long de notre parcours professionnel la question de la jeunesse a été présente. Educatrice de prévention, responsable jeunesse d'une maison de quartier, directrice accueil jeunes, au sein de quartiers populaires, conseillère principale d'éducation stagiaire... le public 11-25 ans était au cœur de nos enjeux éducatifs. Nous cherchions à les comprendre pour mieux les accompagner. Répondre à leurs attentes et leurs questionnements, aux côtés de leurs familles et l'Ecole, en vue de leur insertion sociale et professionnelle, était notre lot quotidien. L'adolescence marquée par les premières étapes de construction d'identité, nous nous sommes souvent interrogés sur les pratiques éducatives favorisant au mieux l'accompagnement du jeune dans sa quête d'identité. Nous les avons découvertes en pratiquant différents métiers autour des problématiques jeunesse. Notre formation nous a permis de comprendre ces différentes étapes et de pratiquer un accompagnement éducatif adapté.

L'identité se construit tout au long de la vie. L'adolescence est une période de la vie où apparaissent de nombreux changements qu'ils soient physiques, psychologiques ou physiologiques chez l'individu. Cette étape peut être vécue plus ou moins bien par l'adolescent car elle bouleverse ses habitudes, le transforme et l'amène aux prémisses d'une construction d'identité adulte. L'individu va chercher à comprendre qui il est, quelle est sa place dans la société et quel est son devenir. La construction identitaire est le processus dynamique, à la fois intérieur et extérieur, par lequel l'individu intègre les différents éléments de son identité. Erik Erikson (1968) a identifié comme central ce processus de construction identitaire à la période de l'adolescence, où la formation d'une identité à la fois cohérente et validée par les pairs, constitue la principale « tâche » de développement. La question identitaire se pose dans un système de représentations de soi, de perceptions du monde extérieur, de la validation par les pairs au sein d'une relation essentiellement tournée vers l'évaluation de cet individu en pleine construction. La première phase démarre sur le plan physique avec des transformations pubertaires qui imposent à l'adolescent d'adopter une nouvelle image de soi-même. Cette période de l'adolescence est également marquée par des changements sociaux d'ordre relationnels. Un décalage s'opère par rapport aux identifications de l'enfance et le jeune va avoir besoin de rechercher d'autres formes d'identifications dans sa quête d'identité. La construction d'identité possède une dimension intersubjective au sens où elle fait pleinement partie d'une dimension sociale où l'individu se juge par lui-même et du regard des autres. Par conséquent la représentation de soi reste dépendante de la représentation que se font les

autres de l'individu. Dans cette quête d'identité la relation école-individu semble déterminante notamment dans la représentation que se font les acteurs éducatifs de l'élève. En se sentant connu et reconnu, au-delà des apprentissages, l'adolescent favorise sa construction d'identité. Une des périodes permettant cette phase de reconnaissance est l'orientation, particulièrement l'accompagnement éducatif exercé.

L'orientation apparaît de plus en plus un enjeu éducatif fondamental de notre société contemporaine. Elle concerne le devenir des jeunes et leur insertion dans la société. L'Ecole demande au jeune de construire son projet d'orientation en lien avec ses résultats scolaires et ses aspirations. Le jeune, par ses valeurs, ses désirs, ses représentations professionnelles, va élaborer un projet d'avenir, en concertation avec ses pairs. L'orientation est un enjeu individuel dans un premier temps car elle concerne principalement un choix personnel. L'Ecole accompagne l'adolescent dans sa construction d'identité et l'orientation est une des étapes de l'acquisition de l'autonomie. Le jeune va opérer des choix de filières ou professionnels en fonction de son parcours scolaire. Le jeune est donc confronté à une responsabilisation orchestrée dans le parcours d'orientation. Comment est accompagné le jeune dans la formulation de ses vœux d'orientation et dans la difficulté de prise de décision ? Est-ce que cet accompagnement concerne tous les acteurs éducatifs de l'environnement de l'enfant ? Ou est-ce que l'adolescent est seulement accompagné par sa famille ou l'école ? Dans le processus d'orientation de l'élève, l'ensemble de la communauté éducative est concerné. Le conseiller d'orientation psychologue, dans sa mission professionnelle, accompagne l'élève et ses parents dans l'information et la décision d'orientation. L'équipe pédagogique des établissements scolaires, particulièrement les conseillers principaux d'éducation et les professeurs principaux, collaborent auprès du conseiller d'orientation afin d'accompagner au mieux l'élève dans sa prise de décision. Comment sont mises en place ces modalités d'organisation sur un territoire particulier ? L'accompagnement à l'orientation de l'élève dépend-t-il d'un suivi administratif commun à tous types d'établissements ? L'élève bénéficie-t-il d'un accompagnement particulier selon les pratiques pédagogiques spécifiques à son établissement ?

L'orientation est un enjeu éducatif majeur dans une politique de lutte contre les inégalités. Selon les contextes territoriaux, les établissements, les familles, le jeune ne va pas avoir le même accompagnement dans sa construction de projet. Les résultats PISA de 2012 ont identifié de nombreux élèves quittant le système scolaire sans qualification. L'accompagnement à l'orientation permet une lutte contre le décrochage scolaire. Les politiques éducatives, suite à la loi d'orientation de 2013, ont réévalué les dispositifs et outils d'accompagnement à l'orientation. Mais qu'en est-il exactement sur le terrain ? Comment s'opère une lutte contre le décrochage dans un établissement scolaire ? L'élève est accompagné dès la 6^{ème} dans la construction de son projet d'orientation. Il est

questionné sur son envie de filière ou de métier. Tout au long de sa scolarité, l'élève sera questionné sur sa construction d'orientation. Mais n'est-ce pas trop tôt pour demander à un élève ce qu'il souhaite faire plus tard ?

D'après de nombreuses études (Duru-Bellat, 2002 ; Duru-Bellat & Van Zanten 2012 ; Lahire, 1995 ; Landrier & Nakhili, 2010), les inégalités d'orientation dépendent des origines sociales. Enfant d'ouvrier ou enfant de cadre, l'élève n'aura pas les mêmes chances, donc ni les mêmes attentes ni les mêmes envies. La relation entre l'école et les familles influence également les décisions d'orientation des élèves. Qu'en est-il sur les différents territoires ? Les inégalités d'orientation ne seraient-elles pas territoriales également ? Un élève d'un village rural isolé a-t-il les mêmes possibilités de formation qu'un élève d'une grande ville ? La mobilité et l'offre de formation territoriales peuvent fortement influencer les aspirations des élèves. Un élève de 15 ans est-il prêt à quitter le domicile familial pour étudier loin de chez lui ? Que choisissent les élèves qui ne veulent pas quitter leur territoire ?

L'autocensure des élèves n'a-t-elle pas une influence dans leurs parcours scolaires ? L'orientation dépend des résultats scolaires mais également du sentiment de compétence. L'élève va choisir une filière ou une voie professionnaliste selon ses capacités réelles, mais aussi de son sentiment de capacité. L'estime de soi est présente dans la formulation des vœux d'orientation. Le jeune peut souhaiter intégrer telle filière mais la contourner par peur de l'échec. Ou bien le jeune peut choisir une filière pour favoriser la proximité géographique ainsi éviter à sa famille un coût insurmontable de dépenses occasionnées. C'est le cas pour des jeunes internes ou étudiants dans l'obligation d'étudier à plus de 50 km de chez eux, au minimum, provoquant des frais d'hébergement et ce qui va avec. L'autocensure intervient également chez l'élève dans le cadre d'une orientation subie. Cette orientation peut être imposée par la famille mais aussi par l'établissement. L'adolescent dans un sentiment d'incompétence pour intégrer la filière souhaitée va accepter le choix institutionnel, ou pour ne pas décevoir ses parents va accepter le choix d'orientation familial.

Dans ces différents cas de figures, l'accompagnement pédagogique des acteurs éducatifs de l'environnement de l'élève est un enjeu. Dans le cadre de notre étude nous aimerions connaître ces modalités d'accompagnement et comment elles se matérialisent sur le terrain. Notre questionnement de recherche porte sur les liens entre les concepts de territoires, territorialités et orientation scolaire. L'accompagnement pédagogique à l'orientation est-il différent d'un territoire à un autre ? L'accompagnement dépend-t-il du contexte territorial ou bien d'un positionnement professionnel (Bouvier, Boyer, Eymard & Rieutort, 2017) ? Dans sa construction de projet d'orientation, le vécu de l'élève, ses valeurs, ses représentations, ses identités, sont-ils pris en compte ? Est-ce que le territoire et sa dimension symbolique sont pris en compte dans

l'accompagnement de l'adolescent ? Un élève issu d'un quartier urbain défavorisé est-il accompagné de la même manière qu'un élève issu d'un village rural isolé de moyenne montagne ? Leur contexte de vie influence-t-il le processus d'orientation ?

L'objectif de la recherche est de comparer des élèves de 3^{ème} de deux collèges territorialement différents dans leur choix d'orientation. Ces élèves sont issus des territoires différents : rural isolé moyenne montagne et urbain défavorisé. Nous avons choisi volontairement deux territoires diamétralement opposés par leur situation géographique mais également par leur situation administrative. Un projet de mémoire de recherche de master est restreint, faute de temps nous ne pouvions comparer davantage de différents territoires. Nous avons donc choisi un établissement classé réseau d'éducation prioritaire dans un quartier politique de la ville, le collège Lucie Aubrac de la ville de Grenoble, et un établissement sport étude possédant une sélection d'entrée pour l'internat, le collège Sport Nature de La Chapelle en Vercors.

Nous chercherons donc à comprendre le fonctionnement territorial en termes d'offre de formation. L'identité territoriale influence-t-elle la construction des projets d'orientation de ses jeunes habitants ? Nous comparerons le territoire rural moyen au territoire urbain moyen pour l'orientation des élèves de 3^{ème} (Champollion, 2017).

Quelle appropriation, quel sentiment d'appartenance et surtout, quelles relations entretiennent les habitants avec leur territoire ? La comparaison territoriale est un questionnement essentiel de notre mémoire de recherche. Nous sommes convaincus que ce sont les habitants qui font vivre leur territoire par leur appropriation et leur capacité collective (Champollion, 2011). Mais le manque de service de proximité, de mobilité, d'offres de formation, peuvent être une véritable problématique territoriale (Bouvier, 2012).

Les questions de l'offre de formation et de mobilité sur le territoire, influencent-elles le choix d'orientation d'un élève de 3^{ème} ? Ce choix dépend-t-il du territoire, du rapport entretenu, ou tout simplement d'une période de la construction identitaire ? Par conséquent le territoire, plus particulièrement ses territorialités, est-il déterminant dans la construction du projet d'orientation d'un élève ?

Nous allons dans un premier temps, définir les concepts de territoires, territorialités et orientation dans le cadre théorique. Il est essentiel de comprendre les notions de territoires (Ferrier, 1998 ; Grelet, 2006 ; Le Berre, 1992) et de territorialités (Aldhuy, 2008 ; Champollion, 2013 ; Debarbieux, 2008 ; Vanier, 2009) fortement présentes tout au long de ce mémoire. Puis nous étudierons le processus d'orientation, ses enjeux, ses définitions et ses dimensions (Duru-Bellat, 2002). Nous finirons cette première partie par la mise en œuvre de l'accompagnement pédagogique exercé

auprès des élèves. Construire un projet d'orientation, réfléchir à son avenir professionnel peut être difficile quand la période d'adolescence est synonyme de quête d'identité. La première partie est donc la définition des concepts du dossier, nos questionnements relatifs et l'illustration que nous en faisons sur nos terrains d'enquête. La mobilisation du cadre conceptuel nous permettra de définir les objectifs de la recherche et d'élaborer différentes hypothèses.

La deuxième partie est l'explication de la méthode utilisée pour répondre à nos hypothèses. En élaborant le cadre conceptuel de nombreuses questions s'offrent à nous. Il est donc important de bien réfléchir à une méthode appropriée qui répondrait à nos questionnements de recherche. La méthode doit s'adapter au type de questionnement mais également au type de territoire, d'établissement scolaire, de public, d'enjeux éducatifs, politique et sociaux. Nous verrons qu'une bonne prévision méthodologique n'empêche pas les aléas de la vie quotidienne. Nous avons dû nous adapter et repenser une méthode très fortement impactée par une situation de crise sanitaire nationale.

La troisième et dernière partie de ce dossier concerne l'interprétation des données recueillies sur le terrain. Au regard de notre questionnement de recherche et des différentes hypothèses établies, les éléments récoltés nous permettent-ils d'y répondre ou bien nous amènent-ils d'autres interrogations ?

La conclusion de ce mémoire rendra compte des diverses difficultés et limites rencontrées en termes de données mais également en termes de posture d'apprentie chercheur. Nous comprenons qu'il est quelquefois difficile d'oublier l'ancien travailleur social et éducatif que nous avons été. Dans certains domaines notre subjectivité et notre sensibilité nous ont aidé à comprendre les enjeux. Dans d'autres, le travail d'équipe à la réalisation de ce projet a bénéficié d'une meilleure analyse et prise de recul. Pour finir nous proposerons des pistes de réflexion qui permettront de développer le projet de recherche.

Partie 1 : Le cadre conceptuel mobilisé

Cette première partie est destinée à comprendre les différents concepts utilisés dans le projet de recherche. Dans notre cheminement de pensée nous nous intéressons, dans un premier temps, à la relation entre territoires et éducation. Les différents questionnements et hypothèses de relations nous ont conduit à interroger le concept de territoire au processus d'orientation. Nos parcours personnel et professionnel ont été décisifs dans ce choix de sujet. Mais il nous paraît important de bien définir ces concepts et de se les approprier. En les comprenant nous les questionnerons et les illustrerons avec nos terrains d'enquête pour faire le lien avec notre projet de recherche.

1. Concepts d'espace, de territoire et de territorialité

1.1. Les différentes dimensions du territoire

1.1.1. L'espace : questionnement et illustration avec les territoires enquêtés

Le terme *espace* de notre dossier désigne la dimension spatiale d'un territoire. Du latin *spatium* il possède différentes significations. Il concerne la capacité d'un lieu avec toutes ses caractéristiques naturelles, liées à la géographie. Il est employé pour désigner un environnement. D'un point de vue historique, l'espace nous permet de nous rendre compte de l'évolution de cet environnement au cours des siècles. L'espace se définit par les transformations naturelles ce qui le différencie du terme territoire que nous aborderons dans la partie suivante. Le géographe français Jean Tricart (Bravard et al., 2000) définit l'espace comme « *épiderme de la Terre* ». L'espace est le paysage naturel d'un environnement avant toutes modifications apportées par l'homme. Dans notre dossier nous allons comparer deux espaces de nature différente. Le premier est un massif montagnard nommé *Le Vercors*. Dans son ouvrage, B. Debarbieux (2008) définit l'espace en décrivant « *la montagne comme forme de relief saillante caractérisée par les altitudes, des formes et des volumes qui font l'objet de conventions variables selon les contextes (...) un objet qui se différencie pour des raisons essentiellement topographiques (...) désigne des éléments d'une structure paysagère différenciée, éléments situés en contre-haut du lieu* ». B. Debarbieux (2008) nous apprend que « *la géographie n'est jamais parvenue à produire une définition précise et indiscutable de la montagne* ». Le géographe Pierre Georges associe la montagne à sa « *partie saillante ou relief de l'écorce terrestre élevé (...) occupant une grande étendue* ». Le terme « *montagne* » possède trois termes différents : l'élévation d'un terrain délimité par des vallées périphériques – un espace formé par des reliefs saillants – un environnement global : « *la montagne par excellence (...) fait référence à la*

topographie, au paysage mais aussi à toute forme d'activité humaine » (Manzagol & Hamelin, 2008).

Le Vercors est un massif montagnard des Préalpes, au Sud-Est de la France, à cheval entre les départements de l'Isère et de la Drôme (Bravard et al., 2000). Son point culminant est *Le Grand Veymont* avec 2341 mètres d'altitude. Le Vercors est divisé en plusieurs régions géographiques : les Quatre Montagnes – les Coulmes – le Vercors Drômois – les Hauts Plateaux – le Royans – la Gervanne – le Diois – le Trièves. La superficie du Vercors est de 206 208 hectares, dont 17 000 classés en réserve naturelle. Il possède 139 000 hectares de forêts. Le Vercors est entouré par le massif de La Chartreuse au Nord Est, le massif du Taillefer à l'Est, et le massif du Diois au Sud. De nombreuses particularités sont présentes dans Le Vercors. De larges vallées et plateaux sont séparés par des gorges profondes et d'imposantes falaises pouvant aller jusqu'à 400m de hauteur.

Le Vercors est surnommé *La Forteresse* car plusieurs parties, du fait de son relief, sont isolées du reste du massif qui reste difficile d'accès pour les personnes venant de la plaine. Pour s'y rendre il faut passer par des gorges calcaires, des cols ou des pas pédestres. Par exemple le village de Gresse en Vercors ne communique pas avec l'intérieur il faut parcourir plus d'une centaine de kilomètres par des axes routiers pour rejoindre le Sud du massif. Dans les années 2000, un éboulement à l'extrême Ouest du Vercors a coupé la route au niveau du tunnel du Mortier. La route ne sera jamais refaite. Les habitants doivent parcourir une soixantaine de kilomètres supplémentaires pour pénétrer à l'intérieur du Vercors.

Concernant ses régions, les Coulmes sont la partie la plus boisée du Vercors. Les Quatre Montagnes restent la partie la plus développée par le tourisme, notamment le ski de fond et alpin, et pratiquent encore des activités traditionnelles comme l'élevage bovin, caprin et la fabrication de fromage. Sa proximité avec la ville de Grenoble les rend d'autant plus attractives. Le Vercors Drômois, utilisé comme alpages en été, se constitue de plateaux spectaculaires et de gorges, traversés par des cols routiers taillés à même la falaise. La région des Hauts Plateaux est la plus haute et la plus sauvage du massif. Elle ne compte aucun habitant, aucune route goudronnée et seuls les véhicules agricoles sont autorisés à circuler. Le Royans est une région vallonnée propre à l'élevage et à la culture de noyers. Trois des plus impressionnantes gorges convergent vers cette région : les gorges de La Bourne, le cirque de la combe Laval et la vallée d'Echevis avec ses Petits et Grands Goulets. La Gervanne est une zone de collines habitées par de petits villages, au-dessus de la ville de Crest. Le Diois, au Sud du Vercors, est une vallée de la Drôme autour de la ville de Die. Elle possède un caractère méditerranéen plus marqué par ses vignobles et champs de lavande. Le Trièves, à l'Est du Vercors, est un bas plateau vallonné entre les plus hauts sommets et les gorges du Drac. Elle est la région la plus isolée du massif.

L'espace peut également être une zone transformée par l'homme. Ses caractéristiques naturelles et environnementales apportent des ressources diversifiées, transformées en paysage selon les besoins du territoire. Dans le cas d'un paysage urbain, l'espace est la zone où sera construite la morphologie urbaine. Quel était ce territoire avant la transformation de l'homme et quelle est la volonté de l'homme quant aux modifications apportées à cet espace ? Afin d'illustrer notre propos nous allons aborder le deuxième espace de ce dossier.

Grenoble est une ville du Sud-Est de la France et préfecture du département de l'Isère. Elle est la troisième ville de la région Rhône-Alpes avec plus de 670 000 habitants dans son agglomération ce qui lui vaut le surnom de *Capitale des Alpes*. La ville est située entre les massifs du Vercors, de la Chartreuse, du Taillefer et de la chaîne de Belledonne. Située au confluent des rivières du Drac et de l'Isère, la ville de Grenoble fut construite dans une plaine singulièrement plate, au pied de la colline de La Bastille. L'altitude de Grenoble varie entre 204 et 600 mètres d'altitude. Sur la colline de La Bastille, une forteresse médiévale défensive domine Grenoble à près de 475 mètres. Derrière elle commence le massif de la Chartreuse.

Dès le IIIe siècle, Grenoble se situe au cœur d'une enceinte de 9 hectares. Le tracé des rues dans la vieille ville conserve le souvenir de cette physionomie : des voies étroites menant aux portes de l'enceinte vers la plaine et les ponts qui franchissent la rivière l'Isère. La cité s'est peu à peu élargie comprenant 45 hectares jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Au XIXe Grenoble se transforme profondément avec la création d'une nouvelle enceinte fortifiée et un quadrillage régulier des quartiers autour d'une place d'Armes. La croissance de l'activité industrielle, la ganterie et la houille blanche, agrandit la population et entraîne un renforcement de l'urbanisation au-delà des remparts. Grenoble garde son hyper centre au cœur de la vieille ville, au pied de La Bastille. Le reste de la cité est ensuite entouré de quartiers ouvriers, eux-mêmes entourés de champs et plaines agricoles.

Après la seconde guerre mondiale, Grenoble en pleine expansion possède encore de nombreux espaces non bâties. La ville doit répondre, comme tant d'autres, à la demande croissante de logements sociaux. De même, face à la forte demande universitaire, un campus doit être créé. A l'occasion de l'organisation des Jeux Olympiques de 1968, Grenoble réalise des infrastructures routières et ferrées et un ensemble d'urbanisation sur les terrains agricoles restants. Les quartiers du Village Olympique et de La Villeneuve sont créés.

L'espace se distingue du territoire par son environnement naturel et non matérialisé par l'homme. Le territoire sera le résultat de l'histoire et de l'aménagement selon l'organisation et les traces laissées par l'homme. Dans la préface de l'ouvrage de J. Blache (1934), Raoul Blanchard explique que « *réaliser une définition même de la montagne, qui soit claire et compréhensible, est à elle*

seule à peu près impossible à fournir ». Ce sont les concepts de territoires et de territorialités qui vont nous aider à obtenir notre propre définition.

Il est parfois difficile de distinguer l'espace du territoire. L'espace correspond à un milieu géographique où se situe une société humaine. Le territoire est l'espace transformé par l'homme. Concernant nos terrains d'enquête, le Vercors est un espace Préalpin de moyenne montagne. Son territoire a été transformé par l'activité de l'homme. Les plateaux du Vercors sont un territoire construit et organisé par l'homme en société agrotouristique. La Villeneuve appartient à un contexte territorial de quartier prioritaire dans un espace urbain. Se pourrait-il alors qu'au sein d'un même espace, il existe des différences de pratiques et habitudes territoriales ? Cela signifierait que des territoires cohabitent au sein d'un même espace avec une histoire et des problématiques différentes.

1.1.2. Le territoire : questionnement et illustration avec les territoires enquêtés

Le concept de territoire renvoie à la dimension socio-spatiale de l'environnement conçu par l'homme (Champollion & Rothenburger, 2018). Le territoire est l'organisation politique et administrative de l'espace avec ses dimensions sociales, éducatives, économiques et culturelles (Vanier, 2009). Ces contextes territoriaux sont créés selon les besoins et les attentes de ses habitants. B. Lahire définit cette forme territoriale comme *prescrit* avec sa propre typologie de public (Champollion & Rothenburger, 2018). Sur le plan politique et administratif chaque territoire a son propre contexte socioéconomique et éducatif. Les politiques d'aménagement du territoire et les politiques éducatives sont *locales*. Les collectivités territoriales ont un rôle majeur dans l'organisation de cet espace et diagnostiquent leurs besoins éducatifs et sociaux.

Dans notre projet d'étude nous explorons deux contextes territoriaux différents. Le premier est un territoire rural isolé de moyenne montagne. Le second est un territoire de banlieue urbaine défavorisée classé quartier politique de la ville.

La notion de *zone de montagne* est apparue dans les années 1960 pour être précisée le 28 avril 1975 lors du Conseil des Communautés Européennes. Cette notion permet de définir des critères de classement de territoire en prenant en compte les communes, l'altitude, le climat, la faune et la flore. Pour définir une zone de montagne l'altitude minimale doit être de 700 mètres (sauf exceptions des Vosges et Méditerranée), et posséder au moins 80% de fortes pentes supérieures à 20%. Un cadre législatif permettant d'identifier les territoires montagnards est mis en œuvre lors de la création de la loi Montagne le 9 janvier 1985. Elle est relative à son développement et à sa protection. Le

classement des zones de montagne est élaboré et relayé ensuite par la Direction Départementale des Territoires.

En 1967 naît en France le label « Parc national » qui réunit aujourd’hui 53 parcs naturels régionaux. Le label est plus contraignant en termes de protection de la nature. Il répond aux normes de l’Union Internationale de Conservation de la Nature (UICN). Ce label reconnaît les territoires ruraux pour la qualité de leurs paysages, de leur patrimoine naturel et culturel, de leur cadre de vie. Notre premier contexte territorial est une commune du parc naturel régional du Vercors.

Le Parc est institué le 16 octobre 1970. Il compte aujourd’hui 83 communes et est en lien avec les EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale), les Départements de la Drôme et de l’Isère, la Région Auvergne Rhône-Alpes. Les communes du Parc adhèrent à un Syndicat Mixte qui est un établissement public animé de missions définies par l’Etat : protection et gestion du patrimoine naturel et culturel, aménagement du territoire, développement économique et social, éducation, accueil et information du public, expérimentation et recherche. Le Parc relève de la compétence de la Région. Sa gouvernance est assurée par le comité syndical mettant en œuvre la politique générale du Parc. Ce système collégial œuvre à l’échelle du massif du Vercors. Le Parc possède une charte exprimant le projet de territoire, déclinant les objectifs politiques et stratégiques et précisant les actions réalisées pour répondre aux missions définies par l’Etat.

La commune enquêtée est La Chapelle en Vercors (voir annexes 7 et 8). Elle est située au cœur du parc naturel régional du Vercors. Elle est accessible par des routes taillées dans la roche : les Gorges de la Bourne, les Grands Goulets et Combe Laval, réputées pour leur précipice et leur histoire : symbole de la résistance lors de la seconde guerre mondiale. Aujourd’hui La Chapelle en Vercors est une commune de 798 habitants (source INSEE 2017) située dans le département de la Drôme et dans la région Auvergne Rhône-Alpes. Elle est juchée à 945 mètres d’altitude au cœur du massif. La Chapelle en Vercors appartient à la communauté de communes Royans Vercors qui regroupe 15 communes au total. La superficie de La Chapelle est de 45,27 km². La Chapelle en Vercors est classée « Station Verte de Vacances » et « Village de Neige ». La commune vit essentiellement de son agriculture (éleveurs, maraîchers et forestiers). Le tourisme et les loisirs amènent également un développement économique saisonnier à la commune. La Chapelle en Vercors est située entre deux agglomérations : Grenoble à 60 km et Valence à 50 km.

Notre second lieu d’enquête est un quartier prioritaire urbain défavorisé de la ville de Grenoble : le quartier de La Villeneuve (voir annexes 1 et 2).

Les quartiers prioritaires sont un dispositif politique de la ville ayant pour but de réduire les zones socialement défavorisées. Le principal critère de découpage de ces quartiers est défini par le taux

de pauvreté de sa population. Les principaux axes de mesures prises pour ces quartiers sont la cohésion sociale, autour de l'éducation, l'insertion et la sécurité – le cadre de vie et la rénovation urbaine – le développement économique et l'emploi. Dans chaque quartier sont mis en place des conseils citoyens afin de faciliter la réalisation des mesures prises par la politique de la ville. Ces conseils sont composés d'habitants bénévoles, d'associations, d'acteurs sociaux et éducatifs, et de représentants de la ville.

Le quartier de La Villeneuve regroupe un projet d'urbanisme de 57 hectares (voir annexes 2, 3, 4, 5 et 6)). 12 304 habitants vivent au sein de cette cité. La cité regroupe 3 zones urbaines : Arlequin – Géants – Village Olympique¹. Dans les années 1960, Grenoble connaît une expansion démographique problématique car la ville enclavée (cf. partie espaces) ne peut héberger autant d'habitants (Frappat, 1979). Grenoble et la commune mitoyenne Echirolles, désignent ensemble une zone à urbaniser en priorité (ZUP), sur le vaste espace de l'aéroport Grenoble-Mermoz. Les deux villes décident d'aménager leur ZUP selon un plan d'aménagement commun et autour d'une zone centrale attractive regroupant tous types de commerces et de besoins sociaux pour les futurs habitants. Sur chaque commune 3 quartiers de 2000 logements sont reliés par cette zone. Dans ce projet d'aménagement territorial des objectifs se précisent : une mixité des logements – une priorité des transports en commun – une création de zones d'emploi intégrée au quartier.

La création de la Villeneuve dans les années 1970 apparaît au moment d'une volonté architecturale de nouveaux lieux d'urbanité possédant des formes architecturales de base pour une sociabilité citadine. Des transports rapides, tels que le tramway, élargissent les territoires de la vie quotidienne et favorisent une mobilité piétonne dans la cité. La création de La Villeneuve est en adéquation avec les logiques socio-spatiales de l'époque comme le développement des logements suite à l'arrivée massive d'une population de travailleurs (cf. partie espaces).

Le premier quartier de La Villeneuve est nommé Arlequin à cause de ses façades quadrillées de couleur. Il possède une barre d'1,5 km d'immeubles hauts de 15 étages, dominant le parc de 14 hectares Jean Verlhac. Il est construit entre 1970 et 1972. Les immeubles, avec des angles de 60°, sont construits sur pilier afin d'aménager en dessous une galerie piétonne couverte de 6m de haut, abritant des entrées de logements sociaux et d'accès à la propriété. Côté parc, les équipements sont au pied des bâtiments. Côté rue, se trouvent la voirie et les parkings silo. De l'autre côté du parc existe un ensemble de résidences, La Bruyère, composées de logements privés et d'accès à la propriété.

¹ Source : Ministère de la Cohésion des Territoires, 2019

Le deuxième quartier de La Villeneuve, Les Baladins, est construit sur les évaluations des bases Arlequin, entre 1975 et 1980. Les coursives sont raccourcies et le parking est plus proche des logements, sous la dalle à la place des silos. Pour éviter une forme de muraille comme Arlequin, Baladins est moins haut mais surélevé sur une dalle piétonne de 5m. Les logements sont rassemblés sous la forme d'îlots.

En 1995 le quartier de La Villeneuve devient un quartier prioritaire conformément aux nombreuses origines sociales précaires de ses habitants. Il est ensuite classé Zone d'Education Prioritaire² puis Réseaux d'Education Prioritaire afin de transformer le quartier en lieu d'initiatives et d'innovations pédagogiques pour favoriser la réussite scolaire des élèves.

Chaque territoire a son propre mode de fonctionnement lié à une histoire, une volonté politique, administrative, éducative et économique. Mais ce sont les *territorialités* qui le font vivre. Les territorialités vont au-delà d'un découpage administratif. Elles sont la culture territoriale pratiquée et véhiculée par ses habitants.

Existent-ils des différences significatives entre chaque territoire, dépendantes d'une identification et d'une culture territoriale particulière ? Au sein d'un même environnement, le contexte territorial dépend de l'appropriation exercée par ses habitants, sur la manière dont ils le font vivre, selon les relations qu'ils entretiennent avec lui. Le territoire vit grâce aux différentes caractéristiques qui le composent. S'il possède une école, un collège, des infrastructures, des services de proximité, son vécu ne sera pas le même qu'un autre.

Est-ce qu'un contexte territorial propre procède déjà à une influence sur le processus d'orientation d'un élève ? Par exemple est-ce que le fait de vivre dans un village rural isolé ou un quartier prioritaire détermine des possibilités d'orientation ? Ces contextes territoriaux ont-ils un effet sur les aspirations des élèves ?

1.1.3. La territorialité : questionnement et illustration avec les territoires enquêtés

Les *territorialités* sont dépendantes du contexte territorial tel qu'il est ressenti par sa population. Elles sont la représentation symbolique des lieux (Vanier, 2009). Chaque territoire a ses propres territorialités, ses modes de vie, ses ambiances, sa culture identitaire. Les individus ne vivent pas de la même manière, n'ont pas les mêmes habitudes ou rythmes s'ils habitent à La Villeneuve ou à La Chapelle en Vercors. Au-delà du fait que ce sont deux contextes territoriaux différents, l'un urbain et l'autre rural, nous ressentons cette différence d'habitude de vie auprès des territoires

² Conformément aux critères d'attribution de la circulaire Savary, 1981.

voisins. Il existe un fort ancrage territorial, un sentiment d'appartenance important ressenti par la population étudiée. Cela s'illustre par « *les guerres de clocher* » entre villages mais aussi entre quartiers. C'est un besoin de protection territoriale de la part des habitants. Nous pensons que les caractéristiques et particularités d'un territoire accompagnent l'individu dans sa quête d'identité. Les territorialités sont les rapports entre espaces, culture et identité (Debarbieux, 2008).

Les territorialités sont l'expression d'une identité personnelle ou sein d'une identité collective. Cette dernière est l'appartenance à un groupe territoire, un groupe quartier ou un groupe village. Les territorialités sont symboliques et correspondent à un système de pratiques territoriales. Les territorialités se ressentent dans l'appropriation que les individus ont avec un contexte socio-spatial (Champollion, 2019). Ces individus vont partager une culture territoriale, des représentations, des expériences, une histoire... relatives à un environnement commun. Les territorialités sont les modes de vie et de production des habitants concrétisées par des projets et des pratiques sociales et environnementales identitaires (Debarbieux, 2008).

Les territorialités sont également l'illustration d'imaginaires collectifs. Elles se ressentent notamment dans la défense d'un territoire. Elles sont assez représentatives notamment sur le quartier de La Villeneuve, objet de nombreuses stigmatisations de la part du public extérieur. Les habitants vont utiliser une forme d'identité sociale collective d'affirmation afin de défendre et protéger leur territoire. En 2014 la chaîne de télévision France 2 réalise un reportage stigmatisant sur le quartier. Un fort sentiment de trahison se fait ressentir auprès des habitants du quartier interrogés qui pensaient avoir valorisé leur territoire et exprimé une fierté collective. Un collectif d'habitants, épaulé par les associations et initiatives locales, a adressé un reportage réponse à la chaîne de télévision. La municipalité a porté plainte pour diffamation.

Vanier (2009) définit les territorialités comme un « *milieu que l'on marque de son empreinte et de ses pratiques* ». Au sein d'un espace, d'un contexte territorial, chaque individu active sa territorialité, sa représentation, son appartenance territoriale, et les partagent au sein d'un collectif d'habitants. Les territorialités sont donc activées (Vanier, 2009) et partagées (Aldhuy, 2008). Chaque habitant, chaque *terrien*, véhicule des représentations subjectives de son lieu de vie, symbole d'une identification territoriale. Les territorialités apparaissent donc nécessaires dans la construction identitaire d'un individu. Elles sont le symbole de représentations sociales et de groupes d'appartenance.

L'histoire du territoire, sa création, son vécu, sa population, induisent des identités socioculturelles fortes agissant sur les comportements. Ce sont les représentations que nous pouvons nous faire lorsqu'on parle d'un quartier urbain défavorisé ou un village rural montagnard. Dans les deux cas il existe un enracinement territorial, un sentiment d'existence et d'appartenance fort de la part de la

population. Paradoxalement cela peut induire des comportements d'enfermement comme une sorte de microcosme.

Les territoires et territorialités sont en perpétuelle mutation. Un territoire peut évoluer par sa dimension spatiale, sa population, son économie. Mais les territorialités évoluent également. Une dynamique socioculturelle influence les territorialités selon les liens sociaux et les habitudes des habitants.

La vie sur un territoire va dépendre des territorialités. L'individu ne va pas avoir les mêmes représentations, les mêmes identifications, ressentis, sentiments, relations, à son territoire qu'un autre. La manière de faire vivre son territoire, sa relation à lui, son implication, sont des modes de fonctionnement personnels issus d'une culture territoriale et familiale. Cependant est-ce que deux jeunes issus du même quartier ou du même village vont avoir le même rapport, ou identification, ou sentiment d'appartenance, liés à son territoire ? Ne se pourrait-il pas qu'un des deux jeunes, dans son processus d'orientation, ait choisi l'éloignement alors que le second la proximité géographique, parce que leur appartenance territoriale est différente ? Dans ces deux cas, est opéré un effet de territoire dans la construction de projet d'orientation.

Représons ces différents concepts découverts. L'espace est une zone géographique correspondant à l'emplacement d'une société. Le territoire est l'aménagement de cet espace par l'activité de l'homme. Afin de le distinguer de territoire, prenons l'exemple d'une ville. L'environnement correspond à l'espace urbain et les territoires sont découpés selon différents contextes : centre-ville, hyper centre, périphérie, banlieues, quartiers ... Le territoire dépend des constructions de l'homme sur la dimension socio-spatiale (Champollion & Rothenburger, 2018). Il est un espace organisé selon des découpages politiques et administratifs (Vanier, 2009). Les communautés de communes font partie des découpages territoriaux. La Chapelle en Vercors intègre la communauté de communes Royans-Vercors. Grenoble, par sa superficie, a procédé à un découpage politique et administratif interne selon 6 secteurs. Le quartier de La Villeneuve fait partie du secteur 6 de la ville de Grenoble. Le quartier est regroupé avec deux autres quartiers. Ils ont été choisis selon des problématiques sociales similaires. Sur chaque secteur des élus représentent la politique de la ville en termes d'enjeux sociaux, éducatifs et socioculturels. Le territoire a donc un aspect institutionnel. Pour finir, les territorialités sont la dimension symbolique d'un territoire. Elles sont définies par les représentations, les caractères, les images, intériorisés par les habitants. Les territorialités sont donc la représentation symbolique des lieux (Vanier, 2009). Elles sont portées par une conscience collective alimentée de valeurs, identifications, significations construites par les habitants (Aldhuy, 2008). Mais sont-elles partagées de tous comme le propose Aldhuy (2008) ? Une famille de La Villeneuve partage-t-elle le même sentiment qu'une autre famille ? La durée de vie au sein d'un

territoire n'influence-t-elle pas également nos territorialités selon si nous sommes issus de plusieurs générations territoriales ou si nous venons d'arriver ?

1.2. Les enjeux de l'interrogation du concept de territorialité

1.2.1. L'intérêt des territorialités pour nos enquêtes

Dans notre projet de recherche, il nous semble important d'analyser ces territorialités afin de contextualiser les territoires d'enquête et d'éclairer ses influences potentielles sur les individus. L'objectif est de repérer comment le territoire se vit, se ressent et s'exploite (Champollion, 2013). Nous pensons que le territoire et les territorialités peuvent avoir une influence sur l'éducation de ses habitants.

Nous avons identifié l'importance des représentations symboliques d'un territoire vécu chez ses habitants. Ces modes de vie et de relations entre habitants font pleinement partie d'une culture identitaire territoriale. Les enfants et jeunes se voient transmettre des valeurs liées à leur territoire par leurs pratiques et caractéristiques locales. Mais ces jeunes sont aussi accompagnés par d'autres acteurs éducatifs issus de l'instruction ou de l'éducation populaire. Il nous semble important, que ces acteurs s'approprient également le territoire, cherchent à le comprendre, à connaître son histoire afin d'adapter ses pratiques pédagogiques. Un éducateur ne va pas avoir la même didactique sur le quartier de La Villeneuve qu'à la Chapelle en Vercors.

Repérer, comprendre et apprendre les territorialités d'un territoire d'enquête ne peut qu'être bénéfique pour diagnostiquer ses atouts, problématiques, besoins et attentes. Avant toute démarche de terrain il nous apparaît important de situer le territoire dans sa globalité. Nous sommes tous porteurs de représentations sociales, de stéréotypes et de préjugés selon différents types de territoires. Ces représentations peuvent même prendre la forme d'appréhension. Les territorialités nous permettent de surmonter ces représentations subjectives.

La première fois que nous nous sommes rendus au quartier de La Villeneuve nous avions des doutes et des appréhensions issus du monde extérieur et des représentations que nous avions pu entendre sur le quartier prioritaire. Puis nous avons découvert un lieu de vie, symbole de solidarité et de vivre ensemble, brassage de différents types de population et d'origine culturelle avec une identité commune : la culture du quartier. La découverte de l'histoire du quartier, sa création, sa population, les projets éducatifs, sociaux, culturels mis en place, font partie des territorialités. Aller à la rencontre des habitants, écouter leurs ambitions et l'envie de faire vivre leur quartier, nous permet d'élaborer un premier diagnostic, avant la rencontre des acteurs éducatifs (Bidou-Zachariasen,

1997). Les territorialités correspondent à la dimension symbolique d'un territoire que les individus portent en eux, se transmettent et partagent les uns avec les autres. Elles se nourrissent des expériences de vie des uns et des autres, de l'histoire du territoire, des modes de fonctionnement des générations d'habitants, résultant d'une culture commune sur un territoire propre. Les territorialités sont les caractéristiques spécifiques de l'ensemble du territoire en termes de relations humaines, de relations à l'environnement, de relations socioculturelles.

L'histoire du territoire a une influence sur les relations humaines. L'environnement contraignant que nous pouvons ressentir la première fois que nous nous rendons à La Chapelle en Vercors ou au quartier de La Villeneuve appartiennent à des contextes historico-culturels, politique et social. Les territorialités nous permettent d'amenuiser ces représentations d'enfermement et d'isolement. Ces territorialités s'illustrent par une forte solidarité entre habitants de La Chapelle en Vercors lors de chutes de neige. Nous retrouvons cette solidarité entre habitants de La Villeneuve lors de la crise sanitaire du Covid-19 par exemple. Des jeunes du quartier se sont proposés pour faire et apporter les courses alimentaires aux personnes âgées du quartier afin de limiter les risques de sortie.

Des projets culturels, sportifs, artistiques, éducatifs font partie de la vie de ces territoires d'enquête. Ils ont pour ambition de transmettre des valeurs de vivre ensemble et de citoyenneté. Ces pratiques socioculturelles sont adaptées selon le contexte territorial et son mode de fonctionnement. Elles contribuent à alimenter une forte culture territoriale et un sentiment de fierté collective.

Nous ne pouvons pas réfléchir et élaborer des projets éducatifs sans prendre le temps de comprendre le mode vie des territoires investigués. Là est tout l'intérêt des territorialités dans une enquête de territoire.

1.2.2. Une territorialité spécifique sur le quartier de La Villeneuve

Lors de notre première visite du quartier de La Villeneuve nous avons aperçu cette barre imposante d'immeuble du quartier de l'Arlequin (voir annexes). Nous avions rendez-vous avec le chef d'établissement du collège pour notre projet de recherche mais nous voulions, avant, rencontrer les habitants. Nous souhaitions connaître leur sentiment vis-à-vis de leur quartier, de son histoire, avoir connaissance de la culture identitaire présente entre ces tours et ces coursives. Nous nous sommes rendus à l'école du Lac entourée d'un grillage depuis 2009. Lors de sa construction dans les années 1970, La Villeneuve possédait des infrastructures scolaires types *écoles ouvertes*, en relation avec les autres acteurs éducatifs, sociaux et culturels du quartier dans le cadre d'un enseignement expérimental (Frappat, 1979). Ce grillage est le symbole même d'un temps passé révolu.

Une habitante nous raconte qu'elle ne connaissait pas le projet initial du quartier. Elle est venue s'installer à La Villeneuve car les logements sont beaucoup moins chers qu'ailleurs, que le parc qui se cache derrière la galerie de l'Arlequin était idéal pour une mère célibataire. Cette habitante a retrouvé ici une forme de solidarité et d'ambiance qu'elle n'avait jamais vu ailleurs « *ici on est comme une famille, on se parle facilement. Les jeunes crachent partout et font peur aux gosses avec leurs motos mais ça reste un petit paradis ici* ». Le petit paradis pour cette femme ce sont les nombreux commerces de proximité et l'absence de voierie due à la priorisation piétonnière lors de la construction du quartier.

Les premiers habitants rencontrés ne connaissent pas le projet d'utopie urbaine à l'origine de la construction de La Villeneuve. Pourtant Villeneuve représentait de nombreux espoirs pour les grenoblois dans les années 1970. D'où le terme d'*utopie*. Le Nouvel Observateur titrait le 15 mai 1972 : « L'anti-Sarcelles : comment à la Villeneuve un groupe d'animateurs et d'urbanistes, la bande à Verlhac, a osé construire la ville où l'imagination aura enfin le pouvoir. »³. Ce projet d'urbanisme a suscité une curiosité nationale. Des urbanistes, des architectes, des sociologues, des pédagogues, des élus, des journalistes sont venus voir La Villeneuve (Frappat, 1979).

L'histoire de La Villeneuve remonte à plus de 50 ans. En 1965 Grenoble doit répondre à une crise de logement. Le maire Hubert Dubedout et son adjoint à l'urbanisme Jean Verlhac, montent un projet ambitieux sur le terrain Sud de la ville, actuel aérodrome de la ville. « *Le projet Villeneuve se caractérise par une volonté de transformer les rapports humains dans la cité.* » (Frappat, 1979). Une série d'innovations sur l'architecture, la mixité sociale et culturelle, l'éducation, sont mises en œuvre. Les voitures sont laissées à l'extérieur du quartier. Sous les immeubles apparaît une rue couverte et piétonne pour faciliter les rencontres. Les couloirs menant aux appartements sont des coursives communiquant avec plusieurs montées. Des passerelles piétonnes permettent de se rendre d'un côté au centre commercial et de l'autre à la maison de la culture. Les locataires et les propriétaires habitent et partagent le quartier. Des logements pour personnes en situation de handicap, des résidences de personnes âgées, des foyers pour les jeunes en difficulté, sont construits. Symbole d'une innovation pédagogique, la maison de quartier regroupe le collège, la bibliothèque, des salles de réunions, des ateliers et un restaurant self. Une chaîne de télévision de quartier et une maison médicale sont lancées. Les écoles sont *l'enjeu le plus important* (Frappat, 1979). Elles pratiquent une pédagogie différente et expérimentale.

De nombreuses personnes abandonnent leur style et cadre de vie pour s'installer à La Villeneuve : un cadre de direction d'entreprise de la région parisienne, un éleveur de chèvres et de moutons venu

³ Source : archives municipales de Grenoble.

établir une communauté de l'Arche⁴ au sein du quartier, ou un prêtre qui renonce à sa paroisse pour établir un commerce de journaux (Frappat, 1979). Le quartier de l'Arlequin à son origine est peuplé de 50% de ménages cadres moyens et supérieurs.

Dès les premières années les désillusions apparaissent. La chaîne de télévision s'arrête. Les cadres quittent le quartier. En 1979, 7 ans après la création du quartier « *certaines vivent encore à la Villeneuve, mais beaucoup n'ont pas pu tenir et sont partis. C'est qu'il n'est pas habituel, pour un cadre de vivre dans un grand ensemble, (...) c'est très bien sur le papier, c'est généreux, c'est très chrétien de gauche, mais c'est difficile à supporter jour après jour.* » (Frappat, 1979). Ceux qui restent de cette époque se souviennent d'une vie militante, d'initiatives associatives, de fêtes, de mixité et d'événements de vie qui rassemblaient les habitants.

Les élections de 1983 ont fortement impacté la finition et l'évolution du projet urbain. Le projet de construction du troisième quartier de La Villeneuve est supprimé. La nouvelle équipe municipale change la politique d'attribution des logements en favorisant l'installation quasi exclusive de personnes en grande difficultés. Cela a un effet sur la mixité sociale souhaitée. La ségrégation sociale s'installe au Sud de la ville, principalement concentrée sur La Villeneuve. Le quartier va peu à peu se ghettoïser.

Nous avons rencontré l'ancien directeur d'une école du quartier, aujourd'hui fermée. Pour lui, la vie de quartier était fortement influencée par ses écoles. Selon lui ce sont les normalisations des administrations qui ont réduit les expérimentations d'éducation alternative. Toutes les écoles ont été progressivement normalisées. La vie de quartier tournait autour de la vie des écoles : enfants, parents, associations... l'école du Lac était nommée Maison du Lac, tout un sens. Selon lui c'est l'*enfant* qui était considéré et non pas l'*élève* uniquement. Les enseignants connaissaient les parents, logeaient dans le même quartier. Une fracture entre les enseignants actuels et les parents a été effective lors d'une mobilisation de parents autour des familles sans-papier. Cette mobilisation a été l'initiative de l'ancienne équipe pédagogique. L'équipe actuelle n'a pas voulu s'investir en soutien à leur famille d'agents publics. Les écoles du quartier, classées réseau d'éducation prioritaire, sont fuies par certains habitants du quartier. 5 écoles sur 9 ont dû fermer.

Le quartier est stigmatisé comme *cité*. Dans l'imaginaire collectif, La Villeneuve est synonyme d'agressions – faits divers – insécurité. De nombreux habitants de l'agglomération grenobloise n'y vont jamais et les primo arrivants sont dissuadés de s'y rendre. Les clichés négatifs sont nombreux autour de La Villeneuve ce qui rend furieux les habitants. Nous nous sommes aperçus que cette

⁴ Selon la philosophie de Lanza Del Vasto

réputation ne reflète pas la réalité. Nous avons rencontré des personnes chaleureuses, bienveillantes, soucieuses de nous indiquer notre chemin, de nous raconter leur histoire, leur vécu, leur vie de quartier et les richesses qui l'accompagnent. L'insécurité, les incivilités, les trafics de drogue ne sont pas spécifiques à La Villeneuve mais semblent plutôt une préoccupation nationale. Mais ces représentations négatives influencent grandement la vie de quartier (Bidou-Zachariasen, 1997).

Une habitante du quartier nous raconte son arrivée : « *Dès le début je me suis sentie super bien accueillie. Ici tu sors et tu ressens un esprit de voisinage bien plus développé qu'ailleurs. Dans l'allée où j'habite des covoitages sont organisés, parfois je garde les mômes des voisins, d'autres fois ce sont eux qui s'occupent du mien* ». Le tramway et les commerces sont à proximité. Les habitants rencontrés ne nous parlent pas d'insécurité et de repli sur soi. Ils nous parlent d'un quartier battant, avec une volonté de casser une image négative. Ils nous parlent d'une organisation collective, de pratiques de vivre ensemble. Les relations humaines ne sont pas extraordinaires par rapport à d'autres territoires mais elles sont peut-être plus soudées, plus authentiques.

Le projet de rénovation du quartier est essentiellement tourné vers le bâti et non sur le développement humain et social. Les collectifs d'habitants accompagnés par des associations luttent pour faire vivre leur quartier en créant des événements et des lieux de convivialité. La nouvelle équipe pédagogique du collège a compris l'influence des acteurs éducatifs, culturels et sociaux du quartier dans l'accompagnement des jeunes. Le collège du quartier est le symbole même d'une volonté de partenariat éducatif à l'échelle locale.

En juillet 2010, le président Sarkozy prononce le discours de Grenoble en promettant aux citoyens de « *nettoyer la racaille à coups de kärcher* » à la suite des émeutes du quartier de La Villeneuve. Une habitante du quartier nous raconte « ça a été terrible après pour rattraper ce discours. Nous ne sommes pas des animaux sauvages. C'est injuste de réduire le quartier à la violence ou l'insécurité. Il y a quelques semaines Mme X a perdu son mari. Pendant des jours les habitants se sont relayés pour la soutenir, lui apporter à manger, s'occuper de ses enfants... c'est ça aussi la réalité de notre quartier ». Nous abordons un groupe d'hommes qui jouent à la pétanque dans le parc Verlhac. Ils nous racontent que le parc est le lieu de convivialité et de rencontres entre les habitants du printemps à l'automne, du lever au coucher du soleil. Pour ne pas faire du bruit sur la place et réveiller les habitants du quartier, c'est là-bas que tout le monde profite de ce poumon vert pour s'échapper des tracas de la vie quotidienne. Une vieille dame nous explique que les ascenseurs sont toujours en panne. Les jeunes du quartier, accompagnés de la MJC, aident les personnes âgées pour monter leurs courses ou les faire tout simplement. Au quartier de La Villeneuve, le centre socioculturel a créé un atelier libre. Ce concept est un échange de savoirs et de pratiques dans un local aménagé.

Les habitants peuvent y apprendre l'arabe moderne, réparer leur vélo ou leur voiture, apprendre à coudre, avoir du soutien scolaire. Une grande cuisine est aménagée pour servir la soupe populaire 3 soirs par semaine.

La relation qu'entretient les habitants avec leur quartier est liée à l'histoire de la construction de la cité. De nombreux habitants des années 1970 y résident encore avec cet espoir de mixité sociale et de brassage culturel véhiculé par les grenoblois lors de l'aménagement du projet urbain. Connaître l'histoire du quartier c'est comprendre le rapport des individus avec l'espace, la culture et leur identité, en d'autres termes, éclairer les territorialités.

1.2.3. Une territorialité rurale-montagnarde particulière dans le Vercors

Dans plusieurs communes, forêts et clairières, le Vercors a été le théâtre de combats et d'actes de résistance. Ces nombreux lieux de mémoire sont représentatifs des hommes et des femmes tombés pendant la guerre, où ont vécu en clandestinité des groupes de résistants, où se sont produits des parachutages... En traversant le massif nous pouvons rencontrer une croix, une stèle, un monument, une plaque rappelant les sacrifices humains, afin de rendre plus sensibles et plus visibles ces évocations du passé, et manifester leur appartenance à un même parcours symbolique du souvenir. Sur chacun de ces lieux un if a été planté avec à ses pieds une plaque commémorative de bronze portant pour signature « Site National Historique de la Résistance en Vercors ».

Suite au débarquement du 6 juin 1944 les entrées du massif sont verrouillées. Seuls 4000 volontaires atteignent le maquis afin d'aider les résistants à libérer le Vercors des troupes allemandes. Au pied du Vercors, dans la ville de Grenoble, le général allemand Karl Pflaum envoie 15000 hommes à l'assaut du Vercors. Le 21 juillet 1944 une bataille acharnée et inégale en termes de forces humaines est enclenchée. L'attaque est générale et se situe sur toutes les routes, cols et pas du massif. Dans le village de Vassieux en Vercors se posent les planeurs de la Waffen SS à la place des Alliés, mettant un terme à la bataille du Vercors, décimant les résistants et les populations sur leur passage. Plus de 600 résistants sont tués pour une centaine d'allemands. 573 maisons sont détruites. Le 1^{er} juillet 1944 les soldats allemands lors de l'offensive dans le Vercors recherchent armes et maquisards à la Chapelle en exigeant la collaboration du maire et du curé de la commune. Ces derniers refusent. La population est alors divisée en deux groupes : les hommes d'un côté et les femmes, enfants et personnes âgées de l'autre. Les hommes sont fusillés dans la cour de la ferme Albert. Laquelle sera ensuite incendiée. L'autre groupe est enfermé dans l'école. Tout le village à l'exception de l'école a été incendié par les troupes allemandes. La Chapelle en Vercors a été reconstruit de 1948 à 1950.

Lorsque nous arrivons sur les plateaux du Vercors, nous sommes habités par l'histoire mais surtout impressionnés par ces étendues de plaines, de champs agricoles, de forêts qui s'échouent aux pieds des falaises de calcaire. Nous ressentons une forme d'ouverture au monde et paradoxalement nous retrouvons face à des habitants fermés, repliés sur soi, scrutant nos moindres faits et gestes et surtout interrogatifs de notre présence sur leur territoire. Après plusieurs rencontres et échanges avec d'anciens et nouveaux habitants de la commune de la Chapelle en Vercors, nous pouvons expliquer leur mode de fonctionnement.

Il existe à La Chapelle en Vercors des représentations de libertés, de résistance, de solidarité, une identité socioculturelle construite au fur et à mesure du temps et des arrivées des habitants, qui ont favorisé une identité territoriale partagée. L'ancre identitaire développé par Champollion & Rothenburger (2018) est présent dans les moindres recoins de la vallée. Chaque individu rencontré n'a pas la même définition de la montagne voire les mêmes représentations. Ils n'exercent pas le même rapport et ne sont pas tous « champions de biathlon »...

Lors d'une première rencontre avec un habitant il nous parle de La Chapelle et du Vercors comme possédant une « *dimension d'ordre protectrice. On se sent protégé quand on est physiquement dans le Vercors mais également au sens psychologique. Il existe une forme de stabilité. C'est comme si c'était un château fort avec quelque chose de puissant. Cette puissance on la voit surtout quand on regarde les falaises. On ne peut pas rentrer comme on veut dans le Vercors il existe des tunnels. C'est une forteresse qui reste accessible*

La directrice de l'office de tourisme de La Chapelle en Vercors nous raconte l'existence d'« une idée de préservation du bien, de la nature, une durabilité des choses ». Il nous apparaît que les échanges sont réels. A notre arrivée les connexions avec les individus étaient difficiles à établir. Au fur et à mesure les échanges se sont détendus et nous avons ressenti cette force et ce besoin de protection de leur terre. Avec bonheur et éloquence les habitants nous ont raconté leur terre, leur mode de vie, leur relation au territoire et aux autres, leur histoire.

A La Chapelle en Vercors les individus ont eu envie d'apporter leur marque à leur environnement, de se l'approprier. Ils ont construit leur personnalité autour de cette relation à la montagne (Debarbieux, 2008). Cette commune fonctionne comme un quartier urbain. Tout le monde se connaît. Les enfants vont chez les uns et les autres et un mode de garde entre voisins est instauré. A force de rencontres nous découvrons deux types de population à La Chapelle en Vercors. La secrétaire de mairie nous présente les groupes d'individus qui vivent à La Chapelle depuis des générations « *vous avez des personnes, on sait qu'elles sont du pays parce que ce sont des noms du coin. Les Mure-Ravaud, les Gouy-Pailler, les Arribert, ce sont des noms du pays, ils ont plus de trois générations dans le cimetière*

jeunes cadres, venus d'ailleurs, de petites ou grandes villes. Ils ont choisi de s'installer sur le plateau pour la *qualité de vie*. Un père de famille du village nous raconte. « *Ici on est plus proche de la nature. Les enfants ont un immense terrain de jeu et ils sont préservés de la violence, de la misère qu'ils auraient pu découvrir en habitant en ville. Nous sommes venus nous installer ici il y a 10 ans pour aspirer à une qualité de vie meilleure. Les enfants sont plus autonomes, plus responsables ici. On se fait confiance. Ils ont la montagne, le sport, tout ce dont un enfant peut rêver pour s'épanouir en liberté* ». Dans un objectif de développement durable, de qualité de vie et d'éducation favorables, les nouveaux arrivants se sont mélangés avec les anciens. Les habitants du village s'entraident au moment du déneigement, pour faire les foins, la transhumance...

Nous découvrons à La Chapelle en Vercors une solidarité différente de La Villeneuve mais bien réelle. Ces deux territoires à première vue enfermés et isolés, nous apprennent un système de relations humaines basé sur le partage, la cohésion et la solidarité.

1.3. Lien avec le questionnement de recherche

1.3.1. L'influence des territorialités sur le comportement scolaire, individuel et social

Au quartier de La Villeneuve ou à La Chapelle en Vercors, toutes personnes rencontrées nous ont parlé de leur arrivée sur ces territoires. Elles étaient pleines d'espoir, de projets, habitées par une envie, un rêve, des représentations sur ce que ce territoire allait leur apporter et leur permettre de construire. Les individus ont intériorisé leurs idées, leurs envies, afin de les projeter sur leur future installation. L'imaginaire de cette installation résulte de représentations territoriales fantasmées (Vanier, 2009). Les individus vont faire partie d'un collectif, intégrer une culture territoriale commune, un groupe d'habitants, ils vont faire pleinement partie d'un territoire. Ce sentiment d'appartenance territoriale influence les comportements individuels, à des niveaux d'investissement spécifiques aux personnalités de chacun.

Chaque lieu pratique une cohésion sociale liée aux territorialités des espaces, selon les besoins et les problématiques sociales des habitants. Que ce soit pour soutenir l'agriculteur dans sa récolte ou déneiger la porte du voisin, servir la soupe populaire ou garder les enfants des voisins qui travaillent tard, nous convenons que les territorialités influencent les comportements humains. Nous découvrons une cohérence entre les individus et leur espace (Vanier, 2009).

Les territorialités identifient des pratiques sociales collectives (Debarbieux, 2008). Les individus extérieurs au groupe vont posséder des représentations sur ces identifiants culturels. Dans un inconscient individuel nous allons supposer voire juger des comportements langagiers, religieux, coutumiers... en se référant à une représentation d'ensemble de la société. Or c'est en se confrontant

à la dimension symbolique de ce territoire, à ses territorialités, que les individus apprendront à vivre ensemble, à se mettre en lien et pratiquer une cohérence territoriale.

Nous retrouvons ces pratiques auprès des acteurs éducatifs. Tous n'habitent pas le territoire et tous n'ont pas choisi d'exercer sur ce territoire. Ils arrivent avec des représentations qui leur sont propres et qui proviennent d'une culture personnelle. En rencontrant les acteurs éducatifs de La Chapelle en Vercors ou de La Villeneuve, tous ont modifié et adapté leurs pratiques éducatives au territoire et aux besoins de la population. Nous découvririons dans la partie spécifique aux établissements d'enquête, quelles sont ces pratiques mais nous pouvons d'ores et déjà annoncer que chaque lieu possède une didactique territoriale. L'effet de territoire (Champollion, 2013) influence les représentations des acteurs locaux, leurs pratiques sociales et éducatives, voire leur posture professionnelle sur diverses situations. La plupart se sont formés sur la réalité de terrain. Aucun n'a été préparé à l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education pour enseigner dans un contexte spécifique de territoire et de population. Pour eux la coopération territoriale et le travail d'équipe ont été bénéfiques pour mener à bien leur mission d'éducation. Les acteurs éducatifs commencent par découvrir leur public, leur histoire, leur projet pour adapter leur pratique aux besoins et attentes récoltés.

1.3.2. Les enjeux éducatifs dans les deux territoires d'enquête

Que ce soit à La Chapelle en Vercors ou à La Villeneuve de Grenoble, les enjeux éducatifs ne sont pas les mêmes et ils sont fortement influencés par le territoire et ses territorialités. Dans les milieux ruraux isolés ou urbains défavorisés, les politiques éducatives ont un même objectif *lutter contre les inégalités et accompagner les enfants et les jeunes dans leur construction citoyenne*⁵. A la lecture des projets éducatifs municipaux des terrains d'enquête, les projets de coopération entre les différents acteurs éducatifs, sociaux, sportifs et culturels, donnent un sens commun à la mission d'éducation des jeunes habitants du territoire.

A La Chapelle en Vercors il existe une seule école élémentaire publique : l'école Philippe Saint André. Elle porte le nom de son instituteur fusillé dans la cour de la ferme Albert en 1944. A chaque anniversaire les élèves commémorent son action de résistance dans un devoir de mémoire. Les 80 élèves de l'école sont répartis en 3 classes divisées. Pendant la saison hivernale des sports tels que les raquettes et le ski sont proposés aux enfants. La commune possède son propre collège : Sport Nature. Construit en 1982 l'établissement propose différentes sections sportives autour du biathlon et de l'équitation ainsi que des activités de pleine nature, en plus des activités physiques et sportives,

⁵ Projets éducatifs de La Chapelle en Vercors et Grenoble.

telles que le VTT, la course d'orientation, l'escalade, le ski alpin et le ski de fond. Il existe également un accueil de loisirs sans hébergement, géré par l'association Maison de l'Aventure.

Le projet éducatif territorial⁶ de La Chapelle en Vercors est à destination de tous les habitants. Les objectifs sont précis : éducation aux loisirs, sensibilisation à la citoyenneté et à l'environnement, épanouissement de la personne, dans un contexte géographique et humain particulier.

Au quartier de La Villeneuve à Grenoble, l'enjeu éducatif est de coordonner les actions éducatives dans une conception d'éducation permanente à l'usage de la population du quartier. Les objectifs seront conduits par la formation sous les formes scolaires, l'organisation de la culture et des loisirs, une participation à tous les organismes de recherche dans le domaine de l'éducation. L'Ecole n'est plus une institution isolée mais un moyen renforcé de lutte contre la ségrégation sociale. L'Ecole Ouverte vise à recréer du lien entre les enseignants et les parents, et à harmoniser l'action de tous les éducateurs. Les établissements scolaires vont être rénovés et accessibles selon les facteurs moteurs, d'apprentissages et les enjeux de coéducation territoriale. La Maison de Quartier joue un rôle central dans la coopération territoriale avec l'ensemble des acteurs éducatifs scolaires populaires et spécialisés. Elle mène une action conjointe dans l'information, l'orientation et la formation de son public.

1.3.3. Les enjeux sociaux dans les deux territoires d'enquête

Il y a 12 304 habitants à la Villeneuve avec un taux de pauvreté de 42,1% et un taux de bas revenus de 60,5%. L'enjeu social principal du quartier de La Villeneuve est la réhabilitation de son ensemble afin de le redynamiser socialement et culturellement, de lutter contre la ségrégation sociale et la ghettoïsation urbaine.

Une maison du projet a été créée au centre social du quartier de La Villeneuve pour son renouveau. Les habitants sont invités à participer au développement et à la dynamique de projet. Celui-ci est un programme de rénovation de l'habitat et des espaces publics. Il permet la réhabilitation de plus de 2400 logements sociaux et 360 logements privés, la *résidentialisation* de 1270 logements sociaux, la rénovation thermique des logements, un meilleur traitement de l'eau et la création d'ilots de fraîcheur. Un service de proximité porté par l'association d'économie sociale et solidaire du quartier est ouvert depuis le début de l'année 2020. Dans ce local se trouve un *Repair Café* pour réparer les objets, un *Fab Lab* avec des outils pédagogiques et des ordinateurs pour la conception et la réalisation d'objets, une conciergerie, une *outilthèque* pour le prêt d'outils, et une boutique de

⁶ Les projets ont été récupéré aux différentes mairies.

ressourcerie qui récupère, valorise et revend des biens. Les bâtiments sont réaménagés pour proposer des locaux artisanaux. Un bâtiment est composé de petits ateliers, de locaux de stockage, de bureaux et d'espaces communs.

A La Chapelle en Vercors habitent 685 villageois. Au village, les enjeux sociaux concernent l'amélioration de l'habitat, le soutien aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap. La compétence sociale dépend de la communauté de communes Royans-Vercors. Elle coordonne et anime un réseau d'acteurs locaux autour de la petite enfance – enfance – jeunesse, afin d'assurer une veille sociale sur le territoire. Ce sont essentiellement les associations locales qui portent les projets de solidarité, d'éducation et intergénérationnels sur le territoire. La population active de la commune regroupe 79,1% des habitants dont 6,2% de chômeurs.

La découverte des différents contextes territoriaux nous permet de cerner les enjeux éducatifs et sociaux de La Chapelle en Vercors et du quartier de La Villeneuve. Nous souhaitons éclairer d'éventuelles relations entre ces contextes et les choix d'orientation des élèves, scolarisés en 3^{ème} sur ces territoires.

2. L'orientation scolaire en 3^{ème}

2.1. Les enjeux pédagogiques de l'orientation

2.1.1. Le processus de l'orientation du point de vue de la psychologie de l'adolescent

La construction des choix professionnels fait partie du développement de l'identité à l'adolescence. Dans le développement de la pensée formelle et des relations sociales, l'adolescent peut prendre en compte les différents points de vue, afin de l'accompagner dans son choix de vie. Le processus d'orientation est un enjeu identitaire de vocation et de profession pour l'adolescent. L'exploration de soi et du monde professionnel favorise la spécification des choix professionnels du jeune. L'adolescent essaye de se projeter en fonction de ses valeurs et intérêts personnels. Mais les représentations scolaires peuvent être un poids sur les représentations de l'avenir de l'adolescent (Cannard, 2015).

Le passage de l'orientation scolaire à l'orientation professionnelle peut être une période de doutes, de questionnements voire même d'angoisses chez l'adolescent. L'élève peut avoir peur de l'échec selon l'importance accordée à la réussite scolaire. Ou au contraire cette période peut être vécue comme une consécration chez d'autres adolescents. L'orientation peut être l'aboutissement d'un

parcours scolaire et une forte envie d'explorer son futur. Un besoin de reconnaissance apparaît dans sa construction d'identité. Le poids des représentations scolaires accélère le processus d'orientation. Selon son parcours scolaire, ses résultats, ses compétences acquises, mais également selon ses moyens financiers, ses capacités intellectuelles et sociales, l'élève choisit une orientation au sein d'une filière générale ou de la voie professionnelle, en fonction du futur métier identifié. L'accessibilité repose sur l'image de soi et le sentiment de compétence. Il peut y avoir des différences entre le métier inaccessible et fantasmé, et le métier choisi en fonction des compétences supposées.

La construction des représentations professionnelles provient de l'influence de l'histoire personnelle. Les élèves possèdent une représentation stéréotypée des filières et des métiers (Lemarchant, 2007). L'histoire personnelle renvoie à une catégorisation réductrice des métiers. La représentation que l'élève se fait est biaisée et stéréotypée. La perception que les élèves ont de leur niveau scolaire et le rapport qu'ils entretiennent aux disciplines, influencent leurs vœux d'orientation. En grandissant, les adolescents passent de rêves, d'aspirations, partagés avec leurs pairs, *la préférence professionnelle*, aux normes de l'institution, *la stratégie scolaire*, auxquelles ils se soumettent consciemment ou inconsciemment. L'orientation doit rester un choix personnel (Cannard, 2015).

La motivation intrinsèque et extrinsèque (Vallerand, 1997), l'autodétermination (Deci & Ryan, 2000) sont des comportements psychologiques du processus d'orientation. La motivation intrinsèque provient de soi, de l'accomplissement espéré et de l'autostimulation. Elle correspond au désir personnel de l'élève, à son aspiration hors influence institutionnelle ou familiale. La motivation extrinsèque correspond à une récompense extérieure. Elle vient des régulations identifiées et intériorisées. L'autodétermination vient d'une régulation contrôlée par l'individu. La question de l'orientation implique des représentations de soi au futur et des représentations des mondes possibles. Ces représentations sont définies par la situation de l'adolescent au présent influencées par son soi scolaire.

2.1.2. L'orientation scolaire et professionnelle : une étape dans l'émancipation de l'élève

Le processus d'orientation est l'accompagnement de l'adolescent dans la construction de sa vie. Ce processus est influencé par une multiplicité de facteurs : économiques – géographiques – culturels – psychosociologiques – physiques. L'individu choisit un itinéraire de formation particulier qui le conduit à l'exercice d'une activité professionnelle.

L'Ecole transforme l'individu en citoyen (Blais, Gauchet & Ottavi, 2014). L'Ecole est un lieu de *décentrement* où l'individu prend conscience de la sphère publique et de l'intérêt général. Dans son processus d'orientation l'élève est accompagné dans l'apprentissage de la société. La découverte des savoirs lui permet de mieux saisir les particularités sociétales. Dans son accompagnement à l'orientation, l'adolescent est préparé à l'exercice de la citoyenneté, dans son choix d'avenir, mais également à la professionnalisation dans l'acquisition de savoirs et de compétences pour sa future intégration économique.

Le processus d'orientation donne à l'élève la capacité de penser par lui-même, de devenir un adulte autonome. L'Ecole est un lieu d'adaptation permettant à l'élève d'acquérir des capacités de réflexion et d'évolution, en adéquation avec les enjeux économiques d'insertion professionnelle. Dans sa mission d'émancipation, l'Ecole accompagne l'élève à s'intégrer dans une société avec un projet en pleine conscience et un esprit critique. L'Ecole serait donc le lieu de construction de projet individuel, d'apprentissage de liberté de penser par soi-même.

L'orientation est un processus de préparation à l'autonomie où la transmission et l'accompagnement ont une place importante. Pour que l'élève atteigne son autonomie il faut le laisser réfléchir par lui-même. Pour ce faire le sujet va être dans une position d'écoute pour favoriser l'ouverture à une transmission de savoirs et de connaissances. L'autonomie devient complète lorsque l'individu possède différents savoirs, savoirs être et savoirs faire. Il est un sujet complet capable d'analyser ses connaissances, de les critiquer, de se les approprier, afin de les utiliser dans toutes situations pour être présent au sein du monde qui l'entoure (Arendt, 1968). La transmission vise l'éducation et favorise la compréhension du monde qui entoure l'individu. Donner du sens à l'éducation c'est valoriser son environnement. Par conséquent, le processus d'orientation est une des étapes du processus d'émancipation de l'individu.

2.1.3. L'orientation : une pratique éducative d'accompagnement

En éducation nous utilisons le terme de *processus* en référence à la notion de *construction* de parcours. Dès le premier degré, l'élève apprend à faire des choix. Pour faire des choix d'orientation, l'élève apprend à se connaître, dans les explorations de soi, selon ses propres désirs, sa motivation intrinsèque. Puis il apprend les voies de formation, les différentes portes qui s'ouvrent à lui. Pour finir il découvre le milieu du travail, en l'explorant, en confrontant ses aspirations à la réalité, afin de vérifier si ce projet lui correspond. Lorsque l'élève se sent accompagné dans la construction de son projet d'orientation, il comprend le sens donné aux apprentissages. L'enseignant transmet des savoirs et l'élève les acquière, se les approprie et fait le lien avec son projet d'avenir. L'élève

apprend pour réaliser son projet d'avenir. En l'accompagnant, l'acteur éducatif donne du sens aux apprentissages et favorise la construction du projet d'orientation de l'élève.

L'orientation est un partenariat entre les différents acteurs éducatifs (école, famille, éducation populaire) et les élèves. Elle relève d'une connaissance de soi en tant qu'éducateur et la connaissance de l'élève. Un des enjeux de l'orientation est l'insertion professionnelle (Lieury & Fenouillet, 2006). L'éducateur accompagne l'élève et sa famille, cela prend du temps et une posture professionnelle adaptée. Parler d'orientation c'est aussi parler de confiance car elle touche profondément les individus. Dans chaque pratique, l'éducateur fait le lien entre orientation et coéducation.

Au sein d'un établissement scolaire du second degré, différents acteurs pédagogiques interviennent auprès de l'élève. Le conseiller d'orientation psychologue, le conseiller principal d'éducation, les professeurs principaux, conduisent un travail d'équipe et de partenariat autour de l'élève. Ils travaillent l'ambition professionnelle en sécurisant les parcours et en adaptant l'épanouissement personnel de leurs élèves en fonction des aspirations individuelles.

Au cours du processus d'orientation, les différents acteurs de l'environnement pédagogique de l'adolescent vont lui apprendre les codes sociaux et éducatifs, favorisant son orientation et son insertion professionnelle. Mais d'où proviennent ces codes ? Appartiennent-ils à un champ lexical appris en formation professionnelle à l'ESPE ou plutôt le résultat de l'expérience de terrain ? Sont-ils en articulation avec le territoire de l'élève ou universels ?

L'accompagnement de l'élève dans la construction de son projet d'orientation provient du capital humain de l'éducateur. L'éducateur arrive au sein d'un contexte territorial symbolique qu'il va apprendre à connaître, qu'il va s'approprier, pour comprendre les besoins éducatifs et les aspirations de son public. La compréhension et l'appropriation d'une territorialité partagée favorise l'accompagnement à l'orientation. L'enseignant ne conseille pas de la même manière un élève issu des quartiers défavorisés et un élève issu d'un village rural isolé. Les territorialités influencent fortement les aspirations des élèves et de leur famille en termes d'orientation et d'insertion professionnelle (Champollion, 2019).

Dans leur formation professionnelle, les éducateurs apprennent à différencier deux fonctions. La fonction différenciatrice identifie avant tout la construction identitaire de la personne. La fonction unificatrice informe et forme l'élève à un héritage professionnel. Un des enjeux de cet accompagnement pédagogique est la suppression de l'orientation genrée. L'enseignant accompagne l'élève à se construire une éthique pour qu'il se retrouve dans une identité professionnelle. L'identité se retrouve reliée à un collectif dans un processus de construction personnelle.

Les pratiques éducatives ne concernent pas que les établissements scolaires. Des partenariats existent entre eux et des associations ou institutions locales d'insertion (ex. MJC – centres sociaux – mission locale – pôle information jeunesse). Les élèves font des stages pendant leur scolarité favorisant la découverte du milieu professionnel. Ces coopérations territoriales intègrent le processus d'orientation de l'élève dans sa réflexion et ses choix.

2.2. Des enjeux éducatifs en adéquation avec une volonté politique et administrative

2.2.1. La réforme de l'orientation dans la loi de 2013 : enjeux et modifications

La loi de refondation de l'Ecole est mise en place suite à différents constats. L'Ecole n'a pas progressé depuis 20 ans. Les enfants rencontrent des difficultés dès le premier degré. Le rapport PISA de 2012 identifie des sorties trop nombreuses d'élèves sans qualification, une incidence de l'origine sociale sur les résultats scolaires et des écarts persistants (Ministère de l'Education Nationale, 2013).

Le projet de loi se veut plus global sur l'ensemble des établissements et souhaite que l'élève s'empare de son parcours scolaire. Le socle d'enseignement est rénové et les cycles sont réorganisés. Le livret scolaire est unique et 4 parcours d'enseignement sont créés : parcours citoyenneté – parcours éducation artistique et culturelle – parcours éducation à la santé – parcours avenir.

Les parcours sont des moments concertés et coconstruits par les équipes pédagogiques. Ils sont éducatifs et dépendent de la programmation de l'établissement scolaire et du cheminement de l'élève. Le parcours avenir présente le secteur professionnel aux élèves. Il lui permet de découvrir le monde économique, de développer chez l'élève le sens de l'engagement et de l'initiative, d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle (Ministère de l'Education nationale, 2016).

2.2.2. Les pratiques professionnelles face à la pression institutionnelle

Le système éducatif est en perpétuel mouvement. Une des plus grandes problématiques découlant de cette réforme reste les sorties du système éducatif sans qualification. Les acteurs éducatifs doivent répondre à une demande institutionnelle forte dans le processus d'orientation alors que sur le terrain, ils sont confrontés à deux enjeux de la personnalité de l'élève : la singularité de son adolescence à l'école – la réalité du rapport dual élève-adolescent. Face à la volonté institutionnelle d'apprentissage de la vie sociale, l'éducateur met en place une nouvelle relation éducative.

Les professionnels de l'éducation peuvent se retrouver en difficultés selon leur contexte territorial. Ils peuvent ressentir une forme d'isolement ou d'abandon selon le degré d'absence institutionnelle (Barthes & Champollion, 2012). La volonté institutionnelle peut se retrouver en inadéquation totale avec le contexte territorial. Lors de nos rencontres avec l'équipe pédagogique du quartier de La Villeneuve, elle nous confessait se retrouver sous pression pour répondre à temps aux dispositifs. Le conseiller d'orientation psychologue nous raconte « *nous subissons une pression incroyable pour rendre dans les temps les concertations actives*⁷. *Nous accompagnons nos élèves au maximum dans la construction de leur projet d'orientation mais malheureusement ils vivent sur un territoire qui met à mal leur décision. Nous passons plus de temps à régler des conflits d'ordre sociaux et familiaux liés à la violence du quartier qu'à choisir leur lieu de stage. Des fois, ils (l'institution) sont complètement à côté de la réalité et des réels enjeux territoriaux* ».

Les dispositifs institutionnels pour accompagner les élèves dans leur projet d'orientation sont nombreux avec des échéances strictes. Mais il peut arriver que des événements relatifs à une réalité mettent à mal la finalité des objectifs. Les professionnels se sentent dépassés, incompris, isolés voire abandonnés par leurs référents (Barthes & Champollion, 2012). Les éducateurs doivent réadapter leur pratique pédagogique pour les rendre favorables aux élèves et répondre aux procédures administratives.

2.2.3. La problématique adolescente de construction identitaire face à l'élaboration d'un projet professionnel

Les rêves et les mythes sont importants dans le développement de l'adolescent. Dans le processus d'orientation l'avenir se construit à partir de formes identitaires disponibles. Le milieu familial va fortement influencer le processus, que les parents soient mobilisateurs ou démobilisateurs. La question de l'orientation implique la représentation de soi et les représentations du monde. L'école est le reflet des compétences et des échecs de l'élève. Le futur apparaît lointain et le présent reste flou. La construction d'identité de l'adolescent est remise en cause (Cannard, 2015).

Comment aider un adolescent à s'orienter, à se projeter dans un avenir professionnel, alors qu'il est dans une période de sa vie de transformations corporelles et sociales ?

L'insertion professionnelle est imprévisible et il est difficile pour un adolescent de planifier des projets à long terme (Catheline, 2006). L'objectif de l'Ecole est de rendre l'élève capable d'identifier ses préférences, ses objectifs, guidé par des désirs de réalisation de soi et de réussite.

⁷ Vœux d'orientation des élèves

Les pratiques éducatives doivent remettre l'adolescence au cœur de la question de l'orientation. Il nous paraît nécessaire de connaître les adolescents d'aujourd'hui pour mieux les comprendre et les accompagner dans leur construction de projet.

2.3. Eclairage des différentes dimensions de l'orientation

2.3.1. L'orientation « spontanée »

L'orientation scolaire est un parcours dans lequel le jeune a besoin d'être accompagné. Il apprend à mieux se connaître, à faire des choix, à appréhender les formations, les métiers et le monde professionnel.

La culture scolaire est considérée comme l'ensemble de représentations et valeurs qui donne du sens aux apprentissages et à l'orientation de l'individu. Elle possède une dimension de responsabilisation sociale et scolaire qui codifie les relations entre les individus.

Tout au long de son parcours, l'élève va construire son projet d'orientation. Dès la 6^{ème}, il est sensibilisé à la construction de son projet. Le rapport qu'il va entretenir aux savoirs et aux apprentissages va fortement influencer ses vœux d'orientation. L'orientation spontanée découle de ce parcours. Elle est le résultat d'échanges entre les élèves, les enseignants et les familles. L'élève, dans son processus d'orientation, aura matérialisé ses envies, ses aspirations, et défini un projet d'avenir, en concertation avec l'équipe pédagogique.

L'orientation spontanée est le principe de la méritocratie. Le don, le talent, est récompensé par le travail, le mérite (Durkheim, 2013). L'attribution de l'orientation se fait par rapport aux capacités de l'élève.

L'orientation spontanée est la moins discutée en conseil de classe. Elle est celle qui semble logique pour les enseignants par les résultats et compétences scolaires acquises par l'élève. L'orientation spontanée est de l'ordre de la légitimité scolaire (Duru-Bellat & Van Zanten, 2012).

2.3.2. L'orientation « effective »

L'orientation effective est l'opération de choix rationnels guidés par les adultes encadrant l'élève. Elle relève d'un choix personnel souvent influencé par les origines sociales. L'élève peut être sensibilisé à reproduire un schéma familial ou accepter un conseil pédagogique en fonction de son origine sociale. Il va porter une réflexion en termes de coûts ou de situation géographique des études supérieures.

La société et l'école attribuent la position future de l'individu dans la société (Durkheim, 2013). L'école serait une institution légitime à dire d'un élève s'il est apte, capable ou non, et donne de la valeur aux individus. L'école transforme l'individu en citoyen et sujet de raison. L'élève va effectuer des choix rationnels. Au sein de son parcours scolaire, l'élève va faire une succession de choix dès qu'il franchit un palier de l'orientation. Dans les milieux défavorisés la représentation du gain est différente. Il existe des enjeux de distinction selon le niveau d'études. Le choix a une valeur symbolique de distinction et aura un effet sur la réussite et l'orientation (Landrier & Nakhili, 2010).

2.3.3. L'orientation « institutionnalisée » et « procédurale »

Les relations entre l'Ecole et la société sont sociales et politiques. L'école constitue un individu socialisé avec des valeurs. L'éducation confère une valeur sociale à un individu (Landrier & Nakhili, 2010). Cette valeur se retrouve dans le diplôme.

L'enjeu est social car l'école donne une légitimité scolaire à l'individu par les titres et les diplômes. C'est un enjeu de positionnement produit par l'école. Le titre récompense le mérite individuel en adéquation avec les attentes de la société. L'éducation devient un enjeu politique (Duru-Bellat & Van Zanten, 2012).

Bourdieu & Passeron mettent en évidence les inégalités des chances et une reproduction des places sociales (1964). L'orientation est imposée aux élèves dans une théorie de la reproduction (1970). L'école est une instance de contrôle social et de domination. Cette domination se fait à travers la culture scolaire. L'école participe à la reproduction des rapports sociaux et explique que la non-réussite est liée au don. Cela produit chez les sujets une violence symbolique déterminant leur futur social.

La réforme de l'orientation suite à la loi de refondation de l'Ecole (2013) se veut réductrice des inégalités. De nombreux programmes et dispositifs sont élaborés pour accompagner au mieux les jeunes dans la construction de leur projet d'orientation. Une orientation institutionnalisée se veut être le contraire d'une orientation imposée. Le mérite revient au jeune selon ses réussites éducative et scolaire légitimées par les différents parcours éducatifs rencontrés.

3. *Les déterminants du projet d'orientation*

3.1. *L'influence des territoires dans les choix d'orientation*

3.1.1. L'effet territoire

L'origine sociale de l'élève et le poids institutionnel : les effets établissements, les effets maîtres et l'effet classe (Bressoux, 1994), sont supérieurs aux effets de territoires en matière d'orientation (Champollion, 2013). Notre questionnement de recherche porte sur la relation qu'entretiennent les territoires avec l'éducation dans le processus d'orientation de l'élève. Nous avons donc choisi de commencer cette partie par l'identification de l'effet territoire dans le parcours scolaire de l'élève.

Le territoire possède une pluralité de dimensions d'ordre sociologique, économique, politique, institutionnel mais également symbolique. Cette dernière dimension appartient aux valeurs, représentations sociales, idées représentatives, collectives et partagées, du lieu d'habitation. Ces différentes dimensions sont regroupées sous le terme de territorialités (Champollion, 2013). Notre hypothèse de recherche est centrée sur l'influence de ces territorialités dans le processus d'orientation des élèves. Nous pensons que l'orientation et les territorialités sont liées entre elles par un contexte territorial particulier, en ce qui concerne cette étude : un quartier urbain sensible et un village rural isolé de moyenne montagne.

L'Ecole s'inscrit dans un contexte territorial (Champollion, 2013). Nous ne trouverons pas les mêmes formes scolaires en termes d'organisation, d'enseignement des apprentissages, des résultats scolaires des élèves, de leurs souhaits d'orientation... d'une école à une autre. Par conséquent la dimension territoriale, sous toutes ses formes, influence la scolarité des élèves. Le territoire influence le contexte scolaire sur son organisation, ses enjeux, ses problématiques, ses pratiques éducatives, dans sa dimension globale (Barthes & Champollion, 2012). Nous n'avons pas les mêmes enjeux éducatifs et sociaux d'un territoire à un autre. Par conséquent les pratiques éducatives et pédagogiques vont s'adapter aux besoins du territoire et de sa population.

Les effets de territoire influencent perceptiblement l'éducation (Champollion, 2013). Dans notre étude nous chercherons à identifier ces effets et à détecter leur influence sur le processus d'orientation des jeunes. La dimension symbolique des territoires, ses valeurs, ses identités, ses représentations, en d'autres termes ses territorialités, accompagnent nos différents parcours (quête d'identité, scolarité, processus de socialisation, processus d'orientation, insertion professionnelle...) alors comment s'effectuent ces choix au sein des territoires et particulièrement d'un territoire à un autre ? Comment s'organise l'éducation à l'orientation d'un milieu rural isolé de moyenne montagne à un quartier urbain défavorisé ?

Dans son ouvrage, Champollion (2020) explique les différentes problématiques posées sur l'orientation au sein du territoire rural isolé. L'auteur identifie une peur de la mobilité, de

l'éloignement des offres de formation, mais également les difficultés de projection dans l'avenir, probablement liées aux problématiques de l'adolescence. Mais ne retrouve-t-on pas ces questionnements au sein des territoires urbains également (Bidou-Zachariasen, 1997) ? Se pourrait-il que ces difficultés soient le résultat de caractéristiques territoriales d'isolement voire d'enfermement ? Mais plus particulièrement, n'est-ce pas le commun de tout adolescent de ressentir une forme d'appréhension dans une projection de l'avenir ou dans son imaginaire d'orientation ? Serait-ce lié à une forme d'ancrage territorial que l'adolescent ne souhaiterait pas quitter ?

L'ancrage territorial et les capacités ou non de se projeter dans l'avenir sont des effets de territoire. Lors de différentes enquêtes (2005-2011-2013), P. Champollion identifie l'ancrage territorial dans un suivi d'élèves de la 3^{ème} à la seconde. L'effet de territoire intervient dans la réduction de vœux d'orientation de l'élève mais également dans les attentes de la famille et de l'équipe enseignante. La proximité géographique des offres de formation va déterminer ses choix. Les aspirations sont limitées et correspondent principalement à l'influence de l'environnement local.

Il existe plusieurs types d'effets de territoire dépendant de caractéristiques spécifiques. D'un territoire à un autre nous ne retrouverons pas les mêmes effets. Les territoires ont des particularités que nous ne retrouverons pas ailleurs. Au-delà de la distinction rural-urbain, des territoires similaires tels que le milieu rural montagnard, va posséder des contextes territoriaux complètement différents et des territorialités qui lui sont propres. Nous ne retrouverons pas de spécificités semblables à tous territoires. Chaque lieu est unique et possède des caractéristiques propres à son territoire. Dans une trajectoire d'orientation, les processus peuvent être inégalitaires d'un jeune à un autre selon des déterminants territoriaux et sociaux (Champollion, 2019). Mais n'est-ce pas également l'accompagnement pédagogique et les pratiques éducatives territoriales qui façonnent le parcours de l'élève ? Ne pouvons-nous pas retrouver des inégalités d'accompagnement sur n'importe quel type de territoire parce qu'elles sont la conséquence de savoirs êtres et savoirs faire de professionnels ?

Les représentations sociales de tout un chacun qui nous permettent de catégoriser des contextes territoriaux, peuvent se ressentir dans nos pratiques pédagogiques. Apparaît donc l'importance de la formation et de la posture professionnelle. L'adaptabilité de notre accompagnement se fait au niveau de l'élève mais également au niveau du contexte territorial et de sa dimension symbolique.

3.1.2. L'effet établissement et l'effet maître

Au sein d'un environnement sont présent différents contextes : territoriaux – éducatifs – sociaux – sociologiques – politiques – économiques... Le contexte éducatif regroupe plusieurs

caractéristiques issues de l'éducation formelle, non formelle et informelle d'un territoire. L'éducation formelle regroupe toutes les formes scolaires qu'un individu peut connaître : Ecole – université – formation... Au sein de ce groupe éducatif existe le contexte scolaire. Les performances de l'élève, ses résultats, son livret unique, son orientation, son insertion... dépendent de ce contexte. Mais ce contexte dépend également de la culture éducative des institutions scolaires. Dans chaque lieu éducatif, seuls les programmes d'enseignement et les dispositifs d'apprentissages sont similaires. Leur application et leur méthode de transmission dépendent, elles, des caractéristiques spécifiques liées à un territoire particulier.

Chaque établissement scolaire possède une organisation propre au mode de fonctionnement et aux problématiques de son territoire d'implantation. Il n'y a pas assez d'élèves locaux à La Chapelle en Vercors pour légitimer la possession d'un collège sur le territoire. Par conséquent, pour maintenir son ouverture, l'établissement a mis en place une organisation scolaire originale (Champollion, 2020). Il possède un internat sportif très sélectif. Quiconque souhaite bénéficier d'un enseignement sportif de haut niveau au collège de La Chapelle en Vercors doit passer des sessions d'entretiens sur dossiers de motivations scolaires et sportives. La réputation sportive du collège de La Chapelle est à rayonnement national. Le collège du quartier de La Villeneuve possède également une organisation scolaire originale. Pour assurer une continuité pédagogique en dehors des temps scolaires, limiter les incivilités et actes de violences au sein du quartier, les établissements scolaires du premier et second degré avec ceux des quartiers voisins, se sont associés aux structures d'éducation populaire et spécialisée dans le but de créer une communauté éducative territoriale.

La forme scolaire, son organisation, son projet éducatif, jouent un rôle dans le processus d'orientation des élèves. Les pratiques pédagogiques, la gestion et l'optimisation des ressources humaines et la composition sont autant de facteurs explicatifs à l'effet établissement. L'effet établissement regroupe les variables de composition de ce dernier, les variables de processus et les résultats des élèves (Dupriez & Dumay, 2004).

Un établissement scolaire possède des caractéristiques complexes et spécifiques déterminantes dans la réussite éducative et scolaire de ses élèves. Ces caractéristiques peuvent fortement être influencées par le territoire. C'est pourquoi il existe de nombreuses différences entre les établissements, dues à leur implantation territoriale, leur typologie de public, leur politique éducative, leurs pratiques pédagogiques et leurs méthodes d'enseignements. L'articulation de ces pratiques sont des facteurs de différences entre établissements scolaires.

Les politiques publiques d'éducation ont évolué selon un contexte sociétal et ont eu un impact sur les politiques éducatives d'établissement. Les pratiques pédagogiques et la formation des éducateurs se sont développées. Dans les années 1990 les études autour de la *School Effectiveness*

Research (Dupriez & Dumay, 2004) ont prouvé que les établissements scolaires peuvent faire la différence selon leurs pratiques pédagogiques et leur gestion des ressources humaines.

Il existerait des différences d'efficacité entre établissements, liées à sa composition et aux processus internes. Les effets de composition relèvent des processus organisationnels, pédagogiques, et des représentations de soi des élèves. Qu'en est-il d'un territoire à un autre ? Pour un collège Réseau d'Education Prioritaire + au sein d'un quartier classé politique de la ville, l'effet de composition ne sera-t-il pas influencé par les politiques locales et les logiques d'actions sociales ? Dans ce cas l'effet de territoire ne serait-il pas plus important que l'effet d'établissement dans le processus d'orientation d'un élève ?

Bourdieu & Passeron (1964) identifient le rôle du capital culturel et des habitus de classe dans la réussite scolaire des élèves. La loi d'orientation de 1989 interroge le rôle du système éducatif et élabore des stratégies de réponse pour améliorer la réussite scolaire des élèves. Dans les années 1990, des chercheurs anglo-saxons développent un courant de recherche sur l'école efficace : *school effectiveness studies*, pour identifier les spécificités des établissements performants. La méthodologie employée élimine les biais liés aux caractéristiques socioculturelles du public accueilli. Dans les établissements « efficaces » l'apprentissage des fondamentaux sont la priorité. Les objectifs donnés aux élèves sont clairs. Ils sont considérés en capacité de les atteindre. La fréquence des évaluations régule l'enseignement, influence une structuration et une planification des enseignements. Les résultats des élèves font l'objet d'analyse des établissements en vue d'une amélioration de l'enseignement. Une politique de formation continue menée au sein de l'établissement, la relation école-famille, l'instauration d'un principe de coéducation avec les parents d'élèves, sont fortement encouragés. L'effet établissement prend plusieurs formes de distinction : réputation – concurrence – pression parentale – pression académique – pression intra-établissement ...

En France, l'effet établissement est calculé à partir des résultats scolaires obtenus et des résultats scolaires attendus selon les caractéristiques du public accueilli (âge – CSP – niveau scolaire). Mais cette formule de calcul sous-estime la valeur de l'établissement, relative aux pratiques pédagogiques appliquées en son sein (Duru-Bellat, 2003). La qualité de l'enseignement et la réussite de l'élève dépendent de l'effet maître. Les élèves s'investissent davantage dans les apprentissages, donnent du sens à leur scolarité, selon les relations entretenues avec leurs professeurs. L'effet maître a plus d'impact que l'effet établissement. L'effet maître met en évidence les pratiques pédagogiques dans la classe. L'effet maître correspond aux attentes pédagogiques et au regard porté sur le niveau et les capacités d'apprentissage de l'élève. Le jugement et les représentations des enseignement pèsent dans la réussite des élèves (Duru-Bellat, 2003). Cependant l'efficacité des pratiques pédagogiques

ne dépendent pas que de l'enseignant. Les interactions dans la classe sont dépendantes des relations enseignants-élèves (Bressoux, 1994).

La nature des interactions avec les enseignants a des conséquences sur les apprentissages (Duru-Bellat, 2003) et de fait sur le projet d'orientation des élèves. L'image que les élèves se font d'eux-mêmes et leur sentiment de compétence ont des effets sur la dynamique de classe. Le processus de désinvestissement scolaire découle d'une mauvaise image de soi conduisant à de mauvais résultats scolaires (Lévine, 2006). Les enseignants jouent un rôle majeur en redonnant confiance à la classe et aux élèves. Il est donc essentiel que l'équipe éducative ne participe pas à la stigmatisation ou la dévalorisation des élèves dans leur accompagnement à la construction du projet d'orientation.

3.1.3. L'effet classe

A l'origine de sa création, le regroupement d'élèves de niveau scolaire proche dans une même classe favoriserait une meilleure transmission de savoirs. Ces pratiques avaient une finalité d'égalité entre les élèves (Duru-Bellat & Mingat, 1997).

Différentes études dans les années 2000 ont démontré l'importance de l'hétérogénéité des élèves au sein d'une même classe pour développer leurs capacités et l'acquisition des apprentissages. Le caractère homogène du groupe classe ne produit pas d'effet sur la performance mais active le processus d'interactions spécifiques (Duru-Bellat & Mingat, 1997). En développant la participation en classe et l'entraide entre pairs, le groupe classe pourrait atteindre de meilleures performances scolaires ainsi favoriser sa réussite.

En regroupant des élèves issus du même quartier, du même village, le groupe classe ne pourrait-il pas avoir l'effet inverse sur la réussite éducative et scolaire ? Dans leur étude, Duru-Bellat & Mingat (1997) rassemblent les facteurs académiques, culturels, sociaux et économiques comme conditionnement du déroulement de la classe. Mais que se passe-t-il lorsque la sphère privée intervient dans la sphère publique de l'élève ? En d'autres termes lorsque la vie de quartier ou la vie de village intervient au sein du groupe classe, comment agir pour ne mettre en difficultés les élèves ?

Par conséquent la classe est surtout un groupe. Un groupe d'élèves qui se connaissent, qui vivent ensemble, qui tissent des relations ou non, qui ont une histoire et une culture commune. Les jeunes grandissent, évoluent et se construisent ensemble. Ils sont influencés par leur environnement extérieur, leurs pratiques, leur culture adolescente. Leur processus d'orientation en est largement influencé. Dans sa construction d'identité l'adolescent se sent reconnu et valorisé au sein d'un

groupe d'appartenance (Erikson, 1968). Pourquoi ne pas utiliser le groupe classe comme vecteur d'orientation et de choix d'avenir ?

3.2. La mobilisation sociale des familles dans l'accompagnement du projet d'orientation de l'élève

3.2.1. L'effet « origine sociale »

De nombreuses enquêtes sociologiques ont identifié des inégalités d'éducation liées aux origines sociales des familles (Duru-Bellat & Van Zanten, 2012). Bourdieu & Passeron (1964 et 1970) ont démontré que de ces inégalités d'origine sociales, territoriales et institutionnelles, découlaient des inégalités d'orientation. L'origine sociale des élèves influence leur parcours scolaire sur les performances, les résultats mais également sur les choix professionnels et de filières (Champollion, 2019).

Les projets professionnels des jeunes sont marqués par la catégorie sociale de leurs parents (Boudon, 1973). Les expectations des élèves sont alimentées par les expectations des parents. Duru-Bellat (2002) prouve une différence d'aspirations entre élèves de catégorie favorisée et élèves de catégorie moins favorisée. A niveau scolaire équivalent, les premiers vont faire des souhaits d'orientation inscrits dans des études supérieures pour obtenir une qualification permettant un emploi admirable et avec une rémunération importante. Les catégories plus modestes vont faire des vœux d'orientation favorables à une insertion dans le marché du travail à court terme.

Après de nombreux travaux, comme ceux de Bourdieu et Passeron (1964, 1970), une étude du CNESCO (2018) identifie l'influence de la catégorie sociale dans le processus d'orientation. 50% des élèves issus de catégorie socioprofessionnelle « ouvrier » ou « employé » déclarent que plus ils ont de bons résultats scolaires plus ils ont la sensation d'avoir bien été accompagné dans leurs choix d'orientation. L'effet établissement est également identifié. 53% des élèves issus de collèges d'éducation prioritaire disent avoir été bien accompagnés pour leur orientation contre 42% pour les autres. « *57% avaient un projet professionnel au moment de choisir leur orientation* » (Mons, 2018). Les aspirations pour un métier ou une discipline sont les principaux critères pour un tiers des élèves quelle que soit l'origine sociale. 20% des élèves choisissent comme critère la rémunération. 50% d'enfants de cadres aspirent à un métier contre 40% d'enfants d'ouvriers. Le choix de rémunération du futur métier et la rapidité d'un poste priment pour les enfants issus d'origine sociale modeste. Le sentiment de n'avoir pas choisi son orientation apparaît dans cette étude. 20% des élèves de lycée professionnel disent avoir subi leur orientation en n'ayant pas eu le choix. L'origine sociale influence fortement car 19% d'enfants d'ouvriers déclarent avoir eu une orientation subie

contre 10% d'enfants de cadres. 71% des jeunes déclarent avoir écarté d'eux-mêmes plusieurs possibilités d'orientation en raison du coût des études. L'éloignement géographique et les frais de scolarité impactent fortement les familles aux origines sociales modestes.

L'origine sociale des élèves influence le processus d'orientation des élèves. Est-ce lié à une distance opérée entre le système scolaire et la famille ? Est-ce lié à une priorisation d'intégrer le marché du travail pour avoir une rémunération rapidement plutôt que de faire de longues études ? Le contexte de difficultés économiques n'influencerait-il pas le jeune dans son choix d'orientation ? Est-ce lié à une volonté familiale au sens où l'orientation sera imposée à l'élève par ses parents ? Mais l'effet CSP ne serait-il pas également la volonté d'un jeune de pratiquer le métier paternel, maternel ou de reprendre une entreprise familiale ? Les aspirations de certains élèves ne correspondraient-elles pas un idéal de vie comme intégrer la ferme familiale, le haras, la société de transports ou la scierie. Certains élèves peuvent avoir des destins tous tracés dès la naissance, d'autres peuvent choisir une orientation sur le tard, dans ce cas ne serait-ce pas trop prématûr de demander à un jeune de 15 ans de choisir son futur métier ? A quel moment le jeune apprend qu'il peut changer d'orientation, de futur métier, au cours de sa vie ?

3.2.2. La distance école – famille

Il existe de grands écarts d'investissement des familles dans le processus d'orientation des adolescents. Le sens donné aux apprentissages dépend de l'origine sociale des familles. Baudelot & Establet (1971) constate des différences de stratégies et de pratiques entre les familles et déséquilibre une logique de coéducation. Les visions sont différentes entre l'école et le domicile notamment au sein des quartiers populaires (Thin, 1998). D'un côté nous avons des familles collaboratives, avec une responsabilité partagée, de l'autre nous avons des logiques de délégation voire de séparation en ce qui concerne la scolarité des enfants. Existent également les familles stratèges, plus ou moins consommatrices de l'école. L'accompagnement des enfants au sein de leur scolarité sont des enjeux d'égalité. Les différences de suivi selon les parents, les disparités temporelles pour les métiers dont les horaires ne concordent pas avec ceux de l'école, ou les disparités intellectuelles selon le parcours scolaire des familles, démontrent une réelle présence de distance entre l'école et la famille dans l'accompagnement éducatif du jeune (Lahire, 1995).

Les familles développent plusieurs stratégies dans l'accompagnement de leur enfant. Des stratégies de positionnement mais aussi de distinction avec un maintien de l'entre soi au niveau du lieu d'habitation par exemple. Les familles peuvent exercer des stratégies de distinction sociale, en passant par l'école, avec une distinction d'établissements. Ces stratégies sont à comprendre en

termes de logiques de choix de scolarisation des enfants. Mais ces stratégies relèvent d'initiés disposant des connaissances sur le fonctionnement du système éducatif, de l'administration et de ses rouages. Nous découvrons une logique de marché scolaire avec une analyse coût-avantages. Cela s'opère par le positionnement des familles au sein de l'école et des stratégies de contournement de l'école par le biais de la carte scolaire par exemple (Van Zanten & Obin, 2008). Une des dernières stratégies familiales est le processus d'évitement. Quand l'enfant n'a pas la filière souhaitée la famille choisit le redoublement pour ne pas aller en voie professionnelle.

Pour finir la distance école-famille ne vient pas forcément que du domicile. Elles dépendent également des relations souhaitées par les établissements. Aujourd'hui il existe différents lieux et dispositifs favorables à la coéducation tels que les instances décisionnelles, la diffusion d'information, les réunions parents-professeurs, les conseils d'orientation, les sorties pédagogiques... mais la classe, les programmes et les méthodes d'enseignement restent des lieux fermés aux familles et indiscutables.

Cela entraîne plus de réflexions sur les familles à l'école. Qui accompagne l'élève et comment est-il accompagné dans son processus d'orientation ? Comment s'appliquent les logiques de coéducation sur les territoires d'enquête ?

3.2.3. La reconnaissance et la valorisation de l'élève dans son orientation

L'orientation dans le parcours du jeune est déterminante. Dans sa quête d'identité l'adolescent va mener un cheminement de l'adulte qu'il souhaite devenir. C'est une période de doutes, de questionnements, où le jeune a un réel besoin d'accompagnement pour exercer ses choix de filières ou de métier. Le jeune peut effectuer un souhait qui peut évoluer, se formaliser ou complètement changer en cours d'année. C'est donc dans un souci de conserver le bien-être de l'adolescent et de le guider au mieux dans ses choix que l'éducateur va mettre en place différentes pratiques de soutien et d'accompagnement.

Nous observons des différences d'aspirations entre les élèves. Certains font le choix d'orientation selon leurs résultats scolaires et l'idée de leur futur métier désiré. D'autres vont pratiquer des formes d'autocensure. La distance géographique peut être une raison de non choix d'orientation (Berlioux & Maillard, 2018). Le coût évalué pour s'installer, la peur de quitter le domicile familial, le sentiment d'isolement, peuvent être des freins pour certaines orientations ? L'élève va choisir la proximité géographique au détriment de ses aspirations.

L'autocensure peut aussi être familiale. L'élève peut désirer une filière ou un métier mais se voir imposer une orientation par la famille. Dans un souci de bienveillance et de relations non conflictuelles avec ses parents, le jeune va subir son orientation. L'orientation dépend du souhait des élèves ou de celui des familles ?

Il existe donc une différence des possibles dans les choix d'orientation. Cette différence s'observe entre les élèves à résultats et possibilités équivalents. Dans la lutte des inégalités de traitement d'orientation, le contexte territorial et le rôle des acteurs éducatifs sont importants. Reconnaître le jeune et le valoriser dans son parcours sont les premières étapes du processus. Ensuite il apparaît important de repérer les différents facteurs déterminants du projet d'orientation.

Ces facteurs peuvent être des déterminants sociologiques individuels, familiaux principalement (Bourdieu & Passeron, 1970). Peuvent intervenir des effets de contextes : effets maîtres, établissements, classe... (Duru-Bellat, 2002). Les effets de territoire et de composition sociale variée peuvent générer des différences au sein même de l'institution (Ben Ayed, 2015).

Deux types de facteurs influencent le parcours d'orientation d'un élève. Le premier est individuel et dépend des caractéristiques de l'élève, son genre, son origine sociale... Le second est contextuel, il dépend de l'environnement et du contexte scolaire de l'élève, selon le type d'établissement, les pratiques éducatives, l'influence du groupe de pairs, les politiques éducatives locales, les dispositifs d'accompagnement, le bassin de formation...

Comment se caractérisent ces facteurs sur les territoires d'enquête ? Dépendent-ils de la nature du territoire, qu'il soit rural isolé de moyenne montagne ou urbain défavorisé ? Comment sont accompagnés les adolescents dans leur construction de projet d'orientation ?

3.3. Les pratiques éducatives d'accompagnement sur les territoires investigués

3.3.1. Au niveau des établissements scolaires

Les pratiques pédagogiques d'accompagnement sont différentes selon les besoins de l'élève mais elles s'appliquent également selon le contexte territorial d'implantation de l'établissement scolaire.

Au collège Lucie Aubrac l'accompagnement pédagogique se fait en équipe et en collaboration avec les partenaires éducatifs extérieurs. 65% des élèves se dirigent en filière professionnelle à la fin de leur 3^{ème}. Sortir du quartier est la principale difficulté que les éducateurs rencontrent lors du choix d'orientation des élèves. Les jeunes vont principalement s'orienter vers des lycées de secteur. Leurs choix sont principalement géographiques. Les élèves du collège vont choisir le lycée et regarder ensuite les propositions de filières qu'il contient. Les premières étapes du parcours d'orientation

s'articulent du premier au second trimestre. Les professeurs principaux informent leurs élèves des différentes filières existantes. Ils font le point avec leurs élèves selon leurs souhaits pour les transmettre au conseiller d'orientation psychologue. Ce dernier intervient en classe pour décrire les filières d'orientation choisie par les élèves. Par la suite une réunion d'information est organisée auprès des familles. Le conseiller d'orientation psychologue est présent pour répondre aux questions des parents. Qu'en est-il de la relation école-famille, les familles sont-elles nombreuses à assister à ces réunions d'information ? Quels sont les retours effectués par les parents en tant que premier interlocuteur des adolescents dans leur choix d'orientation ? Les parents sont-ils intégrés à l'accompagnement pédagogique organisé par l'établissement ?

Les proviseurs des lycées d'enseignement général et professionnel du secteur viennent au sein du collège pour expliquer les différentes réformes aux élèves et leurs parents. C'est l'occasion d'interroger les responsables sur les modalités organisationnelles. Le second trimestre est consacré à la représentativité du métier. Les élèves travaillent sur l'image, la représentation qu'ils se font à la filière choisie, pour les confronter lors de mini stages organisés. L'objectif est de confronter le désir à la réalité. Au collège Lucie Aubrac l'accompagnement pédagogique est individuel et collectif. L'ensemble des élèves prennent connaissance des possibilités de filières, rencontrent les chefs d'établissement, d'anciens élèves venus raconter leur vie lycéenne. L'ensemble des familles sont informées des différentes réformes, démarches à faire, dans le processus d'orientation de leurs enfants. Puis, à titre individuel, l'élève va travailler sa représentation du métier rêvé, se confronter à la réalité en effectuant des mini stages d'entreprise, participer aux cours en classe de lycée pour avoir un aperçu de son futur métier. Un travail collectif est effectué avec les proviseurs des lycées de secteur qui reviennent en classe pour répondre aux inquiétudes ou informer les élèves. La phase d'orientation se fait en équipe au niveau interne, professeurs principaux, assistants d'éducation référents de classe, conseiller d'orientation psychologue, tout au long de l'année. L'équipe du collège accompagne l'élève jusqu'au lycée dans le cadre d'une continuité pédagogique. Elle laisse la possibilité à un élève de changer d'avis sur l'orientation choisie.

Au collège Sport et Nature de La Chapelle en Vercors la majorité des élèves se destinent à des métiers en lien avec la montagne. Les élèves capitalisent des compétences sportives pendant leur scolarité et souhaitent poursuivre leurs études dans le sport. Au collège de La Chapelle en Vercors l'accompagnement pédagogique se fait très tôt, dès la 6^{ème}. L'élève va se voir questionner sur ses attentes, ses envies, ses idées d'orientation. Certains ont déjà des projets professionnels précis, liés au contexte territorial. Entre ceux qui souhaitent être ouvrier agricole ou guide de montagne, s'observent des aspirations d'orientation d'origine territoriale. Tout au long de sa scolarité, l'équipe enseignante revient sur les souhaits formulés par l'élève. La configuration de

l'établissement permet à l'enseignant de suivre l'élève de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Ce sont les professeurs d'éducation physique et sportive les principaux interlocuteurs des élèves dans le processus d'orientation. Pour les classes de 3^{ème} ce sont les professeurs principaux car la discipline sportive est importante dans la culture de l'établissement. L'accompagnement pédagogique à l'orientation se fait principalement en interne. Le collège travaille de manière étroite avec un lycée général. Celui-ci n'est pas le lycée de secteur mais possède les mêmes politiques éducatives que le collège en menant un projet centré sur le sport et les activités de pleine nature. Il est le partenaire éducatif principal du collège de La Chapelle. La majorité des élèves demandent une dérogation pour être scolarisés dans cet établissement. Qu'en est-il des familles éloignées de la connaissance du système éducatif, celles ne connaissant pas les méthodes de contournement de la carte scolaire ? Quelle réputation professionnelle est transmise aux élèves de La Chapelle en Vercors concernant les lycées de secteur ?

3.3.2. Liens et partenariats à l'échelle de l'éducation populaire

Le quartier de La Villeneuve possède un large réseau de partenaires d'éducation populaire. Cette coopération est liée principalement aux enjeux éducatifs et sociaux du territoire. La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) du quartier, collabore de manière étroite avec le collège Lucie Aubrac dans les phases d'orientation des élèves. La MJC met en place des projets d'éducation populaire à destination de l'ensemble des habitants du quartier de La Villeneuve. Par conséquent ce sont les mêmes familles qui se rendent dans la structure socioculturelle et au collège. Le partenariat est riche surtout concernant les familles les plus éloignées de l'école. La MJC joue un rôle de médiateur et d'informateur en accompagnant les familles aux journées portes ouvertes, lors des manifestations sur le quartier, ou au moment des accueils de loisirs des jeunes concernés. Le CODASE (Comité Dauphinois d'Aide Sociale à l'Enfance) est également présent dans l'accompagnement pédagogique à l'orientation. Les éducateurs de prévention soutiennent les familles et les adolescents et favorisent les relations avec l'établissement scolaire. Les politiques éducatives locales travaillent actuellement sur un projet de Cité Educative. Ce projet concerne les 3 autres collèges REP+ des territoires géographiques les plus proches de La Villeneuve. Il concerne également tous les acteurs éducatifs et sociaux du territoire : éducation populaire, éducation spécialisée, aide sociale à l'enfance, CODASE, travailleurs sociaux, associations socioculturelles... L'objectif est d'améliorer la prise en charge des jeunes du quartier sur les temps péri et extra scolaires. Par conséquent les principaux partenaires sont associatifs et municipaux. Des axes prioritaires sont menés dans le cadre du projet : la culture – la persévérance scolaire – la prise en charge des élèves – l'ambition scolaire. Le parcours scolaire et le processus d'orientation sont donc

concernés. En mettant les moyens humains en commun, le jeune aura un accompagnement efficient et systémique favorable à une meilleure construction de projet d'orientation.

Au collège Sport et Nature de La Chapelle en Vercors, la culture de l'établissement influence les relations avec les autres familles d'éducation. L'établissement est sportif, avec les dispositifs de sport étude ou d'activités physiques de pleine nature (APPN). Les principales relations extérieures se font avec les clubs et coaches sportifs. Ce sont eux qui sont principalement sollicités dans l'accompagnement pédagogique à l'orientation de l'élève. Une fois son vœu formulé, l'équipe de l'établissement fait le point avec les acteurs sportifs de l'environnement de l'élève pour négocier les différentes possibilités d'orientation.

3.3.3. Au niveau familial

Au quartier de La Villeneuve, les familles jouent un rôle important dans l'accompagnement pédagogique de leurs enfants. Les acteurs éducatifs du territoire prennent le temps d'informer, de partager, d'impliquer les parents dans le processus d'orientation de l'élève. Les familles sont demandeuses, collaborent avec l'équipe éducative du collège dans le processus d'orientation et s'investissent notamment dans l'association des parents d'élèves. Mais cette fédération est-elle représentative de l'ensemble de l'établissement ? Comment s'investissent les familles dans la scolarité de leurs enfants et comment accompagnent-elles les choix décisionnels d'orientation ?

D'après le témoignage du chef d'établissement, au collège de La Chapelle en Vercors les parents ont inscrit leurs enfants soit par choix de visée d'excellence sportive et scolaire, soit parce qu'il est l'établissement de secteur. Il existe un très fort pourcentage d'implication et de participation des familles au projet éducatif du collège. Les parents sont attentifs et exigeants. Cela concerne-t-il l'ensemble des parents ou principalement les familles d'élèves internes, scolarisés en section d'excellence ? Le collège observe malgré tout une difficulté dans son rapport avec les familles agricoles. Les parents issus du milieu agricole ne se sentent pas concernés par le processus d'orientation mis en place à l'école. Les résultats scolaires de leurs enfants ne sont pas une priorité familiale et destinent leurs enfants à une inscription en MFR. Quel accompagnement est exercé auprès des élèves ne se destinant pas aux filières sportives ? Quelle relation entre les parents locaux et l'équipe pédagogique ?

Conclusion partie 1

L'accompagnement de l'élève dans la construction de son orientation reste un enjeu éducatif de société. Il participe à la mission de l'Ecole d'émancipation et d'insertion professionnelle de l'élève. Le processus d'orientation observe une coopération à l'échelle de l'ensemble de la communauté éducative. Il concourt à l'accompagnement de l'adolescent dans la construction de son parcours. Tous les acteurs éducatifs de l'environnement de l'élève sont concernés. Plusieurs effets sont déterminants dans l'orientation scolaire. Ils sont de l'ordre de l'origine sociale des parents, des pratiques pédagogiques mises en place dans le contexte scolaire et du sens donné aux apprentissages. L'élève se sent valorisé et reconnu dans son projet de vie grâce aux relations entretenues avec ses professeurs et à la dynamique co-éducative entreprise. Le contexte territorial influence également l'éducation (Champollion, 2013). Les pratiques pédagogiques sont différentes selon les enjeux éducatifs et sociaux du territoire d'implantation de l'établissement scolaire. Les territorialités évoquent les valeurs, les identifications, les représentations, construites par les habitants. Elles appartiennent à la dimension symbolique d'un lieu (Vanier, 2009). Les comprendre et se les approprier favorise l'accompagnement de l'élève dans son orientation. Champollion (2019) identifie les attentes et les désirs d'orientation des élèves comme conséquence d'une territorialité partagée. Rencontrer les habitants, partager avec eux leurs représentations territoriales, nous ont permis de préciser les questions de recherche et de définir les hypothèses.

Dans notre mémoire de recherche nous souhaitons faire le lien entre les concepts de territoires, territorialités et orientation. Le territoire, et plus particulièrement sa dimension symbolique, le territoire vécu et partagé entre les habitants (Aldhuy, 2008), sa culture, son identité, ses différentes représentations, influencent la construction du projet d'orientation des adolescents.

Nous émettons les hypothèses que le processus d'orientation d'un élève est influencé par le contexte territorial (Champollion, 2011). Les acteurs éducatifs vont adapter leurs pratiques pédagogiques en fonction de l'élève mais également en fonction des besoins éducatifs du territoire. Les politiques éducatives locales vont peut-être jouer un rôle dans l'information et l'accompagnement de l'élève. Nous pensons observer des différences de pratiques et d'accompagnement de la part des acteurs éducatifs selon s'ils sont au quartier de La Villeneuve ou à La Chapelle en Vercors. Ces différences sont influencées par les dispositifs éducatifs d'établissement liés au contexte territorial (Garnier, 2014). Un collège d'éducation prioritaire de quartier n'observe pas la même politique éducative qu'un collège sport étude de montagne. Les enjeux éducatifs territoriaux joueraient-ils un rôle sur les aspirations des élèves ? Mais en quoi consisteraient ces enjeux territoriaux ? Comment seraient-ils définis et quelles réponses apporter ? Enfin, nous pensons que les souhaits et expectations des élèves en matière d'orientation découlent de l'effet d'un territoire vécu, de représentations sociales diverses, d'identifications professionnelles, inhérentes aux habitudes de vie (Champollion, 2013).

Au fur et à mesure de l'évolution de l'enquête, nous essaierons d'avoir une posture d'éclaireur pour vérifier si le territoire est déterminant dans la construction du projet d'orientation d'un élève de 3^{ème}. Les contextes territoriaux influencent-ils les élèves dans la formulation de leurs vœux d'orientation ? Existent-ils des différences/ similitudes entre un élève de 15 ans issu d'un quartier urbain défavorisé et un élève issu d'un milieu rural montagnard dans la construction de leur projet d'orientation ?

La deuxième partie de l'étude est axée sur la méthodologie appliquée dans l'élaboration du mémoire de recherche. Celle-ci a été très impactée par la situation de confinement national liée à la crise sanitaire du Covid-19. Nous avons réorganisé l'étude afin de recueillir un maximum de données envisageables en ce contexte sociétal.

Partie 2 : L'orientation des élèves des deux collèges

Nous souhaitons mettre en lien les apports théoriques et les données empiriques. La question de territoire est centrale dans notre recherche. Découvrir les particularités territoriales, comment les individus s'en saisissent, les identifient, les partagent, est un de nos principaux objectifs. De fait, nous ciblons notre recherche sur la comparaison territoriale. Le travail de mémoire de recherche ne nous permet pas, faute de temps, de comparer plusieurs territoires. Par conséquent nous avons choisi deux lieux complètement opposés par leur situation géographique, leurs caractéristiques, leurs particularités, leurs enjeux politiques et éducatifs, pour vérifier la question de territoire dans la construction du projet d'orientation des élèves de 15 ans. Le choix des établissements s'impose à nous : un collège d'éducation prioritaire au sein d'un quartier urbain sensible, un collège sport étude avec internat d'excellence, dans un village rural isolé de moyenne montagne.

Cette partie a pour objectif de préciser la méthodologie pensée pour effectuer notre travail de recherche. Selon notre méthodologie, nous obtiendrons les données nécessaires pour effectuer l'analyse et l'interprétation des résultats sur le mois d'avril 2020. Le mois de mai pourra être consacré à la rédaction du mémoire dans la perspective d'un dépôt du mémoire début juin 2020. La crise sanitaire liée au Covid-19 a rendu cette méthode inenvisageable. La situation de deux mois de confinement national nous a imposé une nouvelle adaptation méthodologique. Les données recueillies proviennent principalement de cette dernière.

1. *Méthodologie contrainte par le confinement et réorganisation en fonction du contexte de crise sanitaire*

1.1. Méthodologie prévue : présentation des instruments d'enquête et de l'échéancier

1.1.1. À la Chapelle en Vercors et au quartier de la Villeneuve

Mi-janvier 2020, nous prenons rendez-vous avec le proviseur vie scolaire de l'académie de Grenoble pour lui expliquer notre projet. Les objectifs de l'étude sont appréciés et l'enquête est accordée. Le proviseur vie scolaire contacte les établissements demandés pour l'enquête pour les informer. Nous informons ensuite les collèges de La Chapelle en Vercors et du quartier de La Villeneuve, notre souhait de les rencontrer afin de leur préciser l'étude envisagée. Les rendez-vous sont pris début février 2020, à deux jours d'intervalle, auprès des établissements. Une journée libre entre chaque rencontre nous a permis de rédiger les entretiens obtenus et de commencer notre analyse.

Afin de récolter un maximum de données des terrains d'enquête, la méthode doit être simple et rapide pour être efficace. Nous comparerons les données d'orientation des élèves de 3^{ème} des établissements choisis, sur 3 ans : 2018 – 2019 – 2020. Nous analyserons ainsi les concertations actives du second trimestre. Notre objectif est de vérifier les différences ou similitudes des vœux d'orientation faits par les élèves sur une même période. Ensuite la liste des élèves de 3^{ème} de ces 3 dernières années indiquant leur âge, leur sexe, l'origine sociale des parents, et les lieux d'habitation, nous permettra de préciser la comparaison.

Un questionnaire sera établi à destination des élèves et de leurs parents. Ces élèves seront tirés au sort. Chaque nom d'élève de classes de 3^{ème} des deux collèges sera inscrit sur un papier. Ils seront mis dans trois enveloppes correspondantes : collège Lucie Aubrac filles – Lucie Aubrac garçon – élèves locaux filles La Chapelle en Vercors – élèves locaux garçons La Chapelle en Vercors – élèves internes filles La Chapelle en Vercors – élèves internes garçons La Chapelle en Vercors. 5 papiers de chaque enveloppe seront tirés au sort. Ils seront ensuite reporté sur une liste nominative.

Nous souhaitons connaître leur parcours scolaire, leur sentiment de compétence, leur attachement au territoire, et le cheminement de décision d'orientation. Le questionnaire sera quantitatif avec des questions fermées et qualitatif avec des questions ouvertes. L'aspect quantitatif de l'outil questionnaire nous permettra de repérer le nombre d'élèves dans un cas similaire. Nous ne souhaitons pas faire de questionnaire en ligne car nous ne connaissons pas les moyens informatiques des élèves sélectionnés. S'ils possèdent ou non un outil numérique à domicile ou au collège. Nous sommes conscients que la majorité des élèves utilisent un smartphone avec une connexion internet. Mais au cas où les élèves ou leurs parents aient besoin d'être accompagnés par un tiers pour des difficultés de compréhension, nous avons préféré établir le questionnaire en version papier.

Nous décidons de choisir 30 élèves pour comparer les données quantitatives de l'année actuelle avec un entretien qualitatif. 5 filles et 5 garçons du collège Lucie Aubrac seront tirés au sort. 5 filles et 5 garçons internes, 5 filles et 5 garçons externes, du collège de La Chapelle en Vercors seront également tirés au sort.

Ne comptant pas faire de suivi nominatif de statistiques, l'autorisation de la CNIL ne sera pas nécessaire.

Une analyse statistique nécessite un fort échantillon. Or seulement 30 élèves sont sélectionnés. Nous cherchons seulement à comparer les différences et similitudes des vœux d'orientation des élèves de 3^{ème} des deux terrains d'enquête, ces trois dernières années.

Pour effectuer notre analyse de données caractéristiques nous utiliserons les catégories définies par la DEPP : très favorisées – favorisées – moyennes – défavorisées. Nous choisissons également les

6 niveaux de qualification CEREQ (de 6 à 1) correspondant aux catégories socioprofessionnelles. Pour finir nous procéderons aux caractérisations des élèves – environnement – population – accès aux services – offre de formation après la 3^{ème} : à la fois dans la distance géographique, correspondant au flux majoritaire, au nombre de possibilités de formation, aux différents types de formation (dont tous types d'enseignement privé) – projets de partenariats : socioéducatifs, réseau établissement, international. Nous verrons si l'offre de formation et la mobilité sur le territoire influencent le choix d'orientation des élèves de 3^{ème}.

Un guide d'entretien est élaboré pour notre rencontre avec les chefs d'établissement. Les entretiens sont semi-directifs. Ce type d'entretien semi-structuré nous laisse un degré de liberté plus ou moins grand ainsi qu'à la personne questionnée. Nous définissons le projet d'enquête pour commencer, puis les chefs d'établissement nous présentent la politique éducative du collège. L'entretien se précise ensuite sur la question de l'orientation et de l'accompagnement mis en place au sein de l'établissement scolaire. Nous finissons par l'identification de la culture de l'établissement : type de public accueilli, méthodes pédagogiques, management et coéducation.

Nous rassurons les principaux de collège sur notre méthode et les autorisations administratives. Des autorisations parentales sont réalisées pour informer les familles. Ces autorisations concernent les questionnaires et les entretiens qualitatifs. La note d'information destinée à l'équipe pédagogique des collèges, leur permet de comprendre les objectifs du projet et son application dans le temps, grâce à un échéancier.

Nous préparons un second guide d'entretien pour notre « diagnostic sensoriel ». Avant chaque rencontre de chef d'établissement, nous souhaitons venir 1h30 avant le rendez-vous afin de mieux appréhender le territoire enquêté. Nous avons découvert diverses définitions, identifications, représentations dans nos recherches théoriques par conséquent nous arrivons sur les terrains d'enquête avec des idées pré conçues. En tant qu'apprentie chercheur nous souhaitons les confronter à la réalité. Analyser nos représentations, les effacer ou les nourrir avec celles des habitants nous permet de bien cerner les particularités territoriales, particulièrement les territorialités singulières et partagées.

Le guide est simple, à chaque personne rencontrée nous nous présentons, expliquons notre statut d'apprentie chercheur et notre mission de projet de recherche sur leur territoire. Les entretiens sont semi-structurés. Nous demandons un peu de leur temps et s'ils sont disponibles nous leur posons 3 questions : « Pouvez-vous nous décrire votre... (quartier – village) ? » - « Pourquoi vivez-vous ici ? » - « Qu'est-ce que vous appréciez dans cette vie ici ? ». La dernière question est d'influence positive car nous voulons connaître les atouts et les richesses des différents lieux avant la connaissance des limites et problématiques potentielles.

Nous préparons un troisième guide d'entretien pour les différents acteurs politiques, éducatifs et sociaux des terrains d'enquête. Ils sont composés de 3 axes : le territoire (enjeux, description, activités, habitudes de vie...) – la mise en œuvre de leur mission sur le territoire – leur parcours (professionnel, choix du territoire d'exercice...) – leurs territorialités (représentations du territoire, identifications, dimension symbolique...).

A La Chapelle en Vercors, nous souhaitions rencontrer les conseillers municipaux délégués aux affaires scolaires, à la jeunesse et aux affaires sociales ; la directrice du centre communal d'actions sociales ; la directrice de l'association d'éducation populaire « Les Marmottons » ; les présidents des clubs sportifs en lien avec le collège. Nous avions prévu de rester une semaine complète à La Chapelle en Vercors afin d'obtenir le plus d'informations possibles entre notre présence au collège et nos échanges avec les habitants. Nous pensions que les diverses rencontres les jours de marché avec la population, le contact avec les différents services offerts aux habitants, notre présence sur les lieux de vie quotidiens (bar, restaurant, logement) nous permettraient de nous sensibiliser au plus près du territoire.

Nous souhaitions faire de même au quartier de La Villeneuve. Nous aurions planifié des rencontres avec les nombreux partenaires locaux : l'élue municipale de secteur en charge du quartier ; les directeurs des deux centres sociaux « Les Baladins » et « Le Patio » ; l'association d'éducation populaire « La Cordée » l'ancienne MJC Villeneuve ; le collectif d'habitants et d'associations « Villeneuve debout ! ». Nous nous serions intégrés au sein du quartier afin de partager les habitudes et modes de vie de ses habitants. Grâce à ces nombreuses rencontres, nous aurions pu mieux connaître et nous apprécier leur territoire.

Sur chaque terrain d'enquête une semaine complète était envisagée. Parallèlement nous aurions continué les recherches au sein des établissements.

1.1.2. Au collège Sport et Nature de la Chapelle en Vercors

Nous rencontrons le principal du collège Sport Nature de La Chapelle en Vercors début février. Nous lui présentons le projet de recherche et les objectifs. Il possède quelques éléments de réponses à nos questions de recherche. Il nous décrit son établissement, la politique éducative, les pratiques pédagogiques et les caractéristiques des élèves.

Le collège possède un internat pour accueillir les élèves des sections sportives : biathlon – équitation – activités physiques de pleine nature (APPN). La politique éducative de l'établissement a pour objectifs les réussites scolaire et sportive de ses élèves. Le recrutement des internes se fait sur le

territoire national. 32 internes sont scolarisés au collège Sport et Nature. Deux élèves vivent en dehors de la région : Strasbourg et Nice. Les 30 autres élèves proviennent tous de la région Auvergne Rhône-Alpes et particulièrement des départements : Rhône – Haute Savoie – Drôme. L'internat n'étant pas ouvert le week-end, les cours du lundi matin ne commencent pas avant 10h pour accueillir, dans de bonnes conditions, les internes. Pour les élèves externes, résidents dans une commune du bassin de La Chapelle en Vercors, le temps de transport en car scolaire ne dépasse pas 20 minutes.

Pour les besoins de l'enquête nous souhaitons rencontrer la conseillère d'orientation psychologue, le conseiller principal d'éducation, les deux professeurs principaux des classes de 3^{ème}, les élèves tirés au sort et leurs familles. Nous finirons la conduite des entretiens par celui du chef d'établissement.

Avec le principal, nous fixons ensemble le calendrier. Nous serons présents la semaine du 16 au 20 mars au sein de l'établissement. Nous lui transmettons les questionnaires ainsi que les documents administratifs : demandes d'autorisations parentales – note d'information explicative pour l'équipe pédagogique. De son côté il nous transmet la liste des élèves de 3^{ème} avec les caractéristiques suivantes : sexe – âge – lieu d'habitation – niveau scolaire – catégorie socioprofessionnelle des parents. Puis il nous adresse le projet d'établissement plus particulièrement le contrat d'objectifs ainsi que le projet d'internat. Il nous transmettra plus tard les vœux d'orientation des élèves de 3^{ème} concernant les années 2018 et 2019. Pour l'année 2020, les concertations actives seront terminées pendant notre semaine de présence mi-mars. Nous pourrons effectuer un comparatif avec les données recueillies.

Les membres de l'équipe pédagogique à rencontrer, s'inscriront selon leurs disponibilités, auprès du principal, sur les créneaux de notre semaine de présence. Nous nous mettrons à leur disposition. Les questionnaires des élèves et de leurs parents seront remplis. Les élèves se seront inscrits selon leur temps libre ou de permanence, pour effectuer les entretiens. Nous contacterons les familles deux semaines avant notre arrivée. Nous prévoirons avec eux leur préférence de créneaux pour conduire les entretiens. Ceux-ci seront en présentiel pour les familles locales et par téléphone pour les parents des élèves internes.

Les différents guides d'entretien sont rédigés et validés. Chaque témoin possède son propre guide selon son statut. Le déroulement des guides pour l'équipe pédagogique se fait d'après 6 axes : parcours professionnel – l'Ecole et le territoire (description du territoire et de l'établissement) – la classe et l'orientation post 3^{ème} – la formation et le développement professionnel – l'après accompagnement à l'orientation – informations complémentaires d'ordre personnel. Celui des élèves se fait selon 6 axes : parcours scolaire – niveau scolaire – Ecole et territoire – projet

d'orientation – accompagnement à l'orientation – données personnelles complémentaires. Pour finir le guide des parents prend la forme de : parcours professionnel et d'études – territoire (description du territoire, motivations pour vivre sur le territoire) – orientation scolaire de l'enfant – accompagnement de l'enfant – relations avec l'équipe pédagogique.

Nous effectuons le tirage au sort. 20 élèves sont sélectionnés. 5 filles et 5 garçons internes, 5 filles et 5 garçons externes, en classe de 3^{ème}. Nous transmettons la liste de ces élèves, par mail, au principal de l'établissement. Ce dernier s'engage à les adresser aux élèves concernés ainsi qu'à leurs parents. Nous récupérerons les questionnaires sur place lors de notre premier jour de présence.

1.1.3. Au collège Lucie Aubrac du quartier de la Villeneuve à Grenoble

Deux jours après notre rencontre à La Chapelle en Vercors, nous voici au collège Lucie Aubrac du quartier de La Villeneuve. Nous présentons le projet de mémoire de recherche au principal et lui définissons nos objectifs.

A son tour il nous décrit l'établissement et le quartier. Une politique d'éducation prioritaire est menée en relation directe avec les enjeux du quartier. Les pratiques pédagogiques et les positionnements professionnels sont en adéquation avec les besoins éducatifs et les caractéristiques du public accueilli. Le principal nous présente les différents projets éducatifs ainsi qu'une politique éducative à rayonnement territorial.

Nous présentons nos besoins de rencontrer l'équipe pédagogique pour l'enquête : le principal adjoint, la conseillère d'orientation psychologue, le conseiller principal d'éducation, les professeurs principaux des classes de 3^{ème}. Nous rencontrerons le principal une dernière fois pour conclure les entretiens qualitatifs. Nous lui expliquons le tirage au sort et le souhait de rencontrer les élèves sélectionnés ainsi que leurs familles.

A la suite de l'entretien nous fixons ensemble le calendrier de l'enquête. Nous serons présents la semaine du 23 au 27 mars 2020 au sein de l'établissement. Nous lui transmettons les questionnaires ainsi que les documents administratifs : demandes d'autorisations parentales – note d'information explicative pour l'équipe pédagogique. De son côté il nous transmet la liste des élèves de 3^{ème} avec les caractéristiques suivantes : sexe – âge – lieu d'habitation – niveau scolaire – catégorie socioprofessionnelle des parents. Puis il nous adresse la politique d'éducation prioritaire et les objectifs jusqu'en 2022.

Nous repartons avec la liste des élèves de 3^{ème} actuels. Le principal nous transmet les vœux d'orientation de l'année 2019. Il n'est pas en possession des vœux pour 2018 car il n'était pas en

poste cette année-là. Il nous adressera ces éléments pendant notre semaine de présence dans l'établissement. Les vœux d'orientations de l'année 2020 seront effectués au moment de notre semaine de présence mi-mars. Nous pourrons alors effectuer notre analyse comparative entre les données recueillies.

Les entretiens qualitatifs, avec les membres souhaités de l'équipe pédagogique, sont organisés sur notre semaine de présence. Nous nous mettons à disposition des acteurs. Nous rencontrerons les élèves pendant leur temps d'étude ou leur pause méridienne. Par mesure de sécurité, le principal souhaite que les entretiens physiques avec les familles se fassent au sein de l'établissement.

Nous transmettons les questionnaires des élèves et de leurs parents au principal. Le chef d'établissement leur remettra selon la liste des élèves tirés au sort préalablement envoyée. Il s'engage à ce que les questionnaires soient remplis et les entretiens prévus pour notre semaine d'arrivée.

Les guides d'entretien sont les mêmes que ceux du collège de La Chapelle en Vercors. Etant semi-directifs, nous pourrons adapter nos questions aux contextes scolaire et territorial.

10 élèves sont tirés au sort, 5 filles et 5 garçons. Nous communiquons leurs noms au principal pour qu'il puisse leur faire passer les questionnaires et les autorisations parentales.

1.2. Adaptations méthodologiques liées à la situation de confinement national

En raison de l'épidémie de coronavirus nous souhaitons décaler notre semaine de présence au sein de l'établissement. La menace de confinement national nous laisse penser que nous ne pourrons pas être sur sites du 16 au 27 mars. Le confinement est effectif. Nous n'avons aucune idée de quand il sera levé et si les établissements scolaires vont à nouveau accueillir les élèves. Nous devons réagir et adapter notre méthodologie pour obtenir le plus de données possibles. Tous les réseaux personnels et professionnels sont sollicités.

1.2.1. Nouvelle méthodologie pour investiguer les territorialités de La Chapelle en Vercors et du quartier de la Villeneuve

Ne pouvant plus nous déplacer et rencontrer les habitants de La Chapelle en Vercors physiquement, nous devons réfléchir à de nouvelles stratégies. Les statistiques des sites de l'INSEE et de la DEPP nous seront utiles pour obtenir des caractéristiques liées aux territoires et à l'éducation.

Nous effectuons toutes les recherches bibliographiques et numériques possibles pour obtenir l'histoire, les politiques sociales et éducatives des terrains d'enquête. Les archives municipales, le Parc, les politiques publiques territoriales nous ont été d'une aide précieuse.

Nous contactons par mail les conseillères municipales afin d'organiser un rendez-vous téléphonique. Nous appelons la directrice de l'association « Les Marmottons » et les présidents de clubs sportifs afin d'obtenir un entretien en visio-conférence ou par téléphone.

Anciens habitants du Vercors, nous avons des contacts personnels dans le village de Vassieux en Vercors à 11 km de La Chapelle en Vercors. Vassieux fait partie de la même communauté de communes que La Chapelle en Vercors, et le collège Sport et Nature est le collège de secteur. Ces relations nous mettent en lien avec trois habitants de La Chapelle. Nous organisons trois entretiens téléphoniques avec eux.

Nous même confinés, nous ne pouvons pas nous rendre au quartier de La Villeneuve. Nous relançons par mail l'élue municipale déléguée au secteur de La Villeneuve afin d'organiser un entretien téléphonique.

Nous contactons également les responsables associatifs et sociaux que nous devions rencontrer. Nous leur proposons un entretien en visio-conférence.

Nous avons été de nombreuses années « travailleur social » à Grenoble. Nous sollicitons notre ancien réseau professionnel pour contacter les acteurs éducatifs et sociaux du quartier de La Villeneuve et organiser des entretiens. Nos anciens jeunes lors de nos missions d'éducation de prévention informent les jeunes de La Villeneuve de notre démarche. Nous prenons contact avec eux sur les réseaux sociaux. Les entretiens sont mis en place. Le bouche à oreille se fait rapidement. D'autres habitants répondent à notre demande.

Par ailleurs les réseaux sociaux nous permettent d'être rapidement en lien avec différents acteurs des terrains d'enquête. L'association « Les Films de La Villeneuve » répondent à notre demande. Un entretien est organisé. Cette association œuvre pour déstigmatiser le quartier et montrer au public extérieur les valeurs de solidarité et de cohésion présentes au sein du quartier.

1.2.2. Nouvelle méthodologie pour recueillir les données du collège Sport et Nature de La Chapelle en Vercors

Nos relations avec le collège Sport et Nature se transforment en communication par mails. Le chef d'établissement nous transmet les vœux d'orientation des années 2018 – 2019 – 2020, effectués au cours du second trimestre, pendant les concertations actives. Il nous envoie également les

affectations correspondantes. Nous lui demandons la possibilité d'organiser des entretiens vidéo avec son équipe et de les en informer.

Le principal délègue la mission de récolte des données à son équipe. Nous entrons en contact avec les professeurs principaux des deux classes de 3^{ème}. Nous effectuons un entretien par téléphone avec l'un d'entre eux. Nous avons suivi notre guide tout au long de l'interview (voir annexes).

Les professeurs principaux transmettent les questionnaires à leurs élèves par mails. La consigne est de nous les renvoyer sur notre messagerie étudiante. Au fur et à mesure que nous recevons un questionnaire, nous faisons le point avec les professeurs principaux. Selon les questionnaires manquants, ce sont eux qui relancent les familles. Grâce à cette coopération, nous avons pu obtenir toutes les réponses des questionnaires de tous les élèves tirés au sort.

Dès réception du questionnaire, le contact avec les familles était envisageable. Nous avons pu organiser des entretiens qualitatifs avec 3 élèves.

Les professeurs principaux sont les professeurs d'éducation physique et sportive. Nous avons pu grâce à leur collaboration, entrer en contact avec les coachs des sections sport-étude du collège.

1.2.3. Adaptations méthodologiques pour recueillir les données du collège Lucie Aubrac de Grenoble

Suite à la mise en place du confinement national, nous entrons immédiatement en contact avec le principal de l'établissement. La semaine de présence étant annulée, nous lui demandons de nous transmettre par mails les données d'orientation des années 2018 et 2020 existantes.

Nous lui proposons ensuite d'organiser des entretiens vidéo ou par téléphone avec les membres de l'équipe pédagogique concernée par notre recherche sur l'orientation.

Nous lui demandons de numériser les questionnaires destinés aux enfants afin de récupérer les données comme il était convenu au préalable.

Pour finir nous sollicitons le chef d'établissement pour récupérer les coordonnées des familles pour organiser des entretiens avec les élèves tirés au sort.

1.3. *Biais et difficultés générés par ces adaptations*

1.3.1. Par rapport aux territoires d'enquête

Nous n'avons eu qu'un seul contact physique avec nos terrains d'enquête : lors de notre rencontre avec les chefs d'établissement. Notre semaine de découverte, annulée par la situation de confinement, n'a pu se faire. Les seuls éléments d'enquête concernant les descriptions de territoire, les identifications, les dimensions symboliques, résultent d'entretiens téléphoniques et des rencontres informelles lors de notre venue en février.

Nous avons pu réaliser 3 entretiens téléphoniques concernant des habitants de La Chapelle en Vercors, 2 entretiens téléphoniques pour La Villeneuve.

Nous n'avons reçu aucunes réponses de la part des élus politiques. Par conséquent les éléments d'enquête sur les enjeux politiques éducatifs et sociaux des territoires ont été recueillis sur les programmes de candidature et les projets déposés sur les sites internet municipaux. Le recueil des réels besoins et attentes des populations enquêtées n'apparaît pas dans ce mémoire de recherche.

Concernant les acteurs éducatifs, nous n'avons pas pu être en contact avec la directrice de l'association « Les Marmottons » de La Chapelle en Vercors ni avec le directeur de l'association « La Cordée ». Un bénévole de l'association « Les Films de La Villeneuve » a accepté de nous parler par téléphone et nous a donné le contact d'une habitante du quartier pour un entretien qualitatif.

Les rares données obtenues lors de ces entretiens ne nous permettent pas d'identifier les territorialités des terrains d'enquête. Là est notre principale difficulté. Nous ressentons les enjeux et la volonté des habitants de faire vivre leur territoire. Les faibles données récoltées sont insuffisantes pour identifier objectivement les relations des individus à leur territoire. Les données quantitatives de l'INSEE et de la DEPP aident beaucoup. Mais ne répondent pas à nos hypothèses. Elles ne favorisent que de nouvelles interprétations sans confirmation.

1.3.2. Par rapport au collège Sport et Nature de La Chapelle en Vercors

Notre semaine de présence est annulée suite à la crise sanitaire. Nous contactons le principal de l'établissement pour la mise en place d'une nouvelle méthodologie. Etant en arrêt maladie il nous renvoie à sa remplaçante intérimaire. Nous lui envoyons de nombreux mails restés sans réponse.

Après plusieurs semaines nous réussissons à joindre, par téléphone, la gestionnaire du collège Sport et Nature. Elle nous affirme le retour de congé maladie du chef d'établissement. Nous reprenons rapidement contact avec lui par mails.

Sa réponse se fait en copie d'un mail envoyé aux professeurs principaux. Il les somme de répondre au plus vite à nos besoins. Un des deux professeurs nous contacte. Par téléphone il nous confirme

n'être pas au courant de notre projet de recherche et des différents questionnaires destinés aux élèves de sa classe.

Nous nous retrouvons face à une équipe non informée, des questionnaires non transmis, donc des familles ignorant nos différentes démarches. Finalement, grâce à la coopération des professeurs principaux des deux classes de 3^{ème}, nous avons pu obtenir à temps les données d'orientation des élèves. Un des deux professeurs principaux est le seul à avoir accepté un entretien téléphonique.

Nous n'avons eu aucune autre réponse de la part du principal, ni des autres membres de l'équipe pédagogique. La conseillère d'orientation psychologue est en arrêt maladie, le conseiller principal d'éducation et le chef d'établissement n'ont jamais répondu à nos demandes d'entretien.

Nous possédons toutes les données quantitatives dont nous avions besoin pour analyser les trajectoires d'orientation des élèves de 3^{ème} au cours des trois dernières années. Cependant, nous n'avons que deux entretiens professionnels pour éclairer l'accompagnement pédagogique orchestré au sein de l'établissement. Le premier lors de notre rencontre avec le chef d'établissement, le dernier par téléphone, avec un des deux professeurs principaux. Les autres entretiens sont ceux de 3 élèves autour du processus d'orientation rencontré au collège Sport et Nature.

Ces faibles données qualitatives nous permettent d'avoir un premier regard sur l'accompagnement pédagogique lors du processus d'orientation des élèves. Les données quantitatives vont nous permettre de répondre à la relation entre territoire et orientation.

1.3.3. Par rapport au collège Lucie Aubrac de Grenoble

Les seules réponses obtenues de la part de l'établissement sont leurs difficultés de continuité pédagogique. Ils ne peuvent répondre à nos demandes dans la situation actuelle de confinement.

Nous n'avons jamais reçu les données d'orientation de 2018 et 2020. Les seuls éléments en notre possession sont les vœux de 2019. Ils n'ont également jamais répondu aux demandes d'entretiens téléphoniques ou vidéos.

Il nous est donc impossible de comparer les données d'orientation sur les trois dernières années et d'effectuer un parallèle avec le collège de La Chapelle en Vercors.

Lors de notre rencontre avec le chef d'établissement de Lucie Aubrac, il nous informait du nombre d'affectations des élèves en filière professionnelle, principalement dans le lycée professionnel voisin du quartier. Nous connaissons le conseiller principal d'éducation de cet établissement. Nous avons eu ensemble un entretien téléphonique pour échanger sur l'accompagnement pédagogique à

l'orientation effectué auprès des anciens élèves du collège Lucie Aubrac. Ces éléments peuvent être subjectifs, liés à une posture professionnelle ou une vision des pratiques pédagogiques exercées au sein de l'établissement. Par conséquent ils ne caractérisent pas des faits mais plutôt des avancées possibles de l'enquête.

2. Une comparaison territoriale

2.1. Les caractéristiques des territoires investigués

2.1.1. La Chapelle en Vercors

Avant notre rencontre avec le chef d'établissement du collège Sport et Nature, nous avons voulu découvrir le village par nous-même. Nous sommes allés à l'office du tourisme et à la mairie. L'objectif était d'avoir un premier contact avec les habitants et d'échanger avec eux. Les discussions étaient informelles mais appuyées de 3 questions leur permettant de répondre librement selon une volonté personnelle de s'épancher ou non.

A la question « pouvez-vous nous décrire votre territoire ? », selon leur identité professionnelle les témoins ne mettaient pas en avant les mêmes atouts. L'office de tourisme nous répondait par les loisirs, les sports ou l'environnement naturel. La mairie nous répondait par l'histoire, l'entraide et la qualité de vie.

Le fait de nous être présentés en amont, d'avoir expliqué le projet de recherche, soit les raisons de notre venue, a permis de mettre à l'aise les personnes interrogées. Ils furent plutôt à l'aise dans leurs réponses. Chacun argumente en fonction de son itinéraire professionnel, avec un besoin de « vendre » ce territoire qui leur est propre. C'est au fur et à mesure des discussions que la simplicité des échanges apparaît, avec une relation de confiance pour décrire ce « bout de terre » cher à leurs yeux.

La Chapelle en Vercors est un village de 798 habitants, au cœur du Parc Naturel Régional du Vercors. Le Vercors est un massif montagnard des Préalpes, à cheval entre les départements de l'Isère et de la Drôme. Divisé en quatre régions géographiques, La Chapelle en Vercors se situe dans la région du Royans, région vallonnée propre à l'élevage et à la culture de noyers. Le Parc est créé en 1970. Il participe à la gestion et à la protection du patrimoine naturel et culturel du Vercors.

Une des particularités de La Chapelle en Vercors est son accessibilité. Pour s'y rendre, nous devons passer par des gorges taillées dans la pierre, aux bords de précipices infernaux. A la fin de la route,

la vallée s'ouvre devant nous, comme une récompense après un chemin difficile. Les pâturages, champs agricoles, falaises et sommets montagneux sont nos seuls repères.

La Chapelle en Vercors est une commune du département de la Drôme et dans la région Auvergne Rhône-Alpes. Elle est juchée à 945 mètres d'altitude et sa superficie est de 45,27 km². Classée « station verte » et « village de neige » La Chapelle en Vercors vit essentiellement d'agriculture, de loisirs et de tourisme.

2.1.2. Le quartier de la Villeneuve

La Villeneuve est un quartier urbain prioritaire de la ville de Grenoble. Grenoble est une ville de 160 000 habitants, préfecture du département de l'Isère dans la région Auvergne Rhône-Alpes, à 60 km de La Chapelle en Vercors.

Ancienne cité médiévale, Grenoble s'élargit à partir des années 1970 pour accueillir la massification de la population. Le plan local d'urbanisme est revisité, des terrains agricoles passent constructibles et un plan d'aménagement urbain se décide au sud de la ville.

Accueillir les jeux olympiques en 1968 permet à Grenoble d'obtenir des aides financières pour construire des infrastructures routières, ferroviaires et de nouveaux logements. Tout un nouveau quartier est créé sur l'ancien aérodrome de Grenoble : le quartier de La Villeneuve-Village Olympique.

La Villeneuve a pour objectif de créer un second centre-ville au sud de Grenoble. Le quartier aura toutes les structures sociales et éducatives, services de proximité, services médicaux, services culturels, nécessaires pour une dynamique territoriale. Les aménagements de logements favorisent la mixité sociale en proposant des logements sociaux aux mêmes paliers que l'accès à la propriété. Le projet de mixité sociale est abandonné suite à de nouvelles élections municipales. Le quartier est laissé en l'état avec une priorisation de logements aux publics précaires. Dans les années 1990, La Villeneuve intègre les dispositifs politiques de quartier prioritaire.

Pour rappel la catégorisation de ces quartiers appartient aux taux de pauvreté de sa population. Les objectifs principaux du dispositif sont la cohésion sociale – l'éducation – l'insertion – la sécurité – la rénovation urbaine.

La Villeneuve regroupe 12 304 habitants sur 57 hectares de terrain. Le quartier regroupe 2 grands secteurs : Arlequin – Géants. Arlequin possède une barre d'immeubles d'1,5 km, haute de 15 étages, construites sur piliers. Sous ses piliers est aménagée une galerie piétonne abritant les entrées et

montées de logements. Un parc de 14 hectares sépare Arlequin de Géants. Ce dernier regroupe des logements moins hauts et surélevés de 5 mètres par une dalle piétonne : la place des Géants. Les logements sont rassemblés sous la forme d'îlots.

Début février 2020 nous découvrons le quartier de La Villeneuve. Nous partons à la rencontre des habitants du quartier pour avoir un premier contact. Les premières personnes rencontrées étaient fuyantes. Sous prétexte de ne pas avoir le temps de nous parler, elles s'enfuyaient rapidement de l'autre côté des barres d'immeuble pour nous éviter. Grâce à un groupe de mères de famille installées dans le parc sur un banc, pendant que leurs enfants jouaient, nous avons eu notre premier échange sur la vie de quartier.

Malgré notre présentation initiale et l'énoncé des objectifs du projet, elles n'ont pas voulu répondre aux questions de territoire. Nous avons improvisé et discuté au sujet des enfants. Cela nous a permis d'apprendre le contexte scolaire et les pratiques éducatives du quartier. Plus tard, nous apprendrons que les habitants de La Villeneuve ont un instinct de protection par rapport à leur quartier. A force de stigmatisations et de préjugés, les habitants ont peur de parler de leur quartier à des « étrangers » soit aux non-habitants de La Villeneuve. La plupart l'ont fait pour la dernière fois en 2014, face aux caméras TV de l'émission *Envoyé Spécial*, et leurs propos ont été déformés.

2.1.3. Enjeux politiques, éducatifs et sociaux des territoires expliquant le choix de ces terrains d'enquête

A La Chapelle en Vercors, une logique de politique d'investissement social et éducatif a été mise en place⁸. Les objectifs sont de garantir l'information aux familles, rendre accessibles les services à la population, promouvoir l'égalité des chances entre tous les enfants du territoire, et développer l'implication citoyenne des habitants. Les champs d'intervention sont partagés entre la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale et le logement. Un projet social de territoire s'adaptera ainsi aux besoins des habitants.

Une politique jeunesse territoriale ciblée est mise en place. Elle soutient les initiatives et la citoyenneté des jeunes. Elle accompagne l'éducation aux médias et au numérique. Elle adapte les projets aux besoins des adolescents. Elle favorise la structuration d'un réseau d'acteurs jeunesse du territoire. 550 adolescents âgés de 12 à 17 ans vivent sur le territoire Royans-Vercors⁹. L'association « La Maison de l'Aventure » située à La Chapelle en Vercors, développe des projets et des

⁸ Source : Convention Territoriale Globale signée entre la CAF Drôme et la communauté de communes Royans-Vercors en 2019.

⁹ Source : INSEE 2016

animations en direction de ce public. Un Conseil Communautaire de Jeunes a été créé afin d'inclure le public jeunesse dans les questionnements politiques qui les concernent. Un lieu d'échanges et de réflexion sur les problématiques d'insertion professionnelle du public jeunesse a été mis en place à La Maison de l'Aventure. Un dispositif d'accompagnement, de prévention, d'éducation aux médias et au numérique, est développé sous la forme de projets éducatifs et culturels entre le collège Sport et Nature, et l'accueil de jeunes Ad'Air de la Maison de l'Aventure de La Chapelle en Vercors.

Une politique sociale territoriale se développe en fonction des besoins de la population. Elle analyse l'impact social, développe la mise en réseau des acteurs sociaux du territoire, accompagne les habitants sur les enjeux d'animation de vie sociale, parentalité, aides sociales et le bien vivre ensemble. Elle coordonne une politique logement sur le territoire en termes d'accessibilité et d'insertion. Les enjeux sociaux du territoire permettront l'amélioration de la qualité de vie, l'attractivité territoriale. Ils renforceront le lien social et le bien vivre ensemble, faciliteront l'accès aux droits et un meilleur développement des services. A La Chapelle en Vercors une « maison des services » répond aux besoins des habitants. Elle est située dans les locaux de La Poste donc dépendante des horaires d'ouverture. Un des enjeux de cette nouvelle politique sociale est d'améliorer l'accessibilité des services.

Enquêter sur la commune de La Chapelle en Vercors nous intéressait car après diverses représentations d'enfermement et d'isolement territorial nous pouvions découvrir des enjeux d'ouverture, d'attractivité, d'accompagnement, de lien social auprès de sa population. Le collège Sport et Nature rayonne sur tout le territoire. Il accueille différents projets à destination des élèves en partenariat avec l'ensemble des acteurs éducatifs et sociaux du territoire. Des animations autour de l'éducation au numérique et de la participation citoyenne sont coordonnées entre l'équipe pédagogique du collège et les éducateurs du territoire. Concernant l'orientation scolaire et professionnelle, seul l'établissement scolaire mène une politique éducative à ce sujet. Une coopération territoriale, autour de l'insertion professionnelle, est menée pour les lycéens habitants du Royans-Vercors à laquelle le collège Sport et Nature ne participe pas.

La ville de Grenoble a voté en mars 2019 son nouveau projet éducatif territorial¹⁰. Les grands axes sont développés autour de l'accompagnement des différents temps de l'enfant, lutte contre les inégalités, accompagnement des enfants et des jeunes dans leur construction citoyenne en les associant aux décisions qui les concernent. Pour favoriser la réussite éducative des élèves, la ville a mis en place des dispositifs d'accompagnement scolaire dans les quartiers sensibles de la ville. Le quartier de La Villeneuve est concerné.

¹⁰ Source : Projet éducatif grenoblois 2019-2022.

Les services départementaux académiques portent un projet de réussite éducative autour de la sécurisation du parcours de l'élève et la construction de son projet d'orientation. Les objectifs académiques sont de lutter contre toutes formes de déterminismes professionnels ou de filières et de rendre l'élève capable de faire un choix d'orientation. L'éducation au choix est portée par différents acteurs éducatifs sur le quartier de La Villeneuve. Les partenaires politiques, sociaux, éducatifs et culturels sont impliqués permettant à l'élève d'élargir ses horizons et les possibilités. Pendant leur temps hors scolaires, les adolescents de La Villeneuve sont invités à participer à différents projets d'animation socioéducative en lien avec leur projet d'orientation. Les établissements scolaires ouvrent leurs portes pendant les vacances, dans le cadre d'ateliers artistiques et culturels en lien avec les associations d'éducation populaire du territoire. Par exemple des élèves souhaitant intégrer les filières « Métiers de la mode » ou « Métiers d'art et artisanat » participent, avec leurs maisons de quartier, à des ateliers couture dans le cadre de projets artistiques et culturels. Des élèves ont confectionné les costumes de la compagnie La Fabrique Opéra pour leur représentation artistique. Cette coopération territoriale favorise l'accompagnement de l'élève dans la construction de son projet d'orientation.

Le quartier de La Villeneuve travaille sur des enjeux sociaux d'accompagnement et d'accessibilité aux services, d'insertion sociale et professionnelle, d'accès au logement, et des enjeux éducatifs d'accompagnement à la scolarité, de réussite éducative, d'accompagnement de l'adolescent dans son projet d'orientation. Malgré des premières impressions d'enfermement territorial, le quartier de La Villeneuve s'ouvre aux autres quartiers, favorise la mobilité de ses habitants, dynamise sa vie sociale et culturelle à l'aide de nombreux projets associatifs. Nous avons choisi de comparer La Chapelle en Vercors et le quartier de La Villeneuve pour leurs ressemblances en termes d'enfermement mais également sur leur volonté d'attractivité territoriale.

2.2. Les établissements enquêtés

2.2.1. Le collège Sport et Nature

Le collège Sport et Nature se situe sur la commune de La Chapelle en Vercors. Il se trouve à la sortie du village, en flanc de montagne, surplombant la commune. Son bâtiment imposant permet de le voir à n'importe quel endroit du village.

Le collège accueille 227 élèves sur l'ensemble des classes de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Il est l'établissement scolaire de secteur pour les communes : La Chapelle en Vercors – Saint Agnan en Vercors – Saint Julien en Vercors – Saint Martin en Vercors – Vassieux en Vercors.

Le collège possède un internat de la réussite à destination des élèves inscrits en section sport études et activités physiques de pleine nature (APPN). Le sport étude regroupe 2 sports : le biathlon et l'équitation. Les APPN regroupent : la course d'orientation – l'escalade – le VTT – le ski de fond – le ski de descente. L'ouverture de ses portes aux élèves issus d'autres académies, permet au collège son maintien sur le territoire. Le seul effectif d'élèves locaux ne suffirait pas à son fonctionnement. L'internat accueille 128 élèves sur 227 au total, avec un projet spécifique.

Les internes sont sélectionnés selon des critères sportifs et scolaires. Après étude de dossiers de candidature, les élèves sont reçus sur entretiens de motivation. Le taux de pression de l'établissement est de 3,2. L'établissement est très demandé. Le critère principal de sélection est l'autonomie. Les entretiens individuels évaluent l'autonomie de l'élève et s'il est prêt à quitter le domicile familial.

Le collège est le premier du département de la Drôme selon les résultats scolaires au Diplôme National du Brevet (DNB). 96% d'obtention au DNB, 84% avec mention, 62% des mentions avec plus de 14/20 de moyenne générale.

58 élèves sont scolarisés en 3^{ème}. Les lycées de secteur sont situés à Romans sur Isère dans la Drôme. Très peu d'élèves vont y effectuer leur scolarité. Après un parcours scolaire sportif, la plupart des élèves s'orientent vers des lycées pourvu d'une section sportive. La conseillère d'orientation psychologue a mis en place un large réseau d'établissements sportifs sur la région Rhône Alpes pour orienter les élèves de Sport et Nature.

La plupart des élèves se rendent au lycée du Diois à Die. Dans le cadre d'une continuité pédagogique, le lycée conduit une politique éducative sportive semblable à celle du collège Sport et Nature.

Le collège Sport et Nature est le plus grand employeur du territoire. Tous les services administratifs et techniques indépendants de la fonction publique d'Etat, embauchent des habitants du territoire de proximité. L'équipe du secrétariat, les agents de service et d'entretien, résident principalement sur la Chapelle en Vercors et les communes limitrophes.

L'équipe éducative de l'établissement est composée d'un principal – un conseiller d'éducation (CPE) – une infirmière scolaire – une conseillère d'orientation psychologue (COP) – l'équipe pédagogique – 4 assistants d'éducation (AED) en Equivalent Temps Plein (ETP) – titulaires de brevets d'Etat pour les APPN (30h de postes supplémentaires).

La conseillère d'orientation psychologue intervient dans l'établissement une fois par mois. Elle est en arrêt maladie depuis décembre 2019. Il n'y a plus d'assistante sociale scolaire depuis 2018.

L'orientation scolaire et professionnelle est principalement exercée par les professeurs principaux des classes de 3^{ème}. Ce sont eux qui sont le plus en lien avec les élèves et leurs familles. Ils font ensuite le relais avec le principal et le CPE lors des conseils pédagogiques.

2.2.2. Le collège Lucie Aubrac

Le collège Lucie Aubrac est situé sur le quartier de La Villeneuve. Il est classé réseau d'éducation prioritaire (REP) et se situe au sein d'un quartier politique de la ville (QPV). L'établissement accueille 400 élèves. Il est hébergé dans les anciens locaux du collège des Saules, sur la zone urbaine des Géants, de l'autre côté du parc Jean Verlhac.

Le 11 juin 2017, le collège est incendié. Il s'agit d'un acte criminel. Un nouveau collège est en cours de construction au cœur du parc Jean Verlhac. Son ouverture est prévue pour la rentrée 2021.

Pour la rentrée 2020 l'établissement attend 420 élèves. Les élèves sont « *des élèves comme partout qui ont besoin d'un cadre*¹¹ ». La plus grosse difficulté de l'établissement est le manque de frontières entre la vie de quartier et la vie de l'établissement. Ce qu'il se passe dans le quartier impacte le collège et réciproquement. De ce fait, l'équipe éducative d'établissement doit poser un cadre important et assez strict afin de cloisonner la sphère publique et la sphère privée.

76% des élèves sont boursiers. Les catégories socioprofessionnelles sont défavorisées. Les élèves sont en situations sociale et humaine complexes. Le pôle médico-social de l'établissement est très sollicité avec une assistante sociale et une infirmière, présentes quotidiennement. Le pôle accompagne les familles d'un point de vue social et financier (aides pour l'achat de matériel, accompagnement financier sur la cantine, les sorties...). Le collège a fait une demande d'ouverture d'Unités Localisée d'Inclusion Scolaire. L'établissement accueille des élèves en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers mais sans notification ULIS par conséquent sans dispositifs d'accompagnement.

L'équipe de l'établissement est composée d'un principal – un principal adjoint – un conseiller principal d'éducation présent sur 1 poste et demi – 37 enseignants – 7 AED en ETP – un coordonnateur REP + pour les 5 écoles primaires et 3 écoles maternelles du secteur.

Le collège est en lien avec les écoles primaires pour des évènements tels que la semaine de la science ou le forum REP +. Une forte coopération territoriale est en place avec les établissements du 1^{er} degré, comprenant une solidarité et une cohésion entre les équipes pédagogiques et éducatives. Une

¹¹ Source : entretien principal d'établissement.

dynamique de projets éducatifs à rayonnement territorial est impulsée avec l'ensemble des acteurs éducatifs de La Villeneuve.

Les objectifs fondateurs de l'établissement sont l'apprentissage des fondamentaux, la mise en place d'un climat scolaire favorisant les apprentissages, l'intégration du projet de « cité éducative », le travail en lien avec les partenaires sociaux et économiques autour de l'établissement, l'amélioration de l'accès à la culture : voyages scolaires, sorties pédagogiques, actions culturelles, exercer un travail de liaison école-collège et collège-lycée.

Un projet de réussite éducative est réalisé au sein de l'établissement. Les AED possèdent un groupe de suivi d'élèves. Ils accompagnent les enseignants dans les classes et les disciplines où les élèves sont le plus en difficultés : français et mathématiques. 15h sont réparties entre deux enseignants et deux assistants pédagogiques pour la prise en charge des élèves en difficultés. Ces élèves sont accompagnés avec le dispositif FLUENCE et le programme APPRENANCE. Les séances de travail sont organisées de manière à permettre aux élèves d'améliorer leur aisance en lecture et d'enrichir le lexique orthographique. APPRENANCE est un programme de formation de l'académie de Grenoble à destination des enseignants. Il permet d'acquérir des outils et des pratiques pédagogiques à destination des élèves, dans des situations individuelles, ou collectives, complexes.

Le collège Lucie Aubrac possède des classes à horaires aménagés (CHA). Les CHA sont des dispositifs spécifiques dans les collèges, construits en partenariat avec les institutions culturelles, sportives ou éducatives. Elles prennent appui sur une équipe volontaire, soit en dehors du temps scolaire, autour d'un projet éducatif global en lien avec le projet d'établissement. Les CHA au collège Lucie Aubrac sont pour les ateliers théâtre et métier de pompier. A la suite de l'incendie du collège en 2017, un travail sur la citoyenneté a été engagé. Un partenariat est lancé avec le SDIS38 de Grenoble et la caserne de La Villeneuve. Tous les élèves sont formés au PSC1.

Un projet de « cité éducative » est en cours. Le collège Lucie Aubrac est inscrit avec 3 autres établissements REP : collège Olympique¹² et collège Jean Vilar¹³. Les 3 collèges se situent sur l'espace urbain de La Villeneuve. Pour rappel La Villeneuve est un ensemble de quartier sur deux communes limitrophes : Echirolles et Grenoble. La Villeneuve de Grenoble se sépare en deux grands quartiers : Villeneuve Arlequin-Géants – Village Olympique. L'objectif de *cité éducative* permet de regrouper tous les partenaires et associations gravitant autour de l'école et des élèves afin d'améliorer leur prise en charge sur les temps périscolaires. Des axes de travail éducatifs, de loisirs et pédagogiques sont réfléchis : culture – persévérance scolaire – ambition scolaire – prise en charge

¹² Situé au quartier Village Olympique de Grenoble.

¹³ Situé sur la commune d'Echirolles.

des élèves. Ex. Pour les élèves exclus de manière temporaire d'un établissement concerné, pour ne pas laisser l'élève isolé à son domicile ou déambuler dans le quartier, un dispositif de prise en charge est mis en place. Les élèves sont accueillis par un des acteurs du réseau. Travail collectif entre acteurs éducatifs s'engage sur la mesure de responsabilisation et la mesure de réparation. Le réseau de partenariat comprend les associations des territoires concernés, le CODASE (COmité Dauphinois d'Action SocialE), la ville de Grenoble, la MJC du quartier de la Villeneuve, la ville d'Echirolles. L'objectif est d'optimiser la mise en commun des moyens humains de manière à être plus efficents et de manière plus systémique pour tous les gens qui gravitent autour des jeunes.

Une conseillère d'orientation psychologue est présente une journée et demi par semaine. Elle exerce depuis quelques années sur l'établissement et connaît bien le profil des élèves. Elle participe aux réunions vie scolaire santé social donc elle apporte un éclairage sur des situations qu'elle a rencontré en orientation. Elle possède une formation de psychologue avant l'orientation. Elle rédige des comptes rendus réguliers de ses entretiens avec les élèves. Apporte un regard de psychologue avec une vision nouvelle et importante par rapport au profil des élèves.

63% des élèves obtiennent le DNB. 65% des élèves en fin de 3^{ème} s'orientent en filières professionnelles. Sortir du quartier est difficile pour les élèves, ils restent principalement sur le secteur. Ils font des choix géographiques avant de faire des choix de filière. En majorité ils regardent d'abord la localisation du lycée choisi et après font le choix de la filière. Pour le lycée professionnel ils choisissent ceux du secteur : Guyemer, Jean Jaurès et Argouges. Le secteur tertiaire est également très demandé, en filières médicales. Cela concerne les lycées proches du quartier également : Louise Michel et Françoise Dolto.

Le collège Lucie Aubrac compte 4 classes de 25 élèves en 3^{ème}. Les concertations actives ont lieu de la rentrée scolaire de septembre au mois de janvier. Les élèves intègrent ensuite la phase d'orientation provisoire. L'équipe pédagogique distribue les vœux provisoires des élèves à leurs familles. Les élèves réalisent leur stage en entreprise sur le mois de février. Ce stage est en lien avec l'orientation souhaitée des élèves. Il leur permet de confronter la réalité à leurs aspirations. Il se termine à la veille des vacances d'hiver. Au retour de vacances, les élèves confirment ou non leurs choix d'orientation.

2.2.3. Les enjeux éducatifs des établissements expliquant le choix de ces terrains d'enquête

Le collège Sport et Nature impulse une politique éducative axée sur l'excellence sportive et scolaire¹⁴. 3h et 4h par semaine sont consacrées aux APPN, destinées à l'ensemble des élèves du collège, autant les élèves internes que les locaux. Ces sports pratiqués en milieu naturel permettent à l'élève de vivre des expériences individuelles au sein d'un collectif, d'apprendre la maîtrise des risques liés à l'activité, favorise l'autonomie, l'épanouissement, l'entraide et la cohésion entre élèves.

Les sections sportives au collège concilient études et pratiques intensives de sport. Le but est de rapprocher le sport de la scolarité. La sélection des élèves se fait sur dossier sportif et scolaire. Il est important pour l'élève d'avoir de bons résultats scolaires pour avoir un emploi du temps partagé avec les pratiques sportives. L'emploi du temps est aménagé entre les cours ordinaires de l'élève et ses entraînements et compétitions liés à la discipline sportive pratiquée.

La dynamique du collège Sport et Nature est fortement impulsée par l'internat. La culture de la solidarité, de l'entraide, la mixité et l'apprentissage du vivre ensemble, sont véhiculés au sein du collège. Les catégories socioprofessionnelles des élèves sont favorisées voire très favorisées.

Le collège Lucie Aubrac est catégorisé en réseau d'éducation prioritaire (REP). Ces réseaux ont remplacé les Zones d'Education Prioritaire lors de la refonte de la carte scolaire en 2015. Un REP comprend un collège et les écoles primaires du secteur. L'établissement devient REP en fonction de critères d'indices sociaux pouvant impacter la réussite scolaire : le taux de catégories socioprofessionnelles défavorisées – le taux d'élèves boursiers – le taux d'élèves résidents dans une Zone Urbaine Sensible (ZUS) – le taux d'élèves ayant redoublé avant la 6^{ème}. Seuls les établissements du premier degré et les collèges sont concernés par les REP. Les REP dépendent de l'éducation prioritaire élaborée en 1981 par le projet de loi Alain Savary. Les élèves et les équipes éducatives des établissements REP bénéficient de dispositifs éducatifs d'aide et d'accompagnement à la lutte contre les inégalités et à la réussite scolaire, par exemple : moins d'élèves dans les classes – soutien spécifique en 6^{ème} – financements pour des projets éducatifs, des sorties, du travail interdisciplinaire – des internats de proximité dans certains cas. Davantage de formations sont proposées aux enseignants de REP pour travailler en équipe, favoriser la relation avec les familles, et faciliter la création de projets.

Le collège Lucie Aubrac est classé REP +. Cela signifie que l'établissement est « super prioritaire ». Son évaluation dépend du point de vue de l'indice social. Les élèves font partie des catégories sociales les plus défavorisées. Le collège bénéficie de moyens supplémentaires par rapport à d'autres établissements REP. Un enseignant a moins d'heures de cours par semaine pour travailler

¹⁴ Source : entretien qualitatif principal établissement.

en petits groupes avec ses élèves, faire de l'aide personnalisée ou rencontrer les familles. La carte de l'éducation prioritaire doit être revue tous les 4 ans. Celle du collège Lucie Aubrac a été renouvelée en 2019.

A La Chapelle en Vercors et à La Villeneuve, les acteurs éducatifs des établissements sont concordants sur l'enjeu d'accompagnement à l'orientation de leurs élèves de 3^{ème}. Les enjeux éducatifs sont liés aux problématiques territoriales des établissements et aux caractéristiques des élèves. Nous nous sommes intéressés spécifiquement à ces deux établissements par rapport à leur caractéristique d'enfermement territorial : l'un est dans un quartier prioritaire, le second est dans un milieu rural isolé de moyenne montagne ; leurs caractéristiques éducatives : l'un intègre le réseau d'éducation prioritaire, le second vise l'excellence sportive et scolaire avec des sections sports-études et APPN ; leurs caractéristiques de population : l'un accueille des catégories socioprofessionnelles défavorisées, le second des catégories socioprofessionnelles très favorisées. Au sein des deux établissements les élèves de 3^{ème} ont entre 14 et 15 ans, y vivent leur adolescence, et font des choix d'orientation pour leur future insertion professionnelle. Les enjeux éducatifs sont différents selon les terrains d'enquête et pourtant leur mission est commune : accompagner l'élève dans la construction de son projet d'orientation.

2.3. Des territorialités identifiées

2.3.1. Le Vercors et sa territorialité montagnarde

Les différents entretiens de La Chapelle nous ont permis d'identifier des valeurs, représentations et identifications communes aux habitants.

Ces rencontres montrent la réflexion sur l'imaginaire et la symbolique que les habitants entretiennent avec leur territoire (Bozonnet, 1992). Tout au long des entretiens, nous découvrons les rapports des habitants à leur espace et leur environnement.

Deux familles ont quitté la ville pour élever leurs enfants à La Chapelle en Vercors. Ingénieurs à Grenoble, ils considéraient la ville comme un environnement à risque pour l'éducation. Ils aspiraient à un cadre de vie de qualité, espérant trouver de l'authenticité dans les relations humaines, dans un environnement naturel privilégié. Selon eux la rudesse du climat est une bonne épreuve pour l'homme. C'est à lui de s'adapter à la nature et non l'inverse. Subir la nature octroie des valeurs écologiques liées au développement durable. S'éloigner de la société de consommation et se rapprocher de la nature était un de leurs principaux objectifs de choix géographique. A travers ce témoignage nous observons les conceptions mythiques de la montagne, issues des imaginaires

sociaux et territoriaux. Chacun est porteur d'images et de représentations de la montagne. Cette famille a relié les images aux figures symboliques de la vie à la montagne, avec des représentations de qualité de vie et d'authenticité (Bozonnet, 1992).

Les familles interviewées ont des représentations communes sur leur vie à la montagne. Des valeurs de solidarité reviennent régulièrement. Il est peut-être plus long de se faire un réseau mais une fois constitué, les relations humaines semblent plus solides. Le climat montagnard impose la mise en place de cohésion et d'entraide. Régulièrement les habitants de La Chapelle se retrouvent pour aider un agriculteur à faire les foins, donner un coup de main sur le marché pour vendre les produits locaux, garder les enfants des voisins, déneiger les allées et chemins d'accès des maisons... Les individus sont proches les uns des autres, tout le monde se connaît et les relations humaines sont authentiques. Nous retrouvons dans ce récit les structures imaginaires de base dont Bozonnet parle dans son ouvrage (1992). Elles sont comprises par tous les habitants et se retrouvent dans les cultures les plus éloignées et les situations les plus diverses. Ce couple citadin éloigné de la culture montagnarde s'approprie un territoire par ses pratiques, sa culture territoriale. Chaque individu a ses propres territorialités, résultats des rapports entre l'espace, la culture et l'identité (Debarbieux, 2008).

Selon les habitants rencontrés, vivre à la montagne leur donne un sentiment de liberté. C'est le fait d'être en contact direct avec la nature. Ils se sentent plus libres de vivre comme ils l'entendent, d'élever leurs enfants comme ils le souhaitent.

Pour les familles questionnées, élever un enfant à la montagne est plus sécurisant. Le cadre naturel est protégé, il n'y a pas de pollution par rapport à la ville. Mais les parents sont attentifs aux difficultés que peuvent entraîner leur vie dans un village rural isolé. L'éloignement a été énoncé plusieurs fois. Pour eux, vivre dans un milieu protégé comme La Chapelle en Vercors, peut être cloisonné en termes d'ouverture d'esprit. C'est probablement un milieu restreint, fermé, choyé, qui entraîne pour les adolescents une peur de quitter le territoire.

Par ces différents témoignages nous comprenons le rôle des représentations du territoire et les effets de l'environnement naturel sur les habitants. Debarbieux (2008) définit les territorialités comme un partage de ses représentations territoriales, des savoirs, des expériences, relatives à un même type d'environnement. Les territorialités correspondent à un système de pratiques sociales spatialisées. Elles se ressentent dans les valeurs de cohésion, de solidarité, de vivre ensemble, énoncées par les habitants interviewés. Chacun mobilise des formes d'identités et de registres différents liés aux territorialités. Elles sont l'association d'images personnelles et collectives à un environnement. Elles s'expriment dans un ensemble de pratiques sociales et environnementales (Debarbieux, 2008).

Dans son témoignage, une élève du collège de La Chapelle en Vercors, résident au village, nous raconte les sentiments rencontrés quand elle se rend en ville (Grenoble ou Valence). A chaque fois elle se sent « étrangère avec l'impression que tout le monde la regarde ». Elle se rend compte qu'elle « ne fait pas partie du même monde. Là-bas tout le monde est pressé, personne ne lui sourit, tous la regardent de travers, des pieds à la tête ». Au point que sur le voyage retour elle a la sensation « de retrouver son souffle ». Dès que les montagnes apparaissent, à la sortie des gorges, elle se sent chez elle. Son discours nous fait penser aux identifiants culturels énoncés par Debarbieux (2008). Ces identifiants culturels sont sources d'identifications d'un groupe par des individus qui lui sont extérieurs. Ils permettent de situer un groupe d'individus dans une représentation d'ensemble. C'est le cas chez cette jeune fille lorsqu'elle se retrouve dans un environnement différent de ses habitudes mais c'est aussi le cas sur n'importe quel individu. Nous sommes tous porteurs de représentations, de stéréotypes. Les « *Grenoblois s'habillent en Quechua* », les montagnards « *vivent avec les vaches* », la Villeneuve « *c'est Chicago* » et La Chapelle « *c'est le trou* » (stéréotypes extraits des entretiens). Dans l'énoncé de ces représentations nous ressentons ce que Debarbieux (2008) nomme des « motifs de stigmatisations transformés en source d'identifications et de fierté collectives. Les représentations les plus négatives, invitent les populations locales à adopter une posture de défense territoriale et un rejet de toute stigmatisation.

Il serait intéressant d'analyser les choix d'orientation des élèves locaux par rapport à la distance géographique du lycée. Sont-ils nombreux à choisir le lycée en fonction des filières ou plutôt selon la proximité géographique ? Sont-ils nombreux à appréhender de quitter leur territoire, ou à vouloir le faire ?

2.3.2. La Villeneuve et sa territorialité urbaine

Les différents habitants rencontrés nous ont parlé de leur vie de quartier. La Villeneuve est, selon eux, le symbole de l'interculturalité. Les différentes nationalités, cultures, générations, mélangées sur un seul et unique territoire semblent une richesse. Vivre à La Villeneuve c'est, de fait, participer à l'apprentissage du vivre ensemble.

Le quartier héberge un microcosme social. Les adolescents se connaissent depuis la naissance, vont à l'école, découvrent la vie ensemble, depuis tout petit. Des valeurs de solidarité et de cohésion sont véhiculées dans le quartier. Des jardins partagés ou solidaires sont installés depuis 10 ans dans le quartier. Ils permettent aux habitants de ces barres d'immeuble imposantes d'avoir leur propre jardin, « leurs bouts de terre » pour cultiver leurs légumes. Des événements festifs, des

manifestations de quartier, rassemblent les habitants autour de moments conviviaux où les repas sont mis en commun et les enfants jouent ensemble.

Pour les familles, élever un enfant à la ville permet d'avoir plus de possibilités culturelles. L'existence des bibliothèques, médiathèques, cinémas, musées, espaces culturels, favorisent l'éducation des enfants. Il y a une diversité d'activités et d'aides aux apprentissages. L'Ecole est présente, elle n'abandonne pas ses élèves. La maison de quartier dynamise le quartier en proposant des projets culturels et éducatifs aux habitants. Les adolescents sont accompagnés dans leur parcours de vie par tous les acteurs éducatifs du territoire. Cela peut être des AED, des animateurs, des éducateurs, l'adolescent du quartier les rencontre régulièrement, ils font partie de son environnement. Les parents se sentent soutenus et accompagnés dans l'éducation de leurs enfants.

Pour les habitants de La Villeneuve, vivre dans ce quartier favorise une ouverture sur les autres. Dès qu'il y a un problème familial, un décès, un divorce, un travail de nuit, les habitants sont là les uns pour les autres. Pour les événements joyeux ils sont présents également, s'offrent des présents aux mariages, aux naissances. Le quartier de La Villeneuve ressemble à une vie en collectivité.

Pourtant, les adolescents de La Villeneuve rencontrent des difficultés de sortie de quartier. Ils sont peu nombreux à vouloir le quitter, partir étudier ailleurs, ou habiter dans un autre quartier. Les adolescents éprouvent un sentiment d'appartenance très fort à La Villeneuve. Ceux qui le quittent, reviennent pour participer à la dynamique locale. Un ancien élève de La Villeneuve a créé les jardins de la solidarité dans son quartier, un autre dirige une boîte de production pour les artistes en herbe de La Villeneuve.

2.3.3. La volonté des habitants de lutter contre les représentations stigmatisantes de leur territoire
Que ce soit à La Villeneuve ou à La Chapelle en Vercors, chacun œuvre à la déstigmatisation de son territoire. Malgré la différence des territorialités, la dimension symbolique du territoire, propre aux relations et rapports que les habitants entretiennent avec leur environnement local, ils adoptent, pour la plupart, une posture de défense et une volonté forte de rendre leur territoire attractif et ouvert aux autres.

Une phrase est revenue sans cesse pendant les entretiens avec les habitants de La Villeneuve : « on n'est pas des méchants ». Les habitants du quartier sont donc stigmatisés, catégorisés comme étant des gens violents, précaires, dans une cité dirigée par des réseaux mafieux. La Villeneuve est comparée à une forteresse alors qu'elle possède plus de 20 hectares d'espaces verts. Les regards extérieurs et les médias parlent de bâti insalubre alors que le quartier possède des qualités architecturales connues nulle part ailleurs.

Les centres sociaux et un collectif d'habitants ont créé une association : Villeneuve Debout ! Différents projets artistiques, culturels et éducatifs sont menés pour déconstruire les représentations du quartier. L'association Les Films de La Villeneuve s'attachent à faire découvrir la vie du quartier en racontant des scènes ordinaires de la vie quotidienne. Contrairement aux idées reçues, ces scènes ne sont pas des contrôles de police ou arrestations continues, elles renvoient l'image de solidarité, de partage, de convivialité du quartier. Elles racontent l'histoire de générations se retrouvant pour une partie de pétanque au parc Verlhac, de baignades dans les espaces d'eau en pleine canicule, de marchés d'artisanat organisés sur les places du quartier, de bals populaires pour fêter l'arrivée de l'été... Le quartier de La Villeneuve s'emploie à montrer une image positive de son mode de vie. Les établissements scolaires y contribuent largement. Accompagner les élèves dans leur construction identitaire, les aider dans leur projet d'orientation, acquisition de savoirs et de compétences pour leur citoyenneté, est l'affaire de tous les acteurs du quartier. La Villeneuve c'est une vie collective, pas communautaire.

Les acteurs politiques, sociaux et éducatifs de La Chapelle en Vercors s'emploient à rendre attractif leur territoire. L'insertion professionnelle est un des enjeux du territoire en lien avec le développement économique. En rendant accessibles les différents services d'aides, en favorisant l'arrivée d'une nouvelle population, La Chapelle en Vercors s'ouvre aux autres et au monde qui l'entoure.

Les habitants veulent rompre avec une image d'isolement et d'enfermement que les groupes d'individus extérieurs possèdent dans leur imaginaire de la montagne. Dans une dynamique collective, les habitants veulent partager, faire découvrir leur ancrage territorial, source de valeurs de protection, d'authenticité, de relations humaines concrètes, synonyme de fierté collective. La Chapelle en Vercors c'est un environnement propice aux loisirs, à la nature, à une qualité de vie. L'authenticité des relations humaines identifient un apprentissage du vivre ensemble spécifique à La Chapelle en Vercors. Les anciennes générations du *pays* se mélangent aux nouveaux arrivants. Les enfants grandissent ensemble, les familles se connaissent. Des festivals, événements culturels, comices agricoles, sont organisés dans une optique de dynamique territoriale. Les habitants s'approprient leur territoire en le faisant découvrir aux autres, en le partageant.

3. Recueil de données

3.1. Données recueillies à Grenoble

3.1.1. Le quartier de la Villeneuve

Le quartier de La Villeneuve réalise actuellement de nombreux projets de renouvellement social et urbain. Les logements sont restructurés et réhabilités afin d'améliorer le confort de vie des habitants. En réponse aux enjeux sociaux du territoire, un développement social local est mis en œuvre afin de lutter contre les inégalités, la ghettoïsation du quartier, favoriser l'insertion social et professionnelle des jeunes habitants de La Villeneuve.

Dans les constructions, deux équipements sont en projet. Les groupes scolaires pourront avoir un centre sportif de proximité pour leurs cours d'éducation physique et sportive. Un nouveau collège Lucie Aubrac va être réalisé pour la rentrée 2021.

Les données SIG du quartier de La Villeneuve nous permettent d'observer les statistiques démographiques, scolaires, et celles liées aux catégories socioprofessionnelles du territoire.

3.1.2. Le collège Lucie Aubrac

Le projet d'établissement du collège date de 2008. Seul le contrat d'objectifs a été réécrit depuis.

Le collège, pratique une politique éducative d'égalité des chances en conduisant les élèves à leur réussite éducative et scolaire. La promotion et la valorisation des valeurs de la République, ainsi que la revalorisation de l'image du collège, en sont les objectifs principaux.

En 2008, le collège appartenait au dispositif Réseau Ambition Réussite (anciennement REP). Il était implanté dans un quartier difficile avec des catégories socioprofessionnelles défavorisées. 85% des élèves sont boursiers et 75% d'entre eux sont au taux maximum. Les effectifs d'élèves diminuent de plus en plus. Les résultats aux évaluations nationales de 6^{ème} et les résultats du DNB sont en dessous des résultats nationaux REP 2008. Le taux d'absentéisme est très élevé. Les actes de violences et d'incivilités sont nombreux. La mixité sociale est en voie de disparition. Le collège véhicule une image négative.

Suite à ce diagnostic, le collège se donne pour objectifs de renforcer le lien école-famille, de permettre aux élèves l'acquisition des compétences du socle, de renforcer l'éducation à la citoyenneté. En les réalisant, le collège améliorera son image. L'établissement souhaite organiser une politique d'orientation ambitieuse après le collège. Les indicateurs de réussite sont l'orientation positive en fin de 3^{ème}. Le collège souhaite articuler le projet éducatif avec les familles et les partenaires de l'école.

En 2014 sont réévalués les objectifs du projet d'établissement. La plupart sont inchangés, les autres sont développés.

A la rentrée 2013, les CSP des élèves, 6 ans après l'écriture du projet d'établissement, sont toujours très défavorisées. 74% des élèves sont boursiers dont 41% au taux 3 (le maximum), 30% au taux 2 et 29% au taux 1. Les effectifs ont augmenté permettant de stabiliser les niveaux à 16 divisions les 4 années suivantes. Les résultats du DNB sont encore nettement inférieurs aux résultats départementaux et académiques. L'absentéisme reste élevé mais 73,4% des absences sont justifiées. L'image du collège s'améliore.

Un des objectifs développés est le volet artistique et culturel. Il correspond à l'éducation à la culture, dans le cadre du parcours éducation artistique et culturelle du socle. Les élèves du collège participent chaque année au projet artistique de la Fabrique Opéra. Ils s'investissent dans les chœurs, dans la confection des costumes et dans l'aspect artistique de la scénographie. Des ateliers lecture et écriture sont menés en partenariat avec les bibliothèques du quartier. Chaque année les élèves rencontrent un auteur dans le cadre du Festival du livre de printemps ou participent au festival Frissons Vercors : prix de littérature jeunesse. Des projets scientifiques sont menés en coopération avec le Centre Culturel Scientifique Technique et Informatique de Grenoble (CCSTI). Des ateliers musiques et arts plastiques avec les artistes du quartier sont organisés au sein de l'établissement. Un partenariat important existe avec l'Espace 600 (théâtre jeune public scène Auvergne Rhône-Alpes), et a permis de faire évoluer l'option théâtre et les classes théâtre du collège. Ces classes procèdent à une double formation pour les élèves : acteurs et spectateurs. Ainsi les collégiens découvrent les différents métiers techniques liés au spectacle vivant.

L'accompagnement des élèves dans leur projet d'orientation est un des objectifs principaux de la politique éducative de l'établissement. Les parcours individualisés d'information, d'orientation et découverte des mondes économiques et professionnels sont en étroite coopération avec les lycées de secteur. L'objectif est de donner du sens à l'orientation au collège, à travers l'élaboration d'un projet personnel d'orientation, dès la 6^{ème}. L'orientation semble choisie et non subie grâce aux différentes interventions de la COP et aux réunions d'informations aux familles. En instaurant la liaison collège-lycée, l'élève est préparé à « l'après collège ». Lucie Aubrac développe et renforce les partenariats avec l'enseignement supérieur.

Un passeport orientation-formation est activé au sein du collège. Il comprend l'historique de l'élève par rapport à ses activités, ses expériences, ses compétences, ses connaissances acquises tout au long de sa scolarité. La problématique opérationnelle prioritaire mise en place est l'amélioration des parcours des élèves, en lien avec l'éducation au choix dans un processus d'orientation.

Le collège Lucie Aubrac nous a transmis la liste des affectations post 3^{ème} des élèves de l'année scolaire 2018-2019. Elles nous permettent d'évaluer le nombre d'affectation en filières générales,

technologiques et professionnelles. Nous pouvons également constater le nombre d'élèves inscrits dans un lycée éloigné du quartier de La Villeneuve.

Les informations concernant les élèves actuels en classe de 3^{ème} à Lucie Aubrac nous permettent de les répertorier selon leurs catégories socioprofessionnelles, leur âge, leur sexe et lieu d'habitation.

3.1.3. Limites et contraintes des données recueillies

Les limites des projets et contrats d'objectifs du collège Lucie Aubrac sont temporelles. En effet les différents diagnostics étudiés concernent la rentrée scolaire 2013 pour une politique éducative 2014-2018. En 2018 le projet de « cité éducative » est élaboré, concerté et est aujourd'hui en attente de validation.

Par conséquent nous ne savons pas si les objectifs d'accompagnement de l'élève dans son projet d'orientation sont toujours prioritaires au sein de l'établissement. Seul l'entretien réalisé avec le chef d'établissement nous permet de penser que l'élève est toujours accompagné dans ses décisions d'orientation avec une éducation au choix afin de limiter les orientations subies.

Par ailleurs, dans le contrat d'objectifs 2014-2018 est mentionné la problématique du fort renouvellement de l'équipe pédagogique. Nous ne savons pas si c'est toujours le cas, mais cela peut fortement influencer l'accompagnement de l'élève dans son projet d'orientation.

Les données correspondant aux affectations des collégiens de Lucie Aubrac après la classe de 3^{ème} ne nous permettent pas d'effectuer une analyse comparative sur 3 ans et par conséquent de les comparer au territoire de La Chapelle en Vercors. Nous ne pouvons que constater les liens entre les options choisies au collège et la filière d'orientation retenue. Mais là encore, sans entretiens qualitatifs avec les acteurs de l'établissement ou les élèves concernés, nous ne pouvons qu'interpréter ces données.

Les informations selon les catégories socioprofessionnelles, l'âge, le sexe et le lieu d'habitation ne nous permettent pas d'effectuer un parallèle avec les vœux d'orientation. Nous ne sommes pas en possession des concertations actives. Nous ne pouvons que présenter les caractéristiques des élèves.

3.2. *Données recueillies à La Chapelle en Vercors*

3.2.1. La commune de La Chapelle en Vercors

Nous sommes en possession d'un dossier complet sur les statistiques INSEE de La Chapelle en Vercors. Les analyses nous permettent de découvrir les caractéristiques territoriales liées à la population, au logement, à l'emploi, au revenu et au tourisme.

Nous ferons le lien entre les caractéristiques découvertes et les enjeux précisés dans les projets politiques et éducatifs du territoire.

Nous répondrons aux questionnements de recherche concernant les territorialités par les 3 entretiens qualitatifs effectués auprès des habitants.

3.2.2. Le collège Sport et Nature

Dans le bilan de vie scolaire 2019 nous découvrons qu'une cellule de veille éducative est mise en place au sein de l'établissement. Celle-ci a pour objectif d'opérer un suivi régulier des élèves. Elle s'organise de manière bi-mensuelle avec le principal, le CPE, les professeurs principaux, la conseillère d'orientation psychologue, l'infirmière scolaire et l'assistante sociale du collège. Aucun élève ne fait l'objet de conseil de discipline. Les violences et incivilités sont très rares au sein de l'établissement ; les mise en retenues occasionnelles. 2 renvois de cours ont été prononcés sur l'année scolaire et ne concernait qu'un seul élève. Les retards et absentéismes sont liés aux difficultés d'accès à l'établissement en période hivernale et aux maladies saisonnières.

Des assistants d'éducation jouent le rôle de référents de classe pour faire le lien entre les élèves, leur accompagnement éducatif et les professeurs principaux. Très bon climat scolaire initié par les élèves de 3^{ème}. Leur comportement influence l'ambiance de l'établissement sur les autres élèves. Un esprit de cohésion entre les différents niveaux est impulsé par les plus grands du collège.

Des médiateurs chargés de résoudre les conflits entre adolescents sont formés tout au long de l'année. 8 médiateurs sur 12 sont en classe de 3^{ème}. Ils permettent de maintenir un climat scolaire serein et bienveillant dans une optique de mieux vivre ensemble au sein d'un établissement.

Les élèves s'investissent dans les projets éducatifs, artistiques, sportifs et culturels de l'établissement. Le cross du collège est l'affaire de tous les élèves et non pas uniquement des élèves sportifs.

Le projet de l'internat vise une excellence sportive et scolaire. Les élèves extérieurs sont recrutés sur dossier scolaire et sportif. Puis ils passent des tests sportifs sur une demi-journée, ponctuée par un entretien avec un membre de l'équipe pédagogique : principal, CPE ou professeur principal. L'équipe d'AED est présente pour accueillir et intégrer l'élève à son établissement. La vie de

l'internat est axée sur des objectifs de vie collective, d'autonomisation et de responsabilisation de l'élève.

Le collège Sport-Nature nous a transmis la liste des vœux des élèves de 3^{ème} sur les années 2018-2019-2020. Nous pouvons comparer les souhaits d'orientation effectués, mesurer les différences ou similitudes sur ces trois dernières années en termes d'affectation. Par ailleurs, la possession des caractéristiques des élèves selon l'âge, le sexe, l'origine sociale et le lieu d'habitation nous permettra d'effectuer, ou non, un parallèle entre le territoire et l'orientation choisie.

3.2.3. Limites et contraintes des données recueillies

Les entretiens avec les acteurs politiques et éducatifs du territoire n'ayant pas eu lieu, nous ne sommes pas en mesure d'identifier les enjeux territoriaux de La Chapelle en Vercors. Nous ne pouvons qu'effectuer un parallèle entre le bilan de la Convention Territoriale Globale (CTG) et les statistiques récupérées de l'INSEE.

Sur les 5 entretiens qualitatifs des élèves de La Chapelle en Vercors, 2 sont internes et ne sont pas dans la même classe. Par conséquent nous ne pouvons pas mesurer l'effet-maître dans l'accompagnement d'orientation. Nous ne pouvons également pas mesurer l'influence de l'internat dans le processus d'orientation de l'élève. Seuls les propos fournis par ces élèves fournissent un résultat d'accompagnement à l'orientation et une corrélation entre le territoire et leur orientation choisie. Par conséquent les résultats seront à nuancer.

3.3. Méthodes de traitement des données recueillies

3.3.1. Présentation des méthodes utilisées : limites et contraintes

Pour rappel, il était prévu d'interroger sur le quartier de La Villeneuve : l'élu municipale de secteur – le directeur du centre social Le Patio – la directrice du centre social Les Baladins – le directeur de l'association d'éducation populaire La Cordée – la directrice du théâtre Espace 600 – 10 habitants du quartier. Au collège Lucie Aubrac nous voulions nous entretenir avec : le chef d'établissement – le principal adjoint – le coordonnateur REP – le CPE – la COP – les professeurs principaux – les élèves tirés au sort pour l'étude – les familles des élèves tirés au sort. A La Chapelle en Vercors nous souhaitions rencontrer : les conseillères municipales déléguées aux affaires sociales et scolaires – la directrice de l'association Les Marmottons – la directrice de La Maison de l'Aventure – 10 habitants. Ces entretiens devaient nous permettre d'éclairer les enjeux sociaux et éducatifs du territoire. Finalement, suite à la situation de confinement national, nous avons eu deux entretiens téléphoniques avec des habitants du quartier de La Villeneuve et une unique rencontre avec le chef

d'établissement de Lucie Aubrac début février. Nous avons pu être en contact avec 3 habitants de La Chapelle en Vercors, un professeur principal de 3^{ème} du collège, par téléphone, plus une unique rencontre avec le chef d'établissement lors de notre visite de début février.

Dès le départ, nous voulions conduire des entretiens semi directifs avec les acteurs du projet de recherche. Ces entretiens donnent une ligne de cadrage selon l'interlocuteur et favorisent une liberté de parole pour les sujets étudiés. Ces entretiens nous ont appris le ressenti, le positionnement des individus questionnés, leurs attentes, leurs besoins, leurs enjeux. Chaque entretien a été préparé afin de recueillir les données attendues. Les guides d'entretien étaient personnalisés en fonction du statut de la personne interrogée. Un chef d'établissement n'avait pas le même guide d'entretien qu'un parent d'élève ou un professeur principal. Leur positionnement n'est pas le même et nous avions besoin d'entendre cette posture pour éclairer la question de l'orientation. Les entretiens permettent une flexibilité des échanges et une simplicité des traitements de l'information.

Ils nous ont permis aussi de mener un travail de recherche au contact direct avec les différents publics concernés par l'étude. L'organisation des rencontres a favorisé notre imprégnation au territoire, nous a aidé à découvrir les territorialités des habitants, à percevoir le positionnement des professionnels de l'éducation. Les discussions ont fait évoluer nos hypothèses au fur et à mesure de l'enquête.

Notre découverte des terrains d'enquête, leurs enjeux éducatifs et sociaux, ont développé les questionnements de recherche. Deux territoires et deux établissements ont été comparés. L'objectif de cette comparaison contribuait à faire ressortir les différences et ressemblances existantes au sein d'un même métier, en fonction du lieu d'exercice, selon ses pratiques pédagogiques, autour de l'enjeu de processus d'orientation et du parcours des élèves.

Les guides d'entretien pour les acteurs éducatifs des établissements étaient divisés en 6 parties. La première partie concernait le parcours de l'interviewé : parcours d'étude et professionnel, les motifs et motivations du choix d'un métier, les divers postes précédents et expériences éducatives, les engagements associatifs, syndicaux ou politiques. La deuxième partie était axée sur le territoire : les motifs et motivations pour le choix d'établissement actuel, la description du territoire, la description de l'établissement, la distance entre son lieu de résidence et l'établissement, ses activités sur le territoire. La troisième partie spécifiait la classe et l'orientation post 3^{ème} : motifs et motivations pour le niveau d'enseignement actuel par rapport au socle et la réforme, motifs et motivations pour l'accompagnement à la formulation des vœux d'orientation, mise en œuvre de la formulation des vœux, réussites et difficultés de l'accompagnement des élèves, réussites et difficultés par rapport aux familles, réussites et difficultés par rapport au travail d'équipe intra-établissement, réussites et difficultés par rapport à son questionnement personnel et professionnel.

La quatrième partie correspond à la formation et au développement professionnel : l'analyse de la pratique, les compétences en termes de postures et de gestes professionnels, le rapport à la formation continue institutionnelle ou autre, le rapport à l'institution notamment autour de l'accompagnement à l'orientation. La cinquième partie concerne l'après orientation : une fois les élèves orientés à la fin de 3^{ème} qu'en est-il de la continuité et de l'évaluation de l'accompagnement de l'élève, quel est le suivi des élèves après la 3^{ème}, quels sont les projets de partenariat avec le réseau de territoire ? La dernière partie est d'ordre personnel : l'ancienneté dans le métier, au collège. Le milieu d'origine et la situation familiale.

Les guides d'entretien pour les élèves étaient divisés en 4 parties. La première était centrée sur le parcours de l'élève : parcours scolaire, sauts de classe, redoublements, changements d'écoles, déménagements, activités extérieures. La deuxième partie était sur l'établissement : description du collège, motifs et motivations pour cet établissement, climat scolaire, sentiment d'appartenance, relations avec l'équipe pédagogique. La troisième partie concernait l'accompagnement à l'orientation : à la maison, en classe, avec les autres élèves, motifs et motivations pour tel métier ou telle filière, les principaux interlocuteurs dans le processus d'orientation. La quatrième partie concerne le territoire : la description du territoire de l'élève, le choix de vie sur ce territoire, son histoire, les habitudes, les modes de vie, les pratiques, les relations entre habitants, ce qu'il préfère, ce qu'il apprécie moins.

Les guides d'entretien pour les habitants sont en deux grandes parties. La première concerne le territoire : description du territoire, motifs et motivations pour vivre sur ce territoire. La seconde partie est axée sur les territorialités : culture territoriale, modes de vie des habitants, nature des relations humaines, pratiques sur le territoire, habitudes de vie, valeurs identifiées et partagées, représentations du territoire, identification territoriale.

Les guides d'entretien, prêts et validés, nous ont été bien utiles pour le peu d'entretiens réalisés (voir annexes 13 et 14).

Nous avons eu deux entretiens téléphoniques avec des habitants de La Villeneuve, trois entretiens avec des habitants de La Chapelle en Vercors (dont deux ont leurs enfants scolarisés au collège Sport et Nature en classe de 5^{ème} et 4^{ème}), un entretien avec le professeur principal d'une classe de 3^{ème} du collège Sport et Nature, trois entretiens avec des élèves de 3^{ème} du collège Sport et Nature. Nous avons eu des échanges informels avec quatre habitants de La Villeneuve et deux habitants de La Chapelle en Vercors. Ces échanges ont eu lieu lors de notre première visite dans les établissements scolaires.

Nous avons eu un entretien avec les deux chefs d'établissement des collèges étudiés. Ces entretiens étaient organisés en 3 parties. La première concernait la description du territoire et de l'établissement. La deuxième était sur les pratiques pédagogiques au sein du collège : projet éducatif, objectifs, relations inter-équipe, relations avec les élèves, relation avec les familles. La troisième partie concernait le processus d'orientation : les modalités d'accompagnement, les chiffres concernant l'orientation des élèves de l'établissement, les bilans, les méthodes d'accompagnement à l'orientation.

Les entretiens ont été retranscrits de la manière la plus brute possible. Les seules modifications apportées concernent les abréviations et les ajouts entre parenthèses des pauses, silences, sourires, soupirs, rires. Ces subjectivités ont permis un éclairage supplémentaire sur la dimension symbolique des territoires ou sur la réalité de l'accompagnement à l'orientation des élèves. Nous avons conservé les fautes d'accord, le franc parler, les dérives, pour l'authenticité de l'entretien. Ils permettent de distinguer les différences entre professionnels, les sentiments et identifications d'un habitant à un autre.

Les différentes limites et contraintes de cette méthode de recueil de données sont quantitatives. En effet il est plus objectif de recueillir tous les entretiens prévus préalablement pour répondre à nos hypothèses. Par exemple rencontrer chaque chef d'établissement, chaque COP, chaque CPE, chaque professeur principal des classes de 3^{ème}, chaque élève tiré au sort avec sa famille pour obtenir une réelle comparaison. Malheureusement le contexte sanitaire sociétal nous empêche d'effectuer les entretiens qualitatifs souhaités. Une des contraintes des entretiens est l'interprétation des éléments retranscrits. Le nombre proportionnel d'entretiens qualitatifs empêche la possible subjectivité lors de la retranscription.

La deuxième méthode de traitement des données est quantitative. Tous les questionnaires réceptionnés ont été retranscrits dans des tableaux de comparaison Excel. Le premier onglet concerne la répartition des élèves 2020 tirés au sort, ceux de 2019 et 2018 (en notre possession), par collèges, selon leur sexe et la filière choisie : seconde générale et technologique garçons – seconde générale et technologique filles – seconde professionnelle garçons – seconde professionnelle filles. Pour le collège de La Chapelle nous avons ajouté une catégorie supplémentaire pour la répartition : élèves locaux – élèves extérieurs.

Ensuite chaque onglet d'Excel correspond à une année et un collège identifié : Vœux 2020 La Chapelle en Vercors/ Vœux 2019 La Chapelle en Vercors/ Vœux 2018 La Chapelle en Vercors/ Vœux 2019 Lucie Aubrac. A l'intérieur son répartis les élèves en fonction de leur choix de filières : nombre d'élèves en générale et technologique – nombre d'élèves en voie professionnelle.

Selon les filières choisies, les élèves sont répartis par la hiérarchisation du souhait d'orientation : si la filière demandée est le premier, second... choix. Certains élèves vont jusqu'à formuler 5 choix de filières. Tout simplement parce qu'en face de chaque filière doit correspondre un établissement demandé. Nous avons donc réparti les élèves selon les établissements le plus sollicités.

Nous avons étudié précisément les voies professionnelles les plus demandées. Nous avons retranscrit sous forme de tableaux les filières professionnelles et notifié le nombre d'élèves correspondant.

Pour finir nous avons réparti les élèves selon leur option actuelle en classe de 3^{ème} : section sportive – classe théâtre – classe pompier. Puis nous avons relié les élèves de La Chapelle en Vercors selon leurs lieux d'habitation et les filières demandées.

Nous avons également analysé les réponses qualitatives des questionnaires selon différents items : appréciation du collège – niveau scolaire – aspirations des élèves – expectations – études souhaitées – lycée envisagé – option envisagée – pratiques culturelles et sportives en famille – activités extérieures exercées – mobilité géographique.

Cette méthode est simple, facile et rapide pour traiter et comparer les données entre elles. Nous avons pu recueillir les données de La Chapelle en Vercors par année et effectuer des statistiques comparatives selon les filières choisies, la destination géographique et l'influence du territoire. Une des limites pour le traitement de ces données a été le temps. Nous venons du milieu professionnel et ne sommes pas habituée à utiliser des logiciels de traitement statistique. C'est pour ça que nous avons préféré manipuler Excel. Etant confinée à domicile et pas en possession de logiciel de traitement nous avons dû pratiquer l'analyse des données avec nos outils numériques. Par conséquent les limites sont d'ordre du manque de formation et de pratique. Elles sont aussi liées aux faibles effectifs concernés qui ne permettent pas de faire des tests statistiques.

Par ailleurs, le manque de données recueillies est la principale contrainte de ce mémoire de recherche. Le faible nombre d'entretiens qualitatifs, les seules données d'orientation de Lucie Aubrac concernant l'année 2019, ne nous permettent pas d'effectuer la comparaison territoriale souhaitée. Les données d'orientation de La Chapelle en Vercors (2018-2019-2020) n'ont pu être mises en lien avec les entretiens qualitatifs des élèves et de leurs familles. Nous ne pourrons donc présenter que des données chiffrées et une analyse interprétative de ces éléments d'enquête.

Ces analyses se présenteront sous la forme de traitement statistique. Notre variable indépendante possède deux modalités correspondantes aux deux collèges : Lucie Aubrac et Sport-Nature. La variable indépendante est provoquée car c'est un choix personnel que de comparer le collège de La Villeneuve avec celui de La Chapelle en Vercors.

Nous avons plusieurs variables dépendantes qui sont nominatives : les filières choisies par les élèves de 3^{ème} – le lieu d’habitation des élèves – le projet d’orientation. Nous chercherons à analyser les liens au sein de ces variables : lien entre lieu d’habitation et filière choisie – lien entre établissement et filière choisie – lien entre territoire et établissement scolaire choisi.

3.3.2. Traitement des données de Grenoble

Nous avons recueilli les données de l’INSEE et de SIG Ville¹⁵ provenant de l’Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales.

Nous les avons réparties sous la forme de différents tableaux relatifs aux enjeux du territoire : un tableau démographique, un tableau sur l’éducation au sein du quartier, un tableau sur l’insertion professionnelle et un tableau sur les revenus des habitants.

Nous avons pris connaissance du projet éducatif de la ville de Grenoble. Nous avons identifié les enjeux éducatifs et sociaux sur le quartier de La Villeneuve. Nous sommes également en possession d’un document sur les travaux en cours et à venir au sein du quartier. Nous l’analyserons afin de déterminer si la question de l’éducation est concernée par les travaux.

Concernant le collège Lucie Aubrac, nous avons eu accès au projet d’établissement et au contrat d’objectifs 2014-2018. Pour rappel, l’établissement actuellement en cours de réalisation du projet « Cité Educative » rend caduque le contrat d’objectifs. Nous avons extrait de ces documents : la politique éducative, les enjeux éducatifs, les objectifs, la composition de l’équipe, les caractéristiques du territoire et des élèves, les différents axes liés à la question de l’orientation.

Avant la situation de confinement nationale, le collège nous a transmis la liste actuelle de ses élèves de 3^{ème} et les affectations des élèves de 3^{ème} en juin 2019. Nous avons réparti les élèves actuels de 3^{ème} sous un tableau Excel selon leur âge, sexe, catégorie socioprofessionnelle et lieu d’habitation. Concernant les élèves de 3^{ème} pour l’année scolaire 2018-2019, nous avons réparti leurs affectations sous forme de tableau avec les variables : formations demandées et établissements d’affectations. Ce sont nos seules données concernant l’établissement. Pour avoir une modalité de réponse à notre hypothèse, nous vérifierons la distance géographique des établissements d’affectations par rapport aux lieux d’habitation des élèves.

3.3.3. Traitement des données de La Chapelle en Vercors

¹⁵ Système d’Information Géographique de la Politique de la Ville

Nous avons recueilli les statistiques de l'INSEE concernant la population, le logement, les revenus et l'emploi sur la commune. Nous les répartirons sous la forme de graphiques et analyserons le territoire en fonction de ces données.

Du collège Sport et Nature nous avons étudié le bilan vie scolaire 2019 pour faire le lien avec l'accompagnement à l'orientation. L'examen du projet d'internat nous permis de définir les enjeux éducatifs et sportifs de l'établissement.

Le collège nous a transmis la liste actuelle des élèves de 3^{ème} avec leur âge, catégorie socioprofessionnelle, sexe et lieu d'habitation. Nous avons reçu les vœux d'orientation et les affectations des élèves de 3^{ème} des années 2018-2019-2020. Nous avons pu faire des tableaux de comparaison entre les 3 années et analyser les projets d'orientation des élèves en termes de filières et métiers désirés.

Tous les questionnaires des 20 élèves tirés au sort ont été récupérés. Nous avons pu effectuer une analyse entre les aspirations des élèves, leur parcours scolaire, le contexte territorial et les filières d'orientation demandées.

5 entretiens ont été réalisés avec des élèves, au retour de leur questionnaire. Nous avons pu questionner la relation entre le territoire et le projet d'orientation.

Conclusion partie 2

La méthodologie prévue nous permettait d'obtenir une exploration large sur les questions de territoires et territorialités sur nos terrains d'enquête. Elle favorisait une imprégnation des valeurs, identités, représentations partagées entre les habitants d'un même territoire. Par conséquent nous nous confrontions à sa dimension symbolique. La situation de crise sanitaire nous a obligé à repenser la méthodologie. Nous nous sommes adaptés et avons contacté nos différents réseaux provenant du milieu personnel et professionnel, afin de recueillir un minimum de données. 5 entretiens téléphoniques avec les habitants des terrains d'enquête ont été menés ainsi qu'un entretien téléphonique avec un professeur principal d'une classe de 3^{ème} et les élèves en classe de 3^{ème} au collège Sport et Nature de La Chapelle en Vercors.

Nous avons traité les faibles données d'orientation des collèges Sport et Nature et Lucie Aubrac en comparaison quantitatives simples. Nous avons mis en évidence les éventuelles tendances similaires sur les années 2018-2019-2020. La faiblesse de l'échantillon ne nous permet pas de faire de traitements statistiques. Cependant nous pouvons interpréter les différences et

similitudes selon les filières choisies, en lien avec le lieu d'habitation ou l'option exercée en 3^{ème}.

Pour rappel, nous faisons les hypothèses que les contextes territoriaux des élèves de 3^{ème} influencent leurs choix d'orientation. Nous souhaitons éclairer des différences, similitudes entre un élève de 3^{ème} issu d'un quartier prioritaire et un élève issu d'un village rural montagnard, dans son projet d'orientation.

Les différents éléments recueillis lors de l'enquête vont être lus, analysés et interprétés dans la partie suivante. Les faibles données rassemblées seront interprétées en essayant d'éclairer les possibilités de liens entre les variables territoriales, sociales, éducatives et d'orientation.

Partie 3 : analyse et interprétation des données recueillies

Notre mémoire de recherche est une comparaison des projets d'orientation de niveau 3^{ème} entre des élèves issus du milieu rural isolé de moyenne montagne et des élèves issus du milieu urbain défavorisé. Deux établissements font l'objet de notre étude comparative : le collège « Sport et Nature », avec un internat d'excellence sportive et scolaire, sur la commune de La Chapelle en Vercors ; le collège Lucie Aubrac, classé « Réseau d'Education Prioritaire + », situé au quartier de La Villeneuve de la ville de Grenoble.

Dans ce mémoire de recherche, nous avons voulu étudier l'influence sur l'orientation de deux territoires très différents, et surtout de deux territorialités très différentes à deux niveaux : sur les résultats bruts de l'orientation bien sûr, mais aussi sur l'accompagnement pédagogique de la construction des projets d'orientation. Eclairer l'intégralité du processus d'orientation d'un élève, son cheminement de pensée, d'une idée de métier à son choix d'orientation, est pour nous un enjeu éducatif fondamental. Les pratiques pédagogiques, appliquées par les acteurs éducatifs de l'environnement de l'enfant, découlent de savoirs être et savoirs faire, mais dépendent surtout d'un contexte territorial.

Pour cela nous émettons les hypothèses que les contextes territoriaux des élèves de 3^{ème} influencent la construction de leur projet d'orientation. Dans ce projet de recherche, nous cherchons à éclairer les liens éventuels entre le lieu d'habitation et de scolarisation, et le projet d'orientation choisi, l'option pratiquée au sein du collège dans le choix de filière de l'élève, donc à voir si l'aspiration professionnelle de l'élève est influencée par le territoire. Nous verrons que dans les différents entretiens qualitatifs menés auprès des équipes pédagogiques, les pratiques professionnelles sont fortement influencées par les contextes territoriaux.

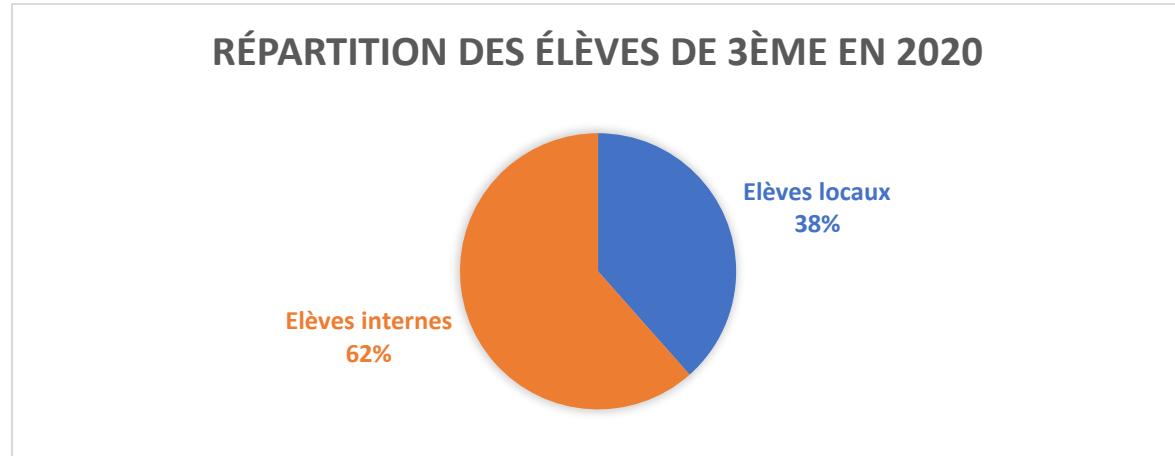
Dans cette dernière partie, à l'aide des différents résultats obtenus, nous allons éclairer le phénomène territorial dans l'accompagnement des élèves de 3^{ème} des collèges Lucie Aubrac et Sport-Nature.

1. Présentation et analyse des vœux d'orientation obtenus

1.1. La Chapelle en Vercors

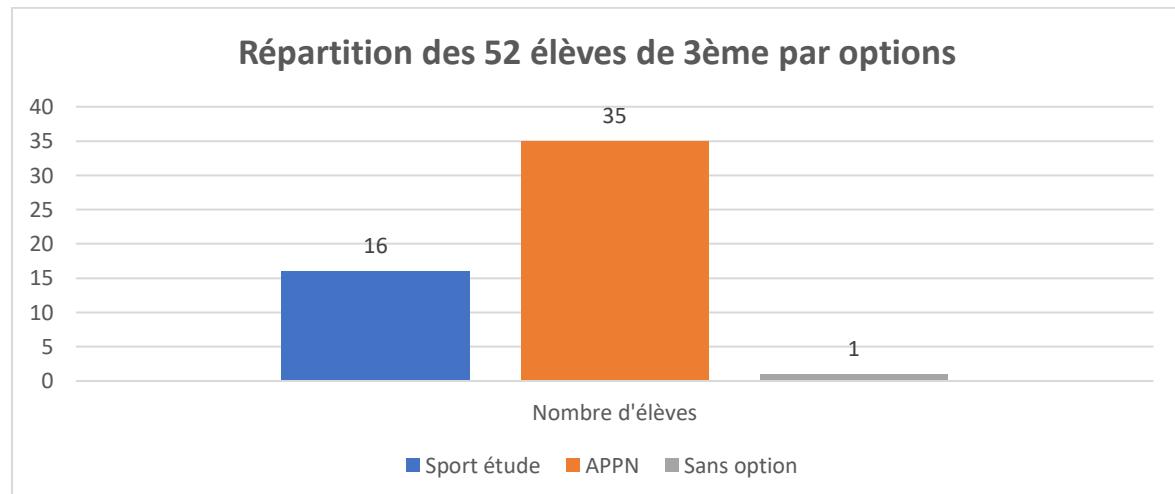
1.1.1. Lien territoire et orientation

Secteur 1 : Répartition des élèves de 3^{ème} de La Chapelle en Vercors en 2020



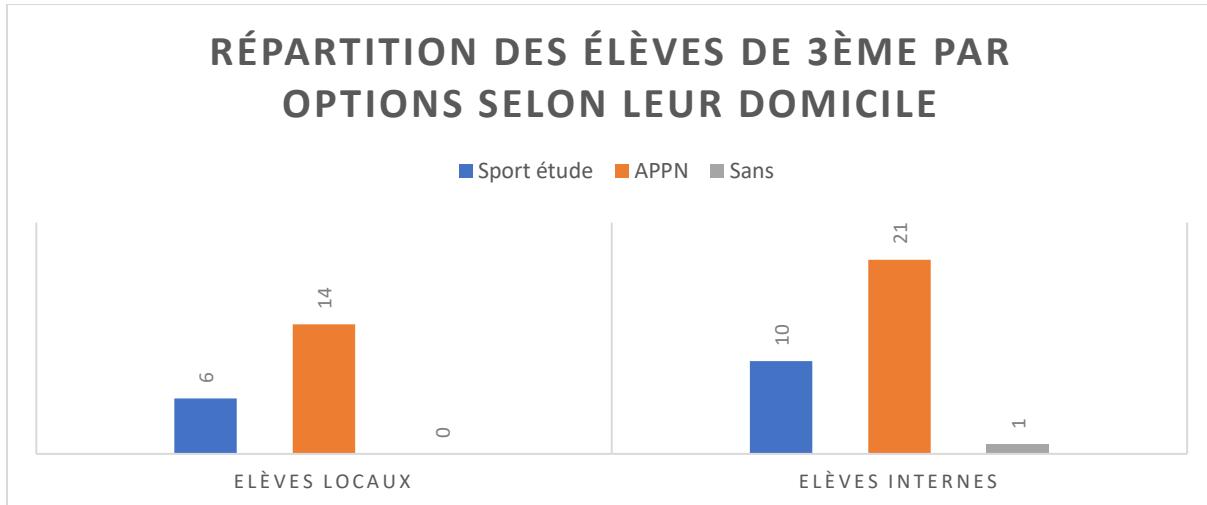
Lecture du graphique : 52 élèves sont inscrits en 3^{ème}. 38% sont des habitants du territoire. 62% sont des élèves internes inscrits en option sportive.

Histogramme 1 : Répartition des 52 élèves de 3^{ème} de La Chapelle en Vercors par options



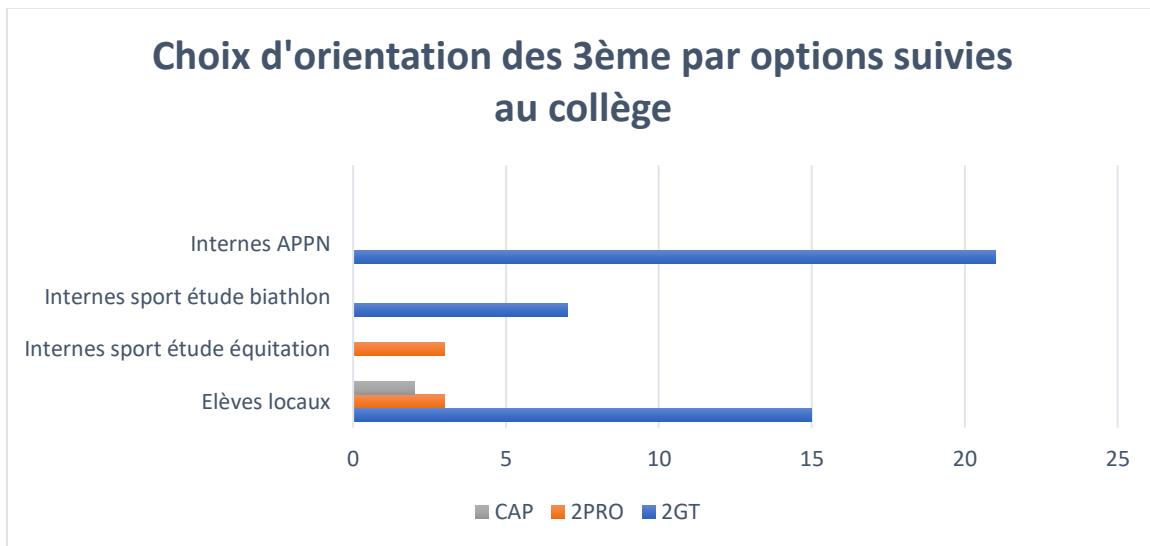
Lecture de l'histogramme : En 2020, 16 élèves sont inscrits en sport étude. 35 élèves sont inscrits en APPN. 1 élève ne possède aucune option.

Histogramme 2 : Répartition des élèves de 3^{ème} de La Chapelle en Vercors par options selon leur domicile



Lecture de l'histogramme : 6 élèves locaux sont inscrits en sport étude. Les 14 autres habitants du territoire sont tous inscrits aux APPN. La plupart des internes sont inscrits aux APPN ou en sport étude. Seul 1 interne n'est inscrit dans aucune option.

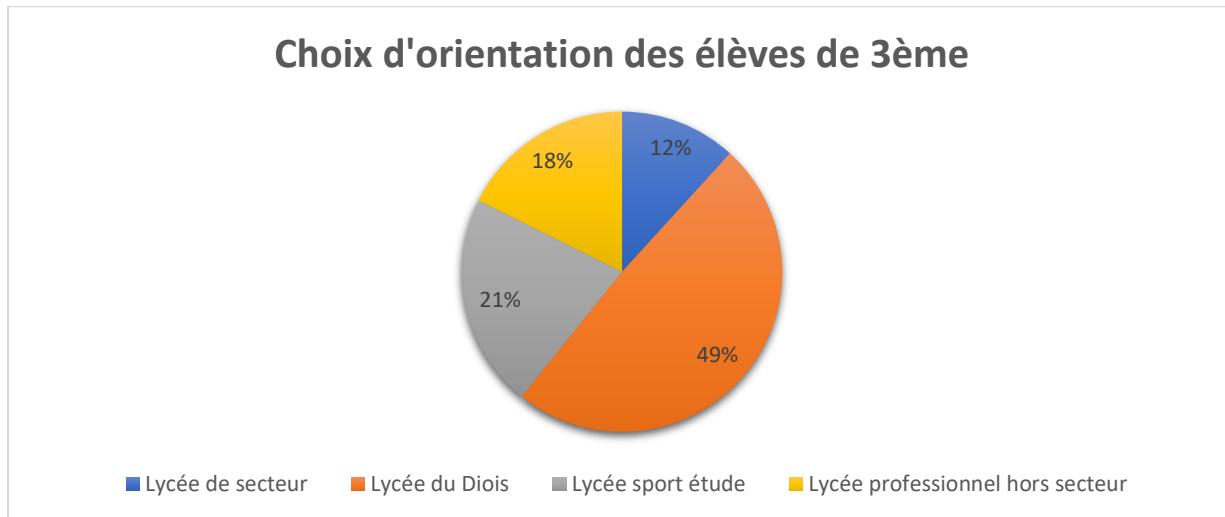
Barres 1 : Choix d'orientation des élèves de 3^{ème} de La Chapelle en Vercors par options suivies au collège



Lecture des barres : Seuls des élèves issus du territoire local partent en CAP. Tous les internes en sport étude équitation partent en seconde professionnelle (2PRO). Tous les internes en sport étude biathlon et APPN partent en seconde générale et technologique (2GT).

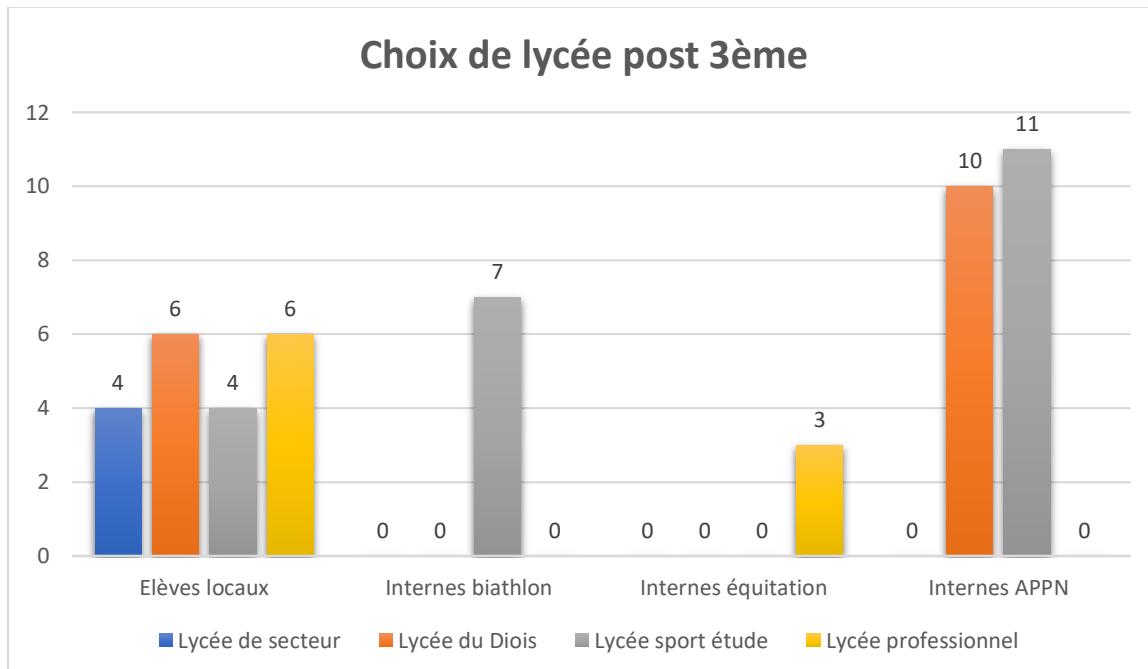
Commentaire : Il y a plus d'élèves locaux qui partent en seconde générale et technologique qu'en seconde professionnelle. L'élève interne sans option n'apparaît pas car il n'a pas renseigné son vœu d'orientation.

Secteur 2 : Choix d'orientation des élèves de 3^{ème} de La Chapelle en Vercors



Commentaire du graphique : Il y a plus d'élèves inscrits au lycée du Diois, partenaire du collège Sport – Nature, que d'inscrits au lycée de secteur. Il existe deux voies d'orientation après la 3ème de collège : 2^{nde} GT (correspondant aux trois premiers lycées) et 2^{nde} PRO correspondant au 4^{ème}.

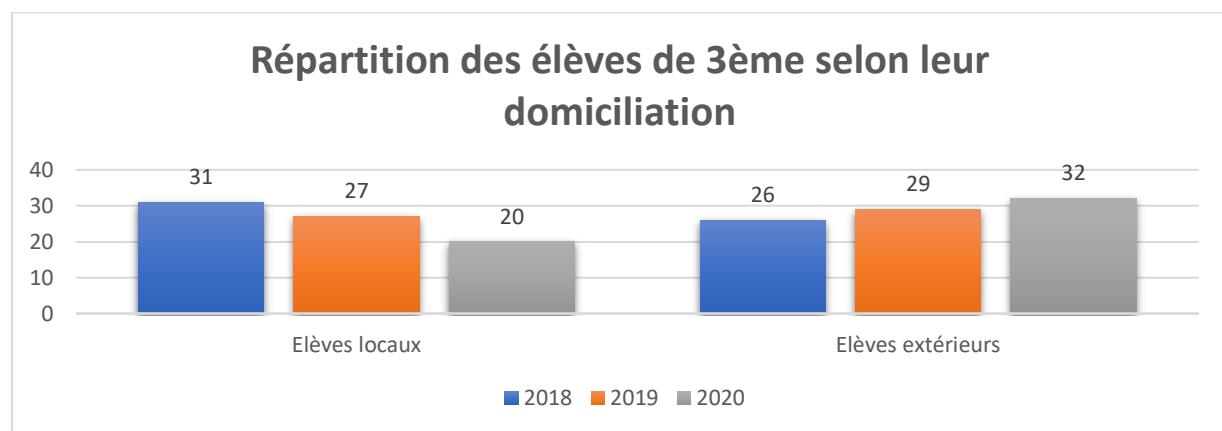
Histogramme 3 : Choix de lycée des élèves de La Chapelle en Vercors après la 3^{ème}



Commentaire de l'histogramme : Les élèves locaux s'inscrivent plus au lycée du Diois, partenaire du collège Sport – Nature que leur lycée de secteur. Tous les élèves internes sport-étude biathlon continuent leur scolarité en lycée sport étude biathlon. Tous les élèves sport-étude équitation partent en seconde professionnelle. Les internes option APPN se partagent l'orientation entre une inscription au lycée du Diois ou une inscription en lycée sport-étude.

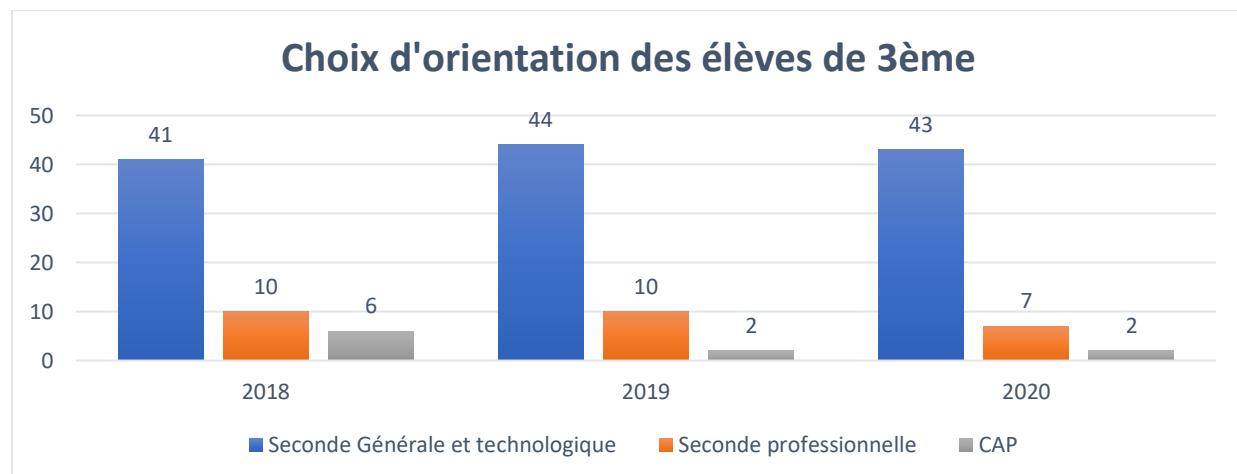
1.1.2. Comparaison sur 3 ans

Histogramme 4 : Répartition des élèves de 3^{ème} de La Chapelle en Vercors selon leur domiciliation



Commentaire de l'histogramme : ces 3 dernières années ont été marquées par une baisse d'effectifs des élèves issus du territoire local. Cette baisse de fréquentation a été compensée par une hausse d'inscriptions des élèves issus de l'extérieur.

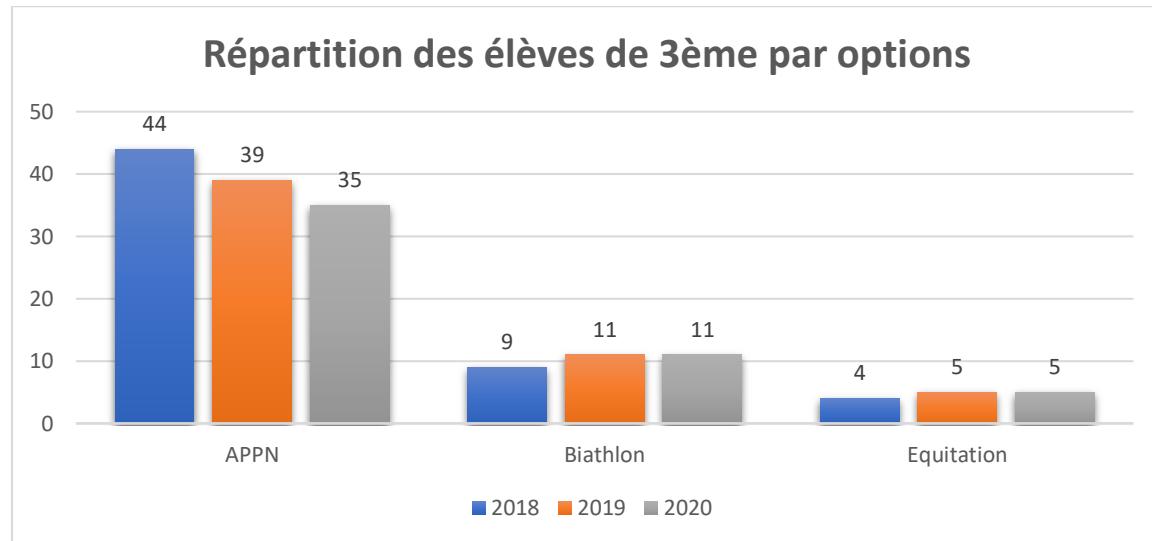
Histogramme 5 : Choix d'orientation des élèves de 3^{ème} de La Chapelle en Vercors



Lecture de l'histogramme : Hausse d'inscriptions ces 3 dernières années en seconde générale et technologique. Baisse des inscriptions en CAP ces 3 dernières années. L'inscription en filière professionnelle est fluctuante.

Commentaire : ces choix correspondent probablement aux mouvements d'effectifs d'élèves ces 3 dernières années. Nous pourrons tester cette hypothèse avec des effectifs plus larges et des entretiens qualitatifs.

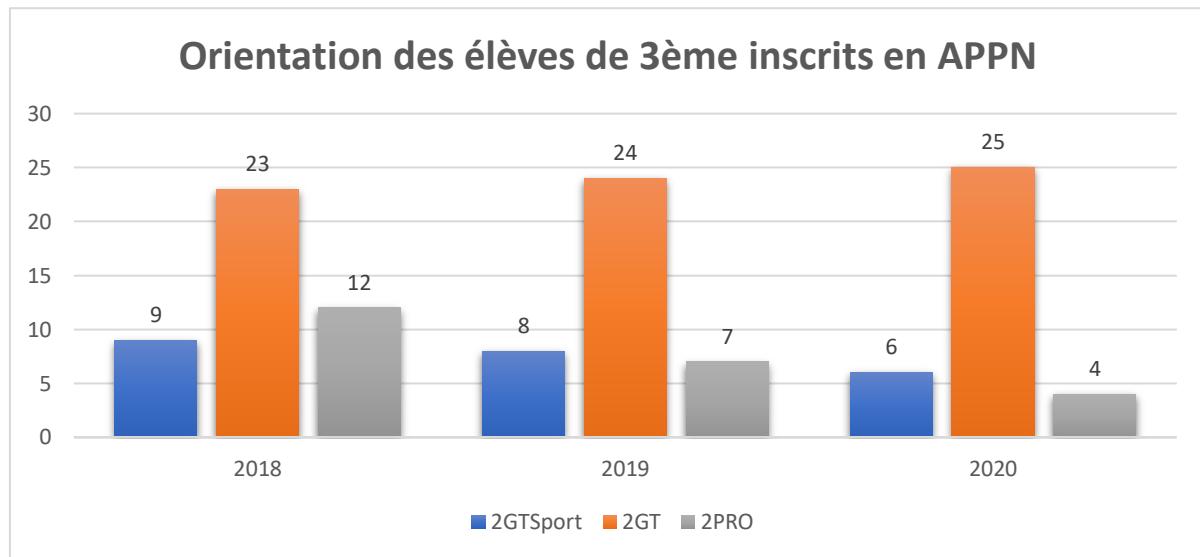
Histogramme 6 : Répartition des élèves de 3^{ème} de La Chapelle en Vercors par options



Lecture de l'histogramme : Les inscriptions en option APPN ont baissé les 3 dernières années. Légère augmentation des effectifs d'inscrits dans les options sport – étude biathlon et équitation, les 3 dernières années.

Commentaire : la baisse des inscriptions aux APPN est probablement due aux baisses d'inscriptions des élèves locaux au sein de l'établissement. Cette baisse d'effectifs étant compensée par l'augmentation des élèves internes, notamment l'augmentation des sections sport-étude.

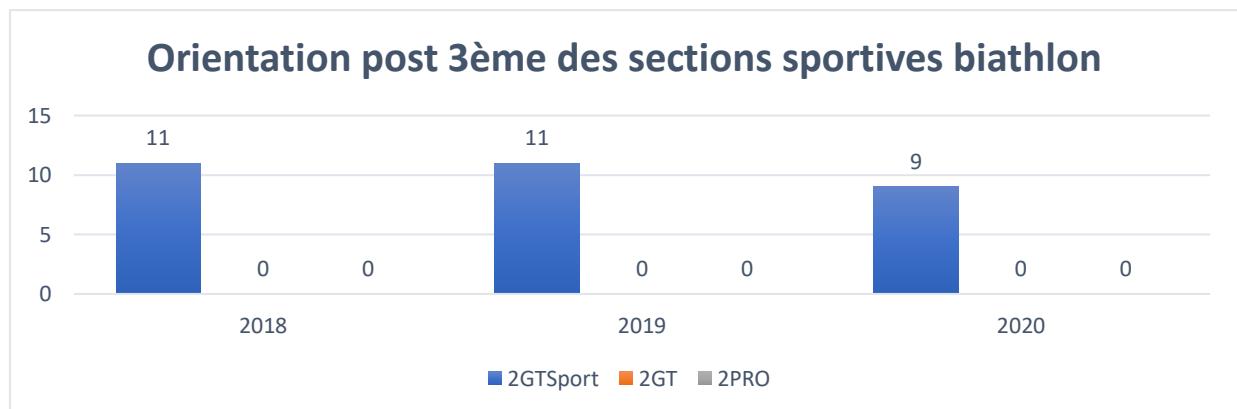
Histogramme 7 : Orientation des élèves de 3^{ème} de La Chapelle en Vercors inscrits en APPN



Lecture de l'histogramme : En 2020 les élèves des APPN s'inscrivent plus souvent en seconde générale technologique (2GT) qu'en seconde générale et technologique sport étude (2GTSport). Nous constatons une baisse d'inscriptions en seconde professionnelle.

Commentaire : La différence d'effectifs entre la 2GT et la 2GTSport est probablement liée au nombre de places attribuées en sport-étude. 15 places sont destinées aux élèves de La Chapelle en Vercors au lycée du Diois. Elles doivent se répartir entre les élèves locaux et les élèves extérieurs. Nous pouvons observer un transfert d'effectifs entre la 2GT et la 2GTSport ces 3 dernières années. La baisse d'inscriptions en seconde professionnelle est sans doute liée à la diminution d'effectifs d'élèves de 3^{ème} ces 3 dernières années.

Histogramme 8 : Orientation après la 3^{ème} des élèves de La Chapelle en Vercors en section sportive biathlon

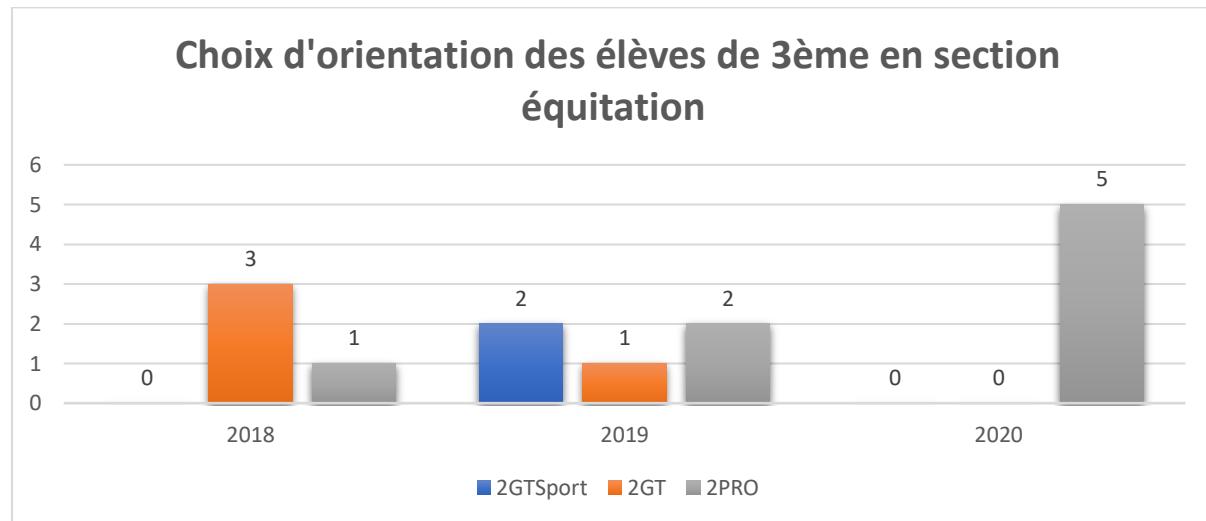


Lecture de l'histogramme : chaque année les élèves internes des sections sportives biathlon s'orientent en seconde générale et technologique sport étude (2GTSport). Aucune inscription n'a

été faite ces 3 dernières années en seconde générale et technologique classique (2GT) et seconde professionnelle (2PRO).

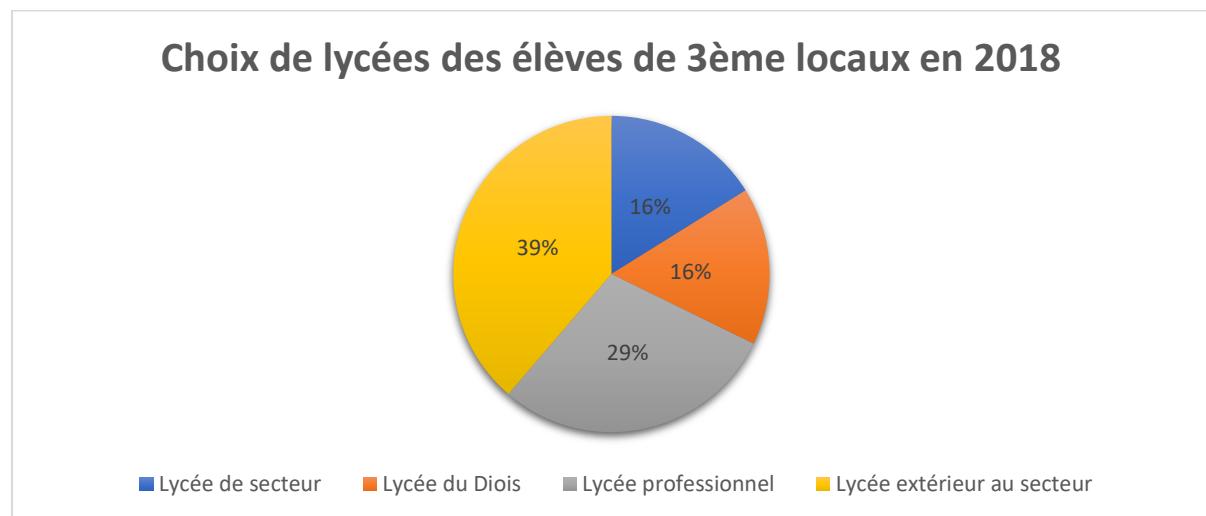
Commentaire : l'absence d'inscriptions en 2PRO montre la spécificité du public en seconde professionnelle.

Histogramme 9 : Choix d'orientation des élèves de 3^{ème} de La Chapelle en Vercors en section sportive équitation



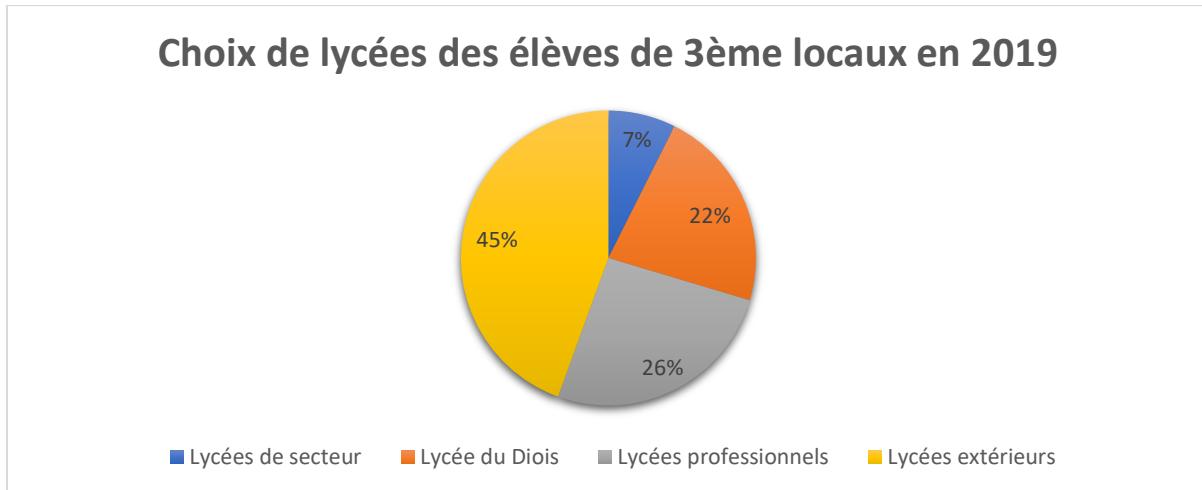
Lecture de l'histogramme : Seule l'année 2019 voit apparaître les 3 filières d'orientation : seconde générale et technologique sportive (2GTSport), seconde générale et technologique classique (2GT) et seconde professionnelle (2PRO). En 2018 il n'y a eu aucune inscription en seconde générale et technologique sportive (2GTSport). En 2020 les élèves se sont tous inscrits en seconde professionnelle (2PRO).

Secteur 3 : Choix des lycées des élèves locaux de 3^{ème} de La Chapelle en Vercors en 2018



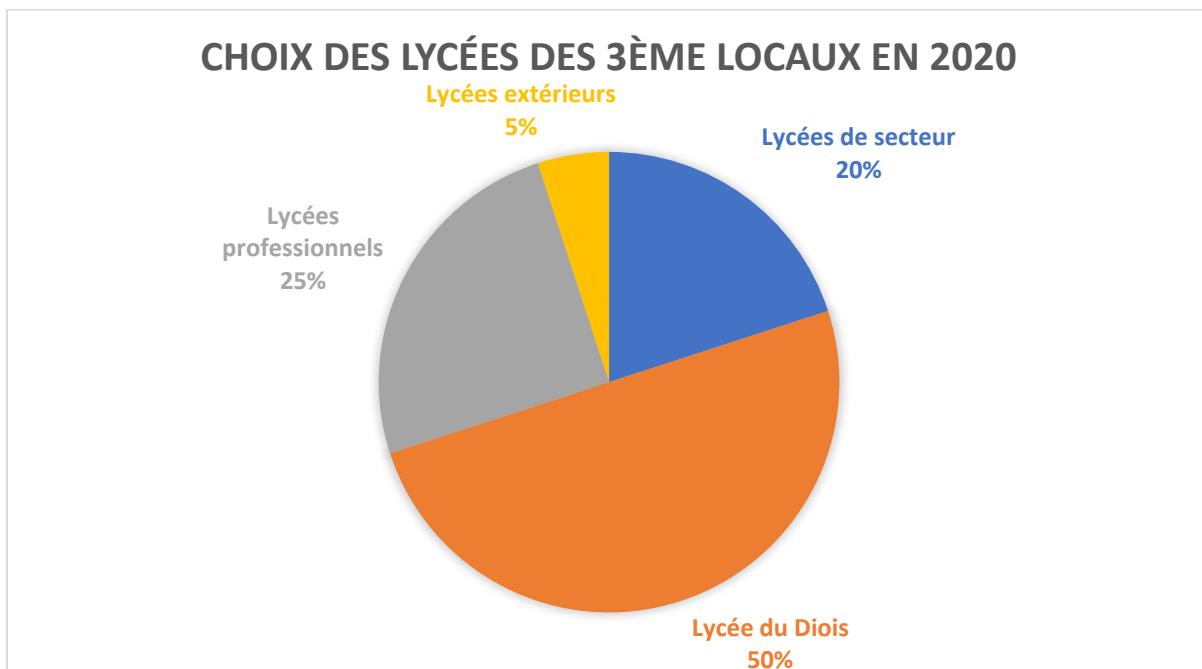
Lecture du graphique : en 2018 les élèves locaux étaient plus nombreux à être inscrits dans des établissements en dehors de leur secteur de recrutement. Les inscriptions en général et technologique sont réparties entre les lycées de secteur et le lycée du Diois (lycée partenaire du collège Sport et Nature).

Secteur 4 : Choix des lycées des élèves de 3^{ème} locaux de La Chapelle en Vercors en 2019



Lecture du graphique : en 2019, de nouveau les élèves s'inscrivent plus dans des lycées en dehors de leur secteur de recrutement que dans les lycées de secteur. Nombreux sont ceux inscrits en lycée professionnel.

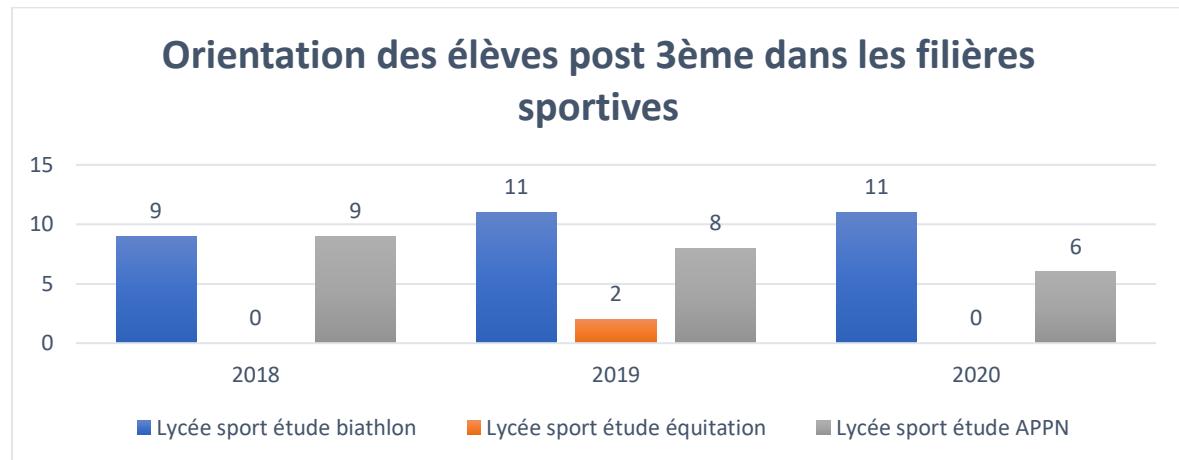
Secteur 5 : Choix des lycées des élèves de 3^{ème} locaux de La Chapelle en Vercors en 2020



Lecture du graphique : en 2020, les élèves locaux s'inscrivent majoritairement au lycée du Diois (lycée partenaire du collège Sport et Nature).

Commentaire : Contrairement aux 2 années précédentes, les élèves s'inscrivent moins dans les lycées en dehors du secteur de recrutement.

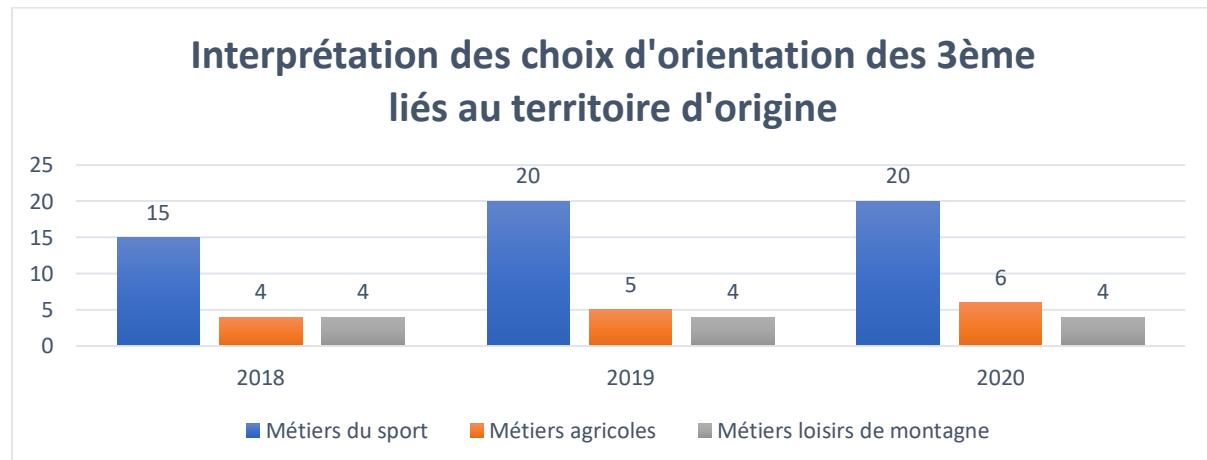
Histogramme 10 : Orientation dans les filières sportives des élèves de La Chapelle en Vercors après la 3^{ème}



Lecture de l'histogramme : Augmentation des inscriptions en section sportive biathlon après le collège. Baisse des inscriptions en section sportive APPN après le collège. Seules inscriptions en sport étude équitation en 2019 après le collège.

Commentaire : la baisse des effectifs d'inscriptions en sport étude APPN est probablement liée à la baisse d'inscriptions dans cette filière ces 3 dernières années. Il est également probable que la difficulté d'accès aux places en sport étude APPN au lycée, influence la baisse d'effectifs.

Histogramme 11 : Interprétation des choix d'orientation liés au territoire d'origine des élèves de 3^{ème} de La Chapelle en Vercors



Lecture de l'histogramme : En 2018, 40% des élèves partaient en filières spécifiques après le collège. En 2019, 52% des élèves partaient en filières spécifiques. En 2020, 58% des élèves s'orientaient vers des filières spécifiques.

Commentaire : Nous constatons une hausse ces trois dernières dans ces inscriptions. Ces filières spécifiques correspondent aux métiers du sport, aux métiers agricoles et aux métiers de loisirs de montagne (guide de haute montagne – accompagnateur moyenne montagne – musher – bac pro câbles et remontées mécaniques).

1.1.3. Comportements en matière d'orientation

52 élèves sont inscrits cette année en classe de 3^{ème} au collège Sport et Nature de La Chapelle en Vercors. Sur ces 52 élèves, 38% habitent sur le territoire. Les 62% d'élèves restants sont des internes inscrits en sport étude biathlon, équitation ou activités physiques de pleine nature (APPN).

Au sein des options sportives sont mélangés les élèves issus du territoire (locaux) et les élèves extérieurs au territoire (internes). 20 élèves sont inscrits dans les APPN. 4 élèves locaux et 15 internes. 17 élèves sont inscrits en biathlon. 8 élèves locaux et 9 élèves internes. 15 élèves sont inscrits en équitation. 8 élèves locaux et 7 internes. 1 élève interne n'est inscrit dans aucune option sportive. Il vient d'être placé au collège par le rectorat suite à de nombreux renvois d'établissement.

En 2020, uniquement les élèves locaux partent en CAP. 2 élèves sont concernés. Tous les élèves en section sportive équitation (élèves locaux et internes) choisissent la voie professionnelle après la 3^{ème}. Les filières choisies sont axées au milieu équestre : palefrenier – gestion de structures hippiques – sellerie – maréchal ferrant – soigneur. Les 9 élèves internes en sport étude biathlon partent en seconde générale et technologique sportive dans des lycées sport étude. Les lycées choisis sont ceux de Grenoble, Moutiers et Villard de Lans. 10 élèves internes inscrits en option APPN s'orientent en seconde générale et technologique section sportive au lycée de Die. 10 élèves locaux partent en seconde générale et technologique, 8 élèves locaux en filière professionnelle et 2 locaux s'orientent en CAP.

Le lycée du Diois de la commune de Die est le principal partenaire du collège Sport et Nature. Il est apprécié des collégiens pour la conduite d'une politique éducative similaire au collège de La Chapelle en Vercors. Ne faisant pas partie du secteur de recrutement des habitants de La Chapelle en Vercors, les parents d'élèves font des demandes de dérogation pour inscrire leurs enfants au lycée du Diois. 15 places sont accordées aux élèves du collège Sport et Nature. En 2020, 30 élèves souhaitent être affectés au lycée du Diois, 9 élèves dans un lycée sport-étude, 7 élèves dans un lycée professionnel et 6 élèves dans les lycées de secteur.

L'ensemble des élèves en section sportive biathlon souhaite intégrer un lycée sportif biathlon. Les élèves sport-étude équitation partent en filière professionnelle équestre. Seulement 10 internes des APPN souhaitent intégrer le lycée de Die en option sportive. Les 6 autres internes des APPN s'orientent en seconde générale et technologique dans des établissements extérieurs, proches de leur lieu d'habitation.

Lors d'une comparaison des 3 dernières années, 2018-2019-2020, nous constatons une baisse d'effectifs d'élèves issus du territoire local. La baisse de fréquentation a été compensée par l'augmentation des inscriptions des élèves venant de l'extérieur. Il serait intéressant d'obtenir le taux de natalité sur la commune de La Chapelle en Vercors ainsi que le nombre d'élèves scolarisés sur le territoire. Ainsi nous aurions plus d'éléments de réponse pour mieux comprendre cette baisse d'inscriptions des élèves. Est-ce lié à une faible attractivité du territoire ? Ou la migration urbaine impacte-t-elle cette diminution d'effectifs d'élèves ?

Concernant les choix d'orientation tous élèves confondus (locaux et internes), nous constatons une augmentation des souhaits d'orientation en seconde générale et technologique. Les demandes d'orientation en CAP ont baissé les 3 dernières années. La voie professionnelle reste demandée sans hausse ou baisse particulière.

Pour les sections sportives, tous élèves confondus, les inscriptions aux APPN ont baissé, laissant la place à de légères augmentations d'effectifs en biathlon et équitation.

Cette année 10 élèves APPN, dont 4 élèves locaux et 6 élèves internes, ont choisi une orientation en seconde générale et technologique sportive. Ils demandent une dérogation pour intégrer le lycée du Diois. Les 6 autres élèves des APPN, 6 internes, s'orientent en seconde générale et technologique dans un établissement proche de leur lieu d'habitation. Tous les ans, les élèves inscrits en section sportive biathlon, locaux et internes, demandent une orientation en seconde générale et technologique sportive.

Concernant les élèves inscrits dans la section sportive équitation, locaux et internes, en 2020 tous partent en voie professionnelle pour intégrer une filière équestre. En 2019, 2 élèves locaux rejoignent une filière professionnelle, 2 élèves locaux et 2 élèves internes intègrent une seconde générale et technologique en section sportive. En 2018, 2 élèves internes s'orientent en lycée sportif, les 2 autres élèves issus du territoire local, s'orientent en seconde générale et technologique sans option.

En 2018, les élèves locaux s'inscrivent plus au lycée du Diois par dérogation que dans les lycées de secteur situés sur la commune de Romans sur Isère. Sur 31 élèves locaux, 13 s'inscrivent au lycée du Diois, 2 dans des lycées de secteur, 10 élèves en filière professionnelle, les 6 derniers en CAP.

En 2019, les locaux sont de nouveau peu nombreux dans les lycées de secteur. 2 élèves sont scolarisés au lycée de Romans sur Isère. 13 élèves s'inscrivent au lycée du Diois, 10 élèves en voie professionnelle et 2 en CAP.

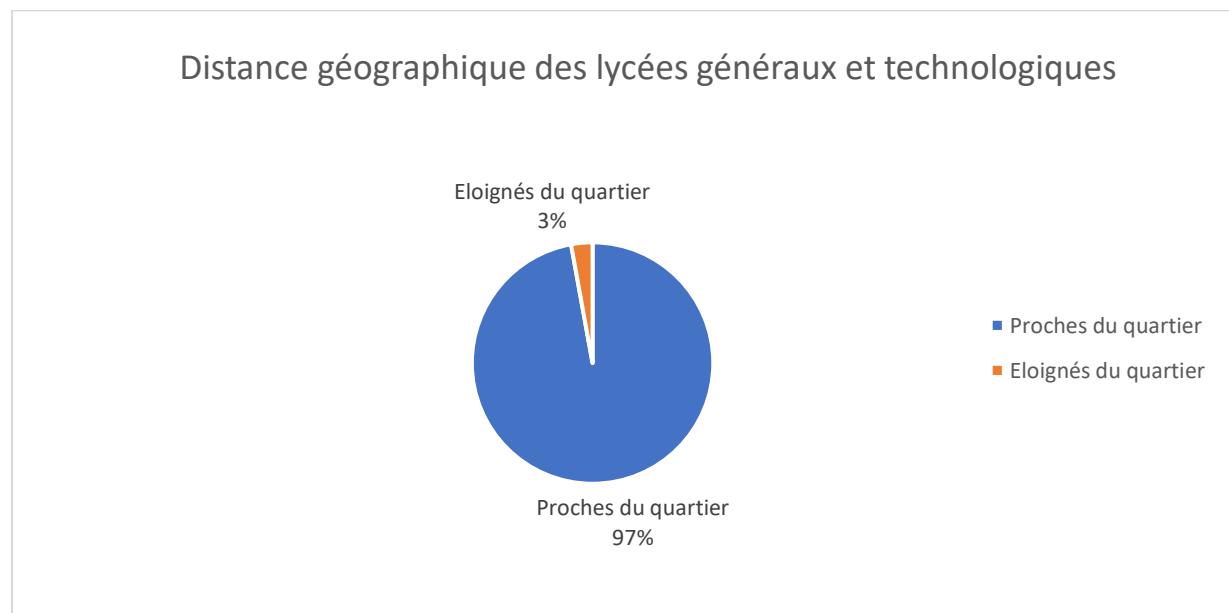
Cette année, 13 élèves locaux souhaitent intégrer le lycée du Diois. Aucune demande n'a été formulée pour les lycées de secteur.

Les trois dernières années ont été marquées par une orientation en filières spécifiques liées au territoire. En 2018, 40% des élèves s'orientaient dans ces filières après le collège, contre 52% en 2019 et 58% cette année ; ces filières correspondant aux métiers de la montagne. Les élèves se forment aux métiers de musher, guide de haute montagne, accompagnateur de moyenne montagne, ou tous corps de métiers liés aux remontées mécaniques et transports par câbles.

1.2. Le quartier de la Villeneuve

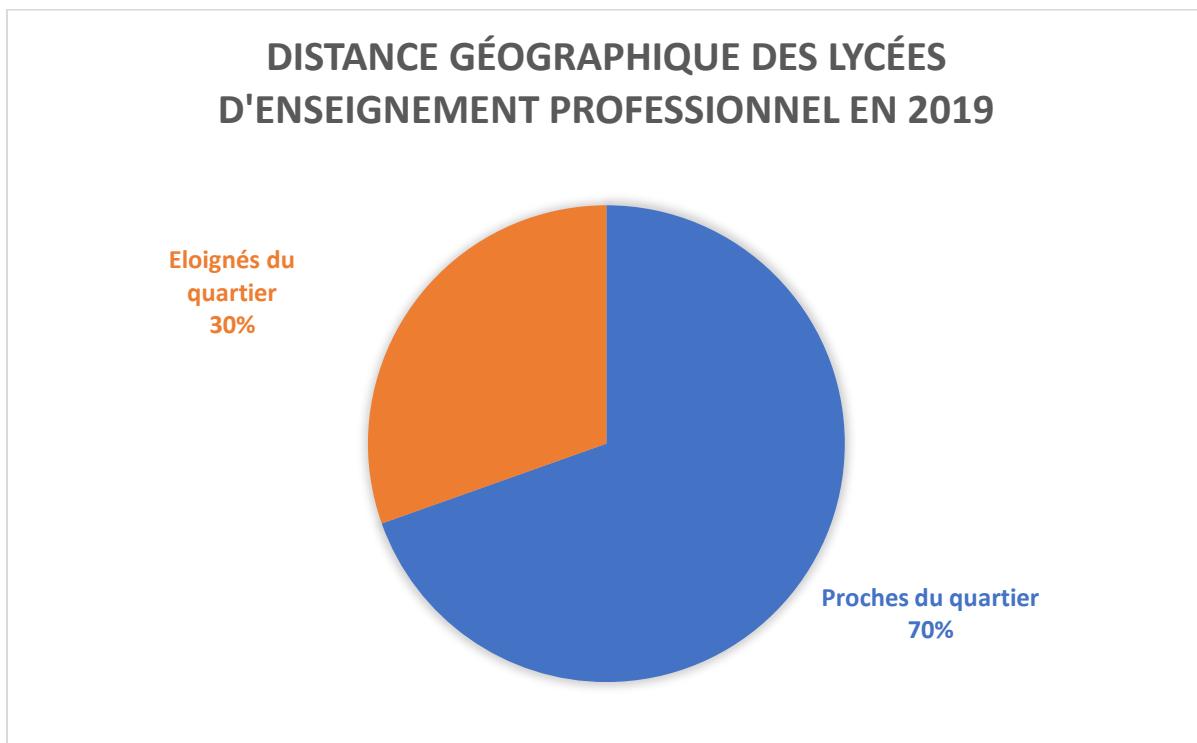
1.2.1. Distance géographique école – domicile dans le projet de formation

Secteur 6 : Distance géographique des lycées généraux et technologiques choisis par les élèves de 3^{ème} du collège Lucie Aubrac



Lecture du graphique : sur les élèves inscrits en filières d'enseignement générale et technologique, 97% des élèves choisissent un établissement proche du quartier de La Villeneuve. 3% choisissent un lycée en dehors du quartier.

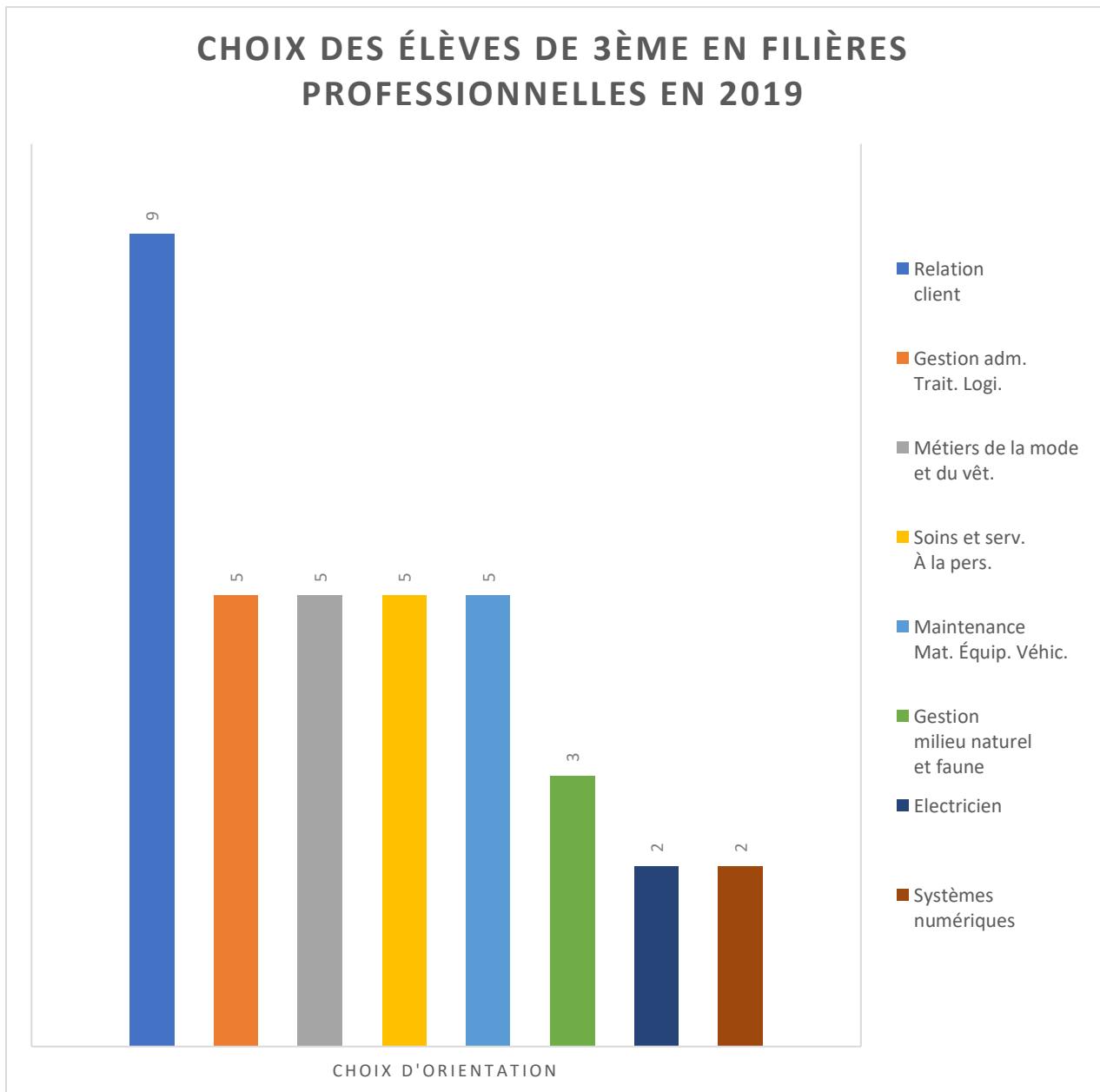
Secteur 7 : Distance géographique des lycées d'enseignement professionnel choisis par les élèves de 3^{ème} du collège Lucie Aubrac



Lecture du graphique : 70% des élèves voulant suivre la voie professionnelle s'inscrivent dans des lycées proches du quartier de La Villeneuve. Les 30% restants quittent le quartier pour leurs choix d'orientation.

1.2.2. Caractéristiques des filières d'orientation professionnelle

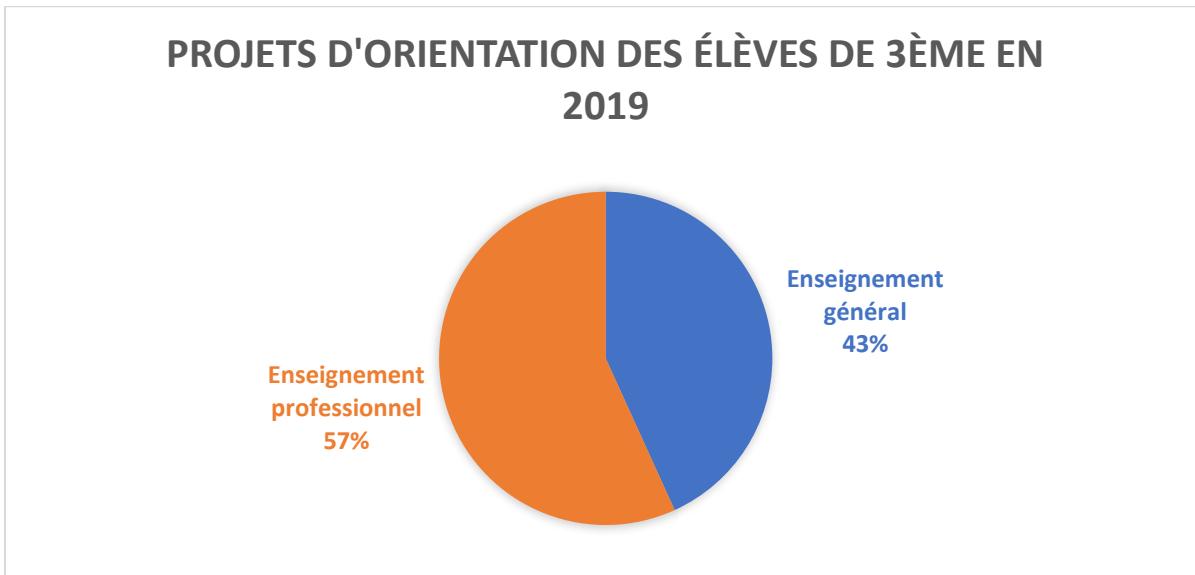
Histogramme 12 : Choix des élèves de 3^{ème} du collège Lucie Aubrac en filières professionnelles



Lecture de l'histogramme : 5 filières sont choisies massivement par les élèves de Lucie Aubrac en seconde professionnelle, relation client – gestion, administration, traitements et logistiques – métiers de la mode et du vêtement – soins et services à la personne.

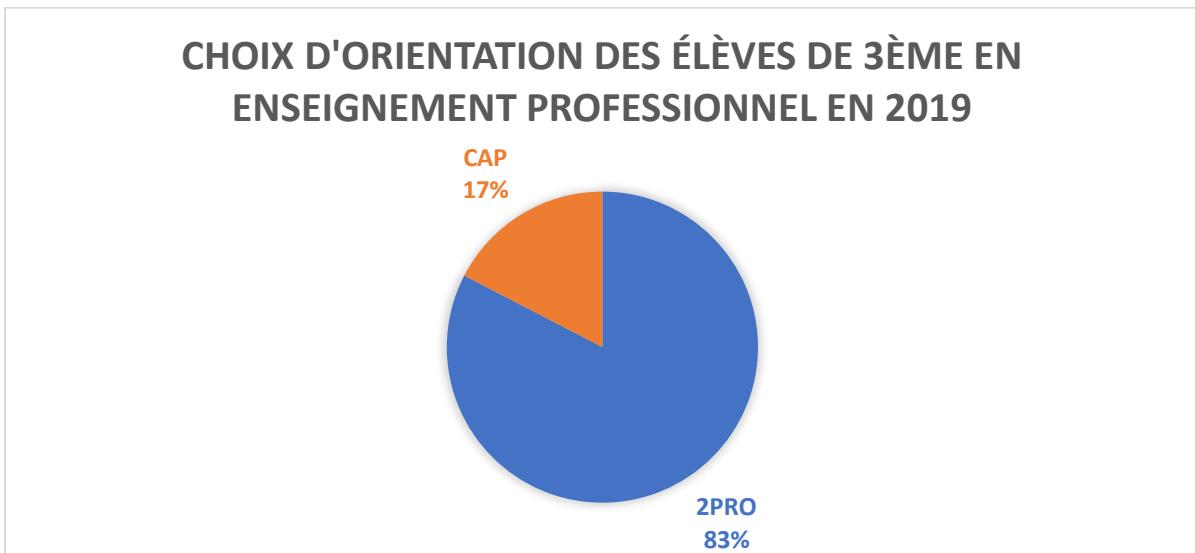
1.2.3. Comportements en matière d'orientation sur l'année 2019

Secteur 8 : Projets d'orientation des élèves de 3^{ème} du collège Lucie Aubrac



Lecture du graphique : 57% des élèves de Lucie Aubrac s'orientent en filières professionnelles contre 43% en filières générales et technologiques.

Secteur 9 : Choix d'orientation des élèves de 3ème du collège Lucie Aubrac en enseignement professionnel



Lecture du graphique : 83% des élèves voulant intégrer la voie professionnelle s'orientent en seconde professionnelle (2PRO) contre 17% en CAP.

1.3. Interprétation et comparaison des résultats dans les deux collèges

Nous avons réparti les vœux d'orientation des élèves locaux et extérieurs à La Chapelle en Vercors, de ces trois dernières années, selon leur souhait de filière générale et technologique ou de filière professionnelle.

Nous avons calculé les effectifs et les taux correspondants sur les années 2018 – 2019 – 2020 pour les élèves locaux en enseignement général et les élèves locaux en enseignement professionnel. Nous avons procédé de la même manière pour les élèves extérieurs à La Chapelle en Vercors. Nous avons ensuite calculé une moyenne de ces effectifs, par type de public, et de ces taux, par type de public, sur les 3 années de comparaison : 2018 – 2019 – 2020.

Nous avons ensuite inscrit les données d'orientation de l'année 2019 du collège Lucie Aubrac du quartier de La Villeneuve. Nous n'avons pas pu faire la comparaison sur les trois dernières années n'ayant pu obtenir les données 2018 et 2020.

Un deuxième tableau est réalisé pour afficher les moyennes des élèves locaux et les moyennes des élèves extérieurs à La Chapelle en Vercors. Nous avons ensuite calculé une moyenne de voeux et de taux pour tous les publics confondus de La Chapelle en Vercors afin d'identifier des différences.

Dans ce deuxième tableau nous avons également inscrit les résultats de la moyenne 2019 du collège Lucie Aubrac pour calculer les différences avec le collège de La Chapelle en Vercors.

Les différences de moyenne devront être complétées par des effectifs plus nombreux et accompagnées d'entretiens qualitatifs afin d'éclairer les tendances à l'orientation.

L'interprétation des tableaux sera abordée dans les parties suivantes.

Tableau 1 synthétique de présentation des résultats bruts de l'orientation (vœux et taux) dans les deux établissements :

	Vœux d'élèves vers toutes secondes générales et technologiques	Taux d'élèves vers toutes secondes générales et technologiques	Vœux d'élèves vers toutes secondes professionnelles	Taux d'élèves vers toutes secondes professionnelles
2018 Elèves locaux La Chapelle en Vercors	22 élèves	71%	9 élèves	29%
2019 Elèves locaux La Chapelle en Vercors	20 élèves	74%	7 élèves	26%
2020 Elèves locaux La Chapelle en Vercors	15 élèves	75%	5 élèves	25%
<i>Moyenne élèves locaux La Chapelle en Vercors sur les 3 dernières années</i>	<i>19 élèves</i>	<i>73%</i>	<i>7 élèves</i>	<i>27%</i>
2018 Elèves extérieurs La Chapelle en Vercors	19 élèves	73%	7 élèves	27%
2019 Elèves extérieurs La Chapelle en Vercors	24 élèves	83%	5 élèves	17%
2020 Elèves extérieurs La Chapelle en Vercors	28 élèves	86%	4 élèves	13%
<i>Moyenne élèves extérieurs La Chapelle en Vercors sur les 3 dernières années</i>	<i>24 élèves</i>	<i>81%</i>	<i>5 élèves</i>	<i>19%</i>
2018 Elèves du collège Lucie Aubrac	NON RENSEIGNE	NON RENSEIGNE	NON RENSEIGNE	NON RENSEIGNE
2019 Elèves du collège Lucie Aubrac	35 élèves	43%	46 élèves	57%
2020 Elèves du collège Lucie Aubrac	NON RENSEIGNE	NON RENSEIGNE	NON RENSEIGNE	NON RENSEIGNE
<i>Moyenne des élèves de Lucie Aubrac année 2019</i>	<i>35 élèves</i>	<i>43%</i>	<i>46 élèves</i>	<i>57%</i>

Tableau 2 synthétique de présentation des différences de résultats bruts de l'orientation (vœux et taux) entre les deux cohortes d'élèves de La Chapelle en Vercors, puis entre les élèves de La Chapelle en Vercors (tous publics) et les élèves de Lucie Aubrac :

	Vœux d'élèves vers toutes secondes générales et technologiques	Taux d'élèves vers toutes secondes générales et technologiques	Vœux d'élèves vers toutes secondes professionnelles	Taux d'élèves vers toutes secondes professionnelles
Moyenne des élèves locaux de La Chapelle en Vercors sur 3 ans	19 élèves	73%	7 élèves	27%
Moyenne des élèves extérieurs de La Chapelle en Vercors sur 3 ans	24 élèves	81%	5 élèves	13%
Différences élèves locaux et élèves extérieurs La Chapelle en Vercors	5 élèves	8%	2 élèves	14%
Moyenne des élèves tous publics de La Chapelle en Vercors sur 3 ans	22 élèves	77%	6 élèves	23%
Moyenne des élèves de Lucie Aubrac année 2019	35 élèves	43%	46 élèves	57%
Différences d'élèves entre La Chapelle en Vercors et Lucie Aubrac	13 élèves	34%	40 élèves	34%

1.3.1. Interprétation des résultats obtenus

A la lecture des différents graphiques et histogrammes ci-dessus, nous constatons que les élèves du collège Sport et Nature s'orientent massivement vers l'enseignement général. Pour les élèves choisissant la voie professionnelle, nous constatons l'influence du territoire dans leur choix de filière. En effet les formations choisies sont en lien avec le territoire montagnard que ce soit pour le secteur agricole ou le secteur touristique.

A noter également que les options suivies au collège ont influencé les choix d'orientation des élèves du collège Sport – Nature. La totalité des élèves inscrits en option biathlon, continuent au lycée. Par ailleurs, les élèves ayant pratiqué l'option équitation au collège, se destinent en 2020 aux métiers

équestres. La plupart des élèves des APPN souhaitent intégrer le lycée du Diois afin de pratiquer cette option.

Les élèves du collège Lucie Aubrac s'orientent massivement en voie professionnelle. Ceux qui se destinent à l'enseignement général ne s'éloignent pas de leur quartier d'habitation. Concernant la voie professionnelle, seules les options non proposées dans les lycées professionnels grenoblois obligent les élèves de La Villeneuve à quitter leur territoire. Les autres options choisies sont enseignées dans des établissements assez proches du quartier.

1.3.2. Comportements similaires ou différents en matière d'orientation

Au regard des deux tableaux précédents, le calcul des moyennes démontre que la tendance à l'orientation reste la même dans chaque territoire d'enquête.

D'après nos calculs de moyenne, ces trois dernières années, les effectifs restent les mêmes pour les élèves issus ou non du territoire de La Chapelle en Vercors. 19 élèves locaux, s'orientent vers l'enseignement général contre 24 élèves extérieurs à La Chapelle en Vercors. La moyenne d'élèves, tous publics, ces trois dernières années, démontre que 22 élèves s'orientent vers l'enseignement général contre 6 élèves vers l'enseignement professionnel. Nous pouvons confirmer que les comportements sont similaires en matière d'orientation à La Chapelle en Vercors ces trois dernières années.

Les élèves issus du quartier urbain défavorisé s'orientent plus souvent vers des filières professionnelles que les élèves issus du milieu rural isolé de moyenne montagne, comme attendu. Cependant, pour chaque choix d'orientation en voie professionnelle, les élèves de Grenoble et ceux de La Chapelle en Vercors, ont un projet professionnel précis.

Les élèves du collège Lucie Aubrac s'orientent beaucoup plus vers l'enseignement professionnel que les élèves de La Chapelle en Vercors, ce qui reste à confirmer sur plusieurs années, car nous n'avons pas pu le faire. Même si nous ne possédons que les vœux d'orientation de l'année 2019 pour Lucie Aubrac, nous constatons un écart important de 40 élèves avec les élèves de La Chapelle en Vercors. En effet à La Chapelle en Vercors, tous publics confondus, seulement 6 élèves en moyenne s'orientent en filières professionnelles contre 46 élèves à Lucie Aubrac.

Nous constatons une ressemblance dans le choix d'établissements concernant la distance géographique à l'établissement souhaité. En effet les élèves de La Chapelle en Vercors préfèrent demander une dérogation pour s'inscrire dans le lycée du Diois, proche du collège Sport et Nature selon par sa politique éducative et d'organisation du rythme de l'élève similaire. Les élèves de Lucie

Aubrac s'inscrivent dans le lycée de secteur le plus près du quartier pour suivre l'enseignement général et technologique. Nous pouvons donc dire que les élèves locaux de chaque territoire ont une préférence pour des établissements qui leur sont proches.

Concernant l'établissement de La Chapelle en Vercors, les résultats des trois dernières années identifient des comportements similaires en matière d'orientation : soit par rapport aux filières choisies, soit par rapport aux établissements.

1.3.3. Variable territoriale dans la validation de l'hypothèse

La variable territoriale dans notre hypothèse de recherche concerne l'origine territoriale des élèves.

Concernant La Chapelle en Vercors, nous pouvons valider l'importance de cette variable. Nous émettions l'hypothèse que le contexte territorial influençait la construction du projet d'orientation des élèves. Nous avons différencié les élèves locaux des élèves extérieurs au territoire.

En 2020, 9 élèves s'orientent en filières professionnelles. Sur ces 9 élèves, 3 sont internes et suivent la section sportive équitation au collège. Ils rejoignent le lycée professionnel pour suivre une formation sur les métiers équestres. 2 élèves locaux se destinent également à ce type de formation suite à leur suivi de section sportive équitation au collège. Les 4 élèves restants, se destinant à la voie professionnelle, viennent du territoire de La Chapelle en Vercors. Ils s'orientent vers des métiers du secteur agricole, protection et loisirs de montagne. Le contexte territorial a influencé ces élèves dans leur choix d'orientation. En 2019 et en 2018 nous pouvons remarquer les mêmes tendances pour l'orientation en voie professionnelle.

Nous cherchions à éclairer des liens entre l'option pratiquée au collège et le choix de la filière. Concernant les élèves du collège Sport et Nature, nous validons – avec les données sur trois ans dont nous disposons – cette hypothèse en tendance. Nous avons confirmé le lien entre l'option équitation et les métiers correspondants. Chaque année, les élèves pratiquant l'activité biathlon la poursuivent au lycée. Cela concerne 7 élèves extérieurs au territoire et 4 élèves locaux pour cette année 2020. Les élèves pratiquant les APPN au collège, souhaitent continuer au lycée du Diois l'année prochaine.

Par conséquent, pour un élève issu de La Chapelle en Vercors ou un élève extérieur, le contexte territorial influence apparemment fortement son projet d'orientation. Un élève local, par sa connaissance du milieu naturel, son envie de protection et de développement de la montagne, s'oriente vers des filières professionnelles pour apprendre cette préservation. Les sections sportives biathlon et équitation sont dépendantes du contexte montagnard. Pour les exercer elles doivent se

situer dans un environnement propice à son activité : de la neige et des pistes tracées pour le biathlon ; des grandes étendues et des obstacles naturels pour l'équitation. Les élèves de l'option équitation acquièrent des compétences spécifiques au contexte territorial telles que l'attelage. En somme, la variable territoriale influence également le choix d'orientation des élèves en section sport – étude.

Il nous est plus difficile de valider l'hypothèse de relation entre le contexte territorial et l'option choisie concernant les élèves de Lucie Aubrac. Lors de notre rencontre avec le principal d'établissement en février 2020, il nous disait que « *les élèves choisissent d'abord le lycée en fonction de sa proximité géographique, et ensuite ils regardent ce qu'il se trouve comme filières* ». Sur ces paroles nous pouvons confirmer que la majorité des élèves choisissent des établissements scolaires proches de leur lieu d'habitation.

Que ce soit pour les élèves locaux de La Chapelle en Vercors ou les élèves de Lucie Aubrac, il semble donc difficile de quitter le territoire. Seuls les élèves en section sport-étude équitation s'orientent dans des lycées éloignés de leur territoire d'origine. Après réception des questionnaires qualitatifs des élèves de 3^{ème} de La Chapelle en Vercors, les 4 élèves locaux en section biathlon espèrent intégrer le lycée sportif de Villard de Lans, le moins éloigné de La Chapelle en Vercors par rapport aux deux autres lycées : Grenoble et Moutiers.

Sur les 20 questionnaires qualitatifs remplis, une seule élève souhaite travailler à l'étranger pour exercer son métier (musher en Norvège ou au Canada). Les élèves locaux aspirent à vivre plus tard, soit à La Chapelle en Vercors, soit dans un village similaire. Nous pouvons valider l'hypothèse de l'influence territoriale dans le projet d'orientation des élèves de 3^{ème}.

La plupart des élèves internes de La Chapelle en Vercors sont originaires de villes moyennes. Un seul élève sur 10 questionnés souhaite exercer son métier dans une grande ville.

2. Accompagnement des élèves dans leur projet d'orientation

2.1. L'influence du territoire dans le choix d'orientation

2.1.1. L'effet territoire

Les élèves de La Chapelle en Vercors ne bénéficient pas d'un « effet territoire » dans leur accompagnement à l'orientation. Nous verrons plus tard que ce sont surtout des « effets établissement » et des « effets maîtres » qui influencent les élèves dans leurs choix d'orientation.

A l'inverse, une coopération d'acteurs, sur l'ensemble du quartier de La Villeneuve, accompagne les élèves du collège Lucie Aubrac dans leurs processus d'orientation.

Au niveau de l'éducation nationale, le dispositif « réseau d'éducation prioritaire » propose et évalue les liaisons écoles-collège. Un élève résidant au quartier de La Villeneuve, est accompagné tout au long de sa scolarité par des équipes pédagogiques œuvrant ensemble. Les écoles se réunissent tous les trimestres avec le collège Lucie Aubrac pour faire le point sur leur objectif commun : la réussite éducative des élèves.

Par ailleurs, le collège Lucie Aubrac reste en étroite collaboration avec les lycées d'enseignements général et professionnel de secteur. L'ensemble des acteurs éducatifs scolaires présents sur le territoire s'impliquent dans l'accompagnement des élèves et de leurs choix d'orientation. Nous préciserons cet accompagnement dans la partie effet-établissement/ effet-maîtres.

Au quartier de La Villeneuve, l'ensemble des acteurs éducatifs, socioculturels et culturels s'investissent dans l'accompagnement des élèves. Le théâtre Espace 600 est présent dans l'établissement pour les élèves en option théâtre. Ce sont les comédiens de l'association qui donnent les cours. Mais tous les élèves de Lucie Aubrac sont invités à découvrir le monde du spectacle vivant par le biais de différents projets : fabrication de costumes – réalisation de scénographie – participation à des spectacles parents-élèves – élaboration de scénarios dans le cadre du festival de théâtre. Selon le principal de l'établissement Lucie Aubrac¹⁶, certains élèves, sensibilisés par les métiers du spectacle, souhaitent intégrer des filières particulières en lycée professionnel : métiers de la mode et du vêtement pour la fabrication de costumes – métiers des arts vivants et du spectacle.

À La Villeneuve, l'association « Les Films de La Villeneuve » réalise des films de déstigmatisation du quartier. Certains élèves intégrés dans le cadre de cette approche ont rejoint les filières audiovisuelles du lycée professionnel.

Les différentes structures d'éducation populaire et centres sociaux du territoire, accueillent les élèves de Lucie Aubrac en stage de découverte. A la suite de ces expériences, les élèves rejoignent, pour la plupart, des filières services à la personne ou CAP petite enfance pour se professionnaliser dans un domaine qu'ils ont découvert et qui les intéresse.

Pour l'horizon 2021, un nouveau collège sera installé au quartier et lancera le démarrage du projet Cité Educative. L'ensemble des acteurs éducatifs et socioculturels du territoire sont concernés dans l'accompagnement des élèves à leur réussite éducative. Cette réussite passe par le processus

¹⁶ Lors de notre unique rencontre de février dernier

d'orientation. D'après les différentes illustrations précédentes, nous pouvons affirmer un effet territoire dans l'accompagnement des élèves dans leurs choix d'orientation.

2.1.2. Effet établissement

D'après les différents témoignages des acteurs éducatifs de La Chapelle en Vercors, l'accompagnement des élèves est une vocation et elle prend du temps. Il existe un « effet établissement » dans les choix d'orientation des élèves.

En effet les élèves en section sportive continuent leurs pratiques en lycée que ce soit en enseignement général ou en professionnel. Un partenariat avec le lycée du Diois influence les élèves dans leur choix géographique d'établissement. Au lieu de choisir le lycée de secteur, ils demandent une dérogation pour accéder au lycée de Die.

Chaque année des projets de coopération sportive sont mis en place entre Die et La Chapelle en Vercors pour que les élèves découvrent l'établissement. Dans ce cas de figure nous pouvons dire qu'il y a un effet « établissement » dans l'accompagnement des élèves, au regard des résultats de demandes d'orientation.

Au collège Lucie Aubrac du quartier de La Villeneuve, tous les acteurs éducatifs du territoire sont concernés par les processus d'orientation des élèves, particulièrement les lycées de secteur.

L'établissement scolaire opère un partenariat éducatif avec le lycée d'enseignement général et le lycée professionnel de secteur : Emmanuel Mounier et Guynemer. Les établissements sont présents dans le processus d'orientation de l'élève de 3^{ème}.

Dans le cadre d'une enquête menée parallèlement au mémoire de recherche, nous avons été en contact avec le lycée professionnel Guynemer pour l'accompagnement des élèves au sein des filières atypiques. Grâce à cette recherche nous avons appris la relation de coopération entre le collège Lucie Aubrac et le lycée professionnel, concernant le suivi des cours théoriques. Le proviseur du lycée professionnel est également invité au collège Lucie Aubrac pour rencontrer les familles et leur expliquer la réforme de la voie professionnelle.

Un partenariat avec un lycée hors secteur de recrutement est également mené. Le lycée André Argouges propose des filières professionnelles autour des métiers du spectacle. Les élèves des classes théâtre du collège Lucie Aubrac visitent régulièrement le lycée et rencontrent les professeurs des filières envisagées.

Sur les 46 élèves entrant en voie professionnelle en 2019, 11% intègrent le lycée professionnel Guynemer pour les métiers de la sécurité et 11% s'inscrivent au lycée professionnel André Argouges pour les métiers du spectacle. Nous pouvons confirmer un « effet établissement » dans ces choix d'orientation.

40% des élèves de 3^{ème} de Lucie Aubrac s'orientent en filières professionnelles aux lycées Louise Michel et Vaucanson. Il serait intéressant lors de prochaines recherches de connaître le partenariat inter-établissement avec le collège Lucie Aubrac.

2.1.3. Similarités et différences entre Grenoble et La Chapelle en Vercors

Le collège Lucie Aubrac s'appuie sur les atouts territoriaux pour accompagner ses élèves. L'établissement s'est constitué un réseau de partenaires inter-établissements pour mieux aider les élèves dans leur processus d'orientation. C'est également le cas pour le collège Sport et Nature.

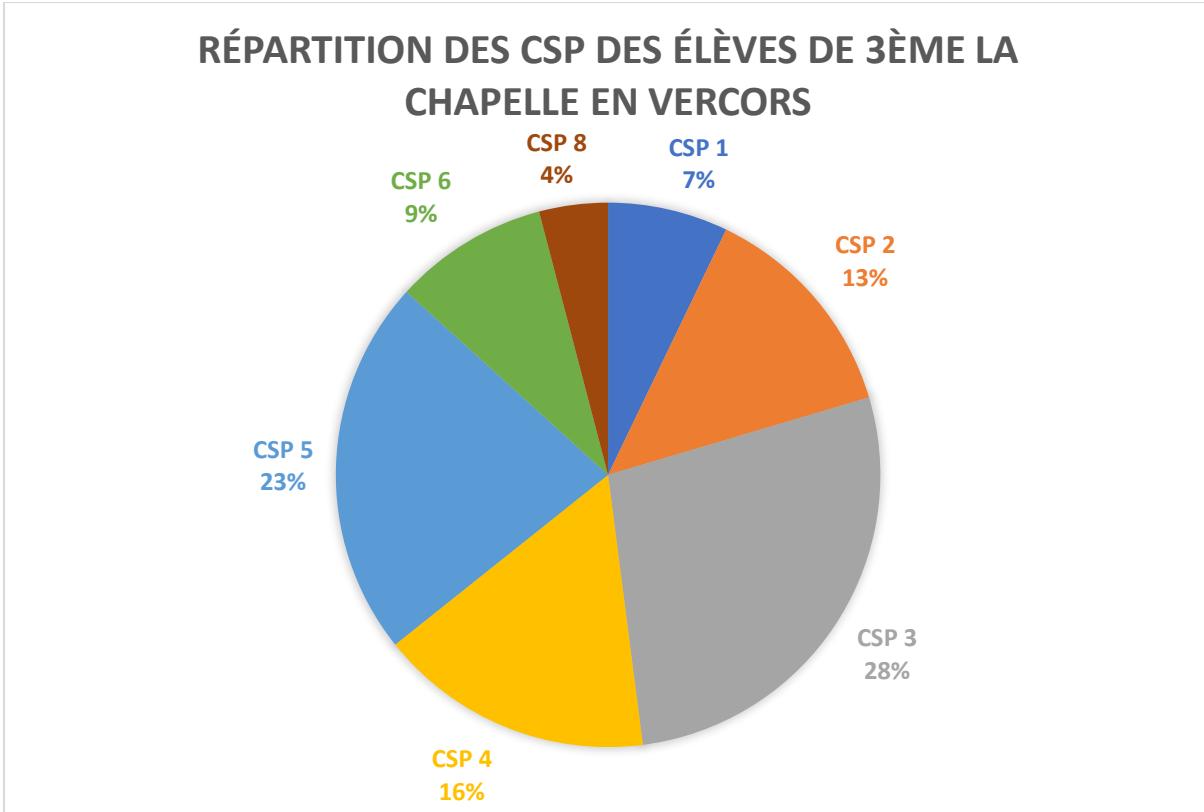
Chacun des deux établissements, privilégie un lycée avec lequel il travaille. Ce partenariat a une influence dans les choix d'orientation des élèves.

Nous verrons plus loin que ce sont surtout les pratiques pédagogiques d'accompagnement qui influencent l'élève dans sa construction de projet.

2.2. Le rôle des familles dans l'accompagnement des élèves dans leur projet d'orientation

Cette partie s'appuie essentiellement sur les données recueillies sur les terrains d'enquête : les données quantitatives correspondant aux catégories socioprofessionnelles des parents d'élèves (CSP) – les entretiens des chefs d'établissement – l'entretien avec le professeur principal d'une classe de 3^{ème} du collège Sport et Nature – les retours de questionnaires élèves et parents de La Chapelle en Vercors.

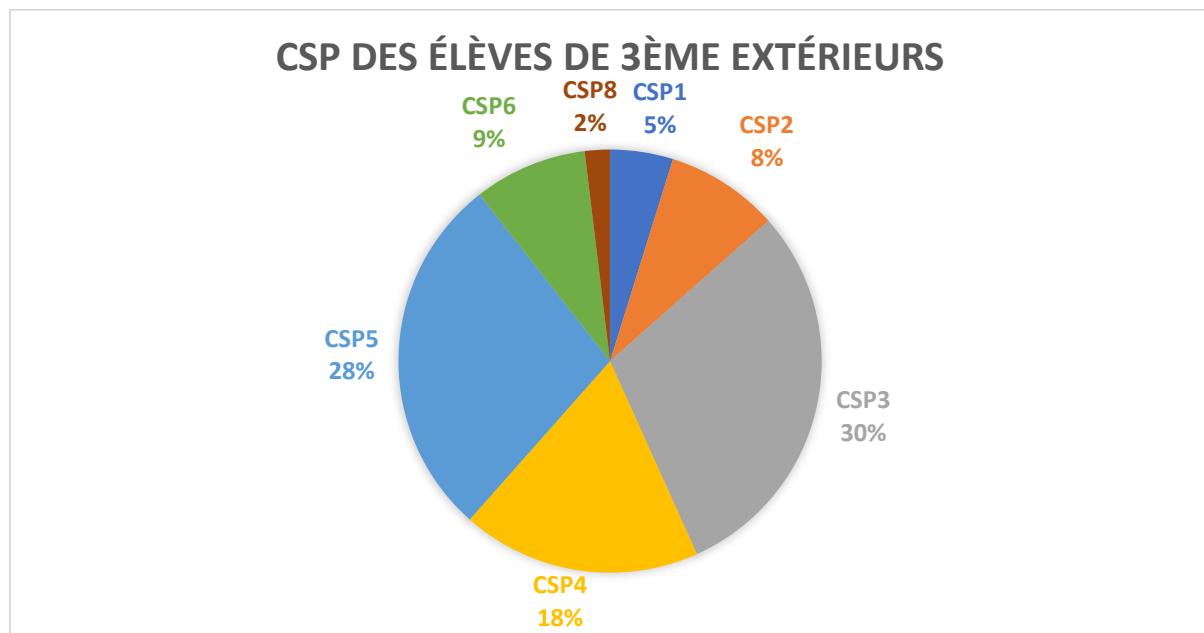
Secteur 10 : Répartition des catégories socioprofessionnelles pour tous les élèves de 3^{ème} de La Chapelle en Vercors



Lecture du graphique : le tableau représente les catégories socioprofessionnelles de l'ensemble des élèves de 3^{ème} au collège Sport et Nature : locaux et extérieurs. 7% des élèves appartiennent à la catégorie socioprofessionnelle des agriculteurs exploitants (CSP1), 13% à la catégorie : artisans – commerçants – chefs d'entreprise (CSP2), la catégorie « cadres et professions intellectuelles » est la plus représentative des élèves de 3^{ème} avec 28% des familles (CSP3), les professions intermédiaires représentent 16% des élèves (CSP4), la catégorie socioprofessionnelle des employés est la deuxième famille professionnelle représentative des élèves avec 23% (CSP5), la catégorie des ouvriers compte 6% d'effectifs (CSP6), il n'y a pas de familles de retraités au collège par conséquent elle n'apparaît pas sur le graphique (CSP7) et quelques familles sans emploi avec 4% de représentation (CSP8).

2.2.1. La Chapelle en Vercors : pour les élèves extérieurs

Secteur 11 : Répartition des catégories socioprofessionnelles des élèves de 3^{ème} extérieurs à La Chapelle en Vercors



Lecture du graphique : le graphique ci-dessus correspond à la répartition des élèves de 3^{ème} extérieurs à La Chapelle en Vercors. La catégorie des « cadres et professions intellectuelles supérieures » (CSP3) est la plus représentative des élèves de 3^{ème} internes. Elle est suivie par la catégorie socioprofessionnelle des « employés » (CSP5) avec 28%, puis la catégorie des « professions intermédiaires » (CSP4) avec 18%. Les catégories « ouvriers » (CSP6) et « artisans – commerçants – chefs d’entreprise » (CSP2) se rejoignent avec 9% et 8% respectivement. Pour finir les agriculteurs exploitants (CSP1) représentent 5% des élèves internes au collège Sport et Nature, les personnes sans activités professionnelles sont à 2% (CSP8) et la catégorie des « retraités » n’existe pas.

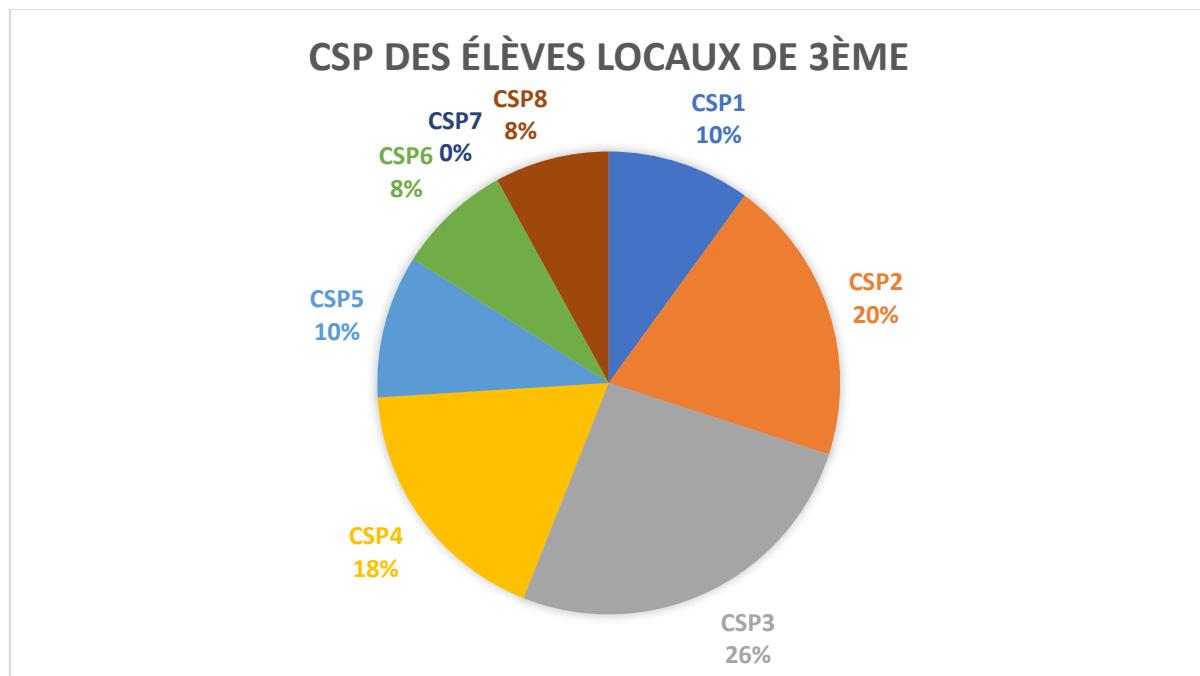
Commentaire du graphique : La représentativité de la CSP 3 est probablement liée au coût représenté pour les filières sportives : biathlon et équitation. Ces filières sportives se destinent à une catégorie socioprofessionnelle spécifique.

D’après le témoignage du professeur principal d’une des classes de 3^{ème}, les parents d’élèves sont très investis dans le parcours scolaire et sportif de leurs enfants. Ils sont disponibles pour des entretiens téléphoniques, pour les plus éloignés géographiquement, ou se déplacent au collège pour rencontrer l’équipe pédagogique. La plupart d’entre eux suivent de manière assidue les résultats scolaires de leurs enfants.

D'après les retours des questionnaires, les parents d'élèves internes de l'établissement sont assez sensibles au projet d'orientation de leurs enfants. L'éloignement géographique peut être une difficulté pour suivre l'évolution du projet d'orientation de leur enfant mais ils s'attachent à rester en lien avec le collège. 60% des familles interrogées (soit 6 questionnaires sur 10) ne connaissent pas le métier envisagé par leur enfant, mais lui font confiance et l'accompagneront quelques soient son choix d'orientation.

2.2.2. La Chapelle en Vercors : pour les élèves locaux

Secteur 12 : Répartition des catégories socioprofessionnelles des élèves de 3^{ème} issus du territoire de La Chapelle en Vercors



Lecture du graphique : La catégorie socioprofessionnelle correspondant aux « cadres et professions intellectuelles supérieures » (CSP3) est la plus représentative des élèves locaux de 3^{ème}, avec 26%. Elle est suivie par la catégorie des « artisans – commerçants – chefs d'entreprise » (CSP2) représentant 20% des effectifs, puis par les « professions intermédiaires » (CSP4) comptant 18%. Les catégories « agriculteurs exploitants » (CSP1) et « employés » (CSP5) sont égales avec 10% des effectifs. Idem pour les catégories « ouvriers » (CSP6) et « sans activités professionnelles » (CSP8) qui comptent toutes deux 8%. Le public retraité (CSP7) est inexistant pour les élèves de 3^{ème} locaux du collège Sport et Nature.

D'après le témoignage du chef d'établissement, les familles les plus distantes avec le collège viennent du milieu agricole. Leurs enfants sont scolarisés parce que « *c'est la loi* » mais ces familles sont plus intéressées et accordent plus de confiance aux Maisons Familiales Rurales (MFR) concernant l'orientation de leurs enfants. Toujours selon le principal du collège, l'orientation de l'élève dans ces cas de figure, est imposée. L'élève répond à une demande familiale de reprise de l'exploitation agricole parentale.

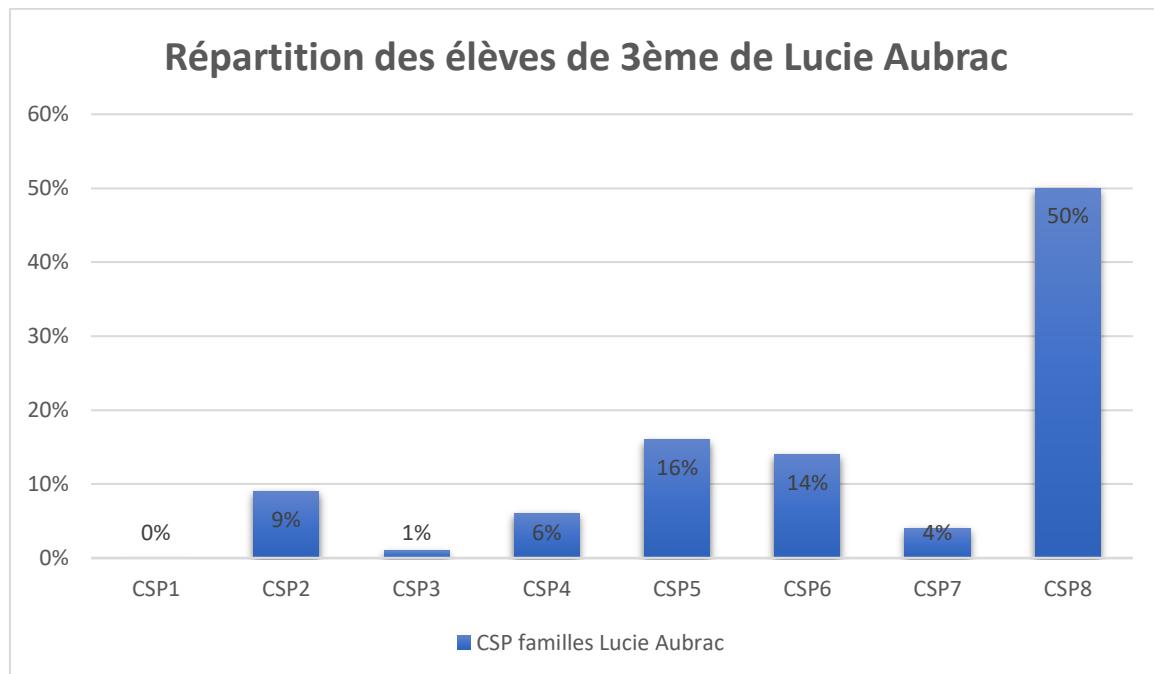
Il serait intéressant de s'entretenir avec des élèves ayant pour souhait l'orientation professionnelle en milieu agricole. Ainsi nous pourrions questionner le projet s'il provient d'un positionnement personnel choisi ou d'une influence parentale imposée. Nous pourrions éclairer le discours du chef d'établissement avec des entretiens qualitatifs recueillis.

Selon le professeur principal interviewé, les parents d'élèves du territoire sont très impliqués et mobilisés dans le processus d'orientation de leurs enfants. Ils sont présents à chaque réunion parents-professeurs, participent aux réunions d'information post 3^{ème} et sont bénévoles pour les événements sportifs du collège ou accompagnateurs dans le cadre des sorties, notamment le « Mondial des métiers » à Lyon.

D'après les retours de questionnaires, les familles issues du territoire local sont sensibles au bien-être de leurs enfants. Elles sont conscientes des vœux d'orientation mais ne leur imposent aucune formation ou métier. Certains parents pensent que leur enfant a le temps de changer d'orientation ou d'idée de métier en cours de scolarité voire après. Tous les parents locaux questionnés connaissent les filières d'orientation souhaitées par leurs enfants. 3 parents sur 10 imaginent un autre métier que celui désiré pour leur enfant. À la question n°14 du questionnaire adressé aux parents : « Suis-je d'accord avec le choix d'études actuel de mon enfant ? », la majorité des parents ont répondu de manière affirmative en précisant que le choix revient à leur enfant et que « *tant qu'il est heureux, que ça lui plaît, c'est le principal* ».

2.2.3. Au collège Lucie Aubrac

Histogramme 13 : Répartition des catégories socioprofessionnelles des élèves de 3^{ème} du collège Lucie Aubrac



Lecture du graphique : la catégorie socioprofessionnelle la plus représentative du collège Lucie Aubrac est « sans activités professionnelles » (CSP8) correspondant à 50% des élèves. 16% des élèves viennent de la catégorie « employés » (CSP5) suivi par 14% de la catégorie « ouvriers » (CSP6). La catégorie « artisans – commerçants – chefs d’entreprise » (CSP2) représente 9% des élèves de l’établissement. La catégorie « professions intermédiaires » représente 6% des élèves. 4% des élèves ont des parents retraités (CSP7). Une famille du collège appartient à la catégorie « cadres et professions intellectuelles supérieures » (CSP3). Les agriculteurs exploitants (CSP1) sont inexistantes au collège Lucie Aubrac.

Commentaire de graphique : le collège Lucie Aubrac est un établissement catégorisé « réseau d'éducation prioritaire » en lien avec l'origine sociale de la population du territoire. Le collège est un établissement REP+ car son public à une origine sociale très défavorisée (catégorie de la DEPP) en comparaison aux autres catégories socioprofessionnelles de l'établissement.

D'après le témoignage du chef d'établissement de Lucie Aubrac, les familles des élèves sont très investies dans le processus d'orientation de leurs enfants. Ils se rendent disponibles pour les rencontres parents – professeurs et pour les réunions d'information avec les chefs d'établissement partenaires. Un cahier de demandes de rendez-vous téléphoniques ou physiques est à leur disposition à l'accueil de l'établissement. Selon le principal du collège le cahier est particulièrement

sollicité par les familles. Concernant l'année 2020, les parents d'élèves sont présents dans les concertations actives. Ils sont en relation étroite avec les professeurs principaux concernant les choix de filières et stages de découverte de leurs enfants.

Pour les familles les plus éloignées de l'école concernant la connaissance du système éducatif ou la barrière des parents allophones, elles se font accompagner par les acteurs sociaux du territoire ou les membres de leurs familles.

Une seule famille, sur 92 élèves, est en opposition avec le choix d'orientation de leur enfant. Pour le chef d'établissement il s'agit d'une inadéquation entre les aspirations parentales et les résultats scolaires de leur enfant. Selon lui, l'élève a bien compris son niveau scolaire et l'a adapté aux filières d'orientation destinées. Mais ses parents ne sont pas en accord avec les décisions d'orientation.

2.3. Les pratiques éducatives d'accompagnement au sein des établissements

2.3.1. À La Chapelle en Vercors

Le témoignage d'un des deux professeurs principaux des classes de 3^{ème} explique l'accompagnement individuel des élèves au sein d'un collectif.

Dès la 6^{ème}, l'élève va côtoyer, dans l'ensemble, les mêmes professeurs. Il sera questionné tout au long de son parcours scolaire, sur une idée de métier, de projet professionnel. De son côté, l'enseignant va conforter cette idée. Le collège Sport et Nature a une politique éducative d'excellence sportive et scolaire avec pour objectif : que l'élève puisse accéder à l'autonomie. Les pratiques pédagogiques de l'établissement sont axées sur la prise de décision de l'élève. Dans les sorties sportives, l'élève va être mis en difficulté pour l'aider à prendre des décisions et faire des choix. Ce sont surtout pour les épreuves de course d'orientation et de ski de descente que l'élève doit faire preuve de bons sens et d'efficacité.

L'équipe pédagogique fait le lien entre ces pratiques et les choix d'orientation. Selon le professeur principal « *un élève doit se connaître, savoir son sentiment de compétence, pour pouvoir faire un choix d'orientation* ». Le professeur principal questionné se met en lien avec les différents acteurs de l'environnement de l'élève : parents – coachs – enseignants. Il veille à assurer un accompagnement précis et pragmatique autour du projet de l'élève. Il se veut « *garant des choix d'orientation des élèves. En tant que professeur principal, il est le seul à donner la décision finale à l'élève, cette décision doit être en lien avec son devenir* ».

Toujours d'après le témoignage de ce professeur, la synergie enseignante présente dans l'établissement, donne à l'élève un cadre d'accompagnement tout au long de sa scolarité. Tous les

enseignants sont concernés par le processus d'orientation de l'élève et l'élève sait que ses résultats ou son attitude en classe auront un impact sur sa réussite. Les enseignants ne travaillent pas chacun de leur côté en donnant leurs cours. Ils sont tous en collaboration avec le professeur principal, dans une posture de veille éducative pour accompagner au mieux l'élève dans ses choix d'orientation. Ils doivent être capables de justifier l'orientation grâce à la connaissance de leurs élèves : « *Les professeurs sont très disponibles et ne sont pas dans l'anonymat. L'accompagnement se fait dans l'humain. Un élève en difficultés n'est pas abandonné, il est surveillé par l'ensemble des professeurs* ».

Enfin, depuis 2 ans, les professeurs principaux des classes de 3^{ème} sont les enseignants d'éducation physique et sportive (EPS). Au collège Sport et Nature, cette discipline a été choisie pour accompagner les élèves dans leurs projets d'orientation. Selon le principal d'établissement l'EPS est « *l'intérêt du corps et de l'esprit. Dans la discipline EPS il existe de nombreux temps de partage et de communication qui s'avèrent être importants avec les élèves. Le métier de professeur d'EPS se concilie complètement avec le métier de professeur principal : dans la réflexion et dans l'action* ».

D'après les entretiens des élèves de La Chapelle, dès la rentrée scolaire leur professeur principal leur demande comment ils envisagent l'avenir et quel métier ils souhaitent faire plus tard. Toute l'année leur professeur les sollicite sur ce métier et les différentes formes d'études qu'ils peuvent choisir pour y accéder. Au deuxième trimestre, les élèves des classes de 3^{ème} se rendent au « Mondial des Métiers à Lyon ». Le professeur principal organise la journée sous forme de groupes spécifiques par catégories professionnelles. Les élèves souhaitant effectuer la même formation, le même métier ou travailler dans le même secteur, sont ensemble toute la journée, et suivent un plan des différents stands qui leur sont destinés. Un bilan de cette journée est discuté en « heure de vie de classe ». Chaque élève rempli un questionnaire sur son état d'esprit et ses idées d'orientation.

2.3.2. Au quartier de La Villeneuve

Les élèves souhaitant intégrer une seconde générale et technologique, sont invités à participer aux cours les mercredis matin, pendant un mois au lycée Emmanuel Mounier. Une réunion avec les familles est organisée au moment des concertations actives. Le proviseur du lycée Emmanuel Mounier rencontre les familles des élèves du collège, à Lucie Aubrac, pour leur présenter la réforme du bac.

Pour ceux souhaitant intégrer une filière professionnelle, soit la majorité des collégiens de Lucie Aubrac, les élèves expliquent leur envie d'orientation, appuyée par une idée de projet professionnel,

en petits groupes, sous la forme d'ateliers. Pour conforter leurs choix de filières, les élèves effectuent un stage en entreprise d'une durée d'un mois. Ainsi les élèves confrontent leur idéal de métier à la réalité de terrain. Au retour d'entreprise, ils suivent eux aussi pendant un mois, les cours les mercredis matin, au lycée professionnel Guynemer. D'après le chef d'établissement « *ces cours permettent aux élèves de comprendre qu'en lycée professionnel, apprendre en classe ce n'est pas fini ! La formation professionnelle est un mélange entre l'enseignement théorique et la pratique, et ça les élèves doivent le savoir dans leur construction de projet d'orientation* ».

Au sein du collège Lucie Aubrac il existe deux classes à horaires aménagés : classe théâtre et classe pompier. Pour les élèves du théâtre, un partenariat avec le théâtre *Espace 600* permet aux élèves de découvrir les métiers du spectacle vivant pendant les sessions de stage découverte. Puis, une visite du lycée André Argouges, spécialisé dans l'enseignement professionnel des métiers du spectacle, est organisé. Enfin pour les élèves des classes pompier, le stage découverte est également proposé en cours d'année scolaire, auprès de la caserne de secteur, mais les élèves participent chaque année aux sessions de formation des *Jeunesse Sapeur-Pompier* (JSP). Tous les mercredis après-midi, les collégiens de Lucie Aubrac sont à la caserne des pompiers pour apprendre le métier, découvrir les métiers de la sécurité et de la prévention. Les élèves souhaitant intégrer une filière professionnelle « Métiers de la sécurité » passent un entretien avec leur professeur principal et leur référent de caserne. Les résultats scolaires de l'élève et son comportement en vie scolaire sont partie prenante de la réalisation de son projet d'orientation.

Dans le cadre de notre enquête, nous n'avons pas pu nous entretenir avec les enseignants pour aller au bout des pratiques pédagogiques exercées à l'intérieur de l'établissement. Nous aurions aimé connaître les relations inter-enseignants, la coopération avec le CPE ou la conseillère d'orientation psychologue ; avoir l'avis des élèves sur l'accompagnement proposé nous semble également indispensable pour éclairer la construction du projet d'orientation. Seul le témoignage du principal nous permet d'identifier l'accompagnement exercé auprès des élèves de Lucie Aubrac, dans leur construction de projet d'orientation.

2.3.3. Similarités et différences dans ces pratiques

L'accompagnement à l'orientation est un enjeu éducatif dans les deux établissements d'enquête. Des moyens humains, des réseaux de partenaires, des pratiques pédagogiques spécifiques, œuvrent pour favoriser la construction du projet d'orientation des élèves de 3^{ème}.

Le collège Sport et Nature s'appuie sur des savoirs être et savoirs faire de l'équipe éducative pour aider l'élève dans sa construction de projet. De nombreuses pratiques pédagogiques sont développées pour accompagner l'élève dans sa prise de décision.

Au sein des deux établissements, l'élève est suivi de manière personnelle dans son projet d'orientation. Des entretiens individuels sont organisés avec son professeur principal pour comprendre son choix de filière et travailler l'idée de projet professionnel. Le collectif prime ensuite dans le concept de responsabilisation. Chaque élève doit prendre conscience des choix qu'il fait et de l'impact que cela aura sur sa construction de vie future.

L'accompagnement du collège Lucie Aubrac est peut-être plus centré sur l'élève, en coopération avec bon nombre d'acteurs éducatifs. Le contexte territorial joue probablement un rôle dans cet accompagnement. Lucie Aubrac sollicite l'ensemble des acteurs du quartier, sensible à la réussite des adolescents de la Villeneuve. Le collège Sport et Nature est le seul acteur éducatif du territoire. Il ne peut pas mobiliser un réseau de partenaires pour accompagner les élèves dans leurs choix d'orientation.

3. Interprétations des résultats au regard de l'hypothèse de recherche

Dès le début de ce projet de mémoire, nous émettions plusieurs questionnements. Nous souhaitions éclairer l'accompagnement pédagogique à l'orientation, d'un territoire à un autre. Nous voulions comprendre l'origine de cet accompagnement, s'il dépendait d'un contexte territorial ou d'un positionnement professionnel (Bouvier, Boyer, Eymard & Rieutort, 2017).

Il était important pour nous de savoir si le territoire et sa dimension symbolique s'impliquaient dans le processus d'orientation de l'élève. Nous souhaitions repérer les différences et similitudes dans la construction de projet d'orientation d'un élève issu de La Chapelle en Vercors et d'un élève issu du quartier de La Villeneuve.

Nous formulions l'hypothèse de recherche que les contextes territoriaux influencent les choix d'orientation d'un élève.

3.1. Validation ou infirmation des hypothèses

3.1.1. Sur le site de La Chapelle en Vercors

Trois élèves actuellement en classe de 3^{ème} ont accepté de répondre à un entretien téléphonique. La première élève habite La Chapelle en Vercors depuis sa naissance. Ses parents sont agriculteurs, exploitant et ouvrier. Elle suit la section sportive équitation au collège Sport et Nature. Elle a choisi la filière professionnelle liée aux métiers du milieu équestre. Selon elle, le territoire a fortement

influencé son projet d'orientation. Elle fait du cheval depuis qu'elle est une enfant et n'a jamais imaginé faire autre chose de sa vie. L'animal lui procure un état de bien-être et les compétences de dressage lui ont permis de prendre confiance en elle. Elle souhaite partager sa passion et ses compétences. Elle souhaite gérer plus tard un haras et proposer de l'équithérapie.

Le deuxième élève est en sport-étude biathlon. Ses parents vivent à Decines-Charpieu. Cela fait 4 ans qu'il est scolarisé au collège Sport et Nature. L'année prochaine il souhaite intégrer le lycée de Villard de Lans en section sportive biathlon. Le recrutement est difficile car le nombre de places reste limité. Il espère intégrer le lycée donc il se donne les moyens pour avoir les meilleurs résultats scolaires possibles. Il ne veut pas quitter le Vercors pour entrer au lycée sportif de Grenoble ou de Moutiers. Il sait que s'il n'est pas sélectionné pour Villard de Lans il n'aura pas d'autre choix que de quitter le plateau. Mais il n'est pas à l'aise avec l'idée. Le biathlon est sa passion. Il ne se voit pas faire autre chose dans sa vie future. Il souhaite devenir professionnel ou être moniteur de ski. Pour cela il entre en filière générale et technologique section sport-étude.

Le dernier élève questionné est habitant de Saint Martin en Vercors. Il pratique les APPN comme tous ses camarades au collège. Plus tard il souhaite devenir accompagnateur de moyenne montagne. Il veut intégrer une filière générale et technologique l'année prochaine. Il n'a fait que deux vœux d'orientation. Le premier est de continuer sa scolarité au lycée du Diois. Il ne veut pas trop s'éloigner de son domicile. Le lycée du Diois a sa préférence car, selon lui, il ressemble beaucoup à ce qu'il connaît au collège. Il sait que les places sont limitées donc « *quitte à partir je postule au lycée de Moutiers pour passer mon diplôme d'état de guide de montagne* ». Quoi qu'il arrive il ne veut pas s'orienter aux lycées de secteur. Descendre dans la vallée ne l'intéresse pas.

A la lecture de ces témoignages nous pensons aux propos de Bozonnet (1992) concernant les conceptions mythiques de la montagne. Celles-ci sont issues des imaginaires sociaux et territoriaux. Ces élèves ont lié leur processus d'orientation aux figures symboliques de la vie à la montagne, avec des métiers qui dépendront d'un contexte montagnard ou rural.

Le lycée du Diois à Die est le principal partenaire éducatif du collège Sport et Nature. Ils sont similaires dans leur politique éducative et dans des objectifs de réussite éducative et scolaire. Par ailleurs, bien qu'il soit en dehors de la zone de recrutement, la distance géographique est semblable aux lycées de secteur situés à Romans sur Isère, petite ville située dans la Drôme. 50% des élèves de 3^{ème} de La Chapelle en Vercors souhaitent s'orienter au lycée du Diois.

Au regard des différents témoignages, de l'affluence d'inscriptions vers le lycée du Diois, nous pouvons valider l'hypothèse que le contexte territorial influence les élèves du collège Sport et Nature dans leurs choix d'orientation.

3.1.2. Sur le site du quartier de La Villeneuve

Le chef d'établissement du collège Lucie Aubrac nous informait que les élèves de 3ème s'orientaient essentiellement vers des filières professionnelles. Le réseau d'acteurs éducatifs et socioculturels du territoire est très sollicité par le collège dans le processus d'orientation des élèves.

Concernant les inscriptions en filières professionnelles « Métiers de la sécurité », « Métiers du spectacle », « Systèmes électroniques, audiovisuel et cinéma » nous pouvons valider l'hypothèse que le contexte territorial a influencé les élèves dans leur choix d'orientation. En effet les classes à horaires aménagés « théâtre » et « pompier » ont permis de sensibiliser les élèves à un futur métier. Le partenariat entre le collège Lucie Aubrac et l'association « Les Films de La Villeneuve » permet aux élèves d'intégrer la filière « systèmes numériques » en seconde professionnelle.

Les entretiens qualitatifs des élèves pour connaître leur cheminement de pensée concernant leur choix d'orientation nous auraient permis de faire le lien entre le contexte territorial et le processus d'orientation. En nous appuyant sur les travaux de Duru-Bellat (2002), Duru-Bellat & Van Zanten (2012), Lahire (1995), et Van Zanten (2001), nous pouvons valider l'hypothèse que l'origine sociale des élèves de La Villeneuve influence leur choix d'orientation en voie professionnelle.

Cependant, sans les éléments de comparaison pour les vœux d'orientation des élèves de 3^{ème} pour les années 2018 et 2020, accompagnés d'entretiens qualitatifs, nous préférions infirmer l'hypothèse d'influence du contexte territorial dans le processus d'orientation des élèves.

3.1.3. Limites pour valider ou infirmer les hypothèses

Nous ne sommes pas en mesure de valider ou infirmer l'hypothèse de l'influence du contexte territorial dans le processus d'accompagnement et de construction d'orientation des élèves, sur nos deux terrains d'enquête. Les limites de validation ou d'infirmer sont quantitatives et qualitatives.

Concernant le collège de La Chapelle en Vercors, nous sommes en possession de toutes les données quantitatives pour éclairer les comportements des élèves en matière d'orientation. Mais la faiblesse des entretiens qualitatifs nous empêche de faire un réel lien entre le territoire de La Chapelle en Vercors et les projets d'orientation des élèves. En nous appuyant sur les travaux de Champollion (2005 ; 2013 ; 2019) nous pouvons valider l'hypothèse d'influence du territoire rural montagnard dans les choix d'orientation des élèves de La Chapelle en Vercors. Mais nous préférions mettre l'hypothèse en attente d'éléments supplémentaires afin de l'infirmer ou la valider.

Pour le collège Lucie Aubrac de La Villeneuve, le manque de données quantitatives et qualitatives nous oblige à mettre en attente l'hypothèse. Des suppositions peuvent être faites au regard des différents témoignages et des données d'orientation de l'année 2019, mais des spéculations ne peuvent pas apparaître dans un mémoire de recherche. Par conséquent nous préférions mettre l'hypothèse en attente de recueil de données nous permettant de la valider ou de l'infirmer.

Dans ses travaux, Duru-Bellat (2003) présente les effets des pratiques pédagogiques sur la réussite scolaire des élèves. Nous avons découvert sur les différents terrains d'enquête des pratiques pédagogiques spécifiques liées à un contexte particulier. En effet que ce soit pour les élèves de la Chapelle en Vercors ou les élèves du quartier de La Villeneuve, le territoire influence les pratiques pédagogiques des enseignants. Par conséquent elles influencent les pratiques d'accompagnement à l'orientation de l'acteur éducatif. Le processus doit être compris au sens large selon toutes ses composantes : l'accompagnement pédagogique – le chemin de pensée de l'élève – ses résultats scolaires – ses aspirations – ses attentes – ses choix d'orientation. Dans ce cas le contexte territorial influence le processus d'orientation de l'élève. Les entretiens qualitatifs et les données supplémentaires nous permettront de valider l'hypothèse dans son ensemble.

3.2. Formulation de nouvelles hypothèses pour approfondir la recherche

3.2.1. Concernant le collège Sport et Nature

Nous reportons l'hypothèse initiale d'influence du contexte territorial dans le processus d'orientation des élèves, mais nous souhaitons la présenter sous différentes manières.

D'après les retours de questionnaire, 40% des élèves ont choisi une filière d'orientation en lien avec le métier d'un des deux parents. Ces choix d'orientation concernent les métiers du secteur agricole et du loisir de montagne.

Dans de futures recherches nous mesurerons l'influence des métiers parentaux dans le choix d'orientation des élèves.

Tous les élèves de la section sportive biathlon s'inscrivent dans un lycée sportif pour continuer la pratique. Ces élèves ne sont-ils pas influencés par un contexte territorial d'excellence sportive et scolaire ? Leurs choix sont-ils souhaités, délibérés, ou imposés par rapport à leur sentiment d'appartenance à un groupe ?

Pour finir, le lycée du Diois est fortement sollicité par les élèves du collège Sport et Nature. Or il ne fait pas partie du secteur de recrutement de La Chapelle en Vercors et possède donc une limite de places. Nous faisons l'hypothèse que l'équipe pédagogique du collège Sport et Nature ne prépare

pas suffisamment les élèves à intégrer un lycée de secteur. Cela peut entraîner des incidences dans les projets d'orientation des élèves, en termes de choix de filières ou d'établissement non souhaités.

3.2.2. Concernant le collège Lucie Aubrac

N'ayant eu accès qu'aux seuls vœux d'orientation concernant l'année 2019, nous maintenons l'hypothèse d'éclairer l'influence du territoire dans le choix d'orientation des élèves.

57% des élèves s'orientent en filières professionnelles contre 43% en enseignement général. L'ensemble des catégories socioprofessionnelles des élèves du collège sont très défavorisé. 50% des familles sont sans activités professionnelles.

Nous faisons l'hypothèse que l'origine sociale influence fortement les élèves dans leurs choix d'orientation.

Suite aux témoignages du chef d'établissement et du proviseur du lycée Guynemer nous souhaitons vérifier l'influence du contexte territorial dans les pratiques pédagogiques d'orientation. Le collège sollicite un réseau de partenaires à l'échelle du territoire. Nous aimerais vérifier l'influence de ce réseau dans le processus d'orientation des élèves.

3.2.3. Hypothèses de comparaison des établissements

Dans l'hypothèse que le contexte territorial influence le parcours d'orientation de l'élève, ne limiterait-il pas également les horizons ?

En effet, plusieurs fois dans les témoignages, que ce soit le chef d'établissement du collège Lucie Aubrac ou les élèves interrogés du collège Sport et Nature, la question de quitter le territoire revient plusieurs fois.

Dans nos questionnaires nous demandions la quantité de voyages effectués dans d'autres régions ou d'autres pays. 80% des élèves de La Chapelle ont répondu à l'affirmative à cette question. Pourtant, des élèves interrogés énoncent le fait de redouter de quitter le territoire, d'aller vers l'inconnu. Ils opèrent une forme de rejet de la ville, quitte à s'orienter exclusivement dans des lycées semblables à leur cadre de vie.

Dans son témoignage, le chef d'établissement de Lucie Aubrac nous indiquait que les élèves de 3^{ème} regardaient dans un premier temps la situation géographique du lycée et ensuite les propositions de formation à l'intérieur de celui-ci.

Au regard de ces témoignages, la peur de quitter un territoire ou d'aller vers un territoire inconnu pour son projet d'orientation, n'influence-t-elle pas le choix d'orientation de l'élève ?

3.3. Pistes de poursuite de la recherche – propositions

3.3.1. Proposition d'un troisième établissement pour une étude comparative

La recherche du mémoire de Master imposait un temps limité nous contraignant à réduire nos terrains d'enquête. Pour ce faire nous avons choisi deux territoires aux caractéristiques particulières liées à des représentations d'isolement et d'enfermement. Les différentes rencontres et témoignages d'habitants ont reflété cette volonté partagée de déstigmatiser leur territoire.

De plus, les établissements scolaires possédaient également des particularités d'enseignement. L'un est un collège REP+, le second est un établissement sport-étude.

Par conséquent, nous souhaiterions intégrer un troisième établissement dans la poursuite de nos recherches. L'établissement serait un troisième collège pour garder une comparaison des vœux d'orientation à un même moment de la vie adolescente. Sa capacité d'accueil serait similaire aux collèges Lucie Aubrac et Sport-Nature.

La recherche est toujours une étude comparative entre des contextes territoriaux différents. L'objectif est de repérer les influences de ces contextes dans les processus d'orientation des élèves. Intégrer un troisième établissement favoriserait une triangulaire en termes d'analyses de données quantitatives et qualitatives.

L'établissement pourrait être situé sur un territoire plus neutre, non rattaché à un dispositif politique de la ville ou à des caractéristiques territoriales au demeurant complexes. Il pourrait être localisé dans une vallée, une zone péri-urbaine ou semi-rurale. Nous pensons par exemple aux collèges de Frontenex en Savoie ou La Côte Saint André en Isère, ou bien la vallée du Piémont.

Ce troisième établissement enrichirait la recherche en termes de contextes territoriaux, de données quantitatives et qualitatives, et de pratiques pédagogiques exercées pour accompagner les élèves de 3^{ème} à l'orientation.

3.3.2. Entretiens qualitatifs

Des entretiens qualitatifs doivent être menés, permettant d'interpréter les résultats obtenus.

Rencontrer les acteurs politiques des terrains d'enquête favorise la connaissance des enjeux sociaux des territoires. Ces acteurs peuvent être des élus communautaires, municipaux, de secteur, selon les compétences territoriales déléguées.

Dans le développement d'un diagnostic territorial, rencontrer les différents acteurs éducatifs et sociaux des terrains d'enquête permettrait d'éclairer l'existence d'un réseau de coopération, des offres de formation, d'accompagnement et d'insertion à l'emploi. Chaque acteur possède ses propres objectifs éducatifs. Nous ferions les liens entre les finalités de réussite éducative et celles d'insertion économique.

Lors de nos différents temps d'échanges, le concept de partenariat territorial est apparu. Au collège Lucie Aubrac, cette coopération fait partie intégrante de la politique de l'établissement. Rencontrer les différents partenaires des collèges (lycée du Diois pour le collège Sport et Nature, les lycées de secteur du quartier La Villeneuve, les partenaires d'éducation populaire, les partenaires sociaux...) permettrait de renseigner les relations intra-établissements et les relations extérieures dans l'accompagnement de l'élève.

Enfin, nous entretenir avec les élèves puis leurs familles favoriserait la compréhension des choix d'orientation de l'élève. Nous identifierions les concepts d'orientation les plus présents dans les parcours : filières souhaitées, imposées voire subies.

Les entretiens qualitatifs enrichiraient les résultats obtenus et faciliteraient les réponses aux hypothèses de recherche.

3.3.3. Méthodes quantitatives

Pour continuer la recherche, nous recueillerons les statistiques concernant l'éducation, le logement, les ménages, l'insertion, des différents territoires d'enquête. Ils nous permettraient de mesurer les tendances territoriales en termes d'offres d'éducation, de caractéristiques de la population, de mobilité, et d'emploi.

Puis nous recueillerons les voeux d'orientation des établissements d'enquête. Chaque collège sera comparé avec les résultats départementaux et académiques. Cela nous permettra d'identifier les particularités territoriales liées aux choix d'orientation.

Nous analyserons les données des catégories socioprofessionnelles des parents d'élèves concernés par l'enquête, afin de répondre à l'hypothèse d'influence de l'origine territoriale dans la construction d'orientation scolaire.

Chaque terrain d'enquête sera comparé afin d'identifier des différences ou des similitudes dans les comportements des élèves en matière d'orientation.

Conclusion partie 3

Nous faisions les hypothèses que les territorialités partagées, les valeurs et représentations territoriales communes, la dimension symbolique des territoires d'enquête, influençaient la construction du projet d'orientation des élèves de 3^{ème} et in fine les résultats de l'orientation.

L'enquête a été fortement contrainte par la situation de confinement mais l'adaptation de nouvelles méthodes nous a permis de recueillir quelques éléments nous permettant de répondre aux hypothèses de recherche.

Sur les trois dernières années, 73% des élèves issus du territoire de La Chapelle en Vercors s'orientent vers des filières d'enseignement général et technologique, contre 27% en filières professionnelles. 81% des élèves extérieurs à La Chapelle en Vercors souhaitent intégrer l'enseignement général et technologique contre 19% pour la voie professionnelle. Par conséquent, que l'élève soit issu ou non de La Chapelle en Vercors, la proportion d'élèves vers la seconde générale et technologique ou la seconde professionnelle, est similaire. Il y a seulement une différence de 8% entre les élèves locaux et les élèves extérieurs pour la seconde générale et technologique, et 14% de différence pour la voie professionnelle.

Au collège Lucie Aubrac, pour l'année 2019, 43% des élèves s'orientent vers l'enseignement général et technologique contre 57% en filières professionnelles.

Ces éléments nous ont permis de constater des différences et des similitudes de comportements d'élèves en matière d'orientation entre les collèges Sport-Nature et Lucie Aubrac. Ces différences s'élèvent à 34% pour les deux choix d'orientation.

La faiblesse des données recueillies ne nous permet pas d'établir des faits prouvés mais des tendances à vérifier. Nous pensons, qu'à travers les données qualitatives et quantitatives supplémentaires, nous aurions des éléments de réponse plus complets pour étayer cette hypothèse. Par ailleurs, l'intégration d'un troisième établissement dans notre enquête favoriserait l'analyse de l'influence des territorialités dans la construction du projet d'orientation des élèves.

Conclusion générale

Dans ce mémoire de Master nous souhaitions découvrir les modalités d'accompagnement à l'orientation pour les élèves de 3^{ème} issus de territoires urbain défavorisé et rural isolé moyenne montagne. Le premier terrain d'enquête est un quartier urbain défavorisé classé politique de la ville, situé sur la commune de Grenoble : le quartier de La Villeneuve. Le second terrain est un village rural isolé de moyenne montagne : La Chapelle en Vercors. Nous pensions que le processus d'orientation était différent d'un territoire à un autre. Nous souhaitions vérifier, d'après les travaux de Bouvier, Boyer, Eymard & Rieutort (2017) l'influence du contexte territorial sur le processus d'orientation d'un élève.

Le territoire dépend des constructions de l'homme sur une dimension socio-spatiale (Champollion & Rothenburger, 2018). Il est un espace organisé selon des découpages politiques et administratifs (Vanier, 2009). Les territorialités sont définies par les représentations, les caractères, les images, intérieurisés par les habitants. Les territorialités sont donc la représentation symbolique des lieux (Vanier, 2009). Elles sont portées par une conscience collective alimentée de valeurs, identifications, significations, construites par les habitants (Aldhuy, 2008). Nous sommes convaincus que l'appropriation du territoire par ses habitants, leur capacité collective, leur sentiment d'appartenance, les relations qu'ils entretiennent (Champollion, 2011), font vivre ce territoire.

Dans cette recherche nous voulions définir la possibilité d'un lien entre les choix d'orientation des élèves de 3^{ème} et leur rapport entretenu avec le territoire. Les territorialités sont-elles déterminantes dans la construction du projet d'orientation d'un élève ? L'objectif de la recherche était de comparer des élèves de 3^{ème}, issus de territoires différents, dans leurs choix d'orientation. Nous voulions découvrir si la dimension symbolique d'un territoire, ses valeurs, ses représentations, ses identités, comptaient réellement dans le processus d'orientation de l'élève. En d'autres termes, que l'élève soit issu de La Chapelle en Vercors ou du quartier de La Villeneuve, son contexte de vie est-il pris en compte dans l'accompagnement à l'orientation ? Par ailleurs les établissements scolaires des terrains d'enquête ont également des particularités. Le collège Lucie Aubrac de La Villeneuve est classé Réseau d'Education Prioritaire. Le collège Sport et Nature de La Chapelle en Vercors est un établissement sport – étude avec un internat. Nous comparions trois cohortes dans ce mémoire de recherche : les élèves de 3^{ème} du collège Lucie Aubrac – les élèves de 3^{ème} locaux du collège Sport et Nature – les élèves de 3^{ème} extérieurs du collège de La Chapelle en Vercors. Nous cherchions donc à comprendre le fonctionnement de ces terrains d'enquête et à découvrir leur identité territoriale.

La comparaison territoriale est un questionnement essentiel de notre mémoire de recherche. Nous avons fait le lien entre les concepts de territoires, territorialités et d'orientation. Nous émettions les hypothèses que le processus d'orientation d'un élève est influencé par le contexte territorial (Champollion, 2011), et plus particulièrement sa dimension symbolique, le territoire vécu et partagé entre les habitants (Aldhuy, 2008), sa culture, son identité, ses différentes représentations. Selon nous elles influencent la construction du projet d'orientation des élèves.

Nous voulions comparer les vœux d'orientation des élèves de 3^{ème} des deux établissements sur les années 2018-2019-2020. Effectuée au moment des concertations actives, l'analyse de ces vœux nous permettait de découvrir les tendances des élèves de 3^{ème} en matière d'orientation. Ces données quantitatives auraient ensuite été mises en lien avec les entretiens qualitatifs des équipes pédagogiques, des élèves et de leurs familles, des deux établissements d'enquête. La méthodologie prévue pour la recherche a été contrainte par la crise sanitaire du Covid-19 et la situation de confinement national. Nous avons adapté de nouvelles méthodes et obtenu les vœux d'orientation des années 2018-2019-2020 des élèves de 3^{ème} du collège de La Chapelle en Vercors. Nous n'avons obtenu que les vœux d'orientation de l'année 2019 pour le collège de La Villeneuve. Un seul entretien qualitatif a été fait au collège Lucie Aubrac, avec le chef d'établissement. 5 entretiens ont été fait au collège de La Chapelle en Vercors : le principal – un professeur principal de 3^{ème} – 3 élèves de 3^{ème}. Nous avons sollicité notre ancien réseau professionnel et pu récolter des informations concernant les enjeux éducatifs et sociaux des terrains d'enquête.

Dans les différents terrains d'enquête, le processus d'orientation observe une coopération spécifique. L'ensemble des acteurs de l'environnement éducatif de l'élève sont concernés. Nous avons constaté plusieurs effets déterminants dans l'orientation scolaire des élèves : un effet territoire – un effet établissement – un effet maître. D'autres peuvent être de l'ordre de l'origine sociale des parents, des pratiques pédagogiques mises en place dans le contexte scolaire et du sens donné aux apprentissages. Le contexte territorial influence l'éducation (Champollion, 2013). Les pratiques pédagogiques au sein des collèges enquêtés sont différentes, selon les enjeux éducatifs et sociaux du territoire. Nous avons observé des différences mais également des similitudes dans l'accompagnement à l'orientation des élèves. Les acteurs éducatifs adaptent leurs pratiques pédagogiques en fonction de l'élève mais également en fonction des besoins éducatifs du territoire.

Sur le territoire de La Chapelle en Vercors, les souhaits et expectations des élèves en matière d'orientation découlent de l'effet d'un territoire vécu (Champollion, 2013). Dans ce cas de figure le contexte territorial influence les élèves dans la formulation de leurs vœux d'orientation. Nous avons découvert des différences et des similitudes de comportements en matière d'orientation entre un élève de La Villeneuve et un élève issu de la Chapelle en Vercors. Les ressemblances s'opèrent,

dans un premier temps, sur le choix géographique des lycées par les élèves. Un élève de 3^{ème} va préférer choisir un établissement proche de son lieu de vie. Dans un second temps nous remarquons que l'option choisie au collège peut influencer les élèves dans leurs choix d'orientation.

La faiblesse des données recueillies ne nous permet pas d'établir des faits prouvés mais des tendances à vérifier. Que l'élève soit issu ou non de La Chapelle en Vercors, la proportion d'élèves vers la seconde générale et technologique ou la seconde professionnelle, est similaire. Cependant, 57% des élèves du collège Lucie Aubrac s'orientent en filières professionnelles contre 27% des élèves issus de La Chapelle en Vercors et 19% pour les internes du collège Sport et Nature.

Tout au long de cette recherche nous avons rencontré des limites sous différents aspects. La première contrainte a été l'adaptation d'une nouvelle méthodologie suite au confinement national. La deuxième a été le silence du collège Lucie Aubrac depuis le 17 mars dernier. Par conséquent la faiblesse de l'échantillon ne nous a pas permis d'effectuer de traitements statistiques. La troisième limite est de l'ordre de la formation. Issus du milieu professionnel, nous ne maîtrisons pas encore toutes les méthodes de recueil et de traitement des données qualitatives et quantitatives. Nous avons donc mis plus de temps qu'il n'en faut pour l'analyse. Notre ancien statut de praticien social a influencé notre positionnement d'apprenti chercheur sur l'interprétation des données. Le travail d'équipe à la réalisation de ce projet a bénéficié d'une meilleure analyse et prise de recul. Il nous a parfois été difficile de contrôler notre subjectivité sur la découverte des pratiques pédagogiques au sein des établissements d'enquête. Mais notre expérience professionnelle a été un atout notamment sur l'élaboration d'un diagnostic territorial et la définition des enjeux sur un temps restreint. Enfin, la dernière difficulté est de l'ordre de l'ambition. Ce mémoire de Master a entraîné de nombreux questionnements et, de fait, de nouvelles hypothèses de recherche qu'il nous a fallu limiter, non seulement par rapport à la commande institutionnelle, mais surtout vis-à-vis de la contrainte du temps.

Les résultats de cette recherche génèrent de nouvelles hypothèses et de nouveaux questionnements en vue de recherches futures. À travers des données qualitatives et quantitatives supplémentaires, nous aurons des éléments de réponse plus complets pour étayer différentes hypothèses.

Au collège Sport et Nature, 40% des élèves de 3^{ème} ont choisi une filière d'orientation en lien avec le métier d'un des deux parents. Nous souhaitons mesurer l'influence parentale dans les projets d'orientation des élèves. Une majorité d'élèves ayant suivi une option sportive au collège de La Chapelle en Vercors, continue cette pratique au lycée. Nous souhaitons mesurer l'influence du contexte territorial d'excellence sportive et scolaire, et son impact sur les choix d'orientation des élèves. Enfin, les résultats obtenus montrent une tendance à intégrer le lycée du Diois, hors secteur

du collège Sport et Nature. Nous souhaitons éclairer l'influence de l'accompagnement de l'équipe pédagogique dans les choix d'orientation des élèves. Au collège Lucie Aubrac, 50% des élèves sont d'origine sociale très défavorisée. 47% des élèves s'orientent en filières professionnelles. En nous appuyant des différents travaux sociologiques sur l'influence des origines sociales sur l'orientation scolaire, nous souhaitons le vérifier et le mesurer sur l'établissement enquêté. Enfin, que ce soit au quartier de La Villeneuve ou à La Chapelle en Vercors, les élèves de 3^{ème} ont indiqué favoriser la proximité géographique du lycée dans leurs choix d'orientation. Par conséquent nous nous demandons si la peur de quitter un territoire ou d'aller vers un territoire inconnu pour continuer ses études, n'influence-t-elle pas le choix d'orientation de l'élève ?

Pour finir, la comparaison territoriale sur la construction pédagogique de projets d'orientation et les résultats mêmes de l'orientation ne devrait-elle pas être étudiée sur plusieurs contextes territoriaux ? L'intégration au minimum d'un troisième établissement dans notre enquête favoriseraît sûrement l'analyse de l'influence de territorialités différentes dans la construction du projet d'orientation des élèves.

Références bibliographiques

- Aldhuy, J. (2008). Au-delà du territoire, la territorialité ? *Géodoc*, n° 55, pp. 35-42.
- Arendt, H. (1968). La crise de l'éducation. Dans Arendt, H. *La crise de la culture* (223-252). Paris : Seuil.
- Barthes, A. & Champollion, P. (2012). Education au développement durable et territoires ruraux. Problématique, projet de territoire, et réduction fonctionnelle de l'enseignement. *Education relative à l'environnement, Regards. Recherches. Réflexions*, (10) 36-51.
- Baudelot, C., Establet, R. (1971) *L'école capitaliste en France*. Paris : La Découverte.
- Ben Ayed, C. (2015) *La mixité sociale à l'école*. Paris : Armand Colin.
- Berlioux, S. & Maillard, E. (2018). *Les invisibles de la République*. Paris : Robert Laffont.
- Bidou-Zachariasen, C. (1997). La prise en compte de « l'effet de territoire » dans l'analyse des quartiers urbains. *Revue Française de Sociologie*, Vol 38, n° 1, pp. 97-117.
- Blache, J. (1934). L'homme et la montagne dans *Revue de Géographie Alpine*, 22(4), p.851-860.
- Blais, M-C, Gauchet, M., & Ottavi, D. (2014). Transmettre – apprendre. Paris : Stock.
- Boudon, R. (1973). *L'inégalité des chances : la mobilité sociale dans les sociétés industrielles*. Paris : Armand Colin.
- Bouvier, A., Boyer, M., Eymard, T., Rieutort, L. (2017). Les chefs d'établissement : les nouveaux pilotes de l'interaction éducation-territoire ? *Dans Permanences et évolutions des relations complexes entre éducations et territoires*, Barthes, A., Champollion, P., Alpes, Y. (dir.). ISTE Editions, Londres.
- Bourdieu, P. & Passeron, J.-C. (1964). *Les héritiers*. Paris : Editions de Minuit.
- Bourdieu, P. & Passeron, J.-C. (1970). *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris : Editions de Minuit.
- Bouvier, A. (2012). Territoires et réseaux. Dans A. Bouvier, *La gouvernance des systèmes éducatifs* (pp. 9-108). Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France.
- Bozonnet, J.-P. (1992). *Des monts et des mythes. L'imaginaire social de la montagne*. Grenoble : PUG
- Bravard, J.-P., Chabert, L., Chevallier, D., Courtin, J.-P., Duclos, J-C., Geffray, T., ..., Wullschleger, M. (2000). Vercors en questions. *Revue de l'Alpe, hors-série* (1), 3-114.
- Bressoux, P. (1994). Les recherches sur les effets-écoles et les effets-maîtres. *Revue Française de Pédagogie*, n° 108, p. 91-137.

- Caillouette, J. et al. (2007). Territorialité, action publique et développement des communautés. *Économie et solidarités*, 38, 1, pp. 9-23.
- Cannard, C. (2015). *Le développement : l'adolescent à la recherche de son identité*. Louvain-La-Neuve : De Boeck.
- Catheline, N. (2006). *Psychopathologie de la scolarité*. Issy les Moulineaux : Elsevier Masson.
- Champollion, P. (2020). Territorialidades y desigualdades de orientación. *Revista Espacios en Blanco*. Tandil : Universitario Paraje Arnoyo Seco.
- Champollion, P. (dir) (2019). *Territorialisation de l'éducation. Tendance ou nécessité*. Londres : ISTE.
- Champollion, P. (2019). *Inégalités d'orientation et territorialité : l'exemple de l'école rurale montagnarde*. Contribution au rapport CNESCO « Justice à l'école et territoires ». Paris : Cnesco. 43p. (disponible sur le site du Cnesco : <http://www.cnesco.fr>).
- Champollion, P. & Rothenburger, C. (2018). De la didactique du territoire au territoire apprenant ?. Diversité n°191. *L'expérience du territoire. Apprendre dans une société durable*.
- Champollion, P. & Rothenburger, C. (2018). *Analyse comparative croisée des représentations du territoire et de son école chez les enseignants et des élèves ruraux et montagnards : impacts sur apprentissages et enseignements*.
- Champollion, P. (2017). Vers des convergences au niveau dans les comportements scolaires et les représentations sociales entre élèves ruraux et urbains ? *Sisyphus – Journal of Education*. Université de Lisbonne.
- Champollion, P. (2013). *Des inégalités d'éducation et d'orientation d'origine territoriale*. Paris : L'Harmattan.
- Champollion, P. (2011). *École et territoire : de l'impact du territoire à l'effet de territoire*. Habilitation à diriger des recherches, soutenue à l'université Paul Valéry le 15/06/2011.
- Champollion, P. (2005). *Impact de la scolarisation en « zone de montagne » sur la réussite scolaire et l'orientation*. Thèse de doctorat soutenue le 14/11/2005 à l'université de Provence (Aix-Marseille1).
- Debarbieux, B. (2008). Construits identitaires et imaginaires de la territorialité : variations autour de la figure du montagnard. *Annales géographiques*, 660-661, pp. 90-115.
- Deci, E.L., & Ryan, R.M. (2000). The « what » and « why » of goal pursuits : human needs and the self-determination of behavior. *Psychological Inquiry*, 11(4), 227-268.
- Dupriez, V. & Dumay, X. (2004). « L'égalité dans les systèmes scolaires : effet école ou effet société ? », *Les Cahiers de Recherche en Education et en Formation*, (31).

- Durkheim, E. (2013). *Education et sociologie*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Duru-Bellat, M. & Van Zanten, A. (2012). *Sociologie de l'école*. Paris : Armand Colin.
- Duru-Bellat, M. (2003). Les apprentissages des élèves dans leur contexte : les effets de la composition de l'environnement scolaire. *Carrefours de l'éducation* (16), 183-206.
- Duru-Bellat, M. (2002). *Les inégalités sociales à l'école. Genèse et mythes*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Duru-Bellat, M., & Mingat, A. (1997). La constitution de classes de niveau par les collèges et ses incidences sur les progressions et les carrières des élèves. *Les Notes de l'IREDU*, 97(3), 1-4.
- Erikson, E.H. (1968). *Identity youth and crisis*. New York : Norton.
- Ferrier, J.-P. (1998). *Le contrat géographique ou l'habitation durable des territoires*.
- Frappat, P. (1979). *Grenoble le mythe blessé*. Paris : Alain Moreau.
- Garnier, B. (2014). Politiques d'éducation et identités territoriales. *Carrefours de l'éducation*, 38(2), 7-14.
- Garnier, B. (2014). Territoires, identités et politiques d'éducation en France. *Carrefours de l'éducation*, 38(2), 127-157.
- Grelet, Y (2006). Des Territoires qui façonnent les parcours scolaires des jeunes. *Bref CERÉQ*, n° 228, 4 p.
- Lahire, B., (1995). *Tableaux de famille. Heurts et malheurs scolaires en milieux populaires*. Paris : Points.
- Landrier, S. & Nakhili, N. (2010). Comment l'orientation contribue aux inégalités de parcours scolaires en France. *Formation emploi*, 109(1), 23-36.
- Le Berre, M. (1992). Territoires. In Bailly, A., Ferras, R. & Pumain, D. (dir.) *Encyclopédie de géographie*. Paris : Economica.
- Lemarchant, C., (2007). La mixité inachevée : garçons et filles dans les filières techniques. *Travail, genres et sociétés* (18), 47-64.
- Lévine, J. (2006). La place de l'image de soi en psychologie scolaire. *Le journal des psychologues*, 243(10), 45-50.
- Lieury, A., & Fenouillet, F. (2006). *Motivation et réussite scolaire*. Paris : Dunod.
- Manzagol, C. & Hamelin, L-E (2008). Pierre Georges (1909-2006), un géant de la géographie. *Cahiers de Géographie du Québec*, 52(146), 231-235.
- Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse (2016). *Orientation scolaire : cadre national de référence entre l'Etat et régions de France*.
<https://www.education.gouv.fr/orientation-scolaire-cadre-national-de-reférence-entre-l-etat-et-regions-de-france-7322>

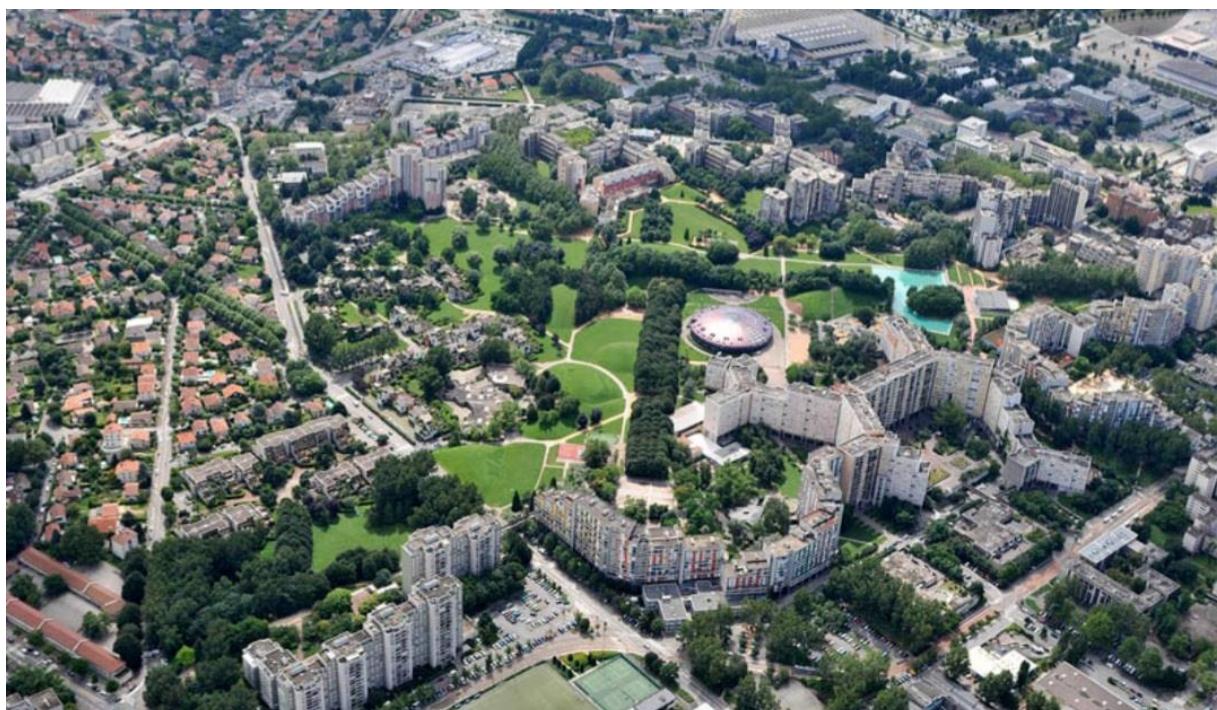
- Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse (2013). *Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école.* <https://www.education.gouv.fr/loi-ndeg2013-595-du-8-juillet-2013-d-orientation-et-de-programmation-pour-la-refondation-de-l-ecole-5618>
- Mons, N. (2018). Comment l'école aide-t-elle les élèves à construire leur orientation ? *Rapport CNESCO*. Dossier de synthèse.
- Thin, D. (1998). *Quartiers populaires : l'école et les familles*. Lyon : PUL.
- Vallerand, R.J. (1997). Toward a hierarchical model of intrinsic and extrinsic motivation. In M.P. Zanna (Ed.), *Advances in experimental social psychology*, New York, Academic Press, 29, 271-360.
- Vanier, M. (2009). *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*. Rennes : PUR.
- Van Zanten, A. (2012). *L'école de la périphérie : scolarité et ségrégation en banlieue*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Van Zanten, A. & Obin, J-P. (2008). *La carte scolaire*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Van Zanten, A. (2001). *L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégations en banlieue*. Paris : PUF.

Annexes pour illustrer le mémoire

Annexe 1 : Image aérienne de Grenoble située au-dessus du quartier de La Villeneuve



Annexe 2 : Images aériennes du quartier de La Villeneuve

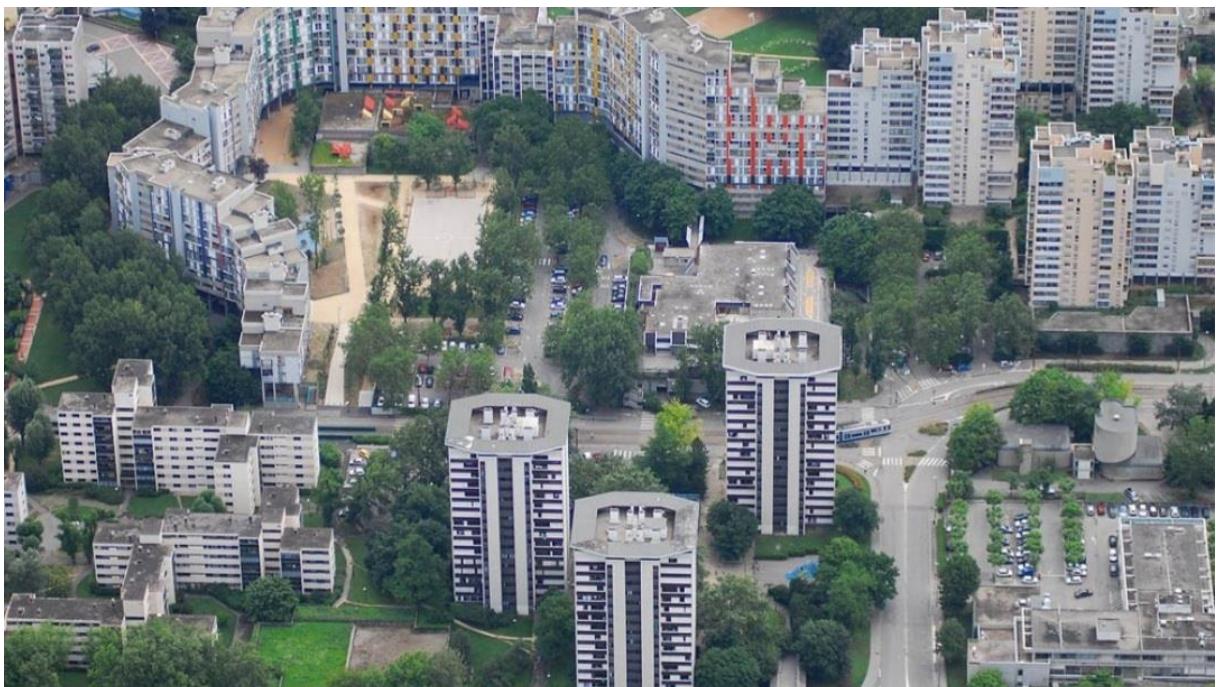




Annexe 3 : Image aérienne du quartier de La Villeneuve avec l'ancien collège Lucie Aubrac (brûlé en 2017), le bâtiment arrondi au centre



Annexe 4 : Image aérienne du quartier Arlequin



Annexe 5 : Images de l'architecture des immeubles du quartier de La Villeneuve





Annexe 6 : Images des coursives des immeubles de l'Arlequin



Annexe 7 : Image des Gorges de la Bourne, porte d'accès à La Chapelle en Vercors



Annexe 8 : Vues aériennes de La Chapelle en Vercors



Annexe 9 : Vue aérienne du collège Sport et Nature de La Chapelle en Vercors



Annexe 10 : Image de la cour intérieure du collège Sport et Nature



Annexe 11 : Attestation de confidentialité transmise aux parents d'élèves des collèges



**INSTITUT
DES SCIENCES ET DES
PRATIQUES D'ÉDUCATION
ET DE FORMATION**

Attestation de confidentialité projet de recherche :

Comparaison des choix d'orientation des élèves de 3ème issus des territoires:
urbain quartier politique de la ville et rural isolé de moyenne montagne.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de notre projet de recherche des entretiens vont être conduits.

Les enquêtes se font sous la responsabilité scientifique du laboratoire universitaire de recherche « Education, Culture et Politiques » (ECP) de Lyon2.

La direction de notre mémoire sera assurée par Pierre Champollion, chercheur du laboratoire ECP.

Nous nous engageons à respecter la déontologie en vigueur et garantissons l'anonymat des données recueillis lors de ces échanges.

Tous les questionnaires distribués, les données personnelles et les enregistrements d'interview seront anonymisés dès réception avant analyses.

Le projet de recherche ne fera mention d'aucune donnée personnelle permettant d'identifier qui que ce soit.

Vos propos ne seront pas modifiés afin de garantir l'aspect scientifique de notre travail de recherche.

Par la présente, nous nous engageons à respecter un accord de confidentialité entre l'équipe du projet et l'interrogé.

Annexe 12 : Autorisation parentale pour les entretiens qualitatifs des élèves



INSTITUT
DES SCIENCES ET DES
PRATIQUES D'ÉDUCATION
ET DE FORMATION

Autorisation pour l'enregistrement audio et l'exploitation anonymisée des données enregistrées pour le projet de recherche

Présentation :

Nous réalisons une enquête de territoire sur la construction du projet d'orientation de votre enfant. Cette étude vise à comparer deux territoires: urbain quartier politique de la ville et rural isolé de moyenne montagne.

Cette recherche est menée par Alicia Buissonnet, étudiante en Master 2 recherche et expertise en éducation à l'université de Lyon 2. Elle est encadrée par Pierre Champollion, chercheur titulaire au laboratoire « Education, Cultures, Politiques » de Lyon 2. Elle respectera, en termes d'éthique et de déontologie, toutes les formes de la recherche universitaire.

Elle ne sera possible que grâce au consentement des personnes interviewées qui acceptent d'être enregistrées et de répondre à un questionnaire, à qui—aux parents pour les élèves mineurs—nous demandons par conséquent une autorisation écrite que vous trouverez ci-dessous. Tous les entretiens et questionnaires seront analysés de manière anonyme. Le nom de votre enfant ne ressortira donc pas lors de ce projet de recherche.

Je vous remercie de bien vouloir retourner ce document auprès du secrétariat de votre établissement ou dans le cahier de correspondance de votre enfant.

Merci de votre coopération.

Alicia Buissonnet

Autorisation :

Je soussigné(e) (Nom Prénom)

autorise O n'autorise pas O

à enregistrer en audio mon enfant (Nom Prénom)

dans le cadre de la recherche présentée ci-dessus.

autorise O n'autorise pas O

l' utilisation de ces données, sous leur forme enregistrée aussi bien que sous leur forme transcrive, **toujours de façon strictement anonymisée**, à des fins de recherche scientifique (mémoires ou thèses, articles scientifiques, exposés à des congrès, séminaires). Les transcriptions de ces données utiliseront toujours des pseudonymes et remplaceront toute information pouvant permettre l'identification des participants.

Annexe 13 : Base méthodologique des guides d'entretien pour l'équipe pédagogique

Université Lumière Lyon 2 – Laboratoire Education Cultures et Politiques Lyon 2
Enquête sur les choix d'orientation des élèves de 3^{ème} – Comparaison territoriale
Guide entretien

NB1 Préciser à l'enseignant que l'exploitation de ces réponses se fera de façon strictement anonymisée...

NB2 Standardiser au maximum les passations : même durée pour les entretiens (pas moins de 30' pas plus de 60'), respecter l'ordre du questionnement, etc.

1/ Partie plus directive

Présentation

1. Discipline
2. Âge

3. Parcours d'études
4. Premier parcours professionnel ?
5. Motifs / motivations pour le métier de professeur ?
6. Autres postes éventuels avant celui de La Chapelle en Vercors ?
7. Autres expériences éducatives ?
8. Engagements associatifs/ syndicaux/ politiques ?...
9. Depuis combien de temps professeur principal ?
10. Pourquoi être professeur principal ?
11. Autres classes de niveaux ?
12. Par choix ou imposées ?
13. Ancienneté dans le métier de professeur ?
14. Dans l'établissement ?

2/ Partie semi-directive (laisser parler sur la thématique l'enseignant, puis à la fin, s'il n'a pas abordé spontanément tous les points, le relancer plus directement...)

Ecole, territoire et territorialité

15. Motifs / motivations pour le collège?
16. Description du territoire
17. Description de l'établissement
18. Son lieu de résidence/ distance domicile/travail ?
19. Quelles activités sur le territoire ?
20. Quelles caractéristiques du territoire ? Physiques, humaines, mais aussi symboliques (identités, valeurs, représentations) ...

Elèves et parents

21. Spécificités des élèves (identités, valeurs, représentations, comportements, niveau scolaire, auto-censure vis-à-vis de l'orientation, etc.)
22. Différences entre élèves locaux et extérieurs
23. Spécificités des parents (attentes vis-à-vis du collège, aspirations pour leur enfant, etc.) etc.

La classe et l'orientation des 3^{ème}

24. Motifs/ motivations pour l'accompagnement à la construction (projet) et à la formulation des vœux
25. Mise en œuvre de la formulation des vœux (modalités, équipe, accompagnement, évaluation...)
26. Quelle(s) réussite(s)/ difficulté(s) de l'accompagnement vis-à-vis de l'élève ?
27. Quelle(s) réussite(s) / difficulté(s) vis-à-vis des familles ?
28. Quelle(s) relation(s) avec les familles ?
29. Quelle(s) réussite(s)/ difficulté(s) de l'accompagnement vis-à-vis de l'équipe ?
30. Quelle(s) réussite(s)/ difficulté(s) vis-à-vis de vous en tant que professeur principal ? Travail sur l'orientation en équipe avec autres profs, avec psycho, avec CPE, avec Principal, avec AS, etc. ? Partenariat avec lycées, entreprises, collectivités, etc. ?

NB L'orientation est une « éducation à » qui fait partie de l'enseignement (processus pédagogique) et pas seulement un dispositif ou une procédure...

Formation – développement professionnel

31. Quelle(s) compétences(s), postures, gestes, analyse de la pratique pour être professeur principal ?
32. Quel rapport à la formation continue (institutionnelle ou autre)
33. Quel rapport à l'institution (notamment sur la mise en œuvre du projet d'accompagnement à l'orientation).

L'après-orientation (affectation, insertion en lycée, suivi, etc.)

34. Quelle continuité et évaluation de l'orientation ?
35. Comment se passe la fin de l'accompagnement des élèves ?
36. Quel suivi post 3^{ème} ?
37. Projets de partenariat avec le réseau du territoire ?

Informations complémentaires

38. Avez-vous des enfants ?
39. Si oui leur âge et scolarité
40. Avez-vous un(e) conjoint(e) ?
41. Quelle est sa profession ?

Annexe 14 : Guides d'entretien élèves

Université de Lyon 2 / ECP

Enquête universitaire sur le processus d'orientation des élèves de 3ème

Guide d'entretien pour les élèves de 3ème

1) Parcours

- Parcours de scolarité (écoles fréquentées...)
- Suites possibles de la scolarité (connaissances des établissements possibles pour le lycée)

2) Le collège et le territoire

- Description du territoire
- Description du collège
- Lieu de résidence / distance de l'école
- Activités sur le territoire

3) Le territoire et l'orientation scolaire

- Ce que l'élève aime/ n'aime pas dans (son territoire)
- Ce qu'il apprend cette année au collège
- Ce qui est difficile au collège
- Ce qu'il pense de l'accompagnement à l'orientation (les raisons d'un tel accompagnement dans le collège de la part des enseignants) (Demander aux élèves en quoi consiste concrètement cet accompagnement : s'il y a des ateliers, des entretiens individuels, du travail personnel de recherche...)
- Qu'il nous cite toutes les personnes qui l'accompagnent dans son projet d'orientation et de quelles manières.

4) L'avenir

- Ce qu'il aimeraient faire comme études (et où...)
- Ce qu'il aimeraient faire comme métier (et où...)
- Le territoire où il aimeraient vivre

5) Informations complémentaires

- Profession des parents
- Fratrie (âge, scolarité, ...)

Annexe 15 : Présentation du projet de recherche transmise aux parents d'élèves



**INSTITUT
DES SCIENCES ET DES
PRATIQUES D'ÉDUCATION
ET DE FORMATION**

Présentation projet de recherche Université Lyon 2 – Laboratoire ECP

Madame, Monsieur,

Je suis "apprentie" chercheuse en sciences de l'éducation à l'Université Lumière Lyon 2. Dans le cadre de ma dernière année de master, j'effectue un travail de recherche sous la forme d'un mémoire. Je suis accompagnée par mon directeur de mémoire, M. Pierre Champollion, chercheur titulaire au laboratoire *Education, Cultures, Politiques* de Lyon et Président de l'*Observatoire Education et Territoires*.

L'objectif de ma recherche est de comparer les projets et les choix d'orientation des élèves de 3^{ème} issus de différents territoires : rural isolé moyenne montagne et urbain défavorisé. Nous étudierons s'il existe entre eux des différences ou des similitudes significatives dans la construction de leurs projets d'orientation.

Les hypothèses seront les suivantes : le territoire est-il un élément déterminant dans la construction du projet d'orientation d'un élève de 3^{ème}? Quel que soit son territoire de vie et de scolarisation, un jeune de 15 ans rencontre-t-il les mêmes difficultés/ similitudes à construire son projet d'orientation (difficultés en terme d'estime de soi et de capacité de planification à long terme, notamment)?

Notre méthodologie d'enquête sera la suivante :

* Questionnaire de 20 minutes maximum à destination des élèves de 3^{ème}. Le questionnaire sera mis à disposition de l'établissement.

* Un tirage au sort de 10 élèves, 5 garçons et 5 filles, issus des classes de 3^{ème} sera effectué. Nous rencontrerons ces élèves du 16 au 18 mars lors d'entretiens. Nous souhaitons également rencontrer/ échanger avec leurs parents sur ces 3 journées ou soirées.

* Du 16 au 18 mars, nous souhaitons effectuer des entretiens avec les membres de l'équipe de l'établissement : principal – principal adjoint – CPE – psyEN – professeurs principaux. Merci de nous donner vos disponibilités sur ces 3 journées afin de planifier notre rencontre.

Une fois le tirage au sort effectué, nous vous contacterons afin d'organiser une rencontre avec les élèves. Nous nous en remettons à votre gestion pour savoir s'il est plus facile pour vous que ces entretiens se fassent pendant les heures de permanence, à la pause méridienne...

La récolte et l'analyse des données se fera sur les mois suivants. Une fois abouti et rédigé, le projet de recherche vous sera communiqué.

Merci de votre coopération à cette étude.

Alicia Buissonnet.

Annexe 16 :

Questionnaire élèves de 3^{ème}

Durée du questionnaire :
entre 15 et 20 minutes

*Merci de mettre une croix dans la case choisie et de répondre aux questions posées.
Tous les questionnaires seront anonymisés.*

➤ 1/22 : Je suis :

Une fille : Un garçon :

Mon lieu de naissance (préciser entre parenthèses s'il s'agit d'un village ou d'une ville) :

.....

Mon département de naissance :

Mon année de naissance :

➤ 2/22 : Est-ce que j'aime le collège ?

J'aime bien le collège :

J'aime moyennement le collège :

Je n'aime pas le collège :

Pourquoi ?

➤ 3/22 : Quel est mon niveau scolaire ?

Je suis plutôt bon élève :

Je suis plutôt un élève moyen :

Je suis plutôt un élève qui rencontre des difficultés :

Dans quel(s) domaine(s) je rencontre des difficultés ?

.....

➤ 4/22 : L'année prochaine :

Je pense suivre sans difficultés :

Je pense suivre mais je vais rencontrer des difficultés :

Dans quel domaine ?

Je pense devoir redoubler la classe actuelle :

Pourquoi ?

➤ 5/22 : Au collège j'ai pris une option particulière :

Oui : Laquelle :

Non :

- 6/22 : Pour aller au collège :

	Jamais	Parfois	Toujours
J'y vais à pieds	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'y vais à vélo	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'y vais en bus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'y vais en transport en commun	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'y vais en voiture avec mes parents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'y vais en voiture avec quelqu'un d'autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'y vais par un autre moyen	<input type="checkbox"/>	Lequel :	Lequel :

- 7/22 : Combien dure mon trajet de chez moi à l'école ?

Moins de 15 minutes :

Entre 15 et 30 minutes :

Plus de 30 minutes :

- 8/22 : Si je pouvais faire un vœu, j'indique ci-dessous 3 métiers que je rêve de faire, même si cela ne correspond pas à mes études actuelles (par ordre de préférence) :

1.
2.
3.

- 9/22 : Dans la réalité, j'indique ci-dessous 3 métiers que je compte réellement faire plus tard (par ordre de préférence) :

1.
2.
3.

- 10/22 : Pourquoi j'ai choisi ces 3 derniers métiers ?

1.
2.
3.

➤ 11/22 : Dans quel lieu j'aimerais exercer mon futur métier ?

	Je n'aimerais pas	Cela m'est égal	J'aimerais
A la campagne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans une petite ville	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans une grande ville	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans la ville où j'habite maintenant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans une autre ville	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans une autre région	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans un autre pays	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

➤ 12/22 : Dans quel(le)s ville – région – pays j'aimerais en priorité exercer mon futur métier ?

.....

.....

➤ 13/22 : Quelle(s) étude(s) j'ai envie de faire ?

Lycée : général et technologique professionnel autre :

Je connais déjà le lycée où je souhaite étudier (indiquer lequel entre parenthèses) :

.....

Quelle option ? :

Pourquoi j'ai choisi ces études ?

➤ 14/22 : Est-ce que j'ai envie de faire des études supérieures longues (université ou grande école) ?

Oui Non

Si oui lesquelles :

Si non pourquoi :

➤ 15/22 : Suis-je prêt à quitter ma ville ou mon village pour aller faire mes études ?

Oui Non

➤ 16/22 : Depuis un an je suis allé(e) au moins une fois :

	Seule(e) ou avec des ami(e)s	Avec ma famille	Avec l'école	Dans la ville où j'habite	Ailleurs
Au cinéma	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Au théâtre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A un concert de musique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A la bibliothèque	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A une rencontre sportive	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre activité : laquelle ?					

Mes activités sportives et culturelles :

	Le(s)quel(le)s ?	Seul(e) ou avec des ami(e)s	Avec le collège	Avec un club ou association hors de l'école	Avec ma famille
J'apprends à jouer d'un instrument de musique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'apprends à pratiquer un sport	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'apprends une autre activité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

➤ 17/22 : J'ai déjà effectué un voyage de plusieurs jours **dans une autre région** :

Oui :

Non :

Si oui :

Avec ma famille : Avec l'école : Avec mon club : Avec une association :

Quelle(s) région(s) :

➤ 18/22 : J'ai déjà effectué un voyage de plusieurs jours **dans un autre pays** :

Oui :

Non :

Si oui :

Avec ma famille :

Avec l'école :

Avec mon club :

Avec une association :

Quel(s) pays :

➤ 19/22 : Quel est le métier de (mon ou mes) parent(s) ?

Parent 1 :

Parent 2 :

➤ 20/22 : La semaine je vis :

Chez (mon ou mes) parent(s) :

A l'internat :

Ailleurs (préciser) :

➤ 21/22 : J'ai déjà déménagé :

Jamais : 1 fois : 2 fois ou + :

➤ 22/22 : Quelles sont les villes où je suis allée les 3 derniers mois ?

	J'y suis allé(e) une seule fois :	J'y suis allé(e) 2 ou 3 fois :	J'y suis allé(e) + de 3 fois :	Pour quoi faire ?
Ville 1 :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ville 2 :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ville 3 :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire destiné à un projet de recherche universitaire sur l'orientation des élèves de 3^{ème} (Alicia Buissonnet, master2, laboratoire ECP, université de Lyon2).

Je m'appelle (Nom et prénom) :

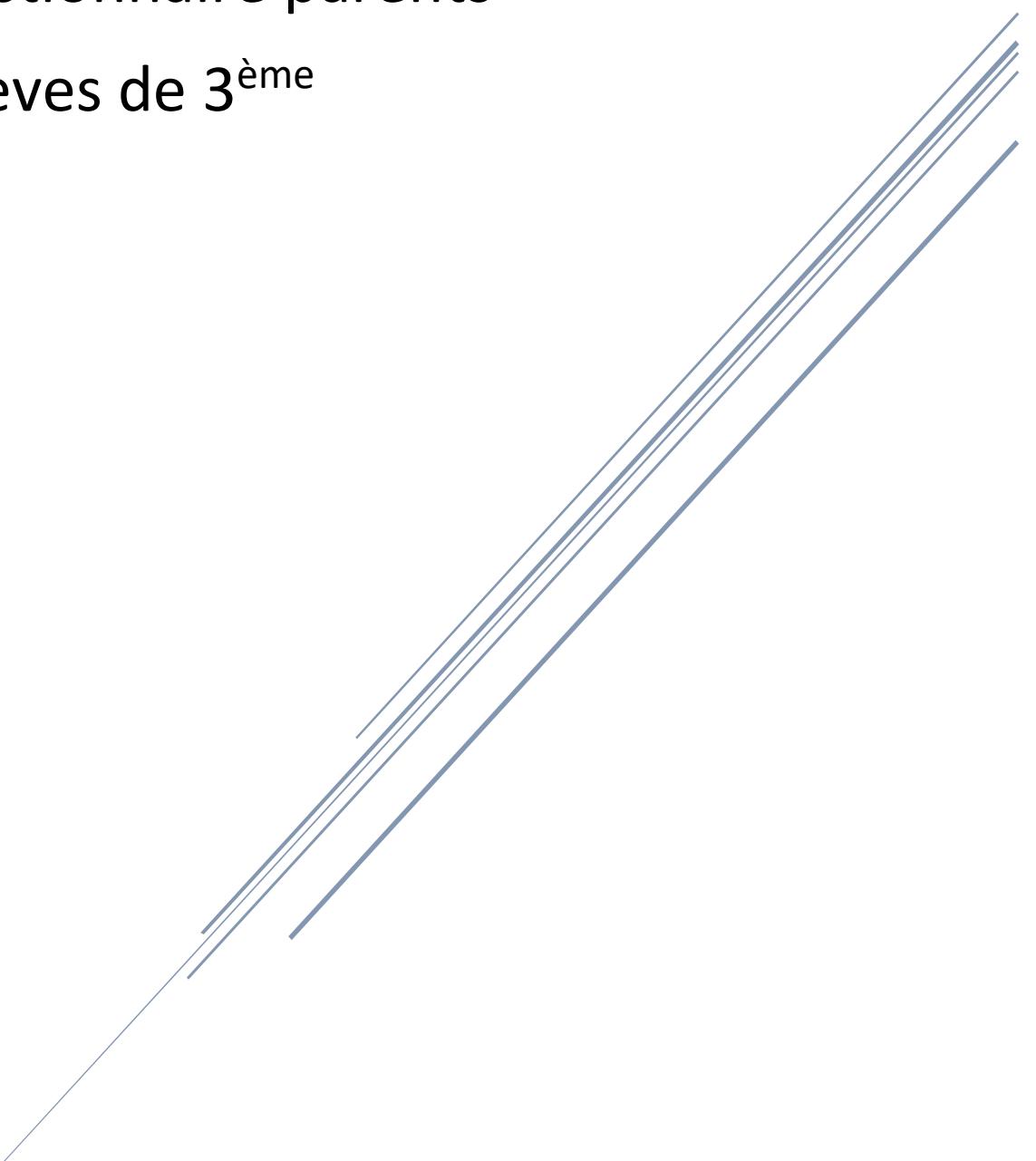
Classe :

Collège de :

(Le questionnaire sera rendu anonyme par codage, le nom et le prénom seront enlevés dès réception).

Annexe 17 :

Questionnaire parents d'élèves de 3^{ème}



Merci de mettre une croix dans la case choisie et de répondre aux questions posées. Tous les questionnaires sont anonymisés.

➤ 1/ Je suis :

Une femme : Un homme :

Mon lieu de naissance :

Mon département de naissance :

Mon année de naissance :

➤ 2/ Ma catégorie socioprofessionnelle :

Agriculteurs, exploitants :

Précisez :

Artisans, commerçants, chefs d'entreprise :

Précisez :

Cadres et professions intellectuelles supérieures :

Précisez :

Professions intermédiaires :

Précisez :

Employés :

Précisez :

Ouvriers :

Précisez :

Retraités :

Précisez :

Sans activité professionnelle :

Précisez :

➤ 3/ J'exerce l'autorité de mon enfant de manière :

Avec mon (ma) conjoint(e) : En tant que mère : En tant que père :

Autre :

➤ 4/ Est-ce que j'ai aimé l'école en général ?

J'ai bien aimé :

J'ai moyennement aimé :

Je n'ai pas aimé :

Pourquoi ?

➤ 5/ Quel est mon niveau d'études ?

➤ 6/ Quel est mon domaine d'études ?

➤ 7/ Mon enfant suit une option particulière au collège :

Oui : Laquelle :

Non :

Pourquoi ?

➤ 8/ Pour aller au collège, mon enfant :

	Jamais	Parfois	Toujours
Va à pieds	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Va à vélo	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Va en bus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Va en transport en commun	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je l'emmène en voiture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Va en voiture avec quelqu'un d'autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Va par un autre moyen :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Lequel :	<input type="checkbox"/> Lequel :

➤ 9/ Combien dure le trajet de mon domicile à l'école de mon enfant ?

Moins de 15 minutes :

Entre 15 et 30 minutes :

Plus de 30 minutes :

- 10/ J'indique ci-dessous 3 métiers que j'aimerais que mon enfant fasse (par ordre de préférence) :

4.
5.
6.

- 11/ J'indique ci-dessous 3 métiers que je crois que mon enfant fera en réalité (par ordre de préférence) :

4.
5.
6.

- 12/ Selon moi, pourquoi mon enfant exercera-t-il ces 3 derniers métiers ?

4.
5.
6.

- 13/ Quelle(s) étude(s) mon enfant a envie de faire ?

Lycée : général et technologique professionnel autre :

Il connaît déjà le lycée où il souhaite étudier (précisez lequel entre parenthèses) :

.....

Quelle option :

Pourquoi a-t-il choisi ces études ?

- 14/ Suis-je d'accord avec le choix d'études actuel de mon enfant ?

Oui : Non :

Pourquoi ?

- 15/ Est-ce que je voudrais que mon enfant fasse des études supérieures longues (université ou grande école) ?

Oui Non

Si oui lesquelles :

Si non pourquoi :

Peut-être n'a-t-il pas encore d'avis sur cette question ?

Oui : Non :

- 16/ Suis-je prêt(e) à laisser mon enfant quitter la région pour qu'il fasse ses études ?

Oui : Non :

Pourquoi ?

➤ 17/ En famille nous allons au moins une fois :

Au cinéma : A un spectacle (théâtre, musique...) : A la bibliothèque :

A une rencontre sportive : Autre (*précisez*) :

➤ 18/ Nous sommes déjà partis plusieurs jours :

Dans une autre région : Dans un autre pays :

Lequel ?

➤ 19/ Mon enfant vit avec moi :

Tout le temps : De façon alternée : De façon partagée :

Autre :

Je vis dans mon lieu d'habitation depuis :

Combien de fois ai-je déménagé avec mon enfant ?

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire de recherche destiné à mieux comprendre l'orientation des élèves.

Je m'appelle (Nom et prénom) :

Parent de :

En classe de :

Au collège de :

(*Le questionnaire sera rendu anonyme par codage, le nom et le prénom seront enlevés dès réception*).



**INSTITUT
DES SCIENCES ET DES
PRATIQUES D'ÉDUCATION
ET DE FORMATION**

Mémoire de Master 2 SDE « Expertise et Recherche en Education »

Année universitaire 2019-2020

Nom de naissance et prénom : BUISSONNET Alicia

Titre : Etude comparative des choix d'orientation des élèves de 3^{ème} issus des territoires : rural – isolé moyenne montagne et urbain défavorisé – quartier politique de la ville.

Problématique :

De quelles manières les territoires, et particulièrement leurs dimensions symboliques, ses territorialités, influencent-ils les choix d'orientation des élèves de 3^{ème} ?

Résumé (15 à 20 lignes) :

Notre projet de recherche est une comparaison entre deux collèges en matière de construction des projets d'orientation des élèves de 3^{ème}. Le premier établissement classé REP se situe au sein d'un quartier urbain politique de la ville. Le second classé sport – étude est implanté en zone rurale isolée de moyenne montagne. Il a la particularité de recruter une partie de ses élèves sur le territoire national pour les élèves internes scolarisés en sport étude. L'objectif de la recherche est de vérifier si, et comment, le territoire est un élément déterminant dans la construction des vœux d'orientation des élèves de 3^{ème}. Nous faisons l'hypothèse que les *territorialités*, soit les relations qu'entretiennent les habitants avec leur territoire, y compris les représentations de celui-ci, influencent les choix d'orientation des élèves de 3^{ème}. Trois cohortes sont comparées dans ce mémoire : les élèves de 3^{ème} locaux du collège Sport et Nature – les élèves internes en 3^{ème} au collège de la Chapelle en Vercors – les élèves de 3^{ème} du collège Lucie Aubrac. La méthodologie de recherche a été contrainte par la crise sanitaire du Covid-19 et la situation de confinement national. Les adaptations méthodologiques nous ont permis de recueillir des données quantitatives et qualitatives validant partiellement l'hypothèse de recherche. Le contexte territorial influence les projets d'orientation des élèves locaux de la Chapelle en Vercors. Les options sportives suivies au collège contribuent aux choix d'orientation des élèves internes du collège Sport et Nature. 57% des élèves de Lucie Aubrac s'orientent dans des filières professionnelles. L'accompagnement pédagogique, dans le processus d'orientation des élèves de 3^{ème} du collège Lucie Aubrac, s'appuie sur le contexte territorial. Les résultats de cette recherche génèrent de nouvelles hypothèses et de nouveaux questionnements en vue de recherches futures.

Mots-clés :

Adolescence, orientation, quartier sensible, rural isolé, territoire, territorialité

(Réservé à l'administration) Date de soutenance :

Note attribuée :